

Bodleian Libraries

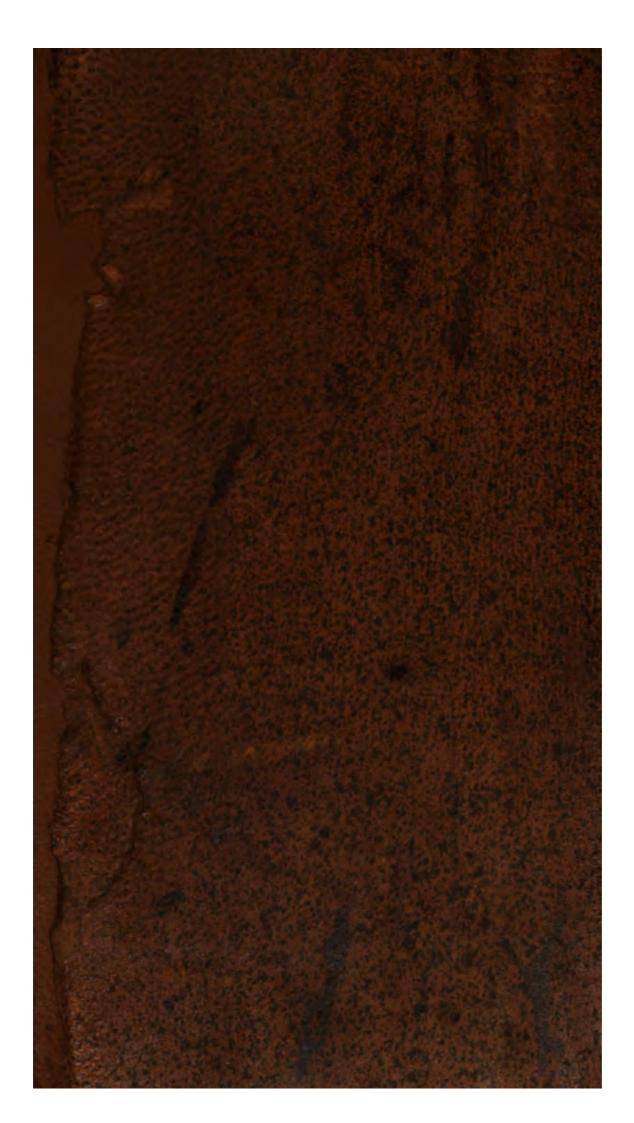
This book is part of the collection held by the Bodleian Libraries and scanned by Google, Inc. for the Google Books Library Project.

For more information see:

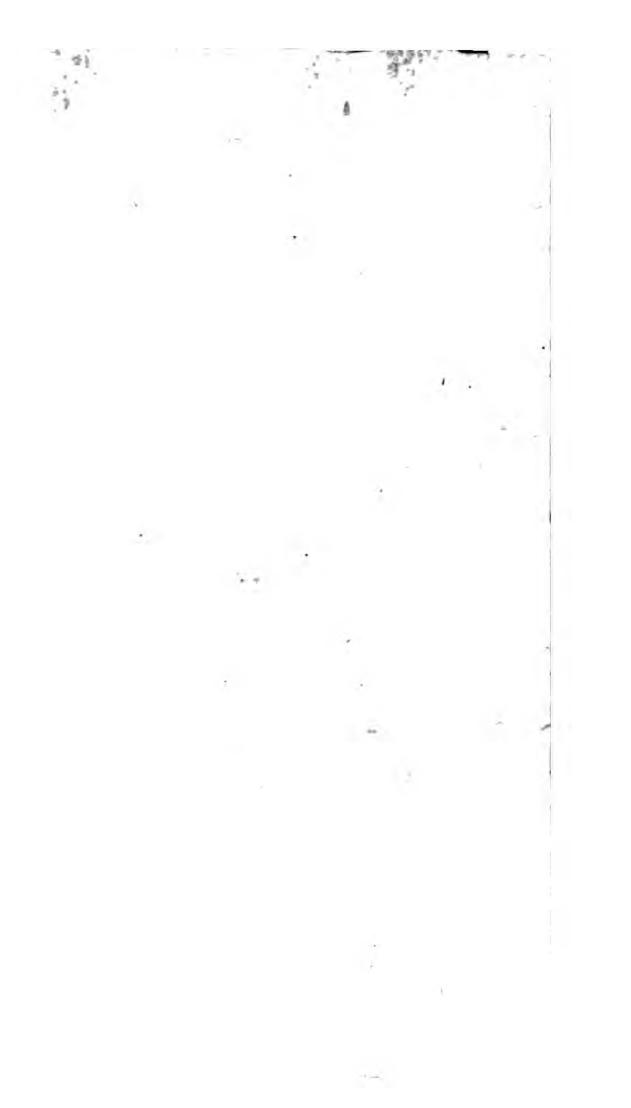
http://www.bodleian.ox.ac.uk/dbooks



This work is licensed under a Creative Commons Attribution-NonCommercial-ShareAlike 2.0 UK: England & Wales (CC BY-NC-SA 2.0) licence.



66/1209



JOURNAL BRITANNIQUE BAR

M. MATT,

Membre de la Société Royale de Londres, & del'Académie Royale de Berlin.

Pour les Mois de Sept. & d'Octobre 1755.

TOME DIX-HUITIEME.



A L A H A T E,

de l'Imprimerie

DE H. SCHEURLEER, F Z.

M D C C LV.

80 B.S. y 21-22

TABLE

DES

ARTICLES

de ce Journal.

ARTICLE I. Mémoires sur la Vie & sur le	s E-
ART. II. Suite des Remarques philologique	
SENEQUE, par Mr. JORTIN	51
ART. III. An Introduction of the Univ	rerfal
History &c.	. 96
ART. IV. Memoirs concerning the lives of	of fe-
veral Ladies of Great Britain &c	
ART. V. Observations sur les Antiquites de	
nouailles, par M. Borlase, 4me. & de	enies
Extrait.	133
ART, VI. TRANSACTIONS PHILOSOPHIQUE	pour
Pannée 1754. Tome XLVIII. 2 Partie.	Se-
cond Extract,	147
ART. VII. Effai fur les avantages, qui	
teront d'une determination périodique	des
variations d'une aiguille aimantée &cc.	
Mrs. Mountaine & Dodson.	165
그리고 있다면 경우 그렇게 그렇다면 하게 되었습니다. 그런	
ART. VIII. Ge. Baker Diff. de affectibus	
& morbis inde oriundis.	173
ART. IX. Analyse du Systeme DE PHILOS	
MORALE de Mr. HUTCHESON	194
ART, X. NOUVELLES LITTERAIRES.	211



L

UE

d'Oc-

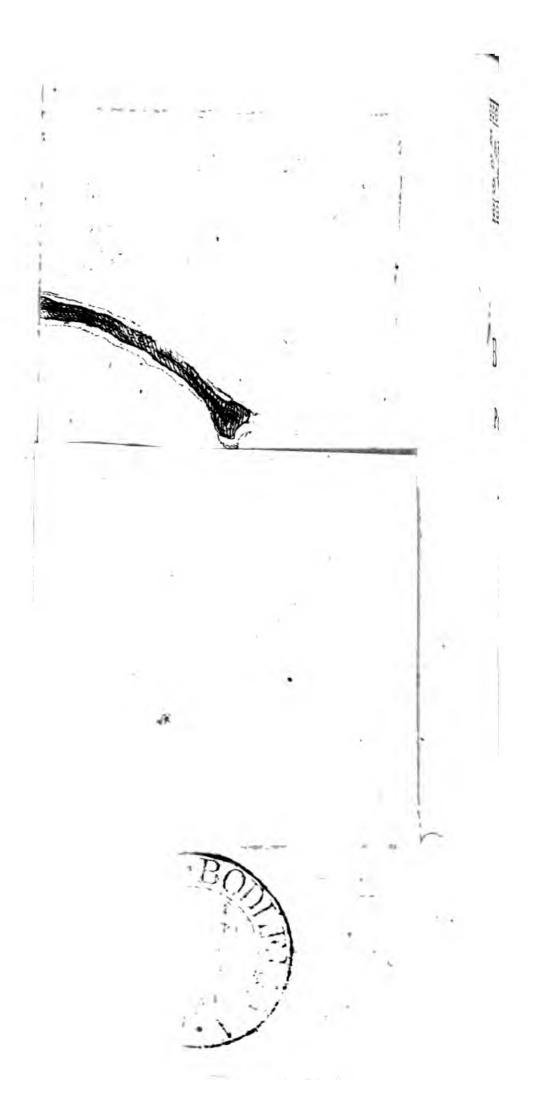
les E-

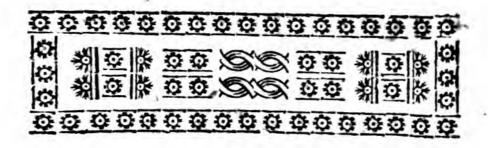
oire de tonneur innique acquite acquite fiance

puir fa d'y tits

21

iant ce que j'ai pu jie & sur ses écrits taire connoitre, & p Tome XVIII.





Pour les Mois de Septembre & d'Octobre 1755.

ARTICLE I.

Mémoire sur la Vie & sur les Ecrits de Mr. de Moivre.

Mr. de Moivre l'honneur qu'un Journal Britannique qu'un Journal Britannique du devoir que m'impose la consiance dont il daigna m'honorer, en publiant ce que j'ai pu recueillir sur sa vie & sur ses écrits. Je tâche d'y faire connoitre, & par quelques traits Tome XVIII.

rassemblés avec peine, & par quelques découvertes que les maîtres de l'art savent seuls estimer, un Mathématicien, qui se piqua d'être vrai, & qui n'exigea de moi que le

langage de la vérité.

Abraham de Moivre naquit à Vitri en Champagne le 26. Mai 1667. Son père y exerçoit la chirurgie, & quoiqu'il ne fût pas riche, il ne négligeoit rien pour l'éducation de sa famille. De bonne heure son fils sut envoyé à l'école, & ce fils, qui toute sa vie a conservé le souvenir le plus tendre de ses parens, se rappelloit avec plaisir qu'il leur écrivit une lettre datée du jour de l'an 1673.

Le zèle de religion moins vif dans cette ville qu'il ne l'étoit ailleurs n'empéchoit pas les familles catholiques & protestantes de consier leurs enfans aux mêmes maitres Le jeune de Moivre commença ses études du Latin chez un Prêtre, & après les y avoir continuées pendant un an, il passa chez les Pères de la doctrine Chrétienne. Il y resta jusqu'à l'âge d'onze ans, & y parvint en troisieme, s'occupant en même tems d'Arith-

Mois de Sept. & d'Octobre 1755. 3 rithmétique sous un maitre d'écri-Mais ayant un jour demandé ture. à ce maitre la raison d'une opération sur les parties aliquotes, ce dernier lui répondit par un sousset. raison, qui ne fut du gout ni du jeune écolier ni de son père, engagea celui-ci, d'ailleurs mécontent du collège, d'envoyer son fils à l'Académie protestante de Sedan. On le mit d'abord en pension chez le Professeur de langue Grecque, dont il s'acquit l'amitié par son ardeur à l'étude. Quoiqu'il fût un des premiers de la classe, & qu'il ne négligeat aucune partie de ses humanités, il ne laissa pas de trouver du tems pour des études d'un autre genre. Il lut, sans autre secours que celui d'un camarade de classe âgé de treize ans, un traité d'Arithmétique compose par un nommé le Gendre. Il apprit ainsi les premières règles, celles de trois, des fractions, des parties aliquotes dont alors il avoit trouvé la raison, & même la règle de fausse position. Son maitre moins touché d'Arithmétique que de Grec, & trouvant la table de son disciple continuelle4 JOURNAL BRITANNIQUE. nuellement remplie de calculs, ne pouvoit s'empêcher de dire, qu'est ce que ce petit coquin veut faire de ces chisres?

Du Professeur Grec Mr. de Moivre passa chez Mr. du Rondel Humaniste sameux, qui regentoit la première, autrement dite la Rhétorique. Il y resta jusqu'à l'âge de treize ans, ou à l'année 1680 si sameuse par sa comète. Il devoit entrer après les vacances de l'année suivante sous Mr. Bayle; mais la suppression de l'Académie dérangea ce projet; & l'écolier sut réduit, saute de maître, à revenir en Champagne.

Les progrès qu'il avoit faits dans l'Arithmétique avoient éclaté. On conseilla à son père de lui faire apprendre l'Algèbre, & celui-ci se sia assez sur la capacité de son sils pour se contenter de lui mettre entre les mains le livre du Père Prestet. Malheureusement le jeune homme trouva à la tête de ce traité un Discours préliminaire sur la nature de nos idées, & comme il ne savoit ce que c'étoit qu'une idée, n'ayant pas eu le bonheur d'entendre Mr. Bayle,

Mois de Sept. & d'Octobre 1755. 5 il referma le livre sans le lire.

A l'âge de quinze ans il sut envoyé à l'Académie de Saumur, & y sit une année de Logique. Le Prosesseur, qui lui sit suivre le cours de l'Ecossois Duncan, étoit mauvais Physicien, & faisoit peu de cas de Descartes, sans alléguer pourtant d'autre raison de son mépris, si ce

n'est qu'il étoit né avant lui.

Un tel maitre n'étoit point fait pour un tel disciple; celui-ci souhaita d'ètre envoyé à Paris, & le père indulgent sit un nouvel effort. Le sils, qui avoit ensin appris ce que c'étoit qu'une idée, lut sans aide & avant que de quitter Saumur presque tout le livre de Prestet. Il ajouta même à cette lecture celle du petit traité de Mr. Huygens sur les jeux de hazard, & quoique bien éloigné de le comprendre tout entier, il ne laissa pas d'y prendre beaucoup de plaisir, & d'en tirer d'utiles ouvertures pour ce qu'il entreprit ensuite.

Mr. de Moivre arriva à Paris en 16°4, & après avoir fait un cours de Physique au Collège d'Harcourt il revint l'année suivante dans sa fa-

A 3

mille.

o Journal Britannique. De là il passa en Bourgogne pour tenir compagnie au fils d'un de ses parens. Il y trouva parmi de vieux livres un petit Euclide du P. Fournier. Il en lut le commencement avec avidité, mais se voyant arrêté à la 5e. proposition il se mit à pleurer, & son parent, qui le vit dans cet état, ne put le tranquiliser, qu'en lui promettant de lui expliquer cette proposition. Il n'eut ensuite aucune peine à achever les six livres. Il lut aussi la Géometrie pratique de Henrion, apprit la Trigonométrie & la construction des tables de Sinus, & parcourut les traités de Perspective, de Mechanique & des Triangles sphériques de Rohault, qui venoient de paroitre avec ses œuvres posthumes.

Le XI & le XII livre d'Euclide ayant paru trop difficiles à notre écolier, il profita de son retour à Paris, où il accompagna son père, pour y prendre un maitre. Ce fut le sameux Ozanam, avec lequel il parcourut non seulement ces derniers livres, mais encore les élémens de Théodose. Le vieux Mathématicien

Mois de Sept. & d'Octobre 1755. 7
s'y trouvoit souvent embarassé, mais, ajoutoit Mr. de Moivre, je dissimulois, marquois la leçon, et proposois une partie d'échecs à mon maitre. Il ne disoit pas combien il avoit ensuite de plaisir à trouver seul ce qu'on

n'avoit pu lui expliquer.

Le torrent, qui jetta une multitude de François dans les païs étrangers, porta sans doute Mr. de Moivre en Angleterre. Je n'ai du moins trouvé aucune autre raison de ce transport, & ne saurois en fixer la date. Mais qu'il y fut vers la fin de 1686, c'est ce que prouve une anecdote; que je tiens de lui même. Ayant eu occasion d'aller rendre ses devoirs à Mylord Devonshire, patron distingué des lettres & des Mathématiciens, il vit sortir de l'hôtel un homme, qu'il ne connoissoit point. Cet homme c'étoit Newton, qui venoit de laisser dans l'antichambre le livre des Principes. Mr. de Moivre, qu'on fit entrer au même endroit, fe permit d'ouvrir le livre en attendant le Comte. Les figures lui firent croire qu'il le liroit sans peine, & il ne fut pas médiocrement piqué de A 4

8 JOURNAL BRITANNIQUE. voir qu'il n'y entendoit rien du tout, & que les études de sa jeunesse, qu'il avoit regardées comme les dernières bornes de la science, le mettoient simplement à l'entrée d'une nouvelle carrière. Il n'eut rien de plus pressé que d'acheter ce livre, & comme la nécessité d'enseigner les mathématiques & la navigation dans une ville comme Londres, l'obligeoit à de grandes courses, & lui laissoit peu de liberté, il en déchiroit les feuilles, & les portoit dans sa poche pour les étudier dans les intervales de les leçons. (a).

Les progrès, qu'il fit dans la science de l'Insini, égalèrent par leur promtitude ceux qu'il avoit fait dans les mathématiques élémentaires. Il commença à être connu, c'est-à-dire ami de Mr. Halley en 1692, & peu de tems ensuite il le sut de Newton même. L'origine & la nature de ses

(a) Ce n'est que jusqu'ici que s'étendent les mémoires que Mr. de Moivre m'a dictés, quelques semaines avant sa mort.

Mois de Sept. & d'Octobre 1755. 0 ses liaisons avec le celebre Mr. Facio lui font encore plus d'honneur. Un jour que ce Mathematicien Genevois faisoit visite à un ami nomme Mr. de Manneville, il le surprit à lire un manuscript, qui contenoit quelques problèmes difficiles, & lui ayant demandé en souriant s'il les entendoit, & de qui il les tenoit, il n'eut pas plutôt appris que Mr. de Moivre étoit son maitre qu'il voulut aussi l'avoir pour le sien. Il prit ses leçons pendant un mois, & publia hautement qu'il en avoit beaucoup profité. On trouve dans le commerce épistolaire de Mrs. Leibnitz & Bernoulli (b) que ce même Mr. de Manneville informa le dernier, que nos deux Mathématiciens avoient pendant deux ans passé des nuits entieres à s'exercer sur les problèmes les plus

Voyez au li les Actes de Leipsic, 1699, p. 515. Mr. Facio desavoua cependant cette rélation comme fausse & supposée, Comm. Epist. Tom. II. p. 29.

plus abstraits, & entr'autres sur celui de la courbe de la plus vite descente. J'ai appris d'ailleurs que Mr. de Moivre préséroit dans les commencemens la nuit au jour pour ces recherches difficiles, qui exigent les plus grands efforts d'attention, & que lorsqu'après quelques années il se vit en état de fixer même de jour son esprit aux calcuis les plus compliqués, il ne pouvoit souffrir les bruits domestiques, qui auroient pu le distraire (c).

Mr. Halley rapporta le 26 Juin 1695 à la Société Royale, qu'un

(c) Peut-être doit-on attribuer à l'effet de ses veilles, un fait extraordinaire
que le peu crédule Mathématicien racontoit à quelques amis. Un jour qu'il
travailloit de fort bonne heure dans son
cabinet, il serépandit sur son esprit une
lumière subite, qui lui sit faire des découvertes considerables sur la matière
des probabilités qu'il avoit en main. Il
disoit que cette lumière, qui ne l'abandonna point de quelques jours, auroit
pu passer chez certaines gens pour une
espèce d'inspiration.

Mois de Sept. & d'Octobre 1755. It François nommé Mr. de Moivre lui avoit depuis peu communiqué une ammélioration (d) de la méthode des fluxions ou différentielle inventée par Mr. Newton, avec une application facile de cette méthode à la rectification des lignes courbes, à leur quadrature, à celle des surfaces courbes, à la détermination des centres de gravité, &c. Sur ce rapport, & lans doute de l'aveu de Newton même, cet écrit sut publié dans les Transactions Philosophiques de la même année.

Ce fut environ dans le même tems que Mr. de Moivre inventa sa méthode générale d'élever ou d'abaisser tout multinome $ax + bxx + cx^3 + dx^4$ &c. à quelque puissance que ce soit. Elle consiste à trouver séparément les coëfficiens litteraires & numériques de chacun des termes de la nouvelle suite. Les premiers sont formés par tous les différmiers sont formés par tous les différmiers font formés par tous les différmiers formés par tous les différ

⁽d) Ceci est tiré des regultres de la Société Royale, que le Dr. Birch a bien voulu consulter pour moi.

12 JOURNAL BRITANNIQUE. rens produits des lettres, dans lesquels la fomme des exposans, c'està-dire des rangs, que chacune d'elles tient dans l'alphabet, est égale à l'indice de la puissance de l'inconnue, & ils se déduisent de la considération des termes antérieurs. Les derniers se tirent de la série, qui exprîme les changemens d'ordre. Chacun des produits litteraires a pour coëfficient numerique le nombre de fois, que les lettres qui le composent peuvent varier leur situation. Des qu'on a trois ou quatre termes, la régularité des fuites devient sensible, & on les continue fans calcul. Quoique cette élévation ou dégradation du multinome, ne soit, comme plusieurs Mathématiciens l'ont remarque . qu'un cas de la formule de Newton pour les binomes, & qu'elle puisse s'en déduire, il faut avouer que ce n'est que de cette manière qu'on decouvre la loi suivant laquelle chaque terme se forme, & qu'en s'y prenant autrement, on a ces termes devant les yeux sans en connoitre la nature (e). La

So-

⁽e) Voyez les Mélanges Analytiques

Mois de Sept. & d'Octobre 1755. 13 Société Royale, à qui cette méthode fut communiquée en 1697, en recompensa l'inventeur, en se l'asso-

ciant deux mois après.

Il déduisit l'année suivante de ce théorème une méthode sort simple de retourner les suites, c'est-à dire d'exprimer la valeur d'une des inconnues en une nouvelle suite composée des puissances de l'autre. Cette méthode parut d'abord à Mr. Leibnitz moins étendue qu'elle ne l'étoit; & il voulut en proposer une plus générale, mais Mr. de Moivre prouva que la sienne comprenoit tous les cas, que ce grand Mathématicien avoit cru y manquer (f).

Je ne touche qu'en passant à deux ou trois petits écrits publies dans les Transactions Philosophiques. Le pre-

mier

⁽f) Comparez au Commerc. Epist. Tom. I. p. 462. & Tom II. p. 11. & aux Actes de Leipsic de Mai 1700. la fin du Mémoire de Mr. de Moivre dans les Transact. Philos. de 1702. No. 278. p. 1126.

mier roule sur les révolutions de la lunule de Hippocrate, le second sur les quadratures de courbes composées réduites à des courbes plus simples, le troisième sur une courbe singulière du troisième ordre, qui à plusieurs égards ressemble à la foliée, & en differe à quelques autres comme l'ellipse du cercle. Ces sortes d'inventions pourroient illustrer la vie d'un Mathématicien ordinaire, mais ne sont que des amusemens dans celle d'un homme occupé de plus grand objets.

Une controverse d'autant plus désagréable qu'elle devint personnelle interrompit la suite des progrès de Mr. de Moivre. Un Médecin Ecoffois, qui depuis s'est rendu fameux par divers ouvrages de Théologie & de Médecine, publia en 1703 un Essai sur la méthode inverse des fluxions. Cette matière étoit neuve, & le peu d'hommes capables d'y faire des découvertes souffroient impatiemment qu'on leur en enlevât Mr. Cheyne les maltrail'honneur. toit en s'attribuant leurs inventions, & sans les entendre suffisamment

pre-

Mois de Sept. & d'Octobre 1755.15 prétendoit les généraliser. Du nombre de ces Mathématiciens volés & mécontens se trouva Mr. de Moivre; il se vengea l'année suivante par une critique des plus vives de l'écrit de Mr. Cheyne. Celui - ci repliqua d'une maniere plus aigre encore, & Mr. de Moivre lui abandonna le champ de bataille. On peut voir dans les lettres & dans les œuvres de Mr. Jean Bernoulli le jugement, que ce grand Mathématicien porta de ces divers Ils firent naître une liaifon entre lui & Mr. de Moivre aussi étroite qu'on la peut concevoir entre deux grands Mathématiciens & par cela même un peu rivaux. Il y eut moins de jalousie & de défiance entre Mr. de Varignon & lui; ils s'écrivirent avec confiance l'un à l'autre, ne se disputerent aucune invention, & s'aimèrent comme s'ils n'eussent pas tous deux été Mathématiciens. Je ne dois point omettre que, lorsque Mr. Cheyne eut renoncé aux mathématiques, il rendit plus de justice au mérite de Mr. de Mola 16 JOURNAL BRITANNIQUE. Moivre, & qu'il souscrivit à l'un de

fes principaux ouvrages.

Pour faire diversion à des scènes défagréables, le Dr. Halley engagea son ami à tourner ses vuës du coté des problèmes astronomiques. Des découvertes curieuses furent le fruit de ce conseil. Il trouva en 1705, que la force centripète de quelque planète que ce soit est en raison directe de sa distance du centre des forces, en raison réciproque du produit du diamètre de la dévelopée par le cube de la perpendiculaire sur la tangente. Ce théorème, qu'il envoya fans démonstration en 1706 à Mr. Bernoulli, fut d'abord réfolu par ce savant Professeur, qui s'en sit honneur dans un Mémoire présenté en 1710 à l'Académie des Sciences de Paris (g).

⁽g) Voyez les Mémoires de cette année p. 529 & les Actes de Leipsic de Mars 1713. Dès l'année 1708 Mr. Keil avoit attribué ce problème à l'inventeur, comme il paroit par les Transact. Philos. No. 317. & il lui en assura l'hon-

Mois de Sept. & d'Octobre 1755.17 Mr. de Moivre étendit plus loin ses recherches. Il découvrit plusieurs propriétés fort simples des sections coniques & entr'autres celle - ci; que le rectangle des lignes menées des deux foyers à tout point de l'ellipse ou de l'byperbole est égal au quarré du demi diamètre parallèle à la tangente. L'expression facile des principales lignes de l'ellipse le mit aussi en état de réfoudre divers problèmes sur la force générale qui retient les planètes dans leurs orbites, sur les points où fe font les plus grands changemens de vîtesse &c.

Les formules que Mr. de Moivre donna sans démonstration en 1707 pour résoudre, à la manière de Cardan, un grand nombre d'équations, où l'inconnue n'a que des puissances impaires, étoient déduites de la considération des secteurs hyperboliques.

L'é-

neur dans ses Ecrits publiés dans le Journal Litteraire Tom. VIII. p. 420. & X. p. 281. Les réponses de Mr. Crusius sur ce sujet se trouvent dans les Actes de Leipsic Octobre 1718.

L'équation de l'hyperbole équilatere ne différant que par les signes de celle du cercle, notre Savant appliqua ses formules aux arcs circulaires, & lorsque les traités posthumes de Mr. Cotes parurent en 1722, il se trouva en état de déduire de ses principes la démonstration du théorème La circonférence d'un cerprincipal. cle, dont le rayon est a, étant divisée en un nombre quelconque de parties 2 \, si d'un point pris sur l'un des rayons à la distance x du centre du cercle, on mêne des lignes à chacun des points de division, le produit de ces lignes prises alternativement

fera égal au binome a + & & en donnera les facteurs. De ce théorème Mr. Cotes avoit tiré les fluentes d'une infinité de fluxions désignées sous une expression extremement générale, mais dans laquelle la quantité devoit être un des nombres de la suite 2, 4, 8, 16, &c. Mr. de Moivre avoue quelque part (b), qu'il

ne

⁽b) Miscel. Analyt. p. 17.

Mois de Sept. & d'Octobre 1755. 19 ne sache pas avoir jamais rien soubaité avec plus d'ardeur, & jamais il ne désira rien foiblement, que la solution de ce théorème. Il ne tarda point à trouver cette solution & même à affranchir le théorème de la condition des puissances de 2. L'ufage qu'il fit pour cet effet de ses découvertes sur les fections des arcs & des angles & sur certaines suites. dont j'aurai bientôt occasion de parler, offre un chef d'œuvre d'analyfe(i), & lui attira les plus grands éloges de la part de Mr. Jean Bernoulli (k). Il n'avoit point tenu à ce dernier(1), ni sans doute à Mr. Leibnitz a qui il avoit été fortement recommendé & qui le regardoit comme un des Mathématiciens d'Angleterre le plus dignes d'estime (m) que

⁽i) Elle se trouve dans ses Mélanges

⁽k) Voyez ses Oeuvres Tom. IV. p. 67. 68.

⁽¹⁾ Commerc. Epistol. Tom. II. p. 187 & p. 222.

⁽m) Voyez sa lettre à l'Abbé Contidans

que Mr. de Moivre n'obtînt dans quelque Université d'Allemagne une chaire de Professeur qu'il souhaitoit, & qui l'auroit tire d'une certaine dépendance plus à charge pour lui que

pour tout autre.

Le fameux procès sur l'invention des nouvelles méthodes le tira de l'état d'impartialité, que jusques là il avoit garde, entre le maitre des Mathématiciens Allemands & celui des Anglois. Il fut mis par la Société Royale le 17 Avril 1712 au nombre des Commissaires charges d'examiner les anciennes lettres qui se trouvoient dans ses archives. Les noms de ces Commissaires, dont aucun ne vit plus, font une partie trop considérable de l'histoire des mathématiques pour ne pas mériter de trouver place ici. Ce furent Mrs. Arbuthnot, Hill, Halley, nes, Machin, Burnet (n), Robarts,

dans le Recueil de Mr. des Maiseaux Tom. II p. 10.

(*) Fils ainé de l'Evêque. Il étoit

Mois de Sept. & d'Octobre 1755. 21
Bonet (0), De Moivre, Aston, & Taylor. On sait le rapport, que ces
Messieurs firent imprimer, du confentement & par l'ordre de la Société Royale (p), & à présent que les jalousies personnelles ou nationales ne substitent plus, il n'y a que peu de personnes capables de lire les pièces sur lesquelles ce rapport sut sondé, qui ne le consirment du moins dans les articles essentiels.

Peu s'en fallut que l'Essai d'Analyse de Mr. de Monmort sur les jeux de bazard qui parut en 1710, ne sit naître une controverse du même genre. Mr. Robarts Mathématicien non moins distingué par son savoir que par sa naissance (q), ayant lu ce livre

pro-

connu personnellement & très-estimé de Mrs. Leibnitz & Bernoulli. Il en est souvent parlé dans leurs lettres.

(o) Ministre du Roi de Prusse à Londres.

(q) Père du présent Lord Radnor.

p) On le trouve dans le Commerce epistolaire de Collins imprimé à Londres en 1712.

proposa à son ami Mr. de Moivre quelques problèmes plus difficiles & plus généraux qu'aucun de ceux qui s'y trouvent. La doctrine des combinaisons & des suites, à laquelle ce dernier s'étoit depuis longtems appliqué, lui en fournit les moyens. Le succes lui sit multiplier ses recherches, & lorsqu'il vint à compofer la route qu'il avoit suivie avec celle de Mr. de Montmort, il fut furpris de leur diversité, & ne craignit point qu'on lui reprochât d'avoir rien emprunté de lui. La Société Royale en sit le même jugement, & par son ordre le recueil de ses propositions de mensura sortis fut imprime dans les Transactions Philosophiques, & en remplit un cayer. Mr. de Montmort, quoique loué par Mr. de Moivre, ne vit en lui qu'un émule. 11

Dès l'année 1693. il avoit communiqué à la Société Royale quelques problèmes sur les lotteries, & vingt ans avant l'impression du Livre de Mr. de Montmort il avoit formé une table pour le jeu des arois rassies.

Mois de Sept. & d'Octobre 1755. 23

Il se plaignit à quelques amis, & dans la seconde édition de son livre tacha d'enlever aux problemes résolus dans celui de la mesure du sort le mérite de l'originalité. Mr. de Moivre ne voulut d'autre juge que Mr. de Montmort lui-même. Ceci fit naitre entr'eux un commerce de lettres; la familiarité & la confiance parurent en être les suites : nos deux Savans se communiquerent réciproquement leurs inventions fur une matière qu'ils traitoient différemment. Mr. de Montmort passa à Londres en 17.5, plûtôt, ecrivoit-il à Mr. de Moivre, pour en voir les Savans que la fameuse éclipse. Il trouva dans ce dernier un compatriote empresse à lui rendre tous les services de l'amitie, & de retour dans sa patrie il lui en témoigna sa reconnoissance. La seconde édition du livre de Mr. de Moivre plus différente encore que la première d'aucune de celles de Mr. de Montmort lui fut envoyée en 1718, & celui-ci mourut en 1719. sans avoir renouvelle ses premiers reproches. Mais quelques mots de l'éloge de Mr. de Fon-

Fontenelle (r) semblèrent indiquer dans l'Académicien François un ressentiment d'autant plus vif qu'il avoit été plus longtems étoufé. Quelque obligeante que fût la manière dont l'illustre Secretaire de l'Académie des Sciences s'exprimoit à l'occasion de Mr. de Moivre, & quoique ce dernier ne manquât pas de lui en faire témoigner sa reconnoisfance par leur ami commun Mr. de Varignon, il crut devoir se justifier publiquement de l'odieux soupçon de plagiat dans ses Mélanges Analytiques (s), d'où j'ai tire ce que je viens de dire.

Le premier essai de Mr. de Moivre fur le sort avoit été publié en latin; les deux éditions suivantes le furent

en

⁽r) Hist: de l'Ac: des Se. de 1719. p. 89. Il me semble cependant que Mr. de Fontenelle ne parloit dans cet endroit que de l'impression que le premier Essai de Mr. de Moivre avoit saite sur Mr. de Montmort, & non de celle qui pouvoit lui être restée après la lecture du second.

⁽s) Lib. VII.

Mois de Sept. & d'Octobre 1755. 25 en anglois, & la dernière qui est de l'année 1738 renchérit extremement sur les précédentes. L'introduction, qui contient les principes généraux fur la manière d'appliquer le calcul au hazard, fourniroit les meilleurs principes à quiconque voudroit travailler à cette Logique des vraisemblances si souhaitée de Leibnitz (t). Mr. de Moivre indique de la manière la plus simple le fondement des méthodes, qu'il met en œuvre dans fon livre. Les formules qui expriment la variété infinie des combinaifons, suffisent pour la plupart des problèmes des lotteries & des jeux; plusieurs autres questions & en particulier celles où l'on a égard à la priorité & à la durée exigent le secours des Suites. Celles, que Mr. de Moivre employe le plus volontiers à cet usage, & qu'il nomme recurrentes (u), ont ceci de particulier.

⁽t) Comm. Epist. Tom. II. p. 220.
(u) La découverte de ces Suites suivit de près l'Essai sur la mesure du sort;
Tome XVIII. B quel-

lier, que chacun des termes a un rapport fixe à deux ou trois des pré-Comme elles se divisent toujours en un certain nombre de progressions géométriques, elles sont parfaitement sommables, & l'on peut en déterminer quelque terme ou quelque nombre de termes que ce foit. Mais on s'engageroit fouvent ainsi à des opérations immenses. fi l'on n'avoit recours aux approximations. Ici encore les découvertes précédentes de notre Savant sur les sections circulaires lui fournissent des moyens d'exprimer, par les logarithmes des sinus, les valeurs qu'il cherche. La vignette du livre indique cette ingénieuse application, en présentant sur la roue de la fortune, une demi-circonférence de cercle, dont les divisions servent à fixer les révolutions de la roue. Si jamais quel-

quelques unes de leurs propriétés furent insérées dans les Trans: Phil: de 1722 No. 373, mais les démonstrations ne se trouvent que dans les Mélanges Analytiques.

Mois de Sept. (d'Octobre 1755. 27 que disciple, aussi généreux que reconnoissant, élevoit à la mémoire de Mr. de Moivre un monument près de celui du grand Newton, un tel emblème pourroit y être gravé, comme le cilindre circonscrit au cercle le fut sur le tombeau d'Archimede, & la spirale logarithmique sur celui de l'ainé des Bernoullis.

Ce dernier nom me rappelle le problème proposé & en partie résolu dans le traité posthume sur l'art de On demande, si conjecturer (x). l'on peut assez multiplier le nombre des observations sur des évènemens contingens, pour qu'on puisse assurer avec tel degré de certitude qu'on vous dra, que le nombre de fois qu'ils arriveront sera renfermé entre certaines limites. Mr. Nicolas Bernoulli, éditeur de l'ouvrage posthume de son oncle, avoit renversé le problème! & cherché quelle probabilité resultois d'un nombre donné d'expériences. Mais

⁽x) Ars conjectandi Basileæ 1713. In

ni l'un ni l'autre n'avoit fixé que des limites éloignées, & le premier, loin de se flatter d'être parvenu au but, regardoit ce problème comme plus difficile que celui de la quadrature du cercle (y). Il dépend de l'élévation d'un binome à de fort grandes puissances, & de la proportion qu'ont entr'eux les divers termes du binome ainsi élevé. L'écrit que Mr. de Moivre sit imprimer sur ce sujet en 1733 pour quelques amis, mais qu'il ne publia que cinq ans après dans la dernière édition de son livre, contient

de rapporter.

Si un évenement peut également arriver ou n'arriver pas, comme au jeu de croix ou pile, quel que soit le nombre des essais, pourvu qu'il surpasse celui de cent, il y a 28 à pariet contre 13 ou plus de deux contre un, que l'un des cas ne sur-

des approximations plus grandes & plus faciles, & par leur moyen des

resultats, que je me fais un plaisir

passera

⁽y) Voyez son Eloge dans l'Hist. de l'Ac. des Sc: de 1705 p. 149.

Mois de Sept. & d'Octobre 1755. 29 passera pas l'autre de plus de la moitié de la racine quarrée de ce nombre (z). Plus le nombre d'essais augmente, plus la moitié de sa racine quarrée devient petite à proportion; elle n'en est que la 120 partie s'il est de 3600, la 260 s'il est de 14400, la deux millième s'il va à un million. & elle s'évanouit dans l'infini. La proportion du pari deviendra décuple, si l'on double l'étendue des limites; elle sera de 369 contre un si on la triple, & considérablement plus grande si on la décuple. qu'on étende ces limites au double, au triple, ou au centuple, on pourra concevoir un nombre d'essais assez grand, pour qu'elles n'ayent aucun rapport avec lui. Les mêmes calculs & les mêmes raisonnemens auront lieu, lorsque les probabilités des évenemens seront entr'eux dans une raison déterminée; d'où il s'enfuit

B 3

⁽z) Mr. de Moivre avoit fait faire plusieurs essais, qui confirmoient sa règle.

suit qu'à la longue le bazard ne change rien aux effets de l'ordre, ou en d'autres termes, que l'expérience nous fait découvrir à coup sûr les règles, auxquelles le bazard est assujetti.

,, On peut, dit notre Savant, con-" siderer le hazard & le dessein com-, me deux compétiteurs, qui se , disputent certains évènemens, & dont les droits respectifs sont soumis au calcul des probabilités. " Supposons que les cartes de deux , jeux de piquet fussent également disposees dans l'un & dans l'autre, il y a plus de 2,631,308 ,, un million multiplié trois fois par ,, lui-même à parier contre un, que ,, la volonté à eu part à cette dispo-", sition. Ainsi la doctrine, qui trou-, ve le hazard où il est, s'élève par une suite de probabilités à la démonstration qu'où s'observent l'ordre, la constance, & l'uniformité, là aussi résident le dessein & choix. . . Je m'estimerois , heureux, disoit-il aussi dans son Epitre dédicatoire à Newton mise , au devant de la seconde édition , de son livre, si ayant donné à mes , lecMois de Sept. & d'Octobre 1755. 31

, lecteurs une méthode pour calculer les effets du fort dans les jeux, & proposé des règles pour estimer , jusqu'où certains évenemens tirent leur origine de la volonté plûtôt que du hazard, je pouvois en exciter d'autres à pousser plus loin , ces recherches, & à apprendre de votre Philosophie à recueillir par , un calcul exact les indices certains ,, de la fagesse & de l'intelligence parfaites, que l'Univers présente , dans les divers phénomènes de la " nature ". Je me suis fait un devoir de copier ces reflexions, que Mr. de Moivre m'a lui-même répétées, en ajoutant qu'il ne croyoit point qu'il y eût d'argument plus fort contre le Système, qui attribue création à un concours fortuit d'atomes, que celui dont son livre, offre les principes.

Je ne fais, si je dois mettre au rang des ouvrages de Mr. de Moivre la revision qu'il fit de la traduction de l'Optique de Newton par Mr. Cofte. Des recommendations cour avoient engagé le Philosophe Anglois à faire usage de la même B 4

main,

32 JOURNAL BRITANNIQUE. main, à qui l'on doit la traduction de l'Essai sur l'entendement bumain. Mais comme dans ce premier travail cette main avoit été dirigée par Mr. Locke, si dans celui-ci elle n'eût été assistée par un Mathématicien instruit par Newton même, l'ouvrage auroit paru chargé d'une infinité de fautes, qu'il apperçut d'un coup d'œil, & corrigea à la solicitation de l'Auteur. Cet Auteur accorda pendant trente ans à Mr.de Moivre toute sa confiance; il avoit la complaisance de le chercher & de l'attendre dans un cassé, où le Mathématicien François, se rendoit des qu'il avoit fini ses leçons, & d'où Mr. Newton le menoit chez lui pour y passer la soirée dans des tête à têtes philosophiques (a).

(a) Comme tout ce qui regarde les grands hommes peut être intéressant, on sera peut-être bien aise de savoir que Newton a souvent dit à Mr. de Moivre que s'il avoit été moins vieux il auroit été tenté de revoir sur les dernières obser-

Mois de Sept. & a'Octobre 1755. 33 Les Mêlanges analytiques publiés en 1730 & dédiés à Mr. Folkes, disciple & ami de l'Auteur, contiennent un recueil de ses découvertes & de ses méthodes. On y trouve la démonstration des principaux théoremes avancés sans preuve dans ses autres ouvrages, & en particulier ceux qui regardent les Suites recurventes. Ce livre, qui n'est fait que pour les Mathématiciens du premier ordre, a ceci de particulier, que les propositions y sont séparées de leurs preuves, pour que l'esprit en saisssse mieux la liaison, & peut-être pour qu'il soit excité à en chercher luimême les démonstrations.

Mr. Naudé fameux Mathématicien de Berlin, à qui Mr. de Moivre avoit envoyé ce livre, pour y être présenté avec une lettre qui contenoit

fervations sa théorie de la Lune, ou comme il s'exprimoit de l'attaquer de nouveau, (to have another pull at the moon.) Je tiens ceci de Mr. de Moivre lui-même.

noit la solution de plusieurs problèmes d'Algèbre à l'Académie des Sciences de cette Ville, proposa à cette Académie, dans l'Assemblée du 23 Août 1735, de s'associer sur le champ un homme aussi distingué. La chose sut mise aux voix, & l'élection se sit par une espèce d'acclama-

tion unanime (b).

L'editeur du livre de Mr. Jaques Bernoulli avoit invité Mr. de Moivre à suivre les vues du célèbre Auteur, en appliquant la science des probabilités aux usages de la vie. Notre Savant s'étoit excufé d'entreprendre cette nouvelle tâche. Il femble cependant avoir été déterminé par cette invitation au travail, qu'il entreprit en 1721. pour déterminer les problèmes fondés fur les probabilités de la vie humaine. L'Angleterre est peut-être le païs, où les questions rélatives à la valeur des rentes viagères, des contracts de substitution,

⁽b) C'est à Mr. Formey Secrétaire de cette Académie que j'ai l'obligation de cette particularité.

Mois de Sept. & d'Octobre 1755. 35 tution, des achats d'expectatives &c. reviennent le plus fouvent. On n'y suivoit, avant Mr. de Moivre, qu'une routine aveugle & toujours erro-Aussi nos insulaires recurent-ils avec avidité les règles simples genérales & precises, que Mr. de Moivre donna dans son Traité sur les rentes à vie publié pour la premiere fois en 1724 & pour la seconde en 1743. Comme la théorie sur laquelle il les fonde lui appartient en propre, je ne puis encore éviter quelques détails, que je crains de mal rendre en voulant trop les abréger.

Dès l'année 1692, le Dr. Halley avoit composé une table de mortalité sur les régistres de Breslaw (c). Il avoit même indiqué quelques moyens de déduire de cette table la valeur des annuités sur une ou plusieurs vies. Mais ces moyens exigeoient pour chacune des vies autant d'opérations arithmétiques, qu'il

 λ_{\star}

B 6

⁽c) Voyez les Transactions Philosophisques No. 196. & 198.

y avoit d'années entre l'âge actuel & celui de cent ans. S'il s'agissoit de trouver les sommes & les différences de plusieurs vies, les combinaisons se multiplioient à un point prodigieux; & l'inventeur convenoit lui-même que malgré les facilités que procuroient les logarithmes, il étoit à fouhaiter qu'on trouvât quelque méthode plus abregée que les siennes. Ce que Halley avoit vainement cherche ne devoit Mr. de Moivre s'y pas être facile. appliqua cependant, & les fucces surpasserent ses espérances. d'abord dans la table de Halley ce qu'il est surprenant que Halley n'y eut point vu, des intervalles de plufieurs années, pendant lesquels la vie humaine décroit uniformement. De 646 adultes de 12 ans, restes de mille qui ont eu les accidens de l'enfance à soutenir, il en meurt six dans un an, douze dans deux & ainfi de suite jusqu'à 25 ans. Chacune des quatre années suivantes en emporte sept. De 29 à 34 ans la proportion annuelle est de huit, elle est de neuf jusqu'à 42 ans, de dix jusqu'à

Mois de Sept. & d'Octobre 1755. 37 qu'à 49, & de onze jusqu'à 54 (d). Elle se réduit à dix jusqu'à l'àge de 70 ans, remonte à onze jusqu'à 74, & revient à dix jusqu'à 78. Les progres de la mortalité suivent ensuite une proportion arithmétique de neuf, de huit, de sept, de six pendant les quatre années suivantes, & des vingt personnes qui restent en vie à 86 ans, une tout au plus parvient au siècle. Mr. de Moivre, non content d'avoir trouvé ces intervales, qui seuls abrègent considérablement les calculs, observe que leurs inégalités se balancent, & qu'ils peuvent être regardes comme les parties d'une progression arithmétique, que fourniroient probablement des observations plus exactes & plus multipliées. Le premier terme de cette progression peut être fixé à 12 ans &

B 7

⁽d) Ne peut-on pas conjecturer que cette augmentation qui n'a lieu que quatre ou cinq ans est causée par les maladies particulières au sèxe dans ce période critique?

38 JOURNAL BRITANNIQUE. le dernier à 86. De 74 adolescens au premier de ces deux âges, il en doit mourir un par an, & la distance de l'âge de qui que ce soit au termé le plus reculé est le complément de sa vie. A chaque âge répond une suite, qui exprime la probabilité de sa durée, & qui multipliée par celle d'une rente annuelle pour ce nombre d'années, représente sa valeur. Mr. de Moivre la somme fans peine, & trouve ainsi une formule très-simple, qui s'applique à quelque âge que ce soit; elle n'exige que quatre opérations aisées, & par le moyen des tables le moindre arithméticien peut la calculer. Les mêmes principes ont lieu dans les cas de vies conjointes, les survivances, les hypothèques, &c. Les regles de notre Mathématicien sont si faciles, qu'en les suivant, on avance plus en un quart d'heure qu'on ne pouvoit le faire par les méthodes précédentes en un quart d'an (e). Les.

(e) C'est ce qu'il dit lui-même dans

Mois de Sept. & d'Octobre 1755.39

Les rentes évaluées de cette manière sont cependant assujetties à cette condition, que le payement s'en fait chaque année, & que celle où meurt le possesseur est perdue pour ses héritiers. Que si l'on veut changer cette condition, & ne faire finir les payemens qu'à l'instant même de la mort, notre Mathématicien satisfait à ce nouveau problème dans un Mémoire présenté à la Société Royale en 1744, où il montre en même tems le moyen de lier entr'eux divers intervales de la vie, & d'en calculer les probabilités, en s'en tenant aux observations. observations semblent de plus en plus confirmer l'hypothèse de Mr. de Moivre, comme un de ses disciples l'a fait voir (f); & la simplicité de la Nature donne lieu de présumer qu'elle a encore ici établi une règle, supérieure à la longue au hazard, quoi-

⁽f) Mr. Dodson. Voyez son Mémoire dans les Transactions Philosophiques de 1752. Tom. XLVII.

40 JOURNAL BRITANNIQUE. quoique soumise en un petit nombre

de cas à ses dérangemens.

La vie de Mr. de Moivre, austi destituée de faits que fertile en decouvertes & en travaux, pourroit en quelque sorte être représentée par une de ces Suites, dont chaque terme renchérit sur les précédens & les renferme. Il est fàcheux qu'une telle Suite ait un dernier terme, & qu'un homme, qui enrichit tous les jours la Société par ses élèves & la Science par ses progres, ne puisse être affranchi des loix de l'humanité. y eut cependant cette différence entre la vieillesse de Mr. de Moivre & celle du commun des hommes. c'est que les facultés de son ame s'affoiblirent en durée plûtôt qu'en degré. Il se vit en partie privé de la vue & de l'ouïe; son corps eut besoin de plus de repos, son esprit de plus de relâche. Vingt heures de -fommeil lui devinrent nécessaires, mais les trois ou quatre qu'il vivoit, confacrées à son seul repas, l'étoient aussi à la conversation de ses amis, qui le retrouvoient tel qu'ils l'avoient toujours vu, parlant également bien de

Mois de Sept. 6 Octobre 1755. 41 de tout, se souvenant des moindres evenemens de sa vie, & en état encore de dicter des reponses à des lettres ou à des questions d'Algèbre.

C'est dans ce dernier période d'une vie réduite aux plus petits termes, si j'ose hazarder cette expression en parlant d'un Mathématicien, que lui vint la nouvelle de son association à l'Académie Royale des Sciences de Paris. Il la reçut avec transport, déclara plusieurs fois qu'il regardoit cette élection comme des lettres de noblesse, & exprima à Mr. de Mairan, dans la lettre, qu'il eut la force de dicter & de signer, la vivacité de son zèle & de sa reconnoissance. Il comptoit trop fur le tems qui pouvoit lui rester à vivre, & sur la facilité de recouvrer des manuscripts prêtés, lorsqu'il promettoit de payer l'honneur qu'on lui faisoit par quelque tribut académique.

Cet honneur il n'en jouit que quelques mois. La foiblesse & le besoin de dormir s'augmentèrent, & après avoir été tout-à-fait allité sept ou huit 42 JOURNAL BRITANNIQUE. huit jours, il cessa de s'éveiller le

27. Novembre 1754.

C'est aux personnes, qui savent lire les écrits de Mr. de Moivre, à lui assigner son rang. Les autres peuvent juger de lui par les amis qu'il a eus, & les disciples qu'il a formés. Newton, Bernoulli, Halley, Varignon, Sterling, Saunder-son, Folkes, & plusieurs autres, surent dans la première liste. Macclessield, Cavendish, Stanhope, Scot, Daval, & Dodson se trouvent dans la seconde.

Sans le besoin de donner des lecons il eût sans doute été plus loin
encore. On tâcha de le tirer de la
dépendance, en lui procurant une
Chaire de Professeur de Cambridge.
Mais il étoit étranger, & pour tout
dire il n'avoit pas assez su captiver
la faveur des Grands, pour obtenir
qu'on oubliat sa naissance & qu'on
pesat son mérite.

Les connoissances mathématiques n'étoient pas les seules qu'il possedât. Le gout des humanités & de la belle littérature ne l'avoit point aban-

Mois de Sept. & d'Octobre 1755. 43 abandonné. Il sentoit vivement la beauté des anciens Auteurs, & on le consultoit souvent sur des passages difficiles ou contestes de leurs Parmi les Ecrivains Franecrits. çois, Rabelais & Molière étoient fes favoris; il les favoit par cœur, & il a dit un jour à l'oreille d'un de fes amis qu'il eût mieux aimé être Molière que Newton. Il récitoit les scenes du Misantrope avec la finesse & le feu qu'il se rappelloit de leur avoir entendu donner à Paris 70 ans auparavant par la troupe même de Molière. Il est vrai que ce caraclere ne lui étoit pas étranger. geoit avec quelque sévérité les hommes, & quelquefois un coup d'œil le décidoit. Il ne déguisoit point asfez l'ennui que lui causoit la sottise. & l'aversion qu'il avoit du manège & de la fausseté.

Sa conversation étoit universelle & instructive. Il n'affectoit point de parler de sa science, & ne se montroit Mathématicien que par la justesse de son esprit. Clair & méthodique dans ses discours autant que dans ses leçons & dans ses livres;

jamais il n'a rien dit que de bien pensé. La sorce & la solidité plûtôt que l'agrement & la vivacité caractérisoient sa manière de parler & d'écrire. Ses compositions Angloises & Latines sont extrèmement pures & correctes. Il donnoit à son stile la même application & le même tems qu'à ses calculs, & c'est par la difficulté d'y trouver des sautes qu'on

y reconnoit le travail.

Il connoissoit trop le prix & le besoin de son tems pour l'employer mal-à-propos. Des questions de pure curiosité le détournoient rarement de son objet. Un de ses intimes amis lui en ayant proposé une de ce gence, qui exigeoit de prodigieux calculs, il resusa de l'entreprendre, & dit que la chose n'en valoit pas la peine; mais quelque tems après ayant perdu un neveu tendrement cheri, il reprit & résolut ce problème, qui lui étoit devenu nécessaire pour faire diversion à sa douleur.

Ceux qui croyent avoir penétré ses sentimens, pensent que sa foi n'alloit pas au delà du Naturalisme, mais ils ajoutent que son incrédulité Mois de Sept. & d'Octobre 1755. 45 n'étoit nullement décidée, qu'il regardoit la Revélation comme un problème, & qu'il ne pouvoit souffrir qu'on se permît sur ce sujet des décisions hazardées ou d'indécentes railleries. Je vous prouve que je suis Chrètien, dit-il un jour à un homme qui reprochoit aux Mathématiciens de n'avoir point de Religion, en vous pardonnant la sottise que vous venez d'avancer.

Mr. de Moivre n'a jamais été marié. Les Mathématiques ne l'ont
point enrichi; son état à été de la
médiocrité, & il a légué à ses parens le peu de biens qu'il avoit amassé. Ses manuscripts sont entre
les mains de quelques amis, aussi
distingués par leurs connoissances que
par leur zele pour sa mémoire. Le
soin de publier ce qui peut s'y trouver de fini les regarde, & ils sont
trop riches d'eux mêmes, pour vouloir prositer seuls de ce qui pourroit
enrichir leur patrie & leur siècle.

Catalogue des Ouvrages de Mr. DE Moivre (a).

I. S Pecimina quædam illustria doctrinæ sluxionum, sive exempla quibus methodi istius usus & præstantia in solvendis problematibus geometricis elucidatur, ex epistola peritissimi Mathematici D. Ab. De Moivre desumpta. Transactions Philosophiques; Année 1695. N°. 216

2. Méthode pour élever ou pour abaisser tout multinome infini à quelque puissance que ce soit : Ibid. An-

née 1697. No. 230.

3. Méthode pour extraire la racine d'une équation infinie. Ibid. Année

1698 No. 240.

4. La dimension des solides formés par la révolution de la lunule d'Hippocrate 6 de ses parties sur l'axe, avec la mesure des surfaces de ces solides.

⁽a) J'ai traduit les titres des ouvrages Anglois.

Mois de Sept. & d'Octobre 1755.47 solides. Ibid. Année 1700 N°.

 Methodus quadrandi genera quædam curvarum, aut ad curvas simpliciores reducendi. Ibid. An-

née 1702. Nº. 278.

6. Animadversiones in Dni Cheynær tractatum de methodo Fluxionum inversa. Londini 1704. In 4. Ce livre contient, outre la critique de celui du Dr. Cheyne, les quatre Mémoires précèdens de Mr. de Moivre.

7. Aequationum quarundam potestatis tertiæ, quintæ, septimæ, nonæ & superiorum, ad infinitum usque pergendo, in terminis finitis, ad instar regularum pro cubicis quæ vocantur Cardani, resolutio analytica. Transact. Philos. Année 1707. No. 309.

8. De mensura sortis, seu de probabilitate eventuum in ludis à casu fortuito pendentibus. Ibid. Année 1711. No. 329. Cet essai est dédie à Mr. Robarts, qui en avoit fait naitre l'idée à l'Auteur.

9. Problematis generalis ad ludum Gal-

48 JOURNAL BRITANNIQUE.
Gailis la Poule dictum solutio.
Ibid. Année 1714. No. 341.

10. Description facile & quadrature d'une courbe du troisième ordre, qui ressemble à celle qu'on nomme communément la foliée. I-

bid. Année 1715 No. 345.

fectionum conicarum ex natura focorum deductæ; cum theoremate generali de viribus centripetis; quarum ope lex virium centripetaram ad focos fectionum tendentium, velocitates corporum in illis revolventium, & descriptio orbium facillime determinantur. Ibid. Année 1717.

N. 352.

12. La Doctrine des bazards, ou la méthode pour calculer les probabilités des évènemens dans le jeu. A Londres 1718. In 4. avec une épitre dédicatoire au Chevalier Newton. La seconde édition de ce livre parut avec de grands changemens, qui le rendent plus clair, plus méthodique & plus complet, en 1738. Elle est dédiée à Mylord Carpenter.

13. De

Mois de Sept. & d'Octobre 1755. 49

13. De maximis & minimis, quæ in motibus corporum cœlestium occurrunt. Transact. Philos. Année

1719. No. 360.

14. De fractionibus algebraicis radicalitate immunibus ad fractiones simpliciores reducendis, deque summandis terminis quarundam serierum æquali intervallo à se distantibus. Ibid. Année 1722. No. 373. C'est à Mr. Machin que ce Memoire est dédié.

15. De Sectione anguli. Ibid. même

année; No. 374.

des tables, qui font voir d'un coup d'æil la valeur des vies, quel que foit l'intérêt de l'argent. A Londres 1724. In 8. Cette première édition dédiée à Mylord Macclesfield grand Chancelier d'Angleterre, fut suivie en 1743 d'une seconde édition dédiée à son illustre sils, & rendue plus claire & plus complète.

bus & quadraturis. Accessere varia considerationes de metho-

dis comparationum, combinationum & differentiarum, solutiones difficiliorum aliquot problematum ad fortem spectantium, itemque constructiones faciles orbium planetarum, una cum determinatione maximarum & minimarum mutationum, quæ in motibus corporum cœlestium occurrent. Londini 1730. In 4. C'est à l'illustre Mr. Folkes que l'Auteur dédia cet ouvrage, qui contient la plûpart de ses découvertes dans les Mathematiques sublimes, & où l'on trouve ces memoires disperses dans les Transactions Philosophiques. L'extrait de ce livre, qui fe trouve dans le Journal Litteraire Tom. XVIII. est de main de maitre. Je le crois de feu Mr. de 'sGravesande.

18. Méthode pour trouver quatre ou cinq grandeurs proportionelles, dont on connoit la fomme ou la fomme de leurs quarrés. Cet écrit se trouve dans les Elémens d'Algèbre de Mr. Saunderson publiés en 1740. Tom. I.

19. Mé-

Mois de Sept. & d'Octobre 1755. 51

19. Méthode pour extraire la racine cubique d'un binome, dont une des parties est une grandeur imaginaire. Là même Tom. II.

20. De reductione radicalium ad fimpliciores terminos, seu de extrahenda radice quacunque data ex binomio $a + \sqrt{b}$ vel $a + \sqrt{b}$ Epistola G: Jones armigero. Trans. Philos. Année 1738 No. 451. C'est une extension du Mémoire précédent.

21. Lettre de Mr. de Moivre à Mr. Jones, où l'on donne une méthode aisée, pour calculer la valeur des rentes à vie, sur des tables d'observations. Ibid. Année 1744. N°. 473.

ARTICLE II.

Suite des Remarques Philologiques sur Senèque, par Mr. Jortin.

Epist. VIII.

Unum Publii versum — referam, ,, qua negat fortuita in no-, stris habenda

Alienum est omne, quicquid optando venit

Hunc versum à te dici non paul-, lo melius & adstrictius me-, mini

Non est tuum, fortuna quod fecit tuum

Illud etiam melius dictum à te ", non præteribo:

Dari bonum quod potuit, auferri potest.

Si ex animo loquitur Seneca, perverfo plane judicio animum fuum præfert Publio, cujus versus multo est elegantior.

Epist. X.

Lugentem timentemque custodire , folemus, ne folitudine male utam, tur. 8 3

Scio

Mois de Sept. & d'Octobre 1755. 53

Scio timorem nonnullos ad mortem adegisse. Sed lego, — tumentemque, id est, iratum. De Benes.

11. 14. ut frigidam ægris negamus, by lugentibus ac sibi iratis ferrum.

Epist. XI.

"Quicquid infixum & ingenitum "est, senitur arte, non vincitur.— "Inter hæc ruborem esse scio, qui "gravissimis quoque viris subitus "offunditur"

Puto legendum Scito, ut Lucilium alloquatur, quem in his Epi-

stolis erudit.

Epift. XVIII.

"Tunc — intelliges ad saturita-"tem non opus esse Fortuna: hoc "enim quod necessitati sat est debet

" etiam irata.

Puto dabit. Qui pane duro & aqua contentus esse potest, non indiget Fortunæ amicitia; hoc enim ei dabit etiam iniqua & adversa. Quicumque Auctor suit Excerptorum ex Libris Senecæ, ita videtur reperisse

fcriptum in suo codice; ait enim; Ad securitatem [lege, Saturitatem] non est opus Fortuna: quod enim necessitati sat est, dabit, licet irata.

Epift. XXIII.

"Fundamentum hoc esse dixi: "culmen est. Ad *Jumma* pervenit, "qui scit quo gaudeat, qui felici-

, tatem suam in aliena potestate non

, posuit."

Præfero summa: præcessit enim culmen, atque eadem metaphora continuatur. Scio Senecam dixisse, Epist. LXXI. — si jam pervenit ad summam. Sed in éadem Epistola dixit; — itaque inchoatus, ad summa procedens, —. & Epist. LXXV. Si ex bac sæce in illud evadimus sublime excelsum. Atque ita frequenter. Vide Epist. LXXXIV. ad sinem.

Epift. XXIX.

"De Diogene, nec minus de a-"liis Cynicis, qui libertate pro-"miscua usi sunt, & obvios quos-"que Mois de Sept. & d'Octobre 1755. 55

, que monuerunt, dubitari solet, , an hoc facere debuerint. Quid

, enim si quis surdos objurget, aut

,, natura morbove mutos?

Surdum objurgare satis absurdum est: sed mutum (nisi surdus etiam sit) objurgare quid vetat? Quid quod morbo muti rari sunt. Forsan, stultos aut fatuos.

Epift. XXXII.

"Propera ergo, Lucili, & cogi-,, ta, quantum celeritati additurus ,, sis, si a tergo hostis instaret, si

" equitem adventare suspicareris,

" ac fugientium premere vestigia.

" Fit hoc, premeris."

Forsan fugientis, aut fugientia; sed & fugientia nimis poëticum, & recepta lectio tolerabilis est.

Epift. XXXVI.

, Quod si tanta cupiditas longio-, ris ævi te tenet, cogita nihil eo-, rum quæ ab oculis abeunt, & in , rerum naturam, ex qua prodie-, runt, ac mox processura sunt, re-C 4

conduntur, consumi. Desinunt ista, non pereunt. Et mors;

quam pertimescimus ac recusa-

, mus, intermittit vitam, non eri-

, pit. Veniet iterum, qui nos in lucem reponat dies, quem multi

, recusarent, nisi oblitos reduce-

,, ret."

Seneca inter eos Stoicos est, qui dicebant post orbem combustum fore παλιγγενεσιαν, in qua omnia rursus eadem sierent, & idem rerum rediret ordo. De hac αποκαθας ασει Ταtianus Orat, ad Gracos. C. V. Του γαρ Ζηνωνα δια θης εκπυρωσεως αποφαινομενου ανις ασθαι παλιν θης αυθες επι θοις αυθοις, λεγω δε Ανυθον και Μελίθον επι θω καθηγορειν, Βεσιριν δε επι θω ξηνοκθονειν, και Ήρακλεω παλιν επι θω αθλειν, παραίθηθεον.

" Jam quis non aversetur Zenonis " sententiam, mundo per constagra-

tionem renovato, eosdem rursus

, homines ad eandem vitam eadem-

,, que facinora resurgere; ut Any-

, cusationem, Busiridem ad hospi-

, tes tollendos, Herculem ad repe-

tendos certaminum labores?"

Non tamen omnes Stoici putabant

mun-

Mois de Sept. & d'Octobre 1755. 57 mundum arsurum. Vide Lipsium Hbys. Stoic. II. 23. Davisium ad Minuc. Fel. c. 34. Thirlbium ad Justin. M. p. 30.

Epift. XLI.

Nemo gloriari nisi de suo debet.

Vitem laudamus, si fructu pal
mites onerat, si ipsa ad terram

pondere eorum quæ tulit, admi
nicula deducit. Num quis huic

illam præferat vitem, cui aureæ

uvæ, aurea solia dependent?"

Illam, inquit, vitem, quasi de aliqua vite aurea fatis cognita loquens; de illa puto, quam Aristobulus dederat Pompeio. Josephus Antiq. XIV. 3. Μεί ε πολυ δε Πομπηίε εις Δαμασκον αφικομείε, και Κοιλην Lupian exiontos, ixen xap auton xperesis et ing Supras xar Aryun's, xar en Ins Isdarας. επεμιθε γαρ αυλω μεγα δωρον Αρισοδελος αμπελον χρυσην εκ πενθακοσιών ταλαίδων. μεμιπίαι δε τε δωρε και Στραδων ό Καπ-Tadog, Asyan 8 ag. nate de nas γυπλε πρεσθεια, και σεφανος εκ χρυσων τεφακισχιλιων, και απο της Ικοαιας ειτε αμοπελος, εδε κηπος. Τερπωλην ωνομιατον το δη-C 5

μισργημα. Τελο μεντει το δωρον ίσωρηκαμεν και ήμεις ανακειμενον εν Γωμη, εν λω ίερω τε Διος τε Καπελωλιε, επιγραφην εχον ΑΛΕ-ΕΑΝΔΡΟΥ ΤΟΥ ΤΩΝ ΙΟΥΔΑΙΩΝ ΒΑ-ΣΙΛΕΩΣ.

, Non multo autem post, cum , Pompeius Damascum venisset, 2 & Cœlen-Syriam obiret, vene-, runt ad eum legati ex tota Syria, & Ægypto, & Judæa. , nim ei donum ingens Aristobu-" lus, vitem auream ex quingentis " talentis. Meminit autem hujus " muneris etiam Strabo Cappadox, , his verbis: Venit & ex Ægypto , legatio, cum corona aureorum qua-,, tuor mille, & ex Judæa sive vitis si-" ve hortus: quod opus delectationem , nominabant. Hoc donum vidinius etiam nos Romæ in templo Jovis Capitolini dedicatum cum inscri-, ptione ALEXANDRI JUDÆORUM RE-22 GIS."

Aliæ memorantur aureæ vites. Cyrus devicta Asia auream vitem abstulit. Plinius XXXV. 3. Pythius ille ditissimus Dario Hystaspis dedit vitem auream. Herodotus VII. 27. Chares Mitylenæus apud Atbenæum L. XII. vitem auream, pretiosissi-

Mois de Sept. & d'Octobre 1755. 59 mis gemmis ornatam, fuisse refert in cubiculo regis Persarum. Fuit & vitis aurea in templo Hierosolymitano. Vide Josephum Antiq. XV. II. Tacitum Hist. V. 5. Lipsium Elect. II. 5. Grotium ad Lucam XXI. 5. & Vossium ad Catullum p. 199. De vite aurea in regia regis Indorum, vide Curtium VIII. 9. His adde fabulosam vitem auream, opus Vulcani, quam Jupiter dedit Laomedonti. Scholiastes ad Euripidis Orest, 1349.

Τινες εχ ίππες αλλα χρυσην αμυπελον φασι. δεδοσθαι

υπες Γανυμηδες, καθαπερ εν Κυκλω λεγει; Αμπελον ην Κρονιδης επορεν ε παιδος αποίνα, Χρυσειην, Φυλλοισεν ΑΓΑΝΟΙΣΙ κομιοωσαν Βορυσι, ΤΟΥΣ Ηφαιτος επασκησας παθει δωκεν.

Aυτας ο Λαομεδονίι πορεν Γανυμιπδεος ΑΡΤΙ..

Tan. Faber pro αςτι legit ανίι. Epist..

II. 58. Sed legendum etiam,

Χρυσειπι, Φυλλοισιν ΑΓΑΥΘΙΣΙ κομοωσαν,

Βοβιυσι Θ', ΌΥΣι Ηφαισος — In editione Barnesii, Schol. ad Orest. 1392.

habemus; Φυλλοισιν αγανιοισι, —

Ετ Γανυμιπδεος αντι. non αρίι.

C 6 De

De vite aurea, quam dicunt Priamum dedisse Tithono vel Eriphylæ, vide Servium ad Virgil. Æn. I. 493. Schol. ad Juvenalem VI. 655. & Munkerum ad Mythogr. Lat. II. p. 277.

Epift. XLIII.

" Tu nunc in provincia, licet " contemnas ipse te, magnus es:

,, quid agas, quemadmodum cœ-

, quæritur, scitur. Eo tibi diligen-

, tius vivendum est."

Unde Lipsius dein, vel dico. Forsan: Eo tibi scilicet diligentius vivendum est. Codex in Bb. publica Cantabrigiæ: Ea tibi die diligentius v. e.

Epist. XLVII.

"Sic fit ut isti de domino loquan-, tur, quibus coram domino loqui , non licet."

Juretus, ex uno Codice, obloquantur, quod est interpretamentum 78 Mois de Sept. & d'Octobre 1755. 61 loquantur, ideoque respuendum. Servi isti, inquit Seneca, quibus non est permissum loqui coram domino, loquentur de domino. Et quid dicent? quid, nisi maledicta? Hoc res ipsa loquitur. Cod. Cantabr. loquantur.

Epist. LII.

"Quid est hoc, Lucili, quod nos "alio tendentes, alio trahit, & eo "unde recedere cupimus, impellit? quid colluctatur cum animo nostro, nec permittit nobis quidquam

, semel velle? "

Semel aliquid velle, est, semper aliquid velle: nam quæ constanter; & semper volumus, ea semel velle dici possumus. To will a thing once for all. Ita agit & Jupiter Homericus, & Sapiens ille Stoicus Jove major:

[—] ε γας εμον ωαλιναγείον, εδ απα-

Oud aleλευλη ου γό, λι κεν κεφαλή κατανευσας
Iliad. A. 526.

Epist. LII.

nuic [philosophiæ] asside, hanc cole: ingens intervallum inter te & cæteros siat. Omnes mortales multo antecedes, non multo te Dii antecedent ".

Malo siet.

Epift. LIX.

, Alexander cum jam in India , vagaretur, & gentes ne finitimis , quidem satis notas, bello vastaret, , in obsidione cujusdam urbis, dum circuit muros, & dum imbecillima , mænium quærit, sagitta ictus, , diu persedere, & incepta agere perseveravit. Denique cum, represso sanguine, sicci vulneris dolor cresceret, & crus equo suspen-, fum paulatim obtorpuisset, coactus absistere; Omnes, inquit, jurant " me Jovis esse filium, sed vulnus , hoc hominem esse me clamat ". Diu persedere. Sic fere scripti: sed meus, diu perdere: ex quo ego, pergere

Mois de Sept. & d'Octobre 1755. 63 gere velim. Nam persedere vix convenit, quia pedes ibat, ut narrat Curtius, & læsus demum jussit equum

admoveri. Lipsius.

Ego vero Lipsium non sequor. Diu persedere est, equo diu sedere. Hoc verbo usus est Seneca Epist. CVIII. — multis - annis - persederint. Aliter sane Quintus Curtius rem narrat, sed id nihil est. Diu persedere, ut Nat. Quæst. VII. 22. diu permanere. Ne nos itaque offendat raulodogua, diu persedere perseveravit, cujus exempla quamplurima optimi suppeditant Scriptores. Porro apud Plutarchum, sauciatus Alexander, Id quod fluit de vulnere, sanguis est, inquit, O amici, non

Quod longe elegantius. Cod. Cantabr. persedere.

Epift. LXIII.

"Graviter fers decessisse Flac-"cum—: plus tamen æquo dolere "te nolo. Illud, ut non doleas, wix audebo exigere: et esse me-

,, lius scio. Sed cui ista sirmitas a-

", nimi continget, nisi jam multum

" fupra fortunam elato?"

Forsan — exigere; etsi [vel li-cet, vel, at] esse melius scio. Vel potius; Illud ut non doleas, vix audebo exigere. Esse melius scio: sed cui &c.

Epift. LXIV.

", Quid ergo? Marcum Catonem, utrumque, & Lælium sapientem,

" & Socratem cum Platone, & Ze-

,, nonem Cleanthemque in animum

meum fine dignatione fumma re-

,, cipiam ? "

Cogitabam; Lælium Scipionemque. Sed nihil mutare ausim. Nat. Quæst. VI. 32. Eælius ille sapiens. Horatius: mitis sapientia Læli. In Excerptis ex Libris Senecæ: Moverer si de me Marcus Cato, si Lælius sapiens, si duo Scipiones ista loquerentur.

Epist. LXV. p. 124.

" Te arbitrum adegimus."

Prisci

Mois de Sept. of d'Octobre 1755. of Prisci Libri adduximus. Unde verius fortasse, addiximus. Lipsius. Cod. Cantabr. etiam adduximus. Forfan adlegimus.

Epist. LXVI. p. 239.

"De bonis ac malis sensus non "judicat: quid utile scit; quid inu-"tile ignorat."

Lego: quid utile sit, quid inutile,

ignorat.

Epift. LXVII.

"Attalus Stoicus dicere solebat: "Malo me Fortuna in castris suis; "quam in deliciis habeat. Tor-"queor, sed fortiter: bene est. occi-"dor, sed fortiter: bene est. Apud "Epicurum dicet, & dulce est." Lege dicetur. Epicurus, quod Seneca sæpius observat, solebat dicere, Sapientem in Phalaridis Tauro exclamaturum, Dulce est.

Epist. LXXI. p. 262.

"Hæc si persuaseris tibi, [nem-

, pe, unum bonum esse quod ho-

nestum est] & virtutem adama-

, veris, quicquid illa contigerit, id

,, tibi faustum felixque erit."

An legendum? — quicquid contigerit. Aut, quicquid ex illo contigerit. i. e. quicquid postea acciderit.

Epift. LXXIII.

"Sed quemadmodum Neptuno "plus debere se judicat, ex his qui "eadem tranquillitate usi sunt, qui "plura & pretiosiora illo mari ve-"xit: & animosius a mercatore, quam a vectore, solvitur vo-

, tum. -

animosius, magis ex animo, ex tous quod observandum, quia ra-

Epist, LXXIV. p. 232.

"Adjice, quod multa quæ bona "videri volunt, animalibus quam "homini pleniora contingunt. Illa "cibo avidius utuntur. Venere non "æque fatigantur: virium illis ma-"jor Mois de Sept. & d'Octobre 1755. 67

" jor est & æquabilior firmitas. Se-

" quitur ut multo feliciora sint ho-

" mine. Nam sine nequitia, sine

,, fraudibus degunt; fruuntur volu-

, ptatibus, quas & magis capiunt

" & ex facili, fine ullo pudoris aut

" pænitentiæ metu."

Puto legendum — bomine. Jam sine nequitia, &c. novo enim utitur argumento quo idem probet. Sed no Nam & exordiis, & continuationi, & transitioni inservit, & aliquando idem fere videtur quod jam, porro, præterea. Itaque dubitemus.

Epist. LXXIV. p. 287.

"Hoc enim stultitize proprium, "quis non dixerit, ignave & contu-

" maciter facere quæ facit."

Eadem locutione utitur De Benef.
II. 18. De imperfectis [loquor] bominibus, bonesta sequi volentibus, quorum affectus sæpe contumaciter parent. Et De Ira III. 16. & alibi.

Statius Theb. VIII. 123. de Plutone;

Accipit ille preces, indignaturque moveri.

Et Claudianus Rapt. Prof. I. 67.

Erubuitque preces, animusque relanguit atrox, Quamvis indocilis flecti.

Epist. LXXVI. p. 295.

"Habet vocem? Sed quanto cla-"riorem canes, acutiorem aquilæ, "graviorem tauri, dulciorem mo-

, bilioremque luscinii?"

Vocem luscinius habet Phædrus III. 18. quam Rittershusius putat non posse alibi inveniri. Hic locus Senecæ addi potest iis quæ profert Gudius in notis ad Phædrum, & quæ suppeditat Thesaurus Fabri. Cod. Cantabr. luscinia. In Plinio luscinia sæpe, luscinius numquam, ut puto, occurrir.

Epist. LXXVI. p. 297.

" Ab honesto [vir bonus] nulla " re deterrebitur, ad turpia nulla ", spe Mois de Sept. & d'Octobre 1755. 69, , spe invitabitur. Ergo si honestum , utique secuturus est, turpe itaque , vitaturus: & in omni actu vitæ

" spectaturus hæc duo: nullum aliud

,, bonum quam honestum, nec a-

" liud malum quam turpe.

Lego utique, quam conjecturam confirmat Codex Cantabr.

Epist. LXXVII. p. 302.

"Tullius Marcellinus, adolescens "quietus, & cito senex, morbo & "non insanabili correptus, sed lon-"go & molesto & multa imperan-"te, cœpit deliberare de morte." Putabam aliquando vietus. Sed quietus idem forsan est quod nos di-

cimus indolent.

Epift. LXXXII. p. 338.

"Quid dux ille Romanus, qui "ad occupandum locum milites "misso, cum per ingentem ho-"stium exercitum ituri essent, sic "allocutus est? Ire, commilitones, "illo necesse est, unde redire non "est necesse."

Sic Pompeius; Πλων αναγκη, ζην κκα αναγκη. Quod dictum omni laude dignum male reprehendit Balzacus. Vide La Motthe Le Vayer, Hexameron Rustique.

Epist. LXXXII. p. 338.

"Frangunt [ista] animum: qui "nunquam minus contrahendus est, "quam cum aliquid grande compo-

nitur."

dum — quam cum ad aliquid grande

componitur.

De Ira II. 3. Oratori eloquentissimo, dum ad dicendum componitur, fumma riguerunt.

Epist. LXXXII. p. 331.

"Desii jam de te esse sollicitus. — In tuto pars tui melior est. "potest Fortuna tibi injuriam sacere: quod ad rem magis pertinet, non timeo ne tu facias tibi." Lego — est. Non potest F.

Mois de Sept. & d'Octobre 1755. 71

Epist. XC. p. 405.

n hoc quoque dissentio, sapientes suisse, qui ferri metalla
de æris invenerunt: cum incendio
silvarum adusta tellus, in summo
venas jacentes liquesacta sudisset."

Lege liquefactas.

Lucretius V. 1240. rem ita describit: Quod superest, as, atque aurum, serrumque repertum est,

Et simul argenti pondus, plumbique potestas:

Ignis ubi ingentes silvas ardore cremarat

Montibus in magnis. — Quicquid id est, quacumque e caussa flammeus ardor

Horribili sonitu silvas exederat altis Ab radicibus, & terram percoxerat igni.

Manabat venis ferventibus in toca

Concava conveniens argenti rivus

Æris item & plumbi. —

72 JOURNAL BRITANNIQUE. Ubi omnino distinguendum, ut olim monuimus;

Et simul argenti pondus, plumbique; potestas

Ignis ubi -

Epist. XCI, p. 419.

" Quoties Asia, quoties Achaiæ , urbes uno tremore conciderunt?

,, quot oppida in Syria? quot in Ma-

cedonia devorata funt? quoties

in se Paphus corruit?"

His non convenit cum iis quæ paullo ante dixit: Terrarum quoque non sæpe tam gravis & perniciosus fuit motus, ut tota oppida everteret.

Epift. XCI. p. 419.

Sint utinam diuturna, & me-lioribus auspiciis in ævum longius , condita.

Et. mox cornit time ", Sed hæc imos summosque ne-5. ceffitas alligat

Hoc ex Horatio Carm. III. 1.

Mois de Sept. & d'Octobre 1755. 73 — æqua lege Necessitas Sortitur insignes & imos.

Illud ex Marone Æn. 111. 498.

Auspiciis, & quæ fuerint minus obvia Grajis.

Epist. XCII. p. 426.

" Illa utcunque alta quies — Virgilius: Dulcis & alta quies —

Epist. XCIV. p. 451.

"Aurum & argentum, & pro-"pter ista nunquam pacem agens "ferrum [Natura] quasi nobis ma-"le committeretur, abscondit." Poëtice, & Rhetorice, non Philosophice. Ovidius. Met. I. 141.

Jamque nocens ferrum, ferroque nocentius aurum Prodierant; prodit Bellum quod pugnat utroque.

Tome XVIII. D Epist.

Epist. CI. p. 499.

"Quanta dementia est, spes longas inchoantium!" Horatius Carm. I. 4.

Vitæ summa brevis spem nos vetat inchoare longam.

Epist. XCV. p. 470.

"Primus est deorum cultus, deos "credere: deinde reddere illis ma-"jestatem suam, reddere bonitatem. — Vis deos propitiare?

,, bonus esto. Satis illos coluit, quis-

,, quis imitatus est."

Hac non funt ad vivum resecanda; neque enim Seneca preces ad deos putavit supervacuas, & prorsus inutiles. Ait, Nat. Quast. II. 37.

— Nos quoque existimamus vota proficere; salva vi & potestate fato-rum, quædam enim a Diis immortatibus ita suspensa relicta sunt, ut in bonum vertant, si admotæ Diis preces fuerint, si vota suscepta.

Et

Mois de Sept. & d'Octobre 1755. 75

Et De Benef. IV. 4.

Itaque non dat Deus beneficia, — non exaudit precantium voces, & un-dique sublatis in cælum manibus vota facientium privata ac publica. Quod profecto non fieret, nec in bunc furorem omnes mortales consensissent alloquendi surda Numina e inefficaces Deos, nisi nossent illorum beneficia nunc ultro oblata, nunc orantibus data.

Epist. CII. p. 503.

" Juvabat de æternitate animo-" rum quærere, imo mehercule

" credere. credebam enim facile o-

, pinionibus magnorum virorum, rem gratissimam promittentium

" magis quam probantium."

Stoici putabant animam permaniuram aliquamdiu post ejus discessum a corpore; sed æternitatem ei detrahebant.

"Seneca, inquit Lipsius, ambi-"gue loquitur, & aliquando ad æ-"ternitatem accedit, recedit. Ac-"cedit, ut Epist. CH. Dies iste, D 2

,, quem tanquam extremum reformi-

, das, æterni natalis est.

nemor, in omne, quod fuit, futurumque est, omnibus sæculis va-

n dit."

Sed ex his pleraque desumta sunt e Consolationibus, ubi de animæ statu suturo magnisice loqui debebat, ad levandum dolorem eorum, quos obitum aut absentiam amicorum & necessariorum æquo animo serre cohortabatur. Alibi autem alia omnia dicit. Quid quod æternus & diuturnus apud Senecam unum atque idem sunt.

Consol. ad Marc. Nos quoque felices anima & aterna sortita, cum Deo visum erit ista moliri, labentibus cunctis, & ipsi parva ruina ingentis accessio, in antiqua elementa

vertemur.

Nat. Quæst. VII. Non existimo Cometen subitaneum ignem, sed inter

æterna opera Naturæ.

Nat. Quæst. II. 10. Stellas vocat, æternos ignes. Iterumque Nat. Quæst. VII. 23. V de ejusdem libri eap. 25. 27. Et in Thyeste, 835. Mois de Sept. & d'Octobre 1755.77

Non æternæ facis exortu

Dux astrorum secula ducens,

Dabit æstatis brumæque notas.—

Ibit in unum congesta sinum

Turba Deorum.

Unde patet Senecam vocare aternum quicquid putabat permansurum usque ad examparu, nec nisi cum mundo interiturum.

Epist. CII. p. 507.

" Quid intersit inter claritatem " & gloriam dicam. Gloria mul-" torum judiciis constat, claritas

"bonorum, &c.

Apud Sallustium vero etiam sceleratus homo clarus esse potest. Ea tempestate in exercitu nostro fuere complures, novi atque nobiles, quibus divitiæ bono bonestoque potiores erant, factiosi, domi potentes, apud Socios clari magis quam bonesti.

Epist. CIV. p. 516.

" — Sed quemadmodum fron-D 3 " dium

", dium jactura facilis est, quia re-

,, nascuntur: sic istorum quos amas, quosque oblectamenta vitæ putas

, esse, damnum: quia reparantur,

, etiamsi non renascantur. Sed non

, erunt iidem. Ne tu quidem idem

, eris."

Quia reparantur. Iterum in vitam venient post exaupuru. Lipsius. Valde fallitur vir doctus & de Seneca optime meritus. De EXTUDES EL & παλιγγεισει nihil cogitabat Sene-Frondes, inquit ille, defluunt arboribus. facilis jactura est, quippe aliæ succedunt. Amicus moritur. damnum non est irreparabile; alium enim potes tibi acquirere. Sed eheu! alius non est idem. tum, fatue? nec tu aut idem es qui fuisti, aut eris qui nunc es. In dies quisque mutatur, paullatimque alius fit.

Jacturam amici fato functi novo amico refarcire hortatur Seneca & alibi, & Epist. LXIV.

Epist. CXXI. p. 603.

" Infans ei constitutioni suæ con-

Mois de Sept. & d'Octobre 1755. 79 ; ciliatur, quæ tunc infanti est, non quæ futura juveni est. Neque enim, si aliquid illi majus, in quo transeat, restat; non hoc quoque in quo nascitur, secundum natu-, ram est." Emendabam: — in quod trans-

eat. Atque ita Cod. Cantabr.

Nat. Quæst. I. 8.

, Nam si superior est Sol, & ideo , tantum superiori parte nubium effunditur, nunquam terra tenus n descendit arcus. Atqui usque in " humum demittitur. Forsan descendat, vel, descendet.

Nat. Quæst. II. 1.

" - quia cum propria terræ excutimus suo loco, utrum lata sit " & inæqualis, & enormiter pro-" jecta, an tota in formam pilæ , spectet, & in orbem partes suas , cogat." Spectare in formam pilæ locutio est insolentior. Forfan, — an tota D. 4 212 80 JOURNAL BRITANNIQUE. in formam pilæ flectat, & in orbem partes suas cogat."

Nat. Quæst. II. 14.

"Itaque verifimile est in aëre "fummo, qui naturam recipiendi "ignis habet, aliquid accendi ca-"lore ætheris superpositi. Necesse "est enim, ut & imus æther ha-"beat aliquid aëri simile, & sum-"mus aër non sit dissimilis imo æ-"theri: quia non sit statim ex di-"verso in diversum transitus." Lego; — ut & imus æther babeat aliquid summo aëri simile.

Nat. Quæst. II. 59. p. 699.

"Nullus perniciosior hostis est, quam quem audacem angustiæ fa"ciunt: longeque violentius sem"per ex necessitate, quam ex vir"tute corruitur. Majora, aut
"certe paria, conatur animus
"magnus ac perditus. Cogitemus
"mos, quantum ad mortem, pro"ditos esse: & sumus. — Omnes
"reservamur ad mortem."

Mois de Sept. & d'Octobre 1755. 81 Lege, perditos.

Nat. Quæst. II. 11.

"Quid ergo? inquis, Si perpe"tuæ sunt caussæ, quibus slumina
"oriuntur ac fontes, quare aliquan"do siccantur, aliquando quibus
"non fuere locis, exeunt? Sæpe
"motu terrarum itinera turbantur,
"& ruina interscindit aquas, quæ
"retentæ novos exitus quærunt, &
"aliquo impetu faciunt, aut ipsius
"quassatione terræaliunde alio trans"feruntur."
Lege aliquando.

Nat. Quæst. V. 8.

"Incipit enim sieri tunc illa col"lectio, quæ circa lucem jam ple"na est, & onerata quærit quo de"fluat: & eo potissimum exit, ubi
"plurimum vacui est —
Lege — quæ circa lucem jam plena & onerata, quærit quo destuat.

Nat. Quaft. V. 10.

"Etesiæ, inquiunt, hieme non "funt: quia brevissimis diebus sol

", desinit, priusquam frigus evinca-

, tur. Itaque nives & ponuntur &

,, durantur.

Pincianus emendat, sed dubitanter, reponuntur: quod Fromondoetiam placet. Recte, ut opinor, ponuntur. Horatius,

- positas ut glaciet nives. Puro numine Jupiter.

Атоходок. р. 847.

, Dumque nimis citharam, fra-

" ternaque carmina laudant."

Observa Parcas, secundum Senecam, esse silias Jovis, — quod non memini alibi vidisse, nisi fortasse ita dixerit Hesiodus, quem consule Theog. 215. 904. & Clericum, & Miscell. Observ. II. 66.

Mois de Sept. & d'Octobre 1755. 33

Ibid. p. 860.

"Nam quoties missurus erat re-

"Utraque subducto fugiebat tes-

" fera fundo:

" Cumque recollectos auderet mit-

. Lusuro similis semper, semper-

" pecepere fidem."

Puto legendum, arderet, quod melius exprimit insanum amorem quo Claudius aleam efflictim deperibat. Aleam studiosissime lusit: de cujus arte librum quoque emisit: solitus etiam in gestatione ludere, ita essedo alveoque adaptatis, ne lusus consunderetur. Suetonius Claud. 33.

Ardere & audere in Codd. confunduntur. Vide Heinsium ad Claudian. in Ruf. I. 309.

Ibid. p. 850.

", Ubi Rhodanus ingens amne præ-

" Ararque dubitans quo suos cur-

,, fus agat

,, Tacitus quietis alluit ripas vadis.

Lege, Tacitas. Tacitam ripam dixit Lucanus, dixerunt & alii, ut opinor.

Seneca Tragicus.

Senecæ Tragici loca nonnulla olim illustrare conati sumus in Miscellaneis Observationibus. Pauca nunc adjicimus, quæ nobis sese postea obtulerunt, dum Editionem Schroderianam evolvebamus.

Seneca Tragicus. Edit. Schroder.

Herc. Fur. 498.

n Nunc, nunc cruentæ regis Æ-

n Adeste, multo sanguine infectæ

Cruen-

Mois de Sept. & d'Octobre 1755. 85

Cruentæ et sanguine insectæ quid differunt? Quid si cruenti regis? Gro-NOVIUS.

Elegantius cruentæ. Cruentæ autem funt fævæ, truces, immites; non cruentatæ aut fanguine infectæ. Ut apud Ovid. Trift. III. XI. I.

Si quis es, insultes qui casibus, improbe, nostris,

Meque reum, demto fine, cruentus, agas;

Natus es e scopulis, &c.

Vide Johnsonum Aristarch. Anti-Bentl. p. 24.

Ibid. 572.

" Alcmenagenitus bella per omnia " Monstris exagitet cæliferam ma-" num."

Sunt qui legunt teliferam, quod Lipsio non displicet; mihi non placet. Sic enim infra, 1101.

— mundum solitos Ferre lacertos verbera pulsent.

Ibid. 590.

, Quæ vinci potuit regia cantibus, Hæc vinci poterit regia viribus.

An legendum?

Et vinci poterit —

Ibid. 637.

Theseu, resiste: ne qua vis subita; ingruat,
Me bella poscunt."

Distinguendum,
Theseu, resiste: ne qua vis subita
ingruat.
Me bella poscunt.
Atque ita Editio Scriverii.

Ibid. 815.

De Cerbero ab Hercule extracto:
Postquam est ad oras Tænari ven,, tum, & nitor
Percussit oculos lucis ignotæ, novos
Resumit animos vinctus.
Puto

Mois de Sept. & d'Octobre 1755. 87

Puto legendum victus, vel propter illud Virgilianum,

Ouondam etiam victis redit in pre-

Quondam etiam victis redit in pra-

cordia virtus.

Ibid. 1229.

Hercules ait;

"— huc ensem date; "Date huc sagittas; stipitem huc

" vastum date.

Lubet emendare, quamvis auda-

ci conjectura,

- huc arcum date; Sic enim pergit Hercules,

" Tibi tela frangam nostra; tibi

Rumpemus arcus, ac tuis stipes

gravis

Ardebit umbris.

Præterea, ensem raro gerebat monstrorum ille Domitor.

Ibid. 1284.

"— Arma nisi dantur mihi, "Aut omne Pindi Thracis ex-"scindam nemus, —

, Atque urbe versa condar; et

" Leve pondus humeris mœnia

, immissa incident, -

" Onus omne — in meum ver-

, tam caput.

Legendum opinor,
— aut, si fortibus —

Thyest. 9.

" Aut pæna Tityi &c.

Male hic Schroderus, qui & sæpe Gronovium deserit, & quoties ab eo discedit, toties errat. Lege (sed prosecto non est tanti) quæ commentatus est Thyest. 33. 58. 114. 179. 237. 326. 518. Phæniss. 31. Hippol. 222. 632. 1126. &c.

Ibid. 37.

" Ob scelera pulsi, dum dabit " patriam Deus,

, In scelera redeant.

Lege cum. Ita Edit. Scriver. a-liæque procul dubio.

Mois de Sept. & d'Octobre 1755. 89

Ibid. 431.

,, — — Ira frater abjecta redit. redit. redit in gratiam. FARNA-BIUS.

Imo, o Bone, redit in fratrem. Frater sit: fraternum animum induit. Statius:

O mibi nunc primum, longo post tempore, frater.

Ibid. 468.

,, Sed non timemur. tuta fine te-

, lo est domus.

Miror hoc acutissimo Gronovio placere potuisse: nam si Poëta scripsit non timemur, nugas scripsit. Redi mecum ad versum 455.

,, Non vertice alti montis impo-

, sitam domum

" Et eminentem civitas humilis

"tremit, — &c

" Sed non timemur.

Id est, Non timemur, sed non timemur. Legendum itaque, aut timemus, aut, codem sensu, timetur. 90 JOURNAL BRITANNIQUE.

tur. Schroderus sane legit timetur;
sed rationem profert nullius ponderis. Edit. Scriver. timemus.

Ibid. 559.

", Ducit ad pacem pietas negantes. Scribe, Pietas. Dea enim est.

Ibid. 788.

Tamen vivendum est. tota patefient mala.

Error typogr. Lege videndum.

Ibid. 815.

Chorus Solem videns retrocedentem, ait;

" Stupet, Eoos assueta deo

, Traderé frenos, Genetrix pri-

" Roscida lucis, perversa sui

,, Lumina regni: nescit fessos

, Tingere currus, nec fumantes.

" Sudore jubas mergere ponto. " Ipse insueto novus hospitio

" Sol Auroram videt occiduus.

Lu-

Mois de Sept. & d'Octobre 1755.91

Lumina. Flor. Limina. Forte:
Munia. Quis autem nescit? neque emim vel ad Auroram vel ad Solem referre boc verbum commode possis. Censeo
Senecam scripsisse Pontus. Ille enim
nondum exspectat boc officium, neque
paratus est ad tingendum & mergendum, ideoque nescit. Gronovius.

Ego etiam puto legendum Munia, & amplector elegantem hanc conjecturam. Aliud autem agebat Gronovius, cum corrigebat Pontus. Rogat: Quis autem nescit? Respondemus, Aurora nescit. Sensus est: flupet Aurora, solem videns redeuntem, munusque novum & insolitum obire nescit. Nescit illa currum Solis & fumantes equos Oceano abluere; hoc enim officium est Tethyos, non Auroræ. To nescit de Aurora dici observavit, (quod mirum) Schroderus; sed nihil præterea vidit, neque locum omnino intellexit.

Phoeniss. 611.

" Fauces Abydi Sestos oppositæ " premit.

Schro-

92 JOURNAL BRITANNIQUE. Schroderus:

Fauces Abydos Sestosque oppositæ premunt.

Et inepte, & contra leges metricas. In his Tragædiis spondæus nunquam occupat quartam sedem in Senario.

Hippol. 339.

" Venere instincti quam magna " gerunt

,, Grege pro toto bella juvenci.

"Si conjugio timuere suo,

" Poscunt timidi prælia cervi,

, Et mugitu dant concepti

, Signa furoris.

Gronovius ex Codicibus: Venere instinctus, suscipit audax Grege pro toto bella juvencus.

Recte: sed nondum locus sanus est, cervi enim non mugiunt. Lege itaque, transpositis versibus;

Si conjugio timuere suo, Poscunt timidi prælia cervi. VeneMois de Sept. & d'Octobre 1755. 93

Venere instinctus suscipit audax

Grege pro toto bella juvencus,

Et mugitu dat concepti

Signa furoris.

Ibid 777.

" Cum Titan medium constituet, " diem,

" Cinget turba licens, Naides im-

" probæ

Formosos solitæ claudere fontibus.
Formosos, ut Hylam & Narcissum.
FARNABIUS. Imo, Hylam & Hermaphroditum. De Narcisso somnium & nugæ.

, Amentum digitis tende prioribus, , Et totis jaculum dirige viribus;

" Tam longe, dociles spicula figere

"Non mittent gracilem Cretes a-"rundinem.

Ex Homero, ut videtur, Odyss. O. 229. Ubi Ulixes ait jactanter,

Δερι δ' ακονίζω, όσον εκ αλλος τις οίτω.

Ibid. 959.

Non pejus foret rerum. Grono-Vius.

O Doctissime! ποιον σε επος φυγεν: Lex carminis prohibet illud rerum.

Ibid. 1117.

Theseus, audita silii morte, ait

" TH. Occidere volui noxium:

amissum sleo.

, Nun. Haud quisquam honeste

, flere, quod voluit, potest.

,, Th. Equidem malorum maximum hunc cumulum reor,

, Si abominanda casus optata ef-

n ficit.

"Nun. Et si odia servas, cur "madent sletu genæ?

Si abominanda &c. Sensus est, ni failor; Cum votorum ita sumus compotes, ut ipse successus sit deflendus, id vero omnium malorum ma-

Mois de Sept. & d'Octobre 1755. 95 maximum est. Dirum mortis genus quod passus est silius meus, & amor paternus, cogunt me eum lugere, quem perire volui, & periisse gaudeo. Aliter alii. Porro, pro Et si, forsan legendum,

At si odia servas -

Oedip. 44.

Obscura cælo labitur Phæbi soror; Tristisque mundus nubilo pallet novo.

Dan. Heinsius, Jove. quod placuit Gronovio. Duo codices, die. Unde puto corrigendum,

— nubilo pallet Deo.
id est Sole, qui sæpe Deus vocatur
zal' egozn.

Agamemn. 174.

Sic auspicatus bello, non melius gerit.

bello. Ita etiam in Indice. Error Typogr. Aliæ Edd. bella.

ARTICLE III.

An Introduction to Universal History &c.

C'est-à-dire

Introduction à l'Histoire Universelle traduite du latin du Baron de Holberg avec des notes historiques, chronologiques & critiques par Mr. Sharpe Dr. en Droit, Membre de la Société Royale, & de celle des Antiquaires; A Londres; chez A Linde 1755. In 8. pag. 295 sans la préface du traducteur qui en a 22. & la dédicace au Prince de Galles. Prix de 4. sh.

D'es d'un demi - Siècle on ne cesse dans cette Isse savante de publier des Traductions d'Ouvra-

Mois de Sept. & d'Octobre 1755. 91 vrages François, Latins, Allemands mêmes; & cette espèce de manie est poussée si loin, qu'il est très-rare aujourd'hui d'y voir paroitie une seule Traduction intéressante ou importante, fur vingt frivoles ou mauvaises. L'abus à cet égard est devenu si grand, qu'un bon Auteur étranger doit presque souhaiter de n'être point traduit en Anglois, de peur d'être confondu dans la foule des productions médiocres, à qui l'on fait si communément cet honeur, qu'il suffit presque d'annoncer une Traduction de cette espèce, pour que l'on soit tenté d'en avoir mauvaise opinion. Ce n'est pas que l'Angleterre manque d'aucune sorte d'excellens Ouvrages, ni que le goût général y soit fort favorable aux productions de delà la mer. Mais l'espérance du gain fondée sur le penchant décidé de notre Siècle, pour tout ce qui a la moindre teinture de licence ou de libertinage d'Esprit, a porté plusieurs de nos Libraires à publier en Anglois toutes les brochures tant soit peut suspectes qui parviennent à leur con-Tome XVIII. noif-

noissance, & à tenir des Traducteurs à gages, qui ont grand soin de leur en indiquer continuellement de nouvelles, dont ils ignorent fouvent eux-mêmes & le mérite & les dé-Aussi n'y a-t-il que les Traductions faites par des Ecrivains d'un savoir reconnu, & sur des Ouvrages déja en possession de l'estime du public soit par le sujet, soit par la manière de le traiter, qui soient reçues ici avec un applaudissement général, & dont les Auteurs soient en droit de se séliciter. Le Livre que nous anonçons ici jouit de ce double avantage. Mr. Sharpe est un Savant distingué, & dont la réputation est très-bien établie; & l'Introduction à l'Histoire Universelle dont il 'a enrichi sa langue vient d'une main accoutumée à donner des productions marquées au bon coin. On auroit crû cependant que celle du fameux Evêque de Meaux auroit dû plûtot tenter Mr. Sharpe que celle-ci; mais il nous avoue lui-même, qu'il regarde l'ouvrage de Mr. Bossuet bien plus comme une Pièce d'Eloquence, que comme une Histoire Utile. Il con-

Mois de Sept. & d'Octobre 1755.99 convient encore que les Abrégés de Pare, de Hearne, de Howell, ont leur mérite; mais il prétend que celui-ci leur est préférable, soit parce qu'il embrasse toute l'Histoire du Monde depuis la Création jusqu'à présent, soit parce que le fil qu'il présente conduit avec une extrême facilité au travers du Labyrinte des Empires, des Dynasties, des Royaumes, des Etats, de leur origine, de leur décadence, de leurs révolutions, & de leurs chutes. Comme cette Introduction contient une rélation succinte de la manière dont presque chaque République, chaque Royaume, chaque Empire s'est aggrandi, détruit, ou relevé de ses cendres sous une forme nouvelle, & que l'on y trouye en même tems l'Histoire abrégée de l'Eglise dans tous les Siècles: Mr. Sharpe a crû que sa Nation en particulier en retireroit d'autant plus de fruit, que la Religion y tient à ses plus précieux privilèges, & qu'il n'y a aucun de ses Membres doués d'une certaine fortune, qui ne puisse être appellé au maniement des affai-E 2

res publiques par son entrée dans le Parlement. D'ailleurs cet Abregé rensermant aussi les principaux traits de la vie des grands hommes de tout genre, il sournit par là tout autant de modèles à imiter au reste du Genre humain; ce qui est d'une très grande utilité, puisque rien n'instruit

mieux que l'Exemple.

Mr. Sharpe remarque à cette occasion qu'il s'est mille fois étonné, que dans un siècle où l'on a fondé toute la Philosophie Naturelle sur des Expériences & des Observations, & par conséquent sur des faits, on n'ait pas introduit la même méthode dans la Science mœurs; les progrès & les accès des passions, de même que leurs suites & leurs effets ne pouvant jamais être mis dans un aussi grand jour par des raisonnemens & des spéculations, que par des faits puises dans l'histoire du Genre humain. Aussi les Orientaux préférent-ils constamment cette manière d'instruire à toute autre; & toutes les fois que les faits leur manquent, ils y substituent d'heureuses & d'ingénieuses fictions.

Mois de Sept. & d'Octobre 1755. 101 Mr. Sharpe possède un pefictions. tit Manuscrit en langue Persane, où l'on trouve, après une courte difcussion sur les attributs de Dieu, une énumération des vertus morales illustrées chacune par un trait d'histoire; & il nous apprend que son docte ami Mr. Hunt, Professeur en langue Hebraïque & Arabe a Oxford, est en possession d'un Recueil semblable en Arabe, dont le but tend à expliquer les mœurs des peuples Orientaux. Mais nous fommes furpris à notre tour, que Mr. Sharpe qui paroit si versé dans la Littérature Germanique, puisqu'il parle dans ses Notes de quantité de savans Allemands, ait ignoré que l'un d'entr'eux dont le nom est fameux dans toute l'Europe a publié tout un Cours de Philosophie Morale, & en particulier une Psychologie Expérimentale, où il allie constamment la Théorie avec l'Expérience, & où il démontre le danger des passions par leurs pernicieuses conséquences. elt vrai que Mr. Sharpe n'a tourné ses études du cote de la Philosophie, & qu'il a toujours eû un E 3 goût goût dominant pour l'Histoire, comme il nous l'apprend lui-même dans fa Préface.

Au reste, il convient que l'In-troduction de Mr. le Baron de Holberg n'est dans le fonds qu'une espèce d'avenue à la science de la Politique, & qu'elle ne peut guères fervir qu'à soulager la mémoire, faciliter la réminiscence, & conserver une certaine suite de faits dans leur ordre naturel; mais il n'est pas moins certain que cet Ouvrage a de plus le mérite d'un heureux choix dans les divers événemens qu'il rapporte, d'une methode claire & lumineuse, & d'une narration sidèle. D'ailleurs Mr. Sharpe a tâché. d'en rendre la Chronologie plus exacte, & plus sûre, à l'aide de celle du grand Newton qu'il préfère à toutes les autres, parcequ'elle est, dit-il, fondee, non fur de longs calculs tout au plus vraisemblables, mais sur des Observations Astronomiques, sur des Généalogies de Familles, & fur le terme ordinaire de la vie des hommes, selon qu'ils se succèdent ou dans l'ordre des Génératrons .

Mois de Sept. & d'Octobre 1755. 103 tions, ou dans celui de la primogéniture entre les Frères, ou de quelque autre manière semblable; perfonne avant Newton n'aïant jamais eû recours à la distinction si necessaire entre les Générations & les règnes ou les Sucessions, ni déterminé un certain nombre d'années pour le tems de leur durée ordinaire; avantage qui rend sa Chronologie presque aussi incontestable que sa Philosophie Naturelle.

Ajoutons ici que Mr. Sharpe attentif à satisfaire la curiosité de ses Compatriotes sur l'Auteur même, dont il leur communique l'Ouvrage, leur apprend en peu de mots, que le Baron de Holberg étoit un homme savant & ingénieux, & Danois de naissance; qu'il a composé quantité de pièces en prose & en vers, la plûpart dans sa langue maternelle; qu'il a publié vingt-cinq Comédies; des Métamorphoses qui sont tout le rebours de celles d'Ovide, les fleurs, les arbres, & les animaux y étant transformés en hommes; plusieurs satyres en vers; le Voïage de Klimius dans un monde fou104 JOURNAL BRITANNIQUE. fouterrain; quelques Epigrames; un récit de ses propres avantures; une excellente Histoire Ecclésiastique; une autre de Dannemark; une des Juifs; outre un grand nombre d'autres pieces morales ou historiques; & qu'il a été toute sa vie extremement laborieux & maladif, qu'il a beaucoup voïage, & qu'il avoit une grande prédilection pour les mœurs Angloises. On peut voir dans une Lettre de Mr. Mallet, Professeur Royal en belles lettres à Coppenhague, écrite à Mr. Formey, & publiée dans sa Nouvelle Bibliotbèque Germanique, (a) on peut, dis-je, y voir plus en détail l'histoire de la vie de ce Baron si célébre dans la République des lettres. Il mourut à Coppenhague le 17 de Janvier 1754, âgé d'environ 73 ans, étant né à Bergue en Norvegue l'an 1681.

Disons à présent un mot sur les Plan & l'ordre dans lequel cette Introduction est composée; après quoi nous rapporterons quelques unes des

prin-

⁽a) Tom. 15. Part. 1. pag. 60.

Mois de Sept. & d'Octobre 1755. 105 principales Remarques dont Mr. Shar-

pe l'a ornée.

Tout l'Ouvrage est disposé par demandes & par réponses, pour la commodité des jeunes gens à qui l'Auteur le destinoit. On y trouve d'abord des définitions de l'Histoire en général, de la Chronologie, des Epoques, des Æres, de l'Année, du Cycle, des Epactes, des Annales; & des Mémoires. On divife ensuite l'Histoire en six Parties; en Civile, Sacrée, Littéraire, Naturelle, des Arts, & diverse ou mêlée. L'Auteur débute par l'Histoire Sacrée & Ancienne, qu'il renferme dans sept Périodes remarquables; 1°. depuis la Creation jusqu'au Deluge, 2°. delà jusqu'aux Juges; 3°, sous ceux-ci jusques aux Rois; 4°. sous ces derniers; 5°. fous les fouverains Pontifes; 6°. fous les Macchabées; & 7°. enfin sous les Hérodes. Les quatre grandes Monarchies paroissent ensuite; savoir celle des Assyriens, celle des Perses, celle des Grecs, & celle des Romains. Cette dernière est traitée avec le plus d'étendue, & l'on y considere separément l'Empire de l'Oc-E 5

TOO FOURNAL BRITANNIQUE. l'Occident, & l'Empire de l'Orient. Enfin on parle en détail de tous les Royaumes qui se sont formés des débris de cette vaste Monarchie, tels que ceux d'Allemagne, d'Espagne, de Portugal, d'Angleterre, de France, de Dannemark, de Suède, de Moscovie, de Pologne, & de Turquie. Ce Plan n'est pas moins bien conçu, que bien executé. Raffemblons à présent ici ce que les Notes de Mr. Sharpe renferment de plus intéressant sur quelques uns de ces articles.

Il remarque, par exemple, que l'on a eû tort de traiter l'histoire de Samfon de fabuleuse, sous prétexte que ses forces sont trop prodigieuses pour être vraisemblables; puisqu'il n'y a rien de plus extraordinaire dans ces forces, que dans les circonstances où il se trouvoit, & qui en exigeoient de telles; & que supposé que la Nature humaine n'eût jamais offert que ce seul exemple d'une force poussée à un si haut point, il ne s'en suivroit point de là que le fait en question ne suit pas digne de soi. N'avons-nous pas vû de nos jours, sinon des actes

Mois de Sept. & d'Octobre 1755. 107 de vigueur aussi éclatans que ceux de Samfon, du moins qui en approchent beaucoup, & qui ont de quoi jetter dans l'étonnement; tels que ceux par exemple du feu Roi Auguste de Pologne, & de plusieurs autres? Et supposé que nous ne connussions Newton, que pour avoir oui dire feulement que c'est lui qui a découvert le véritable Système de l'Univers, les loix de la Nature, & le cours des Comètes, & que nous ne fussions pas en état de lire ses ouvrages, ni de suivre ses raisonnemens & ses calculs; peut-être trouverions-nous autant de difficulté à croire, que l'Esprit humain fut susceptible d'un si merveilleux degré d'élévation, que nous avons de peine à croire que le corps humain puisse être doué d'une aussi prodigieuse force que celle que l'on attribue à Samson. Il paroit par ce trait que Mr. Sharpe met sans façon son illustre Compatriote au dessus de tous les Philosophes du Monde, & qu'il le regarde comme le plus fublime Génie, & le non plus ultra de la Nature humaine. Mais Mr. Sharpe est E 6

108 JOURNAL BRITANNIQUE.

Anglois, & son Imagination étoit
montée dans ce moment sur le ton

exageratif.

Il avance aussi à l'occasion du Roi David une reflexion qui ne me paroit pas fort solide. Suivant lui ce n'est point par les qualités de son Ame, mais par ses talens militaires, que ce Prince a mérité le bel éloge de l'homme selon le Cœur de Dieu. Voici comment il prétend prouver ce paradoxe. Comment, dit-il, peut-on appeller le Meurtrier d'Urie, un homme selon le cœur de Dieu? Quel que fût son caractere d'ailleurs, il est certain qu'en qualité de Général d'Armées il répondoit parfaitement au but que Dieu s'étoit proposé, en le donnant pour Successeur au Roi Saül qui avoit été vaincu par les Philistins; & c'est dans ce sens qu'il est dit que Dieu avoit trouvé en lui un homme selon son Cœur, c'est-à-dire, propre à executer ses desseins contre ses Ennemis, suivant ces paroles de Samuel (b) à Saul; maintenant ton re-

gne

⁽b) 1 Sam: 13. 14.

Mois de Sept. & d'Octobre 1755. 109 gne ne sera point affermi, car l'Eternel s'est cherché un bomme selon son Cœur, & il lui a commandé d'etre Conducteur de son peuple, parceque tu n'as point gardé ce que l'Eternel t'a commandé. Mr. Sharpe ajoute que le meurtre d'Urie n'arriva que longtems après cette déclaration de Samuel, & que la qualité de Prophète n'exige pas plus une innocence parfaite, que ne la requiert celle de Guerrier; puisqu'il y a eû des Prophètes qui ont désobéi aux ordres qu'ils avoient reçus de Dieu, & qui ont même use de mensonges pour en séduire d'autres, témoin les deux Prophètes dont il est parlé au Livre des Rois, (c) & le Prophète Jonas. Mais à qui Mr. Sharpe persuadera t'il que la simple qualité de Capitaine de Guerre, quelque éminente qu'elle fût en David, suffise pour remplir toute l'énergie de ce magnifique éloge, il est bomme selon mon Cœur? Est-ce donc que la piété, l'humilité,

⁽c) 1 Rois. 13. E 7

110 JOURNAL BRITANNIQUE.

le zèle, la probité, la cordialité, la justice, & la bonté de ce Roi, ne sont pas des vertus plus agréables à Dieu que sa valeur & ses talens militaires? D'ailleurs si ce saint homme est tombé dans de grands excès, ne les a-t-il pas réparés sur le sac & la cendre, & ne s'en est-il pas relevé avec éclat par la plus amère penitence? Mr. Sharpe a donc mal compris le sens du passage de Samuel, & il y a consondu deux choses fort différentes, quoique jointes ensemble.

Son observation sur Jules César est plus juste. Il triompha, dit-il, par le moïen de son Armée, & Auguste plus efficacément encore par son influence sur le Senat; au lieu que. Brutus & Cassius, & les autres Meurtriers de César l'assassinerent, non feulement sans qu'il en résultat aucun avantage ni pour eux mêmes, ni pour la République, mais c'est qu'ils mirent par la Antoine son ami hors d'état de tirer parti de cet évenement en faveur des affaires publiques. Il est évident par le Testament de César qu'il aimoit Brutus, & il venoit

Mois de Sept. & d'Octobre 1755. III venoit de pardonner aux autres Conjurés qui avoient été dans les intérêts de Pompée. Comme César étoit sujet à des attaques d'Epilepsie, s'ils avoient attendu qu'il eût naturellement terminé sa course, ils auroient vraisemblement mieux réusfi dans leur dessein de délivrer Rome de la servitude; du moins n'auroient ils pû avoir un succès plus malheureux que celui qu'ils eurent en se précipitant trop. Ce meurtre est d'autant plus inexcusable qu'ils n'étoient nullement préparés pour en profiter.

Il n'y a pas moins de justesse dans la résexion de Mr. Sharpe sur l'Empéreur Julien. Ce n'est pas, assurément, dit-il, une preuve de la supériorité de son génie que la préserence qu'il donnoit aux Sacrifices des Païens sur le culte Evangélique; & supposé que toutes les Religions lui sussemble d'entreprendre l'abolition d'une Religion établie & dominante, & plus absurdé encore à lui Général de vouloir saire changer de Religion à son

armée, dans un tems où cette armée devoit à cette même Religion tous ses exploits, & qu'elle étoit accoutumée depuis longtems à combatre sous la Banière de J. C. Ce qui démontre combien cette armée étoit favorable au Christianisme, c'est que lorsque Jovien, qui succèda à Julien, resusa de commander à une armée d'Insidèles, les Soldats en question se déclarerent tous Chrêtiens. Jovien étoit un bien plus habile Politique que Julien

bile Politique que Julien.

Les remarques de notre favant Auteur sur quelques Rois & Reines d'Angleterre méritent encore que l'on en fasse mention ici. Suivant lui la Reine Elizabeth n'avoit pas moins de grandeur dans l'Esprit que son Père, ni moins de fagacité & de pénétration que son grand - Pere, non sans quelque mêlange des défauts de l'un Mais bienqu'elle ai-& de l'autre. mât autant qu'eux l'autorité suprême, ce n'étoit pas plus pour elle même que pour le bonheur de ses peuples; & ceux-ci en étoient si convaincus qu'ils lui permirent d'user de tout son pouvoir, à son gré, sans en conce-

Mois de Sept. & d'Octobre 1755. 113 concevoir le moindre ombrage; & peut-être est-ce ce procédé qui a fait prendre le change à quelques-uns de ses Successeurs, à cet égard, aïant regardé une simple condescendance de la part du peuple, comme un aveu tacite d'un droit de la Roïaute, & s'étant arrogé en consequence, pour leurs intérêts particuliers, une autorité qu'Elizabeth n'avoit prise & exercée qu'en faveur du bien public. Quant au Roi Charles II, son retabliffement ne fut pas dû d'abord aux Grands du Roïaume. Il est vrai que le Général Monk fut le principal instrument de cette révolution subite, & en cela il sit paroitre tout ausli peu d'égards pour ses promesses & pour ses sermens, que l'avoit fait Cromwel avant lui. Le peuple en général, las du changement, crut que le rappel du Roi étoit le moïen le plus court de remettre les choses sur un pied solide; & comme ç'avoit été le Parlement qui avoit aboli l'autorité Royale, ce fut aussi le Parlement qui la rétablit. Le Roi l'avoit follicité dans deux Déclarations de lui rendre son affection, & le Parlement 114 JOURNAL BRITANNIQUE.

ment l'invita par des Députations solennelles à venir reprendre possesfion du Trône de ses Ancêtres. Mais dans la suite il forma le dessein de gouverner sans le Parlement, & dans cette vue il rompit non seulement le Traité qu'il avoit fait avec son peuple, en supprimant la Cour de l'Echiquier, mais il se porta encore à plusieurs autres actes de despoti-Ime, qui prouvoient clairement qu'il ne vouloit pas moins gouverner que faire la guerre à la Françoise. A l'égard de la Reine Anne, Mr. Sharpe en prend fortement la defense. Elle fut élevée, dit-il, dans le parti des Torys, & negligée par les Whigs pendant tout le règne du Roi Guillaume, qui ne pût jamais se résoudre à lui temoigner même une politesse extérieure. Dans les commencemens de son regne elle n'eût pour Ministres que des Torys; les Lords Malborough & Godolphin l'étoient de tout tems, & ce ne fut que pour avoir accordé des faveurs occafionnelles aux Whigs, qu'ils tombèrent dans la disgrace de leur parti; aussi ne fut-ce qu'alors & alors feule-

Mois de Sept. & d'Octobre 1755. 115 feulement qu'ils se rangèrent du coté des Whigs. Il étoit naturel que la Reine, opprimée par l'arrogance de fa Favorite la Duchesse de Malborough, eût recours à ses anciens Amis pour sortir de cet esclavage; & l'on ne peut guères douter que ce changement qui a fait tant de bruit n'ait été l'effet d'un ressentiment particulier. Cependant malgré les haines cruelles de Partis qui deshonorèrent son règne, & qui troublèrent son repos, sa Persone sut toujours chère à ses peuples; elle ne parut jamais en public sans entendre les acclamations les plus flateuses, & être reçue du peuple avec autant de démonstrations de joie que le fut jamais la Reine Elizabeth. On auroit donc tort de juger de cette Princesse fur les cruels reproches, dont on entreprit de la noircir sur la fin de son règne, puisqu'ils procédoient pour la plûpart des plus odieuses sources. Lorsque le tems & la vérité auront répandu plus de jour fur ces circonstances critiques, il se trouvera peut-être que l'on a plus de sujet de plaindre 116 Journal Britannique.

plaindre la situation de cette Reine

que de blamer sa conduite.

Nous ne dirons rien ici de l'anecdote fameuse de l'Homme au masque
de fer, que Mr. Sharpe raporte un
peu différemment de Mr. de Voltaire, & des Mémoires Secrets de Perse; on n'a point encore découvert ce
Masque. Nous ne relèverons pas non
plus quelques légères méprises qui
ont échapé à notre Auteur, en se
fiant trop aux Ecrivains qu'il a consultés; quelques petites taches ne diminuent point le mérite d'un Ouvrage aussi bien sait que celui-ci.

J. d. C.

ARTICLE IV.

Memoirs concerning the lives of feveral Ladies of Great Britain &c.

C'est à dire

Mémoires sur la vie de plusieurs Dames de la Grande Bretagne; où l'on Mois de Sept. & Octobre 1755. 117 l'on trouve des détails sur les antiquités, les productions de la nature, & les monumens de l'art; des observations sur la Religion Chrétienne telle qu'elle est professée par l'Eglise établie & par les diverses sectes; des remarques sur les écrits des principaux Théologiens Anglois, & sur ceux des Incrédules; & un grand nombre de discussions de critique & de morale &c. en diverses Lettres. A Londres, chez J. Noon. 1755. In 8. pag. 527 pour l'ouvrage & XXXVI pour l'Epitre dédicatoire à une Dame & pour la préface. Prix de 6. sh.

SI j'avois cru que ce livre sortiroit de cette, Isle, je me serois contenté de l'annonce succincte que j'en ai faite. Mais comme cette production est probablement destinée à nous rester, sa singularité exige que j'en donne du moins une idée générale.

J'y distingue pour cet effet deux ob-

objets, savoir la partie historique, & la partie critique & dogmatique. Ces deux parties sont intimement liées dans le livre de notre Auteur, mais elles peuvent être separées, & sont entièrement indépendantes l'une de l'autre.

La première partie ou la rélation contient quelques uns des événemens arrives à l'anonyme, qui nous donne cet ouvrage, dans le cours de divers voyages faits vers le nord de l'Angleterre pour y observer des monumens d'antiquité, & les faire servir à une nouvelle histoire civile, ecclesiastique & naturelle même de cette Ille. Le cayer, qui contenoit le premier volume de ces curieuses observations étoit prêt à voir le jour, lorsqu'un accident arrêta ou du moins fuspendit pour longtems la publication de l'ouvrage. Une nuit que l'Auteur s'étoit endormi en le lisant, une étincèle de sa bougie y mit le feu, le volume fut consumé, & celui qui Pavoit fait fut trop heureux d'éviter le fort de son livre.

En attendant que cette perte puisse être réparée, si jamais elle l'est,

Mois de Sept. & d'Octobre 1755. 119 l'Anonyme a cru devoir dédomager le public. & lui donner un échantillon de ses découvertes, en lui racontant dans ce volume, qui doit ètre suivi de sept autres, les rencontres qu'il a faites de Dames dignes d'être mises au rang des Muses & des Graces. Inconnues à tout autre qu'à lui, elles mériteroient, sur ce qu'il en rapporte, plus d'empressement à les déterrer, que les medailles, & les curiosités, qui l'ont fait voyager lui-même. C'est dans une lettre à un ami qu'il rend compte de la manière, dont le hazard lui a fuccessivement présenté ces illustres Dames, ce qu'elles lui ont dit de leurs avantures, & celles qu'il a eues avec elles.

Un jour du mois de Juin 1739, qu'errant dans les montagnes de Northumberland, en quête d'antiquailles, notre auteur ne savoit où passer la nuit, il découvrit une maison rustique entourée de ruisseaux, de jardins, d'arbres, & de ruines. A la porte de la cabane, une figure angélique s'offrit aux yeux du pélerin. C'étoit une jeune fille, belle à ravir,

120 JOURNAL BRITANNIQUE.

& dont le visage lui rappella les traits d'un maitre qu'il avoit eu à l'Université. Il en demanda des nouvelles à la jeune beauté, qui le recut dans fon hermitage, comme l'auroit fait celui dont il s'informoit, & à qui elle devoit le jour. homme respectable, deshérité par fon père, s'étoit marié par inclination à une jeune fermière, & du produit d'une somme, qu'un parent lui avoit léguée, avoit acheté un petit fonds de terre, dont le revenu l'avoit fait vivre, & qui après la mort de son épouse & la sienne étoit passe à son aimable fille. Elle y vivoit comme lui dans la retraite, & comme lui partageoit son tems entre les occupations de la vie rustique', les plaisirs de la musique & de la peinture, & la lecture des meilleurs auteurs latins & grecs. tin, ce grec, cette innocence champêtre, le pinceau de la jeune Marinde, & les sons flateurs de son violon & de sa voix charmèrent le voyageur, qui, vû ses rélations avec le père, ne pouvoit être agé, mais, chose merveilleuse! n'allèrent pas jusqu'à

Mois de Sept. & d'Octobre 1755. 121 jusqu'à son cœur. Logé dans sa maison pendant un mois, il lui parla de toute autre chose que de ce qui naturellement intéresse deux person es d'un sexe différent. Le hazard conduisit cependant à une auberge voifine, pendant qu'il y étoit, un jeune Cavalier passionné pour la peinture & pour la musique, & sans doute plus susceptible de sentimens que notre Antiquaire. La description que ce dernier lui fit de sa jeune hôtesse, lui fit naitre l'envie de la voir, & presque celle d'en faire son épouse. Il lui fit présenté le l'endemain, & ne résista pas un instant à ses traits, à ses chants, & à ses tableaux. aussi riche qu'aimable. L'himen fut achevé dans trois mois; mais six semaines ensuite terminé par la mort de Mr. Benlow, c'étoit le nom de l'époux. La veuve fut quelque tems désolée; mais les sages discours de son ami qu'elle rappella de Londres où il étoit retourné, remirent le calme dans son ame. Elle secha ses larmes, & dit avec le Poëte

Duc me parens, celfique dominator poli, Tome XVIII. F Quo122 JOURNAL BRITANNIQUE.

Quocumque placuit: nulla parendi mora est.

Adsum impiger. Fac nolle, comitabor gemens,

Malusque patiar, quod bono licuit pati.

Devenue maitresse d'un gros bien, elle n'abandonna ni sa retraite ni ses études. Notre Auteur possède deux manuscripts, qu'elle composa en 1740 & 1741. l'un pour refuter Berkeley l'ennemi des Mathématiciens, l'autre pour défendre la doctrine de Locke sur les idées innées, sur les abstractions, sur la possibilité d'une matiere pensante, & sur l'origine du pouvoir (a). Les devoirs de la sociabilité, les sentimens de la bienveillance lui firent souhaiter de s'attacher une compagne. Au lieu d'une le sort lui en offrit deux presque aussi aimables qu'elle. Quelques incidens rassemblerent chez elle deux ou trois autres beautés, dont les connoissances

⁽a) Cet ouvrage doit avoir pour titre Mémoire sur la vie & sur les écrits de Mr. Locke. On en trouve ici la préface.

Mois de Sept. 6 d'Octobre 1755. 123 ces & les inclinations affortissoient avec les siennes, & dont aucune ne femble avoir eu la moindre disposition ni à la jalousie ni à l'amour. L'envie leur prit de voyager, & de commencer par les Isles Hébrides ou Westernes, si fameuses par les merveilles, qu'en racontent les ignorans & ignorés habitans, & quelques écrivains presque aussi crédules qu'eux. Ici s'ouvre un vaste champs d'avantures & de rencontres. Me. Benlow tient la plume, & notre Auteur copie le journal qu'elle a tenu de leurs courses. Mais ni le couvent des Dames catholiques de Troda, ni l'étrange histoire d'Alvarez Duroure feul habitant & souverain d'un des rocs, ni les curiofités naturelles & antiques de l'Isle de Lewis (b), ni la tem-

Fortunæ conservatrici Pro salute Imp. Carausii P. F. Aug.

Et

Oriunæ Aug. décide la controverse qu'une médaille F 2 de

⁽b) Un autel trouvé dans cette Isle avec cette inscription

tempête qui poussa dans six jours nos voyageurs au delà du tropique du Cancer vers l'une des Isles du Cap verd, où ils trouvèrent & convertirent le Prince Africain Abdalla & sa nièce Zulime; ni la surprenante société des Religieuses protestantes de l'Isle verte qui composent à la sois un monastère (c) & une academie de

de cet Empereur a fait naître. Mais Mr. Kennedy ne se rendra point sans

doute qu'il n'ait vu ce monument.

(c) Quelque disposé que se montre l'Auteur à désendre les Cloitres, & c'est la seule institution Catholique qu'il ne condamne pas, il ne laisse pas de s'égayer sur leur compte, & rapporte assez plaisamment une histoire, qu'on trouve dans un livre du Sieur de Valprivar intitulé Diverses leçons, & imprimé pour la cinquième sois à Tournon en 1604. Le Prince Selred sils de Sigibert le bon ayant visité un couvent de silles sondé par ses ancêtres, & séparé par un mur d'un couvent d'hommes, approuva tout à la réserve du nombre respectif des cloitres. Au lieu de vingt Religieux, dit-

Mois de Sept. & d'Octobre 1755. 125 de musique & de science; ni le dangereux passage au travers du rocher de Scalpa au haut duquel l'on monte par une échelle naturelle; ne sauroient me faire oublier que la patience de ceux pour qui j'écris a des bornes plus étroites que l'imagination de mon Auteur. Si la curiosité de quelques uns d'entr'eux les porte à se procurer son ouvrage, ils liront les merveilles qu'il contient avec autant de plaisir & de foi que celles de Laputa & de Glubdubdrib, & jusqu'à ce qu'on leur produise ce manuscript précieux sur l'Histoire naturelle trouvé au péril de la vie dans une obscure caverne', & écrit en langue & en let-

il, & de quarante Religieuses, ce devroit être le contraire. L'Abbesse, à qui il communiqua son idée, vit d'abord où il en vouloit venir. Monsieur, lui répondit-elle, cela n'a pas été si mal à propos que vous penseriez bien, & ne vous en fault emerveiller; car des quarante Nonains il y en a vingt pour les vingt Prestres, & les autres vingt sont pour les allans & survenans.

lettres inconnues l'an 1422. où Henri-V mourut par le Carme Morchar, ils douteront si la nuit qui sit perdre à l'Auteur son premier volume ne lui donna pas un rève pour y sup-

pléer (d).

N'y a-t-il donc que des choses aussi extraordinaires dans le livre que j'ai sous les yeux, & celui à qui on le doit ne mérite-t-il d'éloges que du coté de la vivacité de son génie & de sa plume? Nullement; c'est un curieux, qui a des connoissances dans la Philosophie, dans l'Histoire Naturelle, dans les Antiquités, & qui les seme avec profusion. Il a une grande lecture; cite les auteurs originaux dans leur langue, & les corrige par

⁽d) Je n'ai point changé d'avis, après avoir lu les deux lettres publiées depuis fous le nom de deux Dames, & addressées aux Journalistes Anglois, dont les extraits de ce livre ont précédé le mien. Si elles me jugent digne du même honneur, je les conjure de me fournir les moyens de me convaincre par mes yeux de leur existence. Ma retractation suivra de près leur complaisance.

Mois de Sept. & d'Octobre 1755. 127 ses observations. Il possede la litterature françoise, & n'est pas moins au fait de celle de son païs. met dans les volumes suivans des anecdotes & des jugemens sur les principaux Ecrivains, & en particulier sur le Doyen Swift, qu'il dit avoir personellement connu. Ses auteurs favoris font Bayle, Locke, Le Clerc, Middleton, & quelques au-Il paroit s'être plu à les lire, & en avoir profité. Mais à quoi toutes ces lectures, toutes ces connoilfances, toutes ces observations tendent-elles? A répandre un système, qui revient sans cesse dans son livre, & pour lequel il a été composé. C'est le second article, dont j'ai promis de rendre compte.

L'anonyme, quel qu'il soit, se déclare hautement Unitaire. Il met Arius au rang des Pères, & Socin à la tête des Resormateurs. Le Socinianisme sid lement représenté, dit-il, est le véritable Evangile de Christ. Zelé en faveur de cette secte proscrite, il a le bonheur de la trouver partout. Le père de son Héroine s'étoit attiré l'indignation du sien pour n'avoir pas

128 JOURNAL BRITANNIQUE. voulu adopter les sentimens de l'Eglise; & une de ses amies sut chasfée pour la même raison de la maifon de fon oncle. Me. Shomberg fait mauvais ménage avec son mari, plûtôt que de ne pas parler mal d'Athanase; & Mic. West s'oublie par effet de zèle en écrivant à un Ecclésiastique orthodoxe & beaucoup plus moderé Cette religion est celle de qu'elle. l'isle de Lewis, & l'orthodoxie n'a jamais grimpé fur Scalpa. taire du roc estime le Christianisme primitif à l'égal de sa Belvidere. L'Abbesse protestante a composé pour sa congrégation des liturgies tirées du catéchisme de Racovie, & un Ecclésiastique de cette ville a été choisi par M Benlow pour lui lire l'Office de Whiston. Cette doctrine met nos voyageurs en état de tirer de son couvent une des Nones Catholiques, & de son Isle une Princesse Payenne Si l'incrédule Mr. Hanmer ne triomphe pas dans fa conférence avec notre Auteur, c'est que celui-ci lui abandonne tous les mystères & ne défend qu'un seul symbole.

A Dieu ne plaise que je fasse un crime

Mois de Sept. & d'Octobre 1755. 129 crime à l'Auteur de penser différemment des autres & d'oser dire ce qu'il pense! Le desir de rendre la révélation plus respectée, & de gagner des proselites à la vertu paroit l'avoir animé. On ne peut pousser plus loin que lui la vénération & l'attachement pour les écrits sacrés. Il met tant de zèle & de seu dans ce qu'il dit de Jesus & de ses Apôtres, & désend en plusieurs endroits si fortement la cause Chrétienne, que ce seroit manquer de justice que de le traiter en ennemi.

Mais après cet aveu me permettra-t-il de lui représenter, premièrement, que le langage de la raison est celui de la douceur, & que l'obligation de ne pas violer les règles de la décence & de l'humanité lie encore plus ceux qui s'écartent des sentimens reçus que ceux qui les soutiennent? Que ne dit-il pas des Théologiens, qui s'emportent contre ceux qui ne sont pas dans leurs idées, & qui les sont passer pour des faux Chrétiens & pour des Athées? Le gros du Clergé n'est selon lui qu'une troupe de Moines, d'Usurpateurs, d'Apostats. T30 JOURNAL BRITANNIQUE.

(e) La balance doit être égale; qu'il change les noms, & qu'il s'applique la fable. Il ne peut souffrir que Warburton traite certains Auteurs de vermine, ni qu'Heathcote appelle Chubb un bon bomme. Mais que penser de lui, lorsque se permettant l'usage d'armes qu'il décrie, il travestit Mr. Warburton de la manière la plus indigne, & transforme Mr. Heathcote, qu'il connoit à coup sûr moins que Mr. Heathcote ne connoit Chubb, en bigot dévoué à l'honneur de la robe? Se flatte-t-il enfin que par les épithètes accumulées de doctrine exécrable, de corruption de l'Evangile, de grossier Trithéisme, il viendra à bout de ramener ceux qu'il croit être dans l'erreur?

Ceci me conduit à une seconde remarque, c'est que tant s'en faut

qu'il

estimés est peut-être le seul Théologien, à qui l'anonyme pardonne son orthodoxie, en faveur des liaisons personelles qu'il a eues avec lui, & surtout de sa modération.

Mois de Sept. & d'Octobre 1755. 134 qu'il y ait autant de raisonnemens que de déclamations dans le gros livre de notre Auteur. Dans une controverse si longtems agitée, un peu de défiance sied bien; & celui qui trouve tout clair dans l'opinion qu'il embrasse, & tout absurde dans celle qu'il rejette, donne lieu de soupçonner qu'il n'a suffisamment examiné ni l'une ni l'autre. Quand je vois notre anonyme accuser en gros tous. les orthodoxes de reconnoitre trois Dieux, fans définir leurs sentimens & fans exposer leurs raisons; quand ie le vois ne faire attention qu'à certains passages, & ne dire rien de quelques autres; quand enfin je le vois triompher avant que d'avoir combattu (f), je crains qu'on ne lui applique le

Brachia protendens, & verberat istibus auras.

J'ai

⁽f) Il annonce divers livres sur ce sujet, & en rapporte les présaces. Il falloit je crois faire le contraire.

132 JOURNAL BRITANNIQUE.

J'ai regret enfin de voir notre anonyme réferver tous ses éloges à des écrivains, qui n'ont de commun avec lui que leur éloignement de l'Eglise & des symboles. Toland, Morgan, Chubb, & quelques autres (g) méritent-ils qu'il prenne leur défense? Reste-t-il quelque doute sur leur caractere & sur leurs vues, & convient-il à un homme qui fait profession de ne travailler à rendre la religion plus simple que pour en étendre l'empire, d'appeller à son secours ceux qui pour en détruire l'influence, s'attachent à la représenter beaucoup moins simple qu'elle n'eft?

⁽g) Il promet de passer en revue tous les écrivains Déistes depuis Mylord Herbert jusqu'à Mylord Bolingbroke. Il sera curieux, s'il tient parole, de comparer ses tableaux avec ceux du Dr. Leland.

ARTICLE V.

Observations sur les Antiquités de Cornouailles, par Mr.
Borlase. Quatrième & dernier Extrait.

L'Analyse, à laquelle je me suis engagé, ne seroit pas complete, si aux extraits des trois premiers livres (a) je n'en ajoutois encore un pour le quatrième & dernier. Notre Savant, après avoir rendu compte des antiquités Bretonnes, qui se trouvent en Cornouailles, finit par celles, qu'on peut appeller étrangères, & dont l'origine est ou Romaine, ou Danoise ou Saxonne. Il dit quelque chose de l'établissement du Christianisme en Angleterre, & des

⁽a) Tom. XIV. p. 305. XV. p. 3906 & XVI. p. 71. F 7

monumens qui y ont rapport, & donne dans un supplement une chronique de sa nation tirée des auteurs fabuleux, & le premier essai d'un vocabulaire Breton. Comme les détails sur ces divers sujets auroient nécessairement quelque secheresse, je ne m'y arrêterai que peu, & simplement pour montrer, que Mr. Borlase n'a néglige rien de ce qu'il a cru pouvoir illustrer sa province, &

sauver de l'oubli quelque monument. Deux objets doivent avoir attiré les Romains dans cette pointe méridionale de l'Angleterre; la richesse de ses mines & l'excellence de ses ports. Une côte voifine des Caffiterides, & non moins fameuse que ces Isles pour son étain ne pouvoit être négligée par des Conquerans, qui furtout dans les derniers tems. allioient l'intérêt à la gloire. c'est en partie dans les endroits les plus sauvages & les plus arides, où -le desir d'arracher à la terre ses trésors, peut seul avoir attiré les humains, qu'on a déterre des monnoyes de divers Empereurs. Les autres ont principalement été déterrées

Mois de Sept. & d'Octobre 1755. 135 rées près des ports; & leur abondance en quelques lieux designe des stations de soldats, & des restes de caisses militaires. On n'en trouve que peu d'argent ou d'or, parce que ces métaux plus précieux que le cuivre pouvoient plus aisément s'emporter. Le bas Empire a sourni le plus de ces medailles, & la plus ancienne est si je ne me trompe de

Vespasien.

L'élégance de diverses urnes, patères, & autres antiquités sépulchrales, ne permet pas de méconnoitre l'ouvrage des Romains. proportions de quelques uns des vases ont été formées sur les mesures de Rome; & dans quelques tombeaux on a trouve jusqu'à des ornemens du sexe, trop delicats & trop recherchés, pour n'avoir point appartenu à des habitantes de la Capitale du Monde; à moins qu'on ne jugeat que les Dames Bretonnes pouvoient bien emprunter leurs modes de ceux qui donnoient des fers à leurs époux.

Les restes de divers camps offrent un indice moins équivoque de ceux, qui les ont construits. Aux attentions dans le choix du lieu, au dessein & à la figure qu'on y découvre, à la grandeur ensin & à l'uniformité de certains ouvrages, on distingue aisément des peuples, chez qui l'art militaire étoit national & ancien, de ceux, chez qui cet art

n'est jamais sorti de l'enfance.

Les Géographes anciens n'offrent que peu de lumières sur les établissemens, que les Romains avoient formés dans cette partie de l'Isle. Après les Durotriges, (les habitans de la Province de Dorset) dit Ptolomée (b) viennent les Dumnoniens, ou Dunmoniens, qui sont les plus occidentaux. Leurs villes sont Volibe, Uxèle, Tamaré, Isca. La dernière de ces villes, mentionnée aussi dans l'Itineraire d'Antonin, étoit certainement Exeter, & non Ilchester, comme quelques Savans l'ont cru. L'étimologie

⁽b) Μεθ ες Διζοτζιγας, δυσμεκατατοι Δεμνονίο, εν οις πολεις, Ουολίδα, Ουξελα, Ταμαζη, Ισκα, &C.

Mois de Sept. & d'Octobre 1755. 137 du nom d'Isca, indique sa situation fur la rivière d'Ex ou d'Uisk, & la distance de cent milles Romains (c), que l'Itineraire met entre cette ville & Salisbury (Sorbiodunum) s'accorde à peu de chose près avec nos mefures. De cette situation d'Isca, il n'est point difficile de déduire celle des trois autres villes, qui ne peuvent qu'avoir été à l'Occident; Tamaré est Tamerton; Uxèle (ou Vexèle) Lest withiel; & Volibe quelque lieu sur la rivière du Vol, tel que Granpont. La ville de Stratton conferve encore plusieurs indices d'une origine Romaine.

Ce que nous nommons actuellement Cournouailles faisoit anciennement partie du Dunmonium; & comme elle en sut probablement séparée lorsque les Saxons pousserent les infortunés Brétons dans leurs derniers aziles, on ne peut guère fixer ni l'époque de la division, ni ses

dif-

⁽c) Ils se réduisent à 80 d'Angleterre.

différentes limites. Le païs de Galles, où une partie de ce peuple se resugia, prit le nom de Wealas, soit du titre d'étrangers, que les Saxons donnoient dédaigneusement à nos Insulaires, ou de leur origine Gauloise. L'autre retraite sut nommé Cornwealas, à cause d'une legère ressemblance entre la figure de cette province & celle d'un Cor de chasse.

Ne nous arrêtons pas aux traces des deux grandes routes Romaines. que Mr. Borlase trouva en 1752 dans sa province, l'une vers le Nord l'autre vers le Midi, & qu'on suivroit avec peine dans un extrait, même la carte à la main. Ces savantes & pénibles recherches le conduisirent à un lieu, qui terminoit l'une des routes, & qui nomme encore Bude baven ou port de Bude, doit avoir eté considerable, quoiqu'actuellement réduit par les atterissemens communs sur cette côte comme ailleurs, à une anse peu profonde & uniquement pràticable pour des barques.

Jusqu'à la cinquième année de l'expédition d'Agricola, on a

lieu.

Mois de Sept. & d'Octobre 1755. 139 lieu de croire que la province de Cornouailles avoit évité le sort du reste de l'Isle. Les nations inconnues, & les plages opposées à l'Irlande, que ce General ne visita & ne dompta qu'alors (d), furent probablement celles du Dunmonium, c'est-à-dire de Devonshire & de Cornouailles. Les autres parties de l'Angleterre, placées sur la voye des armes Romaines, étoient depuis longtems affujetties, & la situation seule de celle-ci l'avoit sauvée du joug. Agricola, qui peut-ètre eut méprifé ce païs par lui-même, le jugea nécessaire pour les expéditions qu'il méditoit. L'Irlande, terre en quelque sorte vierge, excitoit d'autant plus ses desirs, qu'on la croyoit-VO1-

⁽d) Quinto expeditionum anno nave prima transgressus (Agricola) ignotas ad id tempus gentes crebris simul ac prosperis praliis domuit; eamque partem Britannia que Hiberniam aspicit copiis instruzit in spem, magis quam ab formidinem. Tacit, in vit. Agricol. C. 24.

voisine de l'Espagne, & propre à lier les conquêtes du Nord à celles du Midi. Sa flotte sit pour la première sois le tour de la pointe méridionale de l'Angleterre, & trouva vers l'occident des ports vis-àvis de l'Isle, qu'il vouloit soumettre à l'Empire. Notre Auteur prouve ceci avec clarté, en examinant les opinions des Savans qui l'ont précédé, & dont les conjectures sont moins heureuses que les siennes.

Un païs, qui depuis ce période fut pendant plusieurs siècles le théatre des invasions & des plus cruelles guerres, doit abonder en places de défense. On en distingue trois différens ordres en Cornouailles. Au premier rang peuvent se mettre les enclos, que forment des lignes ou des retranchemens, mais où ne se trouve aucun abri contre les injures de l'air. Lorsque quelque promontoire y est renfermé, comme à Treryn, à Tolpedn-penwith, Karnnijek, à Boscajell, & ailleurs, & que le fosse est du coté de la terre, on ne peut douter qu'ils n'ayent fervi aux ennemis du déhors. Les piraMois de Sept. & d'Octobre 1755. 141 pirates Saxons & Danois n'avoient rien à craindre de la mer; & ne fongeoient sans doute qu'à assurer, contre les naturels du païs, leurs débarquemens & leurs pillages. Rien ne pouvoit être plus propre à cet usage que ces coupures sur les côtes. On peut dire la même chose des enceintes circulaires de Bartine, de Caerbran, de Castleandinas, & de Castlechun. Elevées au haut des montagnes, elles forment une espèce de chaine entre les deux mers. Leur proximité de l'Ocean, leur petitesse, leur imperfection, leur commodité pour des découvertes & des signaux, leurs ruines enfin, désignent des ouvrages Danois construits à la hâte, & détruits par les peuples contre qui ils étoient destinés.

Les chateaux, propres à servir de forteresses & de palais, occupent une seconde place, & indiquent d'autres vues & d'autres mains. Ceux de Karnbré, de Tindagel, & de Carguidn, paroissent avoir été construits par les Bretons. On en juge ainsi par leur situation, par la grof-sière-

fièreté de leur structure, & surtout par l'attention qu'on y a euë de respecter les enceintes & les pierres consacrées aux superstitions Druidiques, attention ignorée des Danois & des Saxons, & sans doute odieu-

se aux Chrétiens.

Au milieu de ces édifices, souvent extremement vastes, on trouve quelquefois un mont artificiel surmonté d'une tour ou d'une espèce de donjeon. C'est le troisième ordre de chateaux, que présente notre Province. Ceux de Trematon, de Restormel, de Boscastle, & surtout celui de Launceston, distingué par fa triple tour, font les plus remarquables. Cette manière de fortifier n'étoit point inconnue aux Romains, s'il est vrai que les ouvrages de ce genre à Marlborough en Angleterre, & à Leide en Hollande, soient sortis de leurs mains. Il est plus certain que les Saxons aimèrent: ces élévations qui dans des pais de plaine les mettoient en état d'éviter les surprises, de se défendre avec avantage, & de garder les passages des

Mois de Sept. & d'Octobre 1755. 143 des rivières (e). Les nouvelles inventions dans l'art de la guerre nous font méprifer des fortifications de ce genre; mais nous oublions que malgre tous nos efforts & la multiplication de nos ouvrages nous fommes peutêtre moins en état que nos peres d'arrêter les progrès d'un ennemi puissant. De tout tems l'art de se défendre a été proportionné à celui d'attaquer; ou s'il y a quelque différence elle est toute à l'avantage du dernier. Il est bien à souhaiter, que les hommes deviennent justes, puifque grace à leur industrie bientôt la violence ne trouvera plus de digues.

Le Christianisme, qui des le tems du Roitelet Lucius l'an 171 de J. C. & peut-être plûtôt avoit pénétré dans l'Isle des Bretons, y eut de-

⁽e) Ceux qui ont feuilleté les livres de Chevalerie & les anciens Romans y trouvent à chaque page ces châteaux à donjon avec des nains prêts à sonner du cor.

144 JOURNAL BRITANNIQUE. depuis, surtout en Cornouailles, plusieurs obstacles à surmonter. voir dans notre Auteur, ce qu'il dit - des progrès & des révolutions de la Religion, des Apôtres de l'Irlande qui pendant plusieurs siècles fut le seminaire des sciences, des Saints qui travaillèrent à convertir Druides & que les Druides sacrifierent, des Monastères & des Evêches de Cornouailles, des députations enfin du Clergé de la Province aux Synodes & aux Conciles. Nos Bretons, séparés du reste de l'Isle, semblent, même après leur conversion, avoir retenu leur amour pour les usa-On eut beaucoup de ges anciens. peine à les soumettre à la hierarchie Pontificale, & la célébration du jour de Pâques fut longtems dans ce coin de terre une source de divisions & d'anathèmes.

Le petit nombre d'Inscriptions recueillies par notre Auteur n'offre ce me semble que peu de singularités. Peut-être en est-ce une d'être écrites de haut en bas. Elles sont toutes fort simples, & quoique de di-

vers

Mois de Sept. & d'Octobre 1755. 145 vers âges se ressemblent extremement. La plus ancienne porte

ISNIOC VITAL. FIL. TORRICI.

Le premier nom est Breton, & le second Romain. La croix, qui est à la tête, paroit être une addition de siècles moins reculés. Une inscription, où l'on croyoit avoir trouvé le nom du Roi Arthur, & dont on s'étoit servi pour déterminer le lieu du combat où il sut blessé à mort, se trouve par l'examen que Mr. Borlase en a fait, un simple mémorial d'un nommé Catin sils de Magaire.

CATIN HC JACIT FILIUS MAGARI

Ce n'est pas que notre Auteur révoque en doute l'existence de ce sameux guerrier. Il la croit constatée
par diverses traditions, qu'il seroit
aussi difficile de contredire que de
degager des fables monacales. Ce
Roi se trouve dans la liste que Mr.
Borlase a eu la patience de tirer des
anciennes chroniques. On y trouTome XVIII.

146 JOURNAL BRITANNIQUE. ve une succession de Princes, depuis Brutus, qui commença à regner 2859 avant l'ère Chretienne, jusqu'à Condorus le dernier Comte de Cornouailles du sang Breton, qui vivoit vers l'année 1066. de cette ere. Mr. Borlase n'a garde d'attribuer à cette liste plus d'autorité, que les témoignages suspects ou contradictoires qui la fondent ne peuvent lui en donner. Il convient que la lumière, qu'elle peut répandre sur l'histoire de son païs, est assez sombre; mais il croit qu'avec beaucoup d'obscurité elle a cependant quelque chose de réel. Les observations, qu'il fait, pour lier plusieurs péricdes de sa chronique, avec ceux des autres histoires, sont aussi ingénieuses que savantes; & l'on verra avec plaisir que le compte des années des Rois jusqu'à Cassibelan le contemporain de Cesar, ne s'ecarte que de 36 à 38 ans l'intervale, que met le Système d'Usserius entre la 18 année du Grand Prêtre Eli, qui doit avoir été celle de l'expédition de Brutus en Bretagne, & le tems de l'arMois de Sept. & d'Ottobre 1755. 147 l'arrivée du premier Empereur Romain dans la même Isle.

Auteur est un essai tout neuf sur une partie très-importante de la Litterature Angloise. La modestie, avec laquelle il en parle, de même que des autres parties de son ouvrage, loin de lui faire tort dans l'esprit des vrais juges, les engagera de souhaiter, qu'il poursuive bientôt l'exécution de son plan; & que dans le volume suivant il dévelope aussi heureusement les opérations de la Nature que dans celui-ci il nous paroit avoir éclairé les ténèbres de l'Antiquité.

ARTICLE VI.

TRANSACTIONS PHILOSOPHIQUES
pour l'année 1754. Tome
XLVIII. 2 Partie
Second Extrait. (a)

Les

⁽a) Le premier se trouve dans l'Article III. de la Partie précédente.

148 JOURNAL BRITANNIQUE.

Es articles de Mathématiques, de Méchanique & d'Astronomie, auxquels je borne cet extrait, sont moins propres à être abrégés que ceux des autres classes. Les figures & les calculs qu'ils supposent ne peuvent entrer dans un Journal, & tout ce que je puis faire c'est d'indiquer l'objet qu'on s'y propose, & quelquefois la méthode qu'on y suit. Je me dispenserois même de ce travail, si les personnes qui cultivent les mêmes sciences dans les diverses parties de l'Europe ne souhaitoient d'être instruites de ce qu'on fait dans celle-ci, & si celles que leur goût ou d'autres occupations détournent des études abstraites n'étoient bien aises d'apprendre à quoi elles peuvent mener.

Les quatre articles suivans appartiennent à la classe des Mathématiques. LVIII. Sur la précession des équinoxes & c. par Mr. de Silvabelle. LXII. Nouvelle méthode pour calculer la valeur des rentes à vie & des survivances, par Mr. Dodson. LXXVI. Théorèmes qui découvrent de nouvelles propriétés du cercle;

Mois de Sept. & d'Octobre 1755. 149 es qui servent à réduire des fractions qui ont certains multinomes pour dénominateurs d des expressions plus simples; par Mr. Landen. XCII. Lettre de Mr. Clairaut sur les proportions de vitesse des rayons inégalement refrangibles. De ces quatre Memoires, le troissème n'est nullement susceptible d'extrait, & il suffit de dire que la propriété du cercle, qui a fait tant d'honneur à Mr. Cotes, n'est que l'une de celles que Mr. Landen déduit de ses calculs, & qu'il applique aux mêmes ufages.

LVIII. J'ai tàché, dans le premier de mes Journaux, (b) de donner une idée de la précession des équinoxes, de la nutation de l'axe terrestre, du mouvement des nœuds. Mr. de Silvabelle a travaillé sur les mêmes problèmes, & son analyse comprend toutes les conditions qu'ils

peuvent avoir.

L'Auteur distingue cinq différentes

⁽b) Janvier 1750. Art. IV.

150 JOURNAL BRITANNIQUE. tes impressions communiquées à la terre, par l'action des deux luminaires sur les parties relevées de l'équateur. Les deux premières tendent à faire avancer régulièrement le pole terrestre dans une direction parallèle au plan de l'écliptique. Les deux suivantes augmentent & diminuent alternativement d'une très petite quantité l'inclinaison de l'équateur sur ce cercle, dans chaque demi-révolution du soleil & de la lune. La cinquième & dernière est du même ordre que les deux précédentes. Elle est causée par le tournoyement du plan de l'orbite de la lune sur celui de l'écliptique, & a pour période la révolution nœuds & du pole de cette planète en un peu moins de dix neuf ans. Mr. Bradley, à qui l'on en doit la découverte, lui a donné le nom de Nutation, & Mr. de Silvabelle prouve qu'elle a un rapport purement géometrique avec la précession produite par la lune, quelles que soient la force de cette planète, la quantité de l'applatissement de la terre, celle de sa matière, & en un mot Mois de Sept. & d'Octobre 1755. 151 les conditions physiques du probleme. Les formules qu'il trouve pour ces divers mouvemens peuvent également s'appliquer à l'action des divers corps célestes, & aux révolutions de leurs nœuds. En voici les principaux résultats:

Précession annuelle causée par le So-13".52". leil. La même produite par la Lune. . 34. 16. 51 Alteration semestre dans l'inclinaison de l'axe de la terre par l'action du Soleil. 0. 57. Alteration femblable par l'action de la Lune dans chaque moitié de fa revolution autour de la terre. 10. ο. Nutation produite par la Lune pendant une demi révolution de ses nœuds G 4

nœuds en 9 ans & un tiers. . . 17". 51". 14""

Mouvement des nœuds de la Lune en un an. . 19' 25' 39"

L'Auteur promet d'appliquer sa théorie aux dérangemens, que se causent réciproquement les planètes, en agissant l'une sur l'autre. On sait combien ce problème est important pour vérisier le système de Newton ou plutôt celui de la nature.

LXII. Ce n'est jusqu'ici que par la méthode des fluxions qu'on a fixé la valeur de cette espèce de rentes à vie, dont le payement se fait jusqu'à la mort du possesseur; & en effet pour peu qu'on y pense il ne semble pas qu'on puisse éviter de faire entrer l'infini dans une question, qui dépend d'une division du tems dans des intervales indefinis. Ausli n'y a t-il certainement que ce moyen de parvenir à une extrême exactitude; mais ici elle n'est point nécessaire, &, ce que personne n'avoit encore fait, Mr. Dodson réduit les rentes viagères dont je viens de parler

Mois de Sept. & d'Octobre 1755. 153 ler à celles qu'on ne paye que tous les ans, & dans les quelles on ne fait entrer aucune fraction de vie. On fait que ces dernières n'exigent que les règles de l'arithmétique commune. Leur valeur est toujours la fomme d'une suite fort simple, dont le nombre des termes est petit & toujours peu considerable, puifqu'il n'est que celui des années, que le rentier peut se promettre, quand il parviendroit aux dernières bornes qu'on a fixées à 86 ans. Pour ramener les autres rentes à vie à celles-ci, il suffit d'ajouter à ces dernières l'avantage de celui qui possede les premieres. Cet avantage consiste dans une partie indéterminée. d'une année. Pour tirer cette partie de son indétermination, divisez chaque année en deux II est certain que le possesseur doit mourir dans l'une des deux moitiés, & à très - peu près également probable qu'il mourra dans le premier femeltre que dans le second. Le risque est donc égal pour chaque année, que le rentier recevra une fomme plus petite ou plus grande que la

154 JOURNAL BRITANNIQUE. moitié de sa valeur; c'est-à-dire qu'il peut en commençant chaque année compter sur sa moitié. faut donc ajouter à la valeur d'une rente à vie ordinaire, celle d'une annuité constante divisée par le double des années que le possesseur pourroit Qu'il ait par exemple cinquante ans, le plus long terme auquel il puisse atteindre, & qu'on appelle le complément de sa vie est de trente-six ans, car on ne compte plus au-delà. Il faut donc ajouter à la valeur de sa rente payable d'année en année, celle d'une rente fixe de 36 ans divisée par 72. Mr. Dodfon compare cette expression avec celle, que Mr. de Moivre a trouvée par le secours des fluxions(c), & il montre qu'elle n'en diffère point sensiblement. La même méthode le met'en état de déterminer la valeur des furvivances. Il ne s'agit que de multiplier la probabilité, que le présent possesseur a de vivre, par

⁽c) Phil. Transast. No. 473. Art. X.

Mois de Sept. & d'Octobre 1755. 155 la probabilité que celui à qui la substitution est accordée a de mourir.

XCII. La différence dans la refrangibilité de la lumière ou dans les couleurs, a par quelques auteurs été attribué à celle de la vitesse des rayons. Mr. Melvill (d) ayant calculé dans cette hypothèse quel devoit être l'intervalle entre la transmission des rayons rouges & celle des rayons violets dans les éclipses des fatellites de Jupiter, a jugé qu'il étoit la 77e. partie du tems que la lumière met à venir de cette planete à la terre, ou d'environ trente deux secondes. Mr. le Marquis de Courtivron, qui dans un Traité d'Optique antérieur au Mémoire de Mr. Melvill, s'est proposé le même problème, & qui pour cet effet a fait usage des principes, que son illustre collègue Mr. Clairaut avoit employés pour déterminer la route d'un rayon de lumière dans quelque milieu que ce

⁽d) Ibid. Tom. XLVIII. 1. Part. Art. 38.

156 JOURNAL BRITANNIQUE.

ce soit (e), a trouvé une proportion toute dissérente. Suivant lui, les rayons qui transmettent le rouge doivent aller plus vite d'environ une quarante quatre partie, que ceux qui donnent le violet. On peut déduire de ceci, qu'entre la venue des premiers rayons aux derniers, lorsque le satellite sort de l'ombre, il devroit y avoir un intervalle de plus de 55 secondes, intervalle qui ne pourroit guere avoir échapé aux observateurs (f).

La méchanique présente les articles suivans. LXVII. Machine pour représenter le tems, la durée & la quantité des éclipses du Soleil, en quelque lieu de la terre que ce soit, par Mr. Ferguson. LXX. Instrument pour mesurer le chemin d'un vaisseau, par Mr. Smeaton. LXXIV. Description d'un instrument propre à mesurer les petits an-

gles,

⁽e) Mem. de l'Ac. des Sc. de 1739. P.

⁽f) Voyez ce qu'on a dit sur ce sujet : près Mr. Knight dans ce Journal Tom. XVII. p. 68.

Mois de Sept. & d'Octobre. 1755 157 gles, par Mr. Dollond. LXXIX. Nou-veau pyromètre, par Mr. Smeaton.

LXVII. La machine de Mr. Ferguson consiste dans un globe terrestre, qui tourne sur son axe incliné comme il doit l'etre. Ce globe répond à un quadre qui soutient une plaque de cuivre, qu'on oppose au Soleil ou à la lumière d'une bougie. Après avoir rectifié le globe & ajusté le quadre, suivant la situation du Soleil & de la Lune dans le tems d'une éclipse, on fait mouvoir par une manivelle & le globe & la plaque de cuivre; & l'ombre de cette plaque qui est divifée en douze cercles concentriques fait voir en quelque lieu du monde que ce soit, tous les phénomènes de l'éclipse.

LXX. Pour remédier aux défauts du loch, Mr. de Saumarez publia en 1725 (g) la déscription d'une nouvelle machine distinée à mesurer le chemin d'un vaisseau. C'est cette machine, que Mr. Smeaton a por-

tée

⁽g) Phil. Trans. No. 391. Art. V. & No. 408. Art. III.

tée à un plus haut degré de perfection; mais qui paroit encore sujette à quelques désauts, lorsque le mouvement du vaisseau est de plus de cinq milles par heure. L'ingénieux artiste ne doute pas qu'on ne puisse la perfectionner. Il en indique les moyens, & auroit continué ses observations, si les gens de mer paroissoient moins éloignés d'adopter de nouvelles inventions sur un art, qu'ils n'exercent que par routine.

LXXIV. Le nouveau micromètre de Mr. Dollond consiste en un objectif coupé par la moitié, & dont les parties se meuvent le long l'une de l'autre, de manière à raprocher les images de deux objets, & à en mesurer les distances par celles des centres des deux moitiés. Cet instrument qui est fondé sur les mêmes principes que celui, que Mr. Shervington avoit proposé il y a 12 ans, (b) s'applique surtout avec avanta-

ge

⁽h) Voyez le volume précédent des Transactions Philosophiques, Art. XXVI. & ce Journal, Tom. XVI. p. 108.

Mois de Sept. & d'Octobre 1755. 159 ge aux télescopes à reflexion. Il est beaucoup plus simple, plus exact & plus universel, que les micromètres ordinaires. Il sert à prendre les distances obliques aussi facilement que les verticales, & la promtitude qu'il permet à l'observateur le met en etat de profiter des moindres intervalles de sérénité, si précieux dans des climats tels que les nôtres, & si fouvent perdus par le défaut des instrumens. Il faut voir dans l'écrit même de Mr. Dollond les démonstrations des propriétés de son micromètre, & attendre des Astronomes la confirmation de fes avantages.

LXXVIII. Dans l'impossibilité où je me trouve de donner une description intelligible de l'instrument, que Mr. Smeaton a construit pour mesurer la quantité, dont les corps s'allongent par la chaleur, il suffira d'en indiquer quelques unes des proprietés. La machine qui est de cuivre étant elle-même expansible par la chaleur, les premiers soins de l'artiste ont été de sixer au juste de quelle quantité elle s'allonge, & c'est par la différence entre l'expansion de la machi-

160 JOURNAL BRITANNIQUE. machine & celle de la fubstance qu'il veut essayer, qu'il juge de la quantité dont cette dernière s'étend. Cette substance est plongée avec l'instrument dans une citerne remplie d'eau, & échauffée par le moyen de lampes, au degre que marque un thermomètre qu'on y place. Le corps qu'on essaye fait mouvoir un levier du second ordre, qui écarte de la pointe d'un micromètre à vis une pièce, que Mr Smeaton appelle the feeler ou le toucheur. C'est en effet par l'ouïe que notre ingénieux Méchanicien s'assure que la pièce touche la pointe de la vis; & il croit de même que feu Mr. Graham, que cette manière de juger du contact est beaucoup plus exacte que celle qui est fondée sur la vue. Les revolutions de la vis sont marquées sur un cadran, & telle est la délicatesse de l'instrument qu'on y mesure jusqu'à la 23,145 partie d'un pouce. pyromètre a mis l'inventeur en état de former une table des expansions de diverses substances par le dégré de chaleur qui fait monter le thermomètre du degre de la gelée à celui

Mois de Sept. & d'Octobre 1755. 161 de l'eau bouillante. Voici les resultats de cette table pour quelques uns des principaux corps, en parties dont chacune est la dix-millième d'un pouce.

Tuyau c	le	ver	re	bla	nc.		100
Acier.							130
Fer.							147
Bismuth							15.1
Cuivre rouge battu							204
Etain fir	1.						274
Plomb.				1		1	344
Zinc bat	tu.				•		373

Cette propriété qu'a le zinc de s'étendre plus que tous les autres corps le rendroit, au jugement de Mr. Smeaton, très-propre aux pendules composées & aux thermomètres

métalliques.

Les articles d'Astronomie sont les suivans. LXVI. Lettre de Mr. Delisse à Mr. Bradley sur la comparaison des observations de ce dernier avec celles de Mr. l'Abbé de la Caille. LXXI. LXXII. & LXXIII. Observations astronomiques de Mr. Chevalier à Lisbone.

LXVI.

162 JOURNAL BRITANNIQUE.

LXVI. Jamais on n'a eu d'occasion plus favorable pour déterminer la parallaxe ou la distance des planètes, & en particulier de Mars, que celle qu'a fournie le voyage de Mr. l'Abbé de la Caille au Cap de bonne Espérance en 1751. Cet Astre étoit à sa moindre distance de la terre, & ceux qui l'observoient le plus éloignés l'un de l'autre. Tandis que Mr. de la Caille, placé à l'extrémité méridionale de notre monde, cherchoit le lieu apparent de Mars par rapport aux étoiles voisines, les Astronomes septentrionaux informes de son dessein formoient avec lui divers triangles, dont la planète étoit le sommet commun. Les bases étoient les cordes des arcs terrestres qui séparoient les observateurs, & leurs lunettes prolongées en étoient les côtés. Il ne restoit qu'à résoudre ces triangles, dont un côté & les deux angles étoient connus, pour déterminer le troissème angle ou celui de la parallaxe.

Parmi les diverses observations correspondantes, il ne s'en est point trouvé de plus propres au but qu'on

ſc

Mois de Sept. & Octobre 1755. 163 se proposoit que les six de Mr. Bradley, que Mr. Delisse compare dans cette lettre avec celles de son savant associé. L'observatoire de l'Astronome François se trouve fixé par ses observations à 33° 55' 15" au Sud de la ligne; & Greenwich où Mr. Bradley observoit en est à 51° 28' 30" Nord. La base de leur triangle étoit donc la corde d'un arc de plus de 85 degrés, c'est-à-dire de près du quart de la circonférence. observations faites les mêmes nuits, celle du 14 Septembre est le plus voisine du tems du périgée, & donne par conséquent la parallaxe la plus considerable. Les cinq autres du 31 Août, du 3, du 4, du 7 & du 9 d'Octobre exigent chacune une petite équation, pour ramener la planéte au tems de son opposition au Soleil ou de sa plus grande proximité de la terre. Une seconde correction devient nécessaire à cause des différentes déclinaisons de l'Astre, le méridien du Cap étant plus oriental que celui de Greenwich d'une heure quatorze minutes. Il faut enfin pour la commodité du calcul transformer

164 JOURNAL BRITANNIQUE. le triangle que formoient le Cap, Greenwich, & Mars, dans celui où la planète supposée à l'horison seroit vue par un observateur au centre de la terre & par un autre sur la surface. La parallaxe, qu'on découvre de cette manière, & qu'on nomme borisontale, se trouve par un milieu, dont la plupart de ces observations ne s'écartent que peu, de 27 secondes & un quart. est la mesure du demi-angle, sous lequel notre petite terre feroit apperçue de Mars, & nous en pouvons conclurre que lorsque cette planete est le plus près de nous, elle en est

LXXI. LXXII. & LXXIII. Mr. Chevalier ayant observé à Lisbone deux émersions des Satellites de Jupiter le 30 Avril & le 24 Mai 1753, Mr. Short en a déduit par le secours des tables du Dr. Bevis la différence en longitude de Londres & de Lisbone. Elle se trouve de 36' 6', plus petite de 4' que celle qu'on a déduite de plusieurs observations précédentes. L'éclipse du Soleil du

à plus d'onze millions de lieues, &

le Soleil à près de trente.

Mois de Sept. & d'Octobre 1755. 165 26 Octobre 1753 fut aussi observée par le même Astronome, qui la trouva de 11 doigts 5'. On vit Jupiter & Venus & plusieurs étoiles dans le tems de la plus grande obscurité, qui fut à 8h 41' 46'. La liqueur du Thermomètre de Mr. de Reaumur baissa de plus d'un degré, il s'éleva des vapeurs de la rivière & du port, le vent fraichit, & un miroir concave de trois palmes de diamètre, qui mettoit d'abord en feu du bois tenu à son foyer, même lorsque l'éclipse étoit de sept doigts, cessa de produire cet effet lorsqu'elle fut au plus haut point.

ARTICLE VII.

Essai sur les avantages, qui résulteront d'une détermination périodique des variations de l'aiguille aimantée dans toutes les parties du monde connu, addressé à la Société Royale par Mrs. Mountaine & Dodson, & recommendé par cet-

te Société à ses Membres & à ses Correspondans. (a)

Londres le 20. Mars 1755.

E celèbre Docteur Edmond Halley ayant vers l'année 1700 recueilli un grand nombre d'observations faites sur la variation de la boussole en plusieurs parties du monde, traça sur une Carte de Mercator certaines lignes, qui représentoient la quantité de la variation dans les parties du monde où ces lignes étoient tracées. Mais comme cette variation est peut-ètre partout dans un état de fluctuation, elle se trouva si changée au bout de quarante ans que, l'orsque les auteurs de cet écrit entreprirent en 1744 de tracer de nouvelles lignes, ils virent que cel-

⁽a) C'est pour répondre à l'invitation de ces Auteurs, & aux desirs de l'illustre Corps dont ils sont membres, que je m'empresse de répandre leur projet.

Mois de Sept. & d'Octobre 1755. 1676 celles du Dr. Halley étoient devenues entièrement inutiles, & qu'une opération pareille ou analogue devoit être renouvellée tous les dix ou douze ans, pour répondre aux vues de cet illustre observateur.

Les Commissaires de l'Amirauté, & les Directeurs des Compagnies des Indes & d'Afrique favorisèrent ce travail. Ils permirent à ceux qui s'en étoient charges de consulter les journaux des navigateurs, qui se trouvoient dans leurs dépôts. Ces fecours & quelques communications particulières mirent les auteurs en état de tracer des lignes sur les mers les plus fréquentées, & même de faire quelques essais sur celles qui ne le sont pas. Cette carte accommodée ainsi à l'usage de la mer & accompagnée d'une explication des methodes qu'on y avoit suivies, fut présentée à la Société Royale.

Mais quoique ce soit principalement sur mer que ces lignes sont utiles, il ne laisse pas que d'être vrai que si elles pouvoient être étendues sur la terre, leurs avantages l'emporteroient sur les difficultés qu'on y trouveroit, & c'est ce qui paroitra par l'analyse abrégée que nous allons saire de leurs usages ainsi doublés.

Et d'abord pour commencer par l'utilité de ces lignes en pleine mer, on peut la considérer ou comme commune à toutes les mers, ou comme particulière à quelques unes. L'usage général consiste à faire la vraie route qu'on se propose, & à déterminer aussi près que l'estime des pilotes peut aller le lieu du vaisséau.

Les usages particuliers deviendront sensibles par quelques exemples. Dans les parties méridionales du grand Ocean Indien, à commencer par la côte du Bresil & de la Terre des Patagons, & à suivre la route frequentée par nos vaisseaux des Indes au Sud du Cap de Bonne Espérance jusques dans l'Ocean Indien, les lignes de variation paroissent à peu près partout dirigées du Nord au Sud. Si donc on peut par des observations célestes trouver la latitude & la variation, Mois de Sept. & d'Octobre 1755. 169 les lignes de la Carte donneront la longitude. L'extrème utilité de ce moyen se trouve attestée par le rapport de divers navigateurs, qui s'en sont servis pour corriger leur estime

dans cette longue traite.

A la vérité lorsque nos lignes vont à peu près d'Orient en Occident, comme dans l'Ocean Alantique depuis l'Ouest de l'Europe jusqu'au Nord-Est de l'Amérique Septentrionale, on les consulteroit sans fruit pour la longitude. Mais comme il arrive souvent dans cette traversée, surtout vers les bancs de Terre-neuve, qu'on ne peut faire à midi de bonne observation de latitude, pourvu qu'on parvienne à observer la variation dans quelque tems que ce soit de la journée, les lignes de la carte feront connoitre la hauteur.

Pour venir maintenant aux avantages de ces lignes étendues sur terre aussi bien que sur mer, on voit d'abord que leur existence se trouvera confirmée & leur continuation visible de mer en mer. Par là nous nous verrons en état de juger de leur nature, de leurs propriétés Tome XVIII. H & de leurs causes; & s'il étoit possible de les faire passer sur toutes les parties du monde connu, un seul coup d'œil présenteroit à la vue tous les divers degrés d'attraction répandus sur notre grand aiman, dans le tems où ces lignes ont été tracées. On eut souhaité de pouvoir executer ceci en 1744, mais le désaut de secours, malgré des avertissemens réitérés dans les Nouvelles publiques, ne permit pas de l'entreprendre.

les Auteurs de cet Ecrit, que le tems d'examiner de nouveau l'état de la variation est venu, pour pouvoir faire usage de la Carte, ils ont résolu de recueillir & de comparer toutes les observations qui leur seront envoyées d'ici en un an, ou en cas de doute jusqu'au tems du retour des premiers vaisseaux des Indes après ce période, & de publier ensuite de la manière la plus convenable le résultat de leurs opérations.

Plusieurs Savans ont essayé d'expliquer les phénomènes des variations

Mois de Sept. & d'Octobre 1755. 171 tions magnétiques & de ses changemens continuels. On a proposé diverses méthodes de calcul, & chacun a, suivant son hypothèse, esfayé de prédire l'état de la variation. Le projet qu'on offre, s'il peut être executé, servira de pierre de · touche à ces hypotheses, & permettra ou de les recevoir ou de les rejetter. Les Auteurs de la nouvelle Carte fuivront leur plan original en ne publiant rien qui ne soit fondé sur les observations actuelles qui leur seront communiquées, & ils laisseront à d'autres le soin d'en faire l'application aux divers systèmes. S'il s'en trouve quelqu'un, à qui cet examen & cette comparaison soient assez favorables pour autoriser des calculs. leur travail se trouvera heureusement terminé; sinon, ils recommendent la continuation périodique de l'opération qu'ils entreprennent. comme le seul moyen d'atteindre enfin au but, & d'y suppléer jusqu'à ce qu'il soit obtenu.

À qui nos Ecrivains se pourroientils si justement addresser qu'à la Socié-

H 2

172 JOURNAL BRITANNIQUE.

té Royale de Londres, pour se procurer des secours dans un ouvrage, qui paroit si important au commerce & à la navigation, & qui promet peut-être une addition si considerable à nos connoissances de la Nature? Plusieurs des membres de ce corps ont l'honneur fingulier d'avoir déduit leurs decouvertes, de l'expérience plutôt que de l'hypothese. Comme c'est aussi la methode qu'on se propose de suivre, les Auteurs de cet Ecrit prient humblement & la Société comme Corps, & chacun des Membres qui la composent, de leur faire part de leurs observations sur la variation pendant les dernières années, ou celles qu'ils pourront faire, soit par mer soit par terre, jusqu'au 25. de Mars 1756. Comme le genre humain est également intéressé à cette recherche, ils prient chacun de leurs collègues de tâcher de leur obtenir la même grace de leurs correspondans du déhors; & ils promettent à chacun le retour d'une juste reconnoissance, & au Public une promte

Mais de Sept. & d'Octobre 1755. 173 promte communication de tout ce qu'ils croiront propre à l'intéresser.

ARTICLE VIII.

De affectibus animi & morbis inde oriundis, Dissertatio habita Cantabrigiæ in Scholis publicis V. Kalend. Februarias A. D. MDCCLV. à Georgio Baker M. D. Collegii Regalis Socio.

C'est-à-dire

Dissertation sur les mouvemens de l'ame & les maux qui en résultent; par Mr. Baker Dr. en Médecine & Membre du Collège Royal: A Cambridge 1755. In 4. p. 34. pr. 1 sh.

E jeune & ingénieux Médecin, de qui nous vient ce discours, ne s'amuse point à des recherches subtiles sur la nature de l'ame ou sur fon union avec le corps. Il fait que des tenèbres épaisses cachent à notre foible vue & lui déroberont peut-être toujours la manière dont ce qui sent en nous influe sur ce qui se meut. Il se contente de supposer le fait comme constant & du moins aussi intéressant pour les disciples d'Hippocrate que pour ceux de Platon. L'ame souffre & agit; les passions ont des effets déterminés sur la machine, & en dérangent de mille manières différentes les opérations & les ressorts. En vain cherchez-vous, par des remèdes qui n'agissent que sur le corps, à dissiper les maux de l'esprit. Le pavot, la mandragore, la fameuse népenthe, ne suffisent point pour rendre le calme à l'ame agitée. C'est à l'école de Socrate autant qu'à celle de Galien à le lui procurer. Les premiers Philosophes donnèrent une partie de leurs soins à la diète de ceux qu'ils vouloient instruiMois de Sept. & d'Octobre 1755. 175 re, & les premiers Médecins se préparoient par les leçons des Sages à visiter avec fruit les lits de ceux qu'ils vouloient guérir.

 $\Delta \epsilon i$... $\mu \epsilon \tau \alpha \gamma \epsilon i \tau$ $\tau \eta \sigma \sigma \phi i \eta \tau$ $\epsilon i \varsigma$ $\tau \eta \tau$ $\epsilon i \varsigma$ $\tau \eta \tau$ $\sigma \sigma \phi i \eta \tau$: $i \eta \tau$

τρος γαρ φιλοσοφος, ισοθεος. (a).

Ce qui est vrai des maux du corps l'est egalement de ceux de l'ame; il faut les connoitre avant que d'en chercher les remedes. C'est au premier de ces objets que Mr. Baker se borne dans cette dissertation académique. Il passe en revue les principales passions de l'ame, & indique altérations qu'elles produisent dans l'œconomie animale. Les tableaux qu'il offre ne sauroient être nouveaux, mais ils sont vrais & intéressans. L'Auteur paroit avoir beaucoup de lecture, de goût & de discernement. C'en est assez pour autorifer une courte analyse de son discours.

La colère, appellée par les anciens

⁽a) HIPPOCRAT. de Decent. habit. H 4

176 JOURNAL BRITANNIQUE.

ciens Médecins une fièvre ou une épilepsie passagère, imite ces deux maux par ses effets. Les Peintres & les Poëtes ont le mieux réussi à représenter les troubles qu'excite cette passion, & c'est avec raison que Séneque dit qu'il suffit de regarder ceux qu'elle possède pour s'assurer qu'ils ne sont point en fanté. traits, leur coloris, leur geste, tout change en un instant. Leurs mouvemens font forcés, leurs tremblemens involontaires, leur cœur palpite, leurs artères battent sans règle, la digestion ne se fait plus, l'œconomie entière devient une scène de tumulte & de confusion. Bientôt le fang, que les veines jettent avec rapidité dans le cœur, le chargent & l'accablent. Les artères du poumon trop remplies font naitre une respiration précipitée & laborieuse; & quelquefois faute de ce secours la vie s'échape subitement avec le sang de l'homme transporté de fureur. Baker, qui cite ici l'exemple de Sylla, juge que ces effets naissent de l'irritation spasmodique des vaisfeaux, qui poussent leurs humeurs vers

Mois de Sept. & d'Octobre 1755. 177 vers le haut, & en suspendent le retour. De là les apoplexies sanguines, le vertige & la phrénésie. Souvent aussi l'estomac parsemé defibres nerveuses manifeste le dérangement, & Tulpius rapporte le cas d'une inflammation de boyaux produite par un épanchement de bile suite d'un accès de colère. L'expression d'émouvoir la bile nous est venue des Romains, & les symptomes de la jaunisse ou des sièvres bilieuses ne sont pas moins la suite de l'emportement que de la morsure des vipè-Il semble même que c'est à la colère que le venin des animaux doit en partie son efficace; & Mr. Baker cite l'exemple d'un jeune homme, qui furieux se mordit le doigt, & qui mourut de la rage. Cet exemple, dit-il, ne sauroit paroitre merveilleux à ceux qui ont vu le lait d'une femme irritée donner à son nourrisson des tranchées, des diarrhées, & des spasmes.

La crainte agit d'une manière opposée mais souvent aussi funeste. Le froid, la pâleur, une contraction subite de toute la superficie du corps 178 JOURNAL BRITANNIQUE. la manisestent, suivant ces expressions energiques de Lucrèce (b):

— Ubi vehementi magis est percussa, metu mens,

Consentire animam totam per membra.
videmus;

Sudores itaque, & pallorem existere

Corpore, & infringi linguam, vo-

Caligare oculos, sonare aures, succi-

Ces symptomes approchent de ceux qu'on ressent dans le froid d'un accès de sièvre. Toutes les veines resserrées chassent le sang vers le cœur & vers le poumon. Le poids qu'on ressent dans la poitrine, de même que la foiblesse & l'accelération du poux en sont les suites. Les muscles prives du sang interrompent leurs fonctions, & quelquesois une paralysie subite du cœur même amène

en.

⁽b) Lib. III. 143-147.

Mois de Sept. & d'Octobre 1755. 179 en un instant la mort. On sait aussi que la crainte est pernicieuse aux femmes enceintes & aux nourrices, qu'elle augmente les dangers de la peste (c), & que la petite vérole en apparence la moins menaçante de-

vient mortelle par la peur.

Les maladies de l'ame qu'on vient de voir peuvent être traitées d'aiguës. Plus tardive dans ses progrès la tristesse ressemble à ces poisons lents, qui consument à la longue, en affoiblissant & en relachant tous les solides. C'est ce qui a fait donner à ce mal le nom de xum ou de λυσις. On remarque que le scorbut a principalement prise sur les gens, & en particulier sur les matelots. qui se laissent aller à la tristesse & au découragement. Le sang épaissi circule avec plus de lenteur dans la veine porte, & produit les divers symptomes de la mélancolie & des ter-

reurs

⁽c) L'Auteur cite ici les descriptions; que Thucydide & Lucrèce après luis ont faites de la pesse d'Athènes. H 6

reurs religieuses. Tandis que l'ame s'éloigne en quelque sorte de son siège, & cherchant à se suir abandonne son empire sur les sens, les nerss
perdent leur activité, des doses excessives du jus de pavot ou de purgatifs ne sont que peu d'impression,
& les Médecins ne réussissent qu'avec peine & à la longue à délivrer
les viscères de l'humeur atrabilaire
qui les ronge.

L'envie ressemble trop à la tristesse, & a des effets trop connus pour exiger de longs détails. Il suffit de dire que ses impressions se sont ressentir dans l'âge le plus tendre, & que les enfans périssent souvent de la jalousse que leur causent des présérences dont ils ne sont point les ob-

jets.

Parlant dans un auditoire de gens de lettres Mr. Baker n'avoit garde d'oublier les maladies hypocondriaques, si communes à ceux qui s'attachent trop à l'étude. Elles ne diffèrent qu'en degré de la mélancolie, & ont leur source dans un repostrop continué du corps, & une application trop soutenue de l'ame. Il me semMois de Sept. & d'Octobre 1755. 181 semble qu'il auroit pu ajouter avec la plupart des Auteurs la posture des Savans cloués sur leurs sièges & courbés sur leurs livres. Les organes de la digestion sont les premiers, à souffrir; & la matière qui s'accumule dans les viscères est la source de mille incommodités. Pour eviter ces inconvéniens, Mr. Baker confeille la varieté & la modération dans les études; il préfère la Physique aux sciences abstraites ou critiques, & il veut qu'on ne sépare jamais l'agréable de l'utile. Ailleurs il parle avec transport de l'influence de la musique sur une ame ou fatiguée ou malade; & au plaisir avec lequel il cite une strophe de Pindare, on s'apperçoit sans peine que son Apollon n'est point uniquement celui des Medecins.

Quelque opposée que la joie soit à la tristesse, elle se confond souvent avec elle dans ses effets. Il ne s'agit pas ici de cette gaieté douce compagne de la fanté & de la vertu; mais des accès tumultueux & passagers, qui enlèvent l'ame hors d'elle-même, & produisent ou des accès de H7

182 JOURNAL BRITANNIQUE. folie tels qu'on les vit dans l'année du Sud, ou des apoplexies & des.

morts subites.

Notre Auteur finit par quelques. observations sur la différence des temperamens & des constitutions. Il remarque par exemple qu'il n'y a point de personnes qui doivent plus être en garde contre les passions que celles qui sont sujettes à la goute, & se moque en deux mots de l'opinion de ceux qui cherchent l'origine de ce mal dans un defaut des

humeurs.

Je n'aurois donné qu'une ébauche grossiere de la Dissertation de Mr. Baker, si je ne joignois à ce que j'en ai dit un échantillon du stile; & je choisis pour cet effet le portrait suivant du Docteur Swift. Hujusce rei (ægritudinis quæ à tristitia orginem ducit) grave nuper exemplum præbuit Vir magni in primis, & præstantis ingenii. Is, postquam Hiberniam suam Poësi, leporibusque Atticis, & eloquio ornaverat; dolens usque parem meritis non respondisse favorem, & observantiam; pariterque amicis, inimicis, & sibi iratus, tandem in meram

Mois de Sept. & d'Octobre 1755. 183 ram bomunculi imaginem, & quasi. umbram extenuatus est. Cum autem (prope actà jam atque decursa ætate) præ tanta morum asperitate, & immanitate natura, mens illi subversa esset; & ingenium illud excelsum, sublime, & eruditum turpissime deliraret; illico animatum senis cadaver nutriri cæpit, & pinguescere, ab bospite tam gravi liberatum. Ce n'est que pour ceux qui n'entendent pas. le latin que je hazarde cette traduction. , Un exemple remarquable. de ces effets du chagrin nous a. , eté fourni par un homme d'un ", génie rare & distingué. Cet hom-, me, qui par ses vers, ses plaifanteries Attiques, & son eloquence, avoit illustré l'Irlande, , ne pouvant souffrir que la faveur & le rang se refusassent à ce qu'il , croyoit meriter, & également ir-, rité contre ses amis, ses ennemis " & lui-même, offrit enfin l'image " d'un homme réduit à n'être qu'un " squelete & qu'une ombre. , lorsque à la fin de sa carrière, "l'aigreur de ses sentimens & la férocité de son naturel eurent ren-

184 JOURNAL BRITANNIQUE.

versé son esprit, & que ce génie is sublime & si orné sût tombé dans le plus honteux délire, le cadavre animé du vieillard délivré d'un hôte importun, recommença à se nourrir & à s'engraisier".

ARTICLE IX.

Analyse du Système de Philosophie Morale de Mr. Hutcheson. (a)

Clux qui ont vu la statue d'Apollon dite du Belvedere, jugent qu'elle ne peut avoir été faite sur un modèle unique. Le sculpteur a rassemblé les beautés de plusieurs originaux (b). Il a élevé chacun de ses modè-

(a) Voyez le Journal précédent, Art. VIII.

⁽b) C'est ainsi que Zeuxis, pour peindre une Hélène, souhaita de voir les plus belles silles de Crotone, & en choisit cinq, dont il prit ce qu'il voulut pour un portrait plus beau qu'aucune d'elles. Cic: de Inv. Rhet. L. II. c. 1.

Mois de Sept. & d'Octobre 1755. 185 modèles à ce que son imagination lui faisoit concevoir comme le dernier point du gracieux & du grand. Sa statue represente la nature perfectionee & un tout plus qu'bumain.

Je ne sais si l'homme de Mr. Hutcheson ne ressemble point au Dieu de l'artiste Grec. Comme le Statuaire, notre Philosophe Irlandois a tiré de divers individus ses idées de beauté, d'ordre & de persection. Il a rejetté les impersections de chacun sur des altérations accidentelles, que l'art devoit corriger. Il n'a ensin reconnu comme naturel dans les hommes que ce que Dieu paroit avoir voulu les faire, & ce qui les approche de lui.

Cuncta superno
Ducit ab exemplo, pulcbrum pulcberrimus ipse (c)
Mundum mente gerens, similique in
imagine formans.

De cette idée du but de Mr. Hutcheson,

⁽c) BOET: Cons. III. 9.

cheson, je déduis en deux mots le précis de son système. Cherchez audedans de vous les divers principes qui vous déterminent, arrangez-les de la manière qu'ils vous paroitroient faire dans autrui le plus parfait assemblage, c'est là ce que vous devez tacher de devenir, pour jour de ce bonheur intimement attaché à votre

être, l'estime de vous mêmes.

Entrons dans le détail des diverfes parties qui composent ce système; & en bornant ce premier extrait au premier livre de notre Auteur, recherchons après lui ce qui
constitue la nature bumaine, & ce qui
peut en faire le souverain bien. Nous
ne prenons rien sur nous-mêmes;
nous essayons de rendre par un simple trait un tableau, dont la disposition & le coloris nous enchantent,
& nous prions nos lecteurs de se
mettre à notre place, & de sentir
avant que de juger.

Pour déterminer ce qu'est l'homme, & ce qu'il doit devenir, Mr. Hutcheson le prend à sa naissance, & consacre son premier chapitre à demêler l'origine de ses facultés. La

foi-

Mois de Sept. & d'Octobre 1755. 187 foiblesse de ses premières années, & le besoin du secours d'autrui, deux caractères qui semblent le distinguer désavantageusement des autres êtres, montrent qu'il fût fait pour la culture & pour la Société. Les premiers appétits nous font communs avec les Bientôt nos sens autres animaux. nous donnent des impressions de plaisir & de peine, & avec elles une détermination naturelle & constante à rechercher ce qui procure l'un, & à repousser ce qui fait naitre l'autre. Le tact, l'odorat, le gout, & peutêtre quelque autre sens du mêmegenre, sont par eux-mêmes agréables ou desagreables, suivant que les objets qui les excitent & qu'ils font diftinguer conviennent ou repugnent à notre nature; l'ouie & la vue ne font point également des avenues à la douleur; les plaisirs de la beauté: & de l'harmonie qu'ils procurent diffèrent en genre des plaisirs précédens, qu'on appelle purement sen-La combinaison des diverses. sensations fait naitre les idées de la durée, du nombre, de l'étendue, de la figure, du mouvement, du repos.;

188 JOURNAL BRITANNIQUE. repos; & l'ame qui a la faculté de réflechir sur elle-même, & de distinguer ses diverses actions & modifications, trouve dans ces deux fources, savoir la sensation & la conscience, si j'ose donner à ce terme un sens plus étendu que celui qu'il a d'ordinaire, les matériaux de toutes ses connoissances. Maitresse de les comparer & de les rassembler. c'est-à-dire de juger & de raisonner, rien ne la gêne qu'elle-même dans l'exercice de ses opérations. Le desir du bien & l'aversion du mal physique sont les deux premiers actes de la volonté; la joie que le premier procure, la tristesse qui suit le second, plus ressemblantes peut-être aux sensations qu'aux volitions, ne laissent pas que de se confondre avec ces dernières, suivant cette division ancienne des Philosophes (d) & des Poëtes

Hinc metuunt cupiuntque, dolent gaudentque (e)

Ces

(d) Cicer. Tufcul. L. III. & IV.

(e) VIRG. Aeneid. VI. 733.

Mois de Sept. & d'Octobre 1755. 189 Ces quatre actes de la volonté se divisent en deux classes, suivant que nous les exerçons pour nous mêmes ou pour autrui. De-là les idees de l'amour propre & de la bienveillance. Personne ne dispute que le desir de la perfection & du bonheur ne soit une détermination calme, constante & universelle de l'ame; notre Auteur prétend que cette ame éprouve aussi dans son état de tranquilité une follicitude & une tendance naturelle au bien & à la perfection du système le plus étendu d'êtres qui viennent à sa connoissance. comme peu de gens s'élèvent (ou à la totalité de la création, ou à la fomme la plus grande de la félicité, le desir de leur propre bonheur & de celui des autres n'est la plûpart du tems que partial. Il se borne d'un côté à des individus ou à de petites fociétés, & de l'autre à quelque partie du bonheur total, telle que la fortune, le pouvoir ou la gloire. Mais il dépend toujours des hommes d'étendre, & de fondre en quelque sorte leurs affections particulfères, dans une bienveillance uni-

190 JOURNAL BRITANNIQUE.

verselle, & leurs petites jouissances dans le desir d'une félicité complète. Autant qu'il est important de généraliser ainsi ses idées, autant l'est-il de se tenir en garde contre les émotions turbulentes qui se rapportent ou à nous-mêmes ou à autrui, & qui différentes des desirs calmes leur resistent souvent & en triomphent

quelquefois.

Quelque long que soit ce catalogue de nos perceptions, il y en a de plus délicates, que notre Auteur pafse en revue dans son second chapitre. Ici se présentent d'abord les plaisirs de l'imagination, que l'harmonie & la beauté, le dessein & l'imitation, la nouveauté enfin & la grandeur peuvent nous procurer. La sympathie qui nous fait prendre part aux sujets de tristesse ou de joie de nos semblables est un principe intimement attaché à notre nature. a ce semble quelque chose de contagieux dans les divers sentimens de l'ame. La crainte fait naitre la crainte, on rit en voyant rire, on devient dévot par imitation.

Le desir d'apprendre & d'agir que

nous

Mois de Sept. & d'Octobre 1755. 191
nous apportons en naissant, & qui ne nous abandonne jamais, renverse cette Philosophie qui borne au corps tous nos plaisirs. Ce qui rend ce dessir nécessaire à notre felicité c'est le sentiment intérieur, qui nous instruit de la différence du bien & du mal moral, sentiment que l'homme le plus stupide éprouve, & que le plus déregle ne peut entiérement bannir.

Enfin le sens de la honte & de l'honneur, de l'indécence & de la dignité ne peut être confondu avec aucun des précédens, & est également universel. Nous nous bornons ici avec notre Auteur à une simple énumération des divers sentimens, auxquels il faudra revenir ensuite pour en déterminer & l'étendue & les rap-

ports.

On sait combien l'association des idées & le pouvoir de l'habitude in-fluent sur nos sentimens. La répétition des mèmes objets & des mêmes actions sait contracter à l'ame des penchans pour les uns & de la facilité pour les autres. Mais ni les préjugés ni les coutumes ne donnent de nouvelles idées, & l'approbation ou

192 JOURNAL BRITANNIQUE.

le blâme qui en est la suite a toujours pour appui quelqu'un de nos senti-

mens originaux.

Parmi les desirs qui influent sur la volonté, un des plus puissans est sans doute celui qui porte les deux sexes à s'unir. On souhaite d'avoir des enfans, on les aime lorsqu'on les a, & l'un& l'autre de ces sentimens nous vient directement de la nature. semble encore que la disposition que les hommes ont de former des Sociétés, & celle qui les porte à rendre au Createur un certain culte, eussent été moins universellement répandues, si elles n'avoient été fondées que sur la tradition des premières familles, ou sur le souvenir d'une ancienne révélation.

La nature humaine offriroit l'image d'un cahos confus, si les divers
principes qu'on vient d'y démêler
n'avoient entr'eux ni ordre ni subordination. Mr. Hutcheson travaille à
nous en donner des idées plus nobles, & il consacre son III. chapitre
à rechercher quelles sont les dernières
sins de nos déterminations. La Raison, qui met tout à sa place, suppose

Mois de Sept. & d'Octobre 1755. 193 pose qu'il y a quelque chose de primitif, dont elle ne juge point, & qui ne dépend que du sentiment.

Ce premier mobile n'est suivant plusieurs Philosophes que l'amour de nous-mêmes, ou le desir de notre propre bonbeur. Ceux à qui ce principe plait par sa simplicité, se divisent lorsqu'il s'agit de le définir. Les uns le placent dans les voluptés, les autres dans le soin de notre conservation: ceux-ci dans la sympathie. ceux-là dans l'estime des hommes ou dans l'approbation du ciel. prendre dans le sens le plus rafiné, qui le fait consister dans les joses fublimes que procure la seule vertu, il ne paroit pas suffire pour rendre compte de cette satisfaction intérieure qu'éprouve l'homme de Pourquoi les sentimens de la bienveillance la plus desintéressée & la plus involontaire le rendent-ils heureux, si ce n'est parcequ'il est fait pour les avoir? Sans cette constitution primitive, il lui manqueroit le desir de se procurer ces sublimes plaisirs, & le desir même supposé ne feroit pas plus naitre le pouvoir de Tome XVIII.

194 JOURNAL BRITANNIQUE. le l'attsfaire, que celui de l'aveugle ne supplée au sens dont il est privé. La sympathie n'est point un principe assez étendu. On souffre quel-quesois pour ceux qu'on n'estime point; des circonstances accidentelles font varier l'intérêt & la compassion; l'approbation accordée à la vortu est Une action n'est toujours invariable. encore point belle, parcequ'elle plait, qu'elle sert, ou qu'elle annoblit; elle a fans doute tous ces effets, mais elle les a parcequ'avant toutes choses elle est belle. Faire consister l'essence de ce qui est louable dans sa conformité ou aux loix Divines, ou à la vérité, ou aux relations immuables, c'est confondre de la même maniere l'effet avec la cause; & il faut recourir à un instinct interieur & moral, qui nous avertit de ce que Dieu veut, de ce qui est vrai, & de ce qui convient (f),

⁽f) L'Auteur qui ne dit ici que deux mots de ces systèmes, qui sont ceux de Grotius, de Woolaston, & de Clar-

Mois de Sept. & d'Octobre 1755.195

L'analyse de ce sens fait le sujet du IV. chapitre. Il confiste selon l'Auteur en une détermination naturelle & immédiate à approuver certaines actions, ou en d'autres termes en un sentiment naturel de l'excellence qui y réside, & qu'aucun autre de nos sens ni la raison même ne pourroit nous donner. Ce sens ainsi défini a quelque analogie avec l'instinct des animaux. Tous poursuivent certains objets, malgré la peine, la fatigue & les incommodités auxquelles cette poursuite les expose, & il manqueroit quelque chose à notre nature, si elle n'étoit pourvue d'un sentiment, qui la porte aux actions les plus importantes. Quelque universel que soit ce sentiment, il est comme tous les autres capable de culture & de dégradation. Il se perfectionne par l'exercice, & acquiert différens

ke, renvoye à ce qu'il en avoit dit dans ses Eclaircissemens sur le sens morale, à la suite de son Traité sur les passions.

196 JOURNAL BRITANNIQUE. différens degrés de finesse par la comparaison des objets auxquels il s'applique. Il établit une gradation marquée entre les diverses actions. plus bas étage font celles qui font purement indifférentes & qui ne consistent qu'en jouissances sensuelles. Le premier degré d'éloge est pour l'exercice des facultés qui emportent quelque idee de dignité, le gout, les connoissances, les arts. Les dispositions intimement liées aux affections vertueuses, telles que la candeur, la véracité, le courage, le desir de la gloire, sont dans un rang supérieur; mais le plus élevé n'est que pour la bienveillance la plus étendue, & le desir de l'excellence & de la perfection. Le vice a de même ses degrés, que distingue le sens moral. On ne blâme pas autant un homme, qui ne fongeant qu'à luimême neglige de faire du bien que celui qui fait du mal, & ce dernier est plus ou moins excusable suivant que le motif qui l'a déterminé a été le desir d'éviter un danger, une passion violente, le ressentiment d'une injure, une gratification simplement parMois de Sept. & d'Octobre 1755. 197 partiale. La disposition la plus odieuse, si elle est possible dans un être sorti de la main d'un Dieu, est le desir sixe de faire du mal pour

le seul plaisir d'en faire.

Quoique l'amour propre bien entendu coincide à plusieurs égards avec le fens moral, ou avec la bienveillance universelle, à laquelle ce sens assigne le plus haut degré de perfeçtion, Mr. Hutcheson trouve qu'il en diffère à plusieurs autres, & que comme il lui est naturellement subordonné, il doit toujours lui être foumis. Malheureusement c'est tout le contraire. Les affections intéresfées sont puissantes, elles s'offrent de bonne heure, & se renouvellent souvent. Leur force s'augmente à mefure que celle des sentimens desintéressés & moraux décroit faute d'exercice. Il faut que d'autres confiderations rendent au sens moral affoibli sa force naturelle, & c'est en particulier là l'usage du sens de l'honneur, qui occupe l'Auteur dans son V. chapitre.

Le desir d'être estimé est-il une créature de l'intérêt? c'est la premie-

198 JOURNAL BRITANNIQUE. re question que Mr. Hutcheson examine ici, & qu'il décide par la négative. Ce desir suppose évidemment le sens moral & le soutient. Il se manifeste de bonne heure, & précède la reflexion. Ses degrés font différens, & ses objets variés. pudeur & la modestie en constituent une branche essentielle. Le sentiment de l'honneur, de même que le sens moral, peuvent par un effet de l'éducation & de l'habitude nous faire placer ou la gloire ou la honte dans des actions, qui ne méritent ni l'une ni l'autre. Le choix de nos plaisirs, de nos liabitudes, de nos attachemens, a toujours quelque rapport avec ce qui s'y trouve de moral. En vain pour décréditer le fens de l'honneur ou celui de la morale, alleguet-on la variété des idées qu'en ont les divers peuples ; de ce que diverpersonnes préférent différens mets conclurroit-on que le gout n'a rien de réel? Il y a même plus d'uniformité dans les notions de ce qui plait à l'ame que dans celles de ce qui plait au palais. Les nations les plus divifées dans leurs usages accordent

Mois de Sept, & d'Octobre 1755. 199 dent en general leur estime à ce qui leur paroit, peut-être quelquefois à tort, tendre au bonheur des autres. Nous n'en connoissons aucune, qui dans un état calme & tranquille approuve la cruauté, la trahison, l'ingratitude. Les sources de la variété des mœurs peuvent se reduire à ces trois. 1. On est imbu d'idees fausses de ce qui rend heureux. Où la proprieté des biens passe pour un esciavage le larcin sera permis. 2. plus ou le moins d'étendue qu'on donne aux affociations d'Etres auxque'ls on s'intéresse, met une grande variété dans les attachémens, les usages & même ce qu'on appelle les vertus. Marc Antonin fait sa famille du monde, & le Tartare le monde de sa horde. Si l'Eglise livre l'herétique an bras séculier c'est pour purger l'univers d'un monstre. Enfin 3. les différentes opinions sur la volonte Divine font varier les idées du devoir. Reunissez ces trois causes, & vous ne serez point surpris des inconfisences humaines. C'est la raison qui merite le blame plûtôt que le sentiment qui se laisse diriger par PERMIT

200 JOURNAL BRITANNIQUE.

hommes, vous ne les excuserez point d'abuser de leurs sacultés. Vous concevrez qu'il ne tiendroit qu'à eux d'être plus uniformes, & vous sentirez le besoin qu'ils auroient de rentrer souvent en eux-mêmes, & de balancer les divers plaisirs, pour mettre d'accord leur intérêt & leur devoir. Tel est l'objet de notre Auteur dans la seconde partie de son livre, qui traite du souverain bien de l'bumanité.

Tout Etre capable d'une variété de plaifirs, différens dans leur nombre & quelquefois oppofés, doit avoir pour but de s'affurer avec les plus excellens & les plus durables, autant des plus petits & des plus passagers qu'il est possible sans préjudice aux premiers. Cet Etre est donc appelle à des facrifices & à des comparaifons. Mais pour les faire il faut qu'il ait un certain pouvoir sur ses facultes. Mr. Hutcheson examine celui que l'homme a sur ses sensations, ses appetits, ses passions & ses affections dans son VI. chapitre. Les leçons qu'il donne sur ces sujets sont d'un grand Mois de Sept. & d'Octobre 1755. 201 grand prix, & je m'y arrêterois avec plaisir, si je ne craignois de sacrisser à ces détails des articles plus essentiels ou plus particuliers à notre Auteur. Le Journaliste est souvent appellé à balancer ainsi non ses propres plaisirs mais les desirs de ses lecteurs.

Le VII chapitre peut passer pour un des plus importans. Il contient la comparaison des disserentes jouissances et des diverses peines par rapport au bonbeur. C'est par l'intensité & la durée des plaisirs du même ordre qu'on estime leur valeur; mais si ces plaisirs ne sont pas de la même nature il faut faire entrer en considération l'idée de leur dignité, & c'est ce que Mr. Hutcheson ne manque point de faire en passant en revue les divers plaisirs, & en marquant leurs diverses classes & leurs différens degrés.

A commencer par ceux des sens, savoir ceux du palais & ceux de l'amour, notre Philosophe prouve que les uns & les autres, mais surtout les premiers, sont dans le rang le plus bas. Otez-en la satisfaction de quel-

15

ques

ques besoins, & dépouillez-les de certaines associations de circonstances étrangères, il n'en faudra pas davantage pour faire rougir l'Epicurien même & le voluptueux de la présérence qu'il leur accorderoit sur des plaisirs plus exquis & par leur excellence & par leur durée. Ajoutez y que rarement ce qu'il y a de plus réel dans ces plaisirs est resusé à l'homme vertueux. Il ne tient qu'à lui de s'assurer la plus parsaite volupte.

Les plaisirs de l'imagination sont évidemment supérieurs aux premiers. Ils n'exigent point le sentiment du besoin pour les exciter; ils entrainent notre approbation pendant que nous les goutons; ils ont plus de durée & causent moins de dégout que les plaisirs sensuels; ils manquent plus rarement d'exercice & d'objet; & si l'idée de la propriété y ajoute quelque chose, cette idée est accessoire, elle peut, elle doit être modérée.

En remontant plus haut nous trouyons les plaisirs de la sympathie, plaisirs assortis à notre nature, & incomparablement plus viss qu'aucun des

Mois de Sept. 6 d'Octobre 1755. 203 des précédens. Amour paternel ou conjugal, douceurs de l'amitie, zèle pour la patrie, quel n'est point votre empire sur un cœur noble, quelle votre fensation puisqu'elle fait supporter les fatigues, les travaux, les chagrins, qu'il en coute pour vous acquerir! Vos joïes sont sans doute balancées par la crainte de les voir finir; mais quiconque choisit pour amis ceux à qui le bonheur ne peut être arrache, & surtout quiconque, dans les évenemens les plus contraires sait reconnoitre la main Divine, ne court point risque d'être ébranlé par des revers qui sont l'appanage de l'humanité.

Les plaisirs moraux différent en ceci de tous les autres qu'ils dépendent de nous mêmes, qu'ils annoblissent les plaisirs inférieurs, qu'ils consolent de leur perte, qu'ils leur survivent, & qu'ils sont enfin les plus faciles à se procurer & les plus durables de tous. Prenez seulement garde de ne point vous laisser seduire par des apparences ou par des idées partiales, & souvenez vous qu'au plus haut degré de cette classe se

204 Journal Britannique. trouvent les sentimens de la pieté

& de la réligion.

L'estime publique met le sceau au bonheur que procure la vertu. La gloire qui suit les actions veritablement belles n'est point comme les autres joies, l'ombre d'un nuage. Elle dure autant que la vie, & passe même au delà du tombeau. L'homme le plus obscur, dont les vertus échapent à la soule, s'assure pour l'éternité l'approbation du meilleur de tous les juges.

A ces plaisirs sublimes on peut joindre ceux de la bonne humeur & de la gaieté. La vertu n'est point farouche, & l'homme dont l'ame est tranquille, communique naturellement au dehors sa sérénité & sa

joie.

Mr. Hutcheson ne met point en ligne de compte les richesses & le pouvoir. Ce sont tout au plus des moyens de se procurer le bonheur; mais nullement le bonheur même. Moins encore fait - il entrer dans son estime les plaisirs qu'on goute à satisfaire les mouvemens de la colete, de la malice, de l'envie & de

Mois de Sept. & d'Octobre 1755. 205 la vengeance. Ces plaisirs suppofent un mal supérieur qui les précède, & entrainent le plus souvent à leur suite de plus cruelles peines. Les passions elles - mêmes n'étoient rien moins qu'inutiles; leur excès seul est dangereux. Ne faites point une habitude de ce qui doit être

passager.

Ceci nous mène naturellement à la comparaison des diverses peines. Et ici la première reflexion qui se présente c'est que leurs divers ordres ne sont pas exactement proportionnés aux plaisirs qui y répondent. Les douleurs du corps par exemple font infiniment plus vives & plus durables que ses voluptés. Il ne faut point conclurre que ces maux foient les plus grands de tous, en voyant des personnes d'un mérite ordinaire forcées par l'excès des tourmens à violer les obligations de l'amitié, du devoir, de l'honneur. La fource de l'illusion vient de ce qu'on compare quelques degrés inférieurs de peines sympathiques ou morales avec les maux extrèmes du corps. La vertu de celui qui les souffre est mé-

206 JOURNAL BRITANNIQUE. médiocre; il se flatte que la conservation de son ami ou de sa patrie ne dépendra pas de sa constance. Mettez à sa place un homme d'un mérite superieur; que ce qu'on exige de lui entraine immédiatement la ruine de ce qu'il a de plus cher; ne bravera-t-il point les tourmens, & si sa foiblesse s'y oppose manquerat-il de se la reprocher? Dans tous les autres cas, combien de fois ne s'expose-t-on point aux douleurs pour en garantir les personnes à qui l'on s'intéresse, ou pour s'acquitter de quelque obligation? Quel pere ne souhaite de voir ses enfans plûtôt malheureux que coupables? Quel ne dit dans de certaines circonstances, Plut à Dieu que je juffe mort pour toi!

Les plaisirs de l'imagination n'ont presque point de peines qui les balancent, mais en revanche les douleurs qu'on souffre en voyant souffrir, les remords qu'on sent après le crime, l'infamie publique à laquelle il expose peuvent être mis au rang des maux extremes. N'en est-ce pas assez pour resuter l'école Cyrenaïque, qui ne reconnoit que le

Mois de Sept. & d'Octobre 1755. 207 corps pour source des sentimens a-gréables & désagréables? ou sera-t-il nécessaire d'examiner quel mélange des divers principes convient le mieux à l'homme?

Pour faciliter cette recherche, notre Auteur compare dans fon VIII. chapitre les divers temperamens & les divers caractères par rapport au bonbeur. Le système le plus parfait est celui, dans lequel les penchans de l'amour propre concourent au bien public, & où les affections génereuses qui ont la Société pour objet tendent dans la plûpart des cas à rendre l'individu heureux. Aucun des sentimens qui nous ont été donnés n'est en lui-même mauvais; & ce n'est que le défaut de mesure ou de proportion qui puisse être blamable. Que les plaisirs des fens & de l'imagination soient subordonnés à ceux des classes supérieures; que les affections sympathiques ou sociales soient jointes à une juste estime des objets & à la confiance en une sage Providence; que les mouvemens tumultueux fruits des imperfections & souvent leurs remèdes ne durent que des

208 JOURNAL BRITANNIQUE.

instans; que le sens moral soit constamment occupé, & que celui de l'honneur ait principalement pour objet l'approbation Divine; tel est

le plus parfait assemblage.

Les sentimens, que mous devons avoir de la Divinité, font le sujet du IX chapitre. Mr. Hutcheson y prouve l'existence, les perfections, & surtout la bonte du souverain Etre, il réfuté l'hypothèse Manichéenne, & répond aux objections qu'on tire du mal physique & moral. Le tableau qu'il fait de la nature humaine, même dans ses dérèglemens, fait l'éloge de son cœur. Comme il n'y a peut-être point d'individu, dans lequel la somme du bien ne l'emporte sur celle du mal, il étoit de la sagesse d'un Dieu tout sage & tout bon de donner place dans la création à une espèce, qui paroit ici bas dans un état de progrès, & qui semble s'y préparer à une perfection plus complète & à des joies plus durables. Cette apologie de l'homme, de la vie humaine, & de la Providence est un des morceaux, que j'ai le plus de regret de ne pas pouvoir conferver.

Mois de Sept. & d'Octobre 1755. 209

Je ne fais aussi qu'indiquer les sujets du X chapitre, savoir les affections, les devoirs & le culte tant extérieur qu'intérieur, qui se rapportent à la Divinité. L'Auteur s'exempte du parallèle odieux entre la superstition & l'athéisme, en montrant que, quel qu'en soit le résultat, la religion elle même n'y

est nullement intéressée.

Enfin le XI. chapitre contient une espèce de recapitulation des idées qu'on vient de voir. Mr. Hutcheson montre que, puisque notre devoir & notre intérêt font dans une parfaite harmonie, l'homme sage doit se rendre familières les grandes vertus de la justice, de la tempérance, du courage, & de la prudence. Ce qui detourne plusieurs hommes de la pratique constante de ces vertus, c'est l'eloignement où ils se trouvent des occasions brillantes de les exercer. On est confondu dans la foule; notre vertu à quoi fert-elle? nous fommes négligés. Au lieu de desespérer ainsi, d'obtenir la gloire ou même de faire le bien que nous soubaitons, dit en finissant notre energique ecrivain, songeons que Pexer-

210 JOURNAL BRITANNIQUE. l'exercice le plus sublime de l'ame consiste à se conduire le mieux qu'elle peut en créature douée de raison & faite pour la Société, à s'acquiter de son devoir, & à remettre le reste à Dieu. Qui sait quel bien ne feroient pas les personnes vertueuses, si elles faisoient cet usage de leurs facultés, malgré l'incertitude du succes, & le danger des contradictions? Qui sait encore si les choses n'iroient pas beaucoup mal, si tout le monde se laissoit aller au dégout & au relachement? Les risques & les obstacles du débors que roncontre la vertu la rendent plus recommandable; son prix ne s'augmentera - t - il pas également, si surmontant les découragemens du dedans, & se soutenant sans le secours de l'applaudissement & de l'éloge, elle triomphe de l'ingratitude de ceux qu'elle sert, & se contente en silence du témoignage du cœur, & de l'espoir de l'approbation Divine? L'héroisme le plus parfait, le bonbeur, la joie qui en Sont les suites peuvent donc s'obtenir dans les circonstances les moins favorables; & aucun état dans la vie n'est exclus de la jouissance du Sou-VERAIN BIEN. AR-

ARTICLE X.

NOUVELLES LITTERAIRES. DE DUBLIN.

'Edition des Philippiques de Demosthène, dont on a vu l'annonce dans une des parties précédentes, & qui remplit deux volumes petit Octavo, nous est parvenue. Elle fait honneur aux presses de l'Université & aux soins des éditeurs. Le papier & le caractère plaisent à la vue, le texte est correct, la version de Wolfius s'y trouve retouchée, & les meilleures notes tant de cet editeur que d'Ulpien, de Tourreil, d'Olivet & de Mountenay qu'on a placées à la fin offrent le modèle d'un choix judicieux, où rien de ce qui peut être utile à l'intelligence de l'Auteur, n'a été omis, & rien de ce qui ne fert qu'à faire montre de lecture & d'érudition n'a été conservé.

Si l'on observe les mêmes règles dans la nouvelle édition de Tite Live qu'on nous annonce du même lieu en six volumes in 4, ceux qui y auront souscrit n'auront pas lieu

de regretter les trois guinées qu'on leur demande. Ce prix n'est que la moitié de celui des éditions de Crevier & de Drakenborg, & à en juger par l'échantillon que j'ai sous les yeux, celle-ci reunira leurs avantages, & en aura plusieurs qui lui seront particuliers. Le prix pour ceux qui n'auront pas souscrit sera augmenté du quart, & l'on imprimera quelques exemplaires en grand papier, dont on prendra cinq guinées.

D'EDIMBOURG.

Voici un ouvrage posthume mais extrèmement important pour l'histoire critique de l'Anatomie. Divers obstacles en ont retardé l'impression, qu'on avoit depuis longtems annoncée (a), & c'est à Mr. Monro celèbre Professeur dans cette Université qu'on a l'obligation de le voir paroitre. Il est intitulé Georgii Martinii M. D. in Bartholomai Eussiachii Tabulas Anatomicas Commentaria. Edinburgi, typis N. Sands, A. Murray, & J. Cochran, impensiss

⁽a) Lifais d'Edimbourg, Iom. V.

Mois de Sept. & d'Octobre 1755. 213
fis A. Millar; in vico vulgo dicto
the Strand, Londini 1755. In 8.
pr. 6. sh. En attendant que je puiffe rendre un compte détaillé de ce
Commentaire, je me contenterai de
dire, qu'il n'a presque rien de commun avec celui du savant Albinus,
& que l'un & l'autre seront desormais également nécessaires à ceux
qui voudront se mettre au fait du
travail & des découvertes du sameux
Anatomiste Romain.

Un sujet toujours intéressant, quoique peu neuf, vient d'être traité par un habile Prédicateur dans un fermon publie sous le titre suivant. The situation of the world at the time of Christ's appearance, and its connexion with the success of bis Religion, considered; a Sermon preachd before the Society in Scotland for propagating Christian knowledge, at Edinburgh, Jan. 6. 1755. by W. Robertson Minister of the gospel at Gladsmuir. In 8. C'est - à - dire Sermon sur l'état du monde dans le tems de la venue de Jésus Christ, & sur la liaison entre cet état & les progrès du Christianisme, préché devant la Société de la propagation de

214 JOURNAL BRITANNIQUE. l'Evangile à Edimbourg le 6 Janvier 1755, par Mr. Robertson Ministre de Gladsmuir.

DE LONDRES.

Quelques uns des Mémoires, , qui ont été respectivement remis , par les Commissaires Anglois & " François sur les limites d'Acadie ou de la Nouvelle Ecosse. & sur le droit à l'Isle de Sainte - Lucie. , ayant été imprimés à Paris, il a , été jugé nécessaire d'imprimer à Londres une édition de rous les , Memoires sur ces sujets, dans la même forme qu'ils ont été remis". Le recueil, à la tête duquel cet Avis se trouve, vient d'être imprimé en deux volumes in 4. L'un est pour l'Acadie & l'autre pour l'Isle de Se. Lucie. Le premier est accompagné d'une Carte fondée sur les meilleures observations, & très propre à faciliter la lecture des divers Ecrits du volume. Celui, qui paroit le plus important, & qu'on se contente de promettre dans le Recueil publié en France, est la Réplique ou le Mémoire présenté par les Commissaires de Sa Majesté Britannique aux ComMois de Sept. & d'Octobre 1755! 215
Commissaires de Sa Majesté très
Chrétienne, le 23. Janvier 1753.
Cette importante replique paroit icil
accompagnée d'une traduction françoise, & des diverses pieces produites par les Commissaires des deux
Nations pour soutenir leurs Memoid
tes respectifs. Il ne s'y trouve au
teste aucune note faite après coup,
pour étayer les raisons d'un parti
ou pour infirmer celles de l'autre.

C'est originairement de la Nouvelle Angleterre, que vient le conlus & utile recueil reimprime depuis peu ici sous le titre suivant; A Summary, bistorical and political of be first planting, progressive improvements, and present state of the British settlements in North - Ameria; by William Douglass M. D. London, printed for Baldwyn 1755. In 8. 2. vol. pr. 12. sb. C'est-àlire Abrégé bistorique & politique sur les premières plantations, les progrès successifs & l'état présent des tablissemens Anglois dans l'Amérique Septentrionale, par Mr. Douglas Dr. en Médecine. Ceux qui auront la patience de suivre l'Auteur, trouveont dans fon ouvrage beaucoup de parparticularités curieuses sur l'histoire naturelle, civile, & politique de ces païs jusqu'ici peu connus. Mr. Douglas paroit en général mieux instruit qu'aucun de ceux qui ont écrit sur le même sujet, & l'on ne peut lui re-procher qu'un désaut total d'élegance & de méthode.

Ni l'un ni l'autre de ces avantages ne me paroit devoir manquer à un ouvrage, qu'on se propose de publier par souscription sous le titre suivant; Britannia elucidata: a political survey of Britain being a series of reflections on the situation, lands, inbabitants, revenues, colonies and commerce of this Island; by John Campbell L. L. D. C'est à-dire, La Bretagne illustrée, ou description politique de cette Isle, où l'on traitera en détail de sa situation, de ses terres, de ses babitans, de ses revenus, de ses colonies, & de son commerce. Mr. Campbell, Auteur de ce projet & avantageusement connu par plufieurs ouvrages, nous promet dans celui-ci des recherches aussi intéressantes que neuves sur les divers sujets annoncés dans son titre. Son but est digne d'un bon citoyen. Il se proMois de Sept. Et d'Octobre 1755. 217
propose de montrer, que ses compatriotes n'ont point encore profité
de tous leurs avantages, qu'il y a de
continuels progrès à faire, & que le
point de perfection est éloigné de
plusieurs siècles. Cet ouvrage sera
comprisen deux volumes in 4. & on le
remettra aux souscripteurs en Mars
1756. On payera une guinée en donnant son nom, & l'autre en recevant

un exemplaire.

Voici encore une souscription ouverte pour un recueil bien intéressant pour ceux qui aiment à étudier l'hiftoire dans ses véritables sources: A collection of State papers relating to affairs in the reigns of Q. Elizabeth and K. James I. transcribed from original letter's and other authentic memorials left by W. Cecyll Lord Burlegb, and bis son Robert Earl of Salisbury, and now remaining at Hatfield bouse in the Library of the Right Honorable the Earl of Salisbury; by W. Murden B. D. and Rector of Merrow in Surry. C'est-a-dire Recueil de pièces rélatives aux affaires d'Etat pendant les regnes d'Elisabeth & de Jaques I. copiées sur les originaux laissés par Mylord Burlegh Es par son fils le Comte de Salisbury, Tome XVIII.

218 JOURNAL BRITANNIQUE.

65 conservés dans la bibliothèque du présent Comte de Salisbury à Hatfield; par Mr. Murden. Le période, dont ce recueil représentera les évenemens, s'étend depuis l'année 1570 jusqu'en 1612. On y trouvera de nouveaux éclaircissemens sur le procès de la fameuse Marie d'Ecosse, sur le Comte d'Essex, sur Ralegh, sur la conspiration des poudres, & sur le véritable caractère du Roi Jaques. Cet ouvrage remplira 200 feuilles in folio, pour lesquelles on demande une guinée & de-

mi aux fouscripteurs.

Dans le dessein où je suis de donner un extrait du livre suivant, je me contenterai d'en rapporter ici le titre & les sujets. Six Dissertations upon different subjects. London printed for J. Whiston and B. White 1755. In 3. Pr.4. sb. 6. d. C'est-à-dire Six dissertations sur différens sujets. Le nom de l'Auteur ne paroit qu'à la fin de la préface. C'est celui de Mr. Jortin. Ce Savant, à qui les services qu'il a rendus & qu'il continue de rendre & aux lettres & à la cause de la Religion, ont mérité de la part d'un Primat qui veille à leurs intérêts & ne laisse aucun de leurs défenseurs sans recompense, le titre de Docteur en Théologie, nous donne dans ce volume un melanMois de Sept. & d'Octobre 1755. 219
mélange de Dissertations; sur l'assistanceDivine & la liberté humaine; sur les
controverses excitées à l'occasion de la
prédestination & de la grace; sur le
devoir de juger d'autrui avec candeur
& avec indulgence; sur l'amour de la
gloire & de la réputation; sur l'histoire
& sur le caractère de Balaam; & ensin
sur les descriptions qu'Homère & Virgile ont données de l'état des morts.

Les devoirs du mourant ou Sermon fur Isaite XXXVIII. 1. on y a joint une lettre supposée venue du Ciel de la part d'une Epouse à son mari affligé. A Londres chez P. Vaillant 1755. In 8. pr. 6. fous. Les divers ouvrages, que Mr. Durand Min. du S. E. & Membre de la Société Royale de Londres a donnés en divers tems au public, ne permettent pas de méconnoitre l'Auteur de celui-ci. Quoique l'idée de la seconde des pièces qu'il nous donne, & qu'il trouva le courage & le tems de compofer pendant l'accès d'un violent rhumatisme en 1747, lui soit d'ailleurs & se trouve dans un des poëmes latins du fameux Mr. Dorville, on peut dire que notre ingénieux Ecrivain se l'est rendue propre. Un génie tel que le sien n'est K 2

fait ni pour copier servilement, ni

pour être lui-même imité.

Parmi les diverses productions de Médecine, qu'on a fait paroitre depuis peu, se trouvent un Essai sur la goutte du Dr. Robinson, un Essai sur les maladies veneriennes, scorbutiques, scropbuleuses, &c. de Mr. Biggs, un Traité sur le scorbut de Mr. Biffet, & un autre sur l'bydrocèle de Mr. Douglass. Si quelqu'un de ces ouvrages attire l'attention des connoisseurs, je ne manquerai pas d'en donner ailleurs quelque chose

de plus qu'une annonce.

C'est à cela qu'il faut malgré moi me borner à l'égard de la Dissertation sur l'irritabilité de l'excellent Mr. de Haller, qu'on vient de nous donner en Anglois, sur la traduction françoise & avec le Discours preliminaire de Mr. Tyssot. Je profite avec plaisir de cette occasion pour remercier l'ingénieux Médecin Lausanne des éloges peu méritées, qu'il a daigné me donner dans fa Differtation fur l'Inoculation. Après ce qu'il a dit de moi ce que j'aimerois à dire de lui seroit suspect, & ma reconnoissance même m'empêche de le louer.

On vient de publier dans une brochure Mois de Sept. & d'Octobre 1755. 221 chure un nouveau moyen de dessaler l'eau de mer, avec celui de conserver l'eau douce pendant les plus longs voyages. Il ne faut pour la premiere opération qu'ajouter à quelque quantité d'eau de mer que ce soit un soixantième de la meilleure lessive des savonniers. Le melange, qu'on fera distiller dans la chaudière du vaisseau, en y appropriant un alembic, donnera plus des trois quarts d'eau fraiche; & fans ôter le chapiteau on pourra remplir, par le moyen d'un trou qui s'ouvrira par le moyen d'une valvule, quatre ou cing fois le vaisseau de nouvelle eau de mer, qui fans aucune nouvelle addition de la liqueur alkaline se dessalera de la même manière. Ceci est comme on voit fort simple, & renchérit à tous égards sur la methode de Mr. Appleby. Mr. le Docteur Butler, qui publie gratuitement son fecret, nous affure que le fuccès y Il ajoute que pour cona répondu. ferver l'eau de rivière il suffit de mettre dans un vaisseau de cent gallons un quart de livre de cendres gravellées des plus fines. par ce moyen plus d'un an & demide l'eau de la Tamise, dans un vaisseau bien bouché; & elle s'est trouvée K 3

222 JOURNAL BRITANNIQUE.

tant dans les intervalles qu'au bout de ce terme, propre aux usages communs & très agréable au gout. Il est d'autant plus à souhaiter qu'on vérifie les expériences de Mr. Butler, qu'elles roulent sur un sujet de la dernière importance, & n'exigent pres-

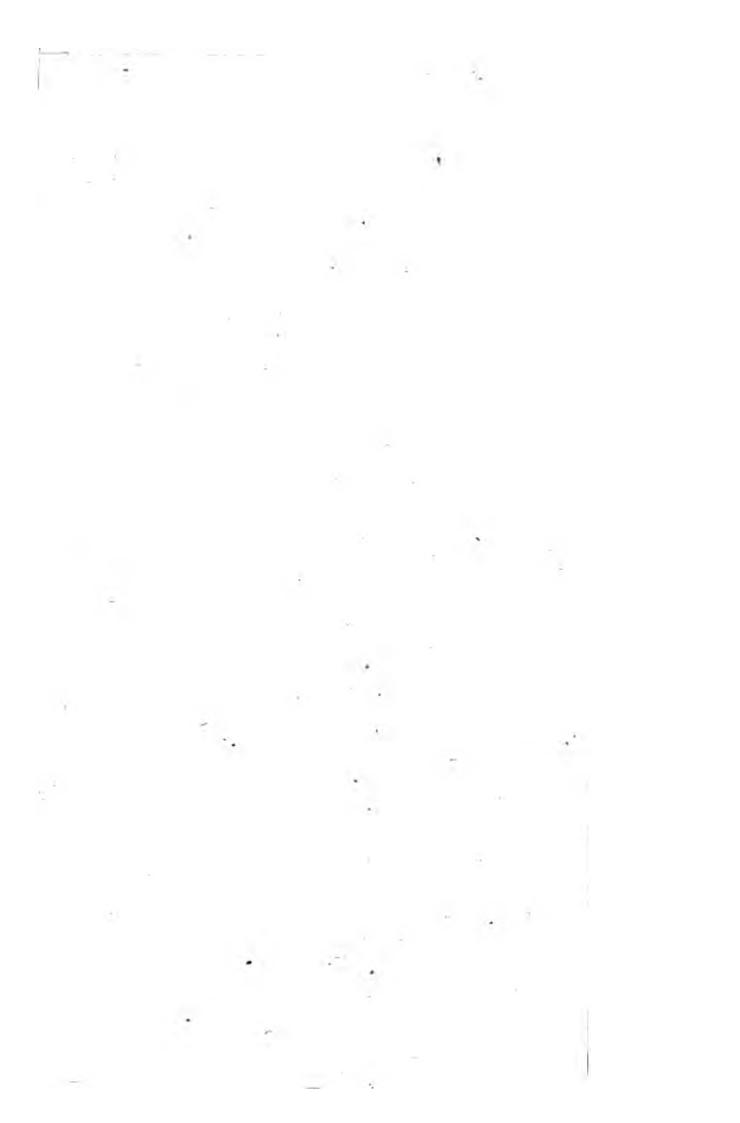
que ni dépense ni peine.

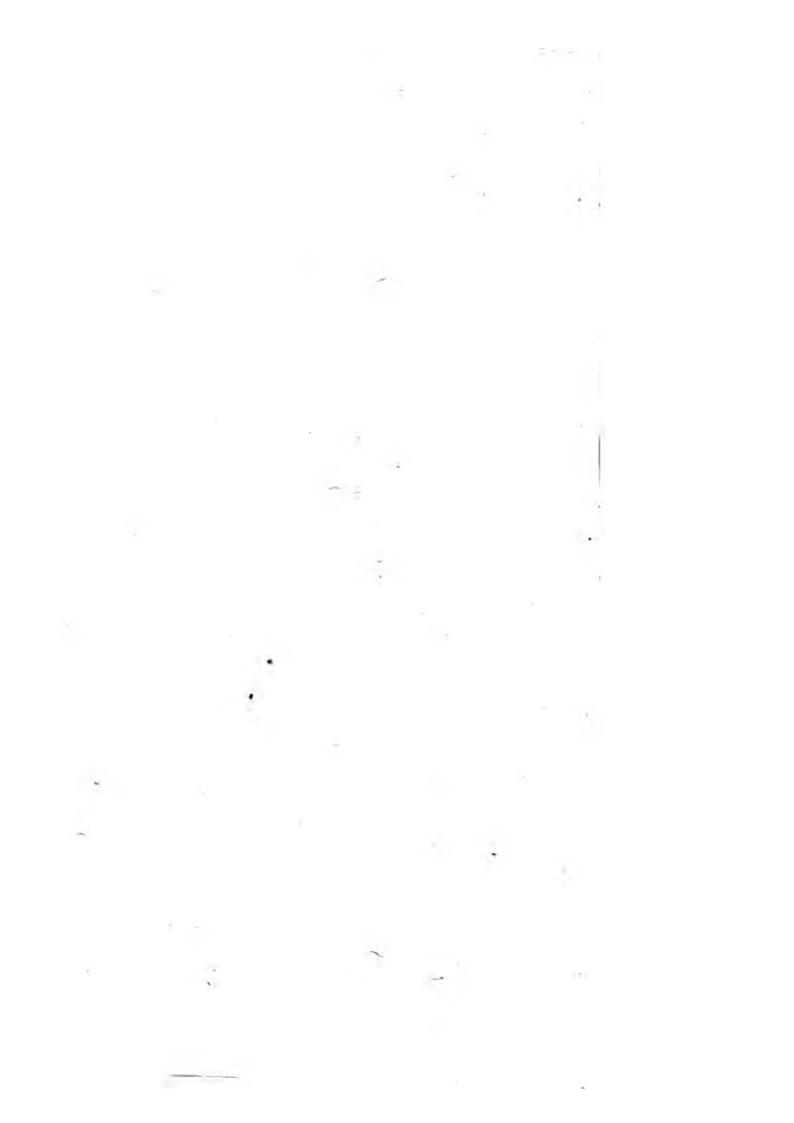
Les maitres de l'art font un cas tout particulier de l'ouvrage suivant, qui n'est fait que pour eux. Mathematical Lucubrations: containing new improvements, in various branches of the Mathematics; by John Landen. London printed for J. Nourse 1755. In 4. pr. 6. sb. C'est-à-dire Méditations de Mathématique, qui servent à en perfectioner diverses branches; par Mr. Landen.

L'Amour de la Patrie, & le zèle pour les beaux arts, qui animent l'Auteur de ce Journal, ne lui permettent pas de refuser une place à l'Ecrit suivant, qui lui a été communiqué, & auquel il fe fait un devoir & un plaisir d'ajouter que la feuille qu'il a vue de ce Plan de la Haye surpasse les idées qu'il auroit pu s'en former. & répond aux promesses de l'habile Ingénieur qui y travaille.

Les Arts & les Sciences ont eu de tout tems pour Protecteurs les Gens aifes & curieux, & c'est à l'estime qu'ils en font que l'on est redevable de tant de belles Mois de Sept. & d'Octobre 1755. 223 inventions en tout genre. C'est dans la vûe de les encourager, que nous parlerons d'un Ouvrage qui se fait en Hollande & qui ne merite pas moins l'attention des Curieux de ce Royaume; c'est un Plan en Perspective de la Haye Bourg le plus renommé de l'Europe qui ne le céde pas en grandeur & en beauté à plusieurs Villes. Ce Plan contenu en 12. feuilles papier Impérial est composé par Mr. De St. Hilaire Ingr. qui n'a rien négligé pour le rendre intéressant. Pour cela, il a dessiné toutes les Maisons avec une exactitude des plus scrupuleuses du côté des rues aussi bien que dans les cours & jardins & les a toutes mesurées avec grand soin. La feuille gravée qui se débite actuellement nous est parvenue & nous ne doutons pas que dès qu'elle sera connue ici, la Souscription ne réponde aux vûes de l'Auteur qui n'épargne rien pour faire un Plan unique dans ce genre. En effet on y distingue les façades des Maifons soit du côté de la rue soit dans les Cours & jardins exposées aux rayons du Soleil du Midy & du Soleil couchant, le tout si bien ménagé que la hauteur des Maisons n'empêche pas d'y voir les rues dans leur véritable situation avec leurs noms. L'Intérieur des isles des maisons où sont ordinairement les Jardins, s'y trouve dans le dernier détail & l'on y remarque les bâtimens en bois, ceux de pierre, les murs de clôture avec leurs hayes, treilles & espaliers, les berceaux,

224 JOURNAL BRITANNIQUE. &c. Pavillons & gloriettes, Pieces d'eau, parterres, gazons, statues, colonnes, piramides, arbres &c. La Perspective dont l'auteur s'est servi est à vûe d'oiseau & fait voir les objets dans leur état naturel & dans la proportion qu'ils ont les uns avec les autres, ne se servant d'aucun point de vue fixe qui augmente ou diminue ordinairement certaines parties; & à cet égard cette methode satisfait beaucoup plus & ne cause aucune confusion. En un mot, on peut dire que du côté de la Composition & de la gravûre c'est le plan le plus correct & le mieux entendu qui ait encore paru, & que quant à la peine & à la patience on ne peut refuser à l'auteur les louanges qu'il mérite, puisque dans la composition d'un tel Plan, il y a dix fois plus d'ouvrage que dans un Plan Topographique où l'on ne yoit que la situation du Terrein. Les Curieux qui youdront encourager l'entreprise par leurs souscriptions payeront 3. guinées pour les 12 feuilles qui leur feront fournies sans aucuns frais à mesure qu'elles paroitront. Le Terme de la souscription est jusqu'au dernier Février 1756, après lequel tems elle sera de 4. guinées, & l'ouvrage fini se vendra s. guinées. On peut en souscrivant donner seulement 1. guinée 1 pour les 6. premieres feuilles & à la 7e. on payera l'autre guinée 1. Avec la Description en plusieurs langues qui sera jointe à ce plan seront imprimés les noms des souscripteurs. On s'adressera à Londres chez Mr. Sayer in fleet-street facing fetterlane.





JOURNAL BRITANNIQUE

PAR

M. MATT,

Docteur en Philosophie & en Médecine, Membre de la Société Royale de Londres, & de l'Académie Royale de Berlin.

Pour les Mois de Nov. & de Décembre



de l'Imprimerie

DE H. SCHEURLEER, F Z.

M D C C LV.

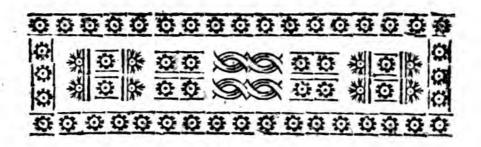
TABLE

DES

ARTICLES

de ce fournal.

ARTICLE I. The Memorials of the English and
French Commissaries concerning the limits
of Nova Scotia of Acadia. Page 225
ART. II. A View of the Deiftical Writers &c.
AKI. II. A VIEW, Of the Delitical Willess Co.
ART. III. TRANSACTIONS PHILOSOPHI-
ART. III. I RANSACTIONS PHILOSOPHI-
QUES pour l'annee 1754. Troisième & der-
nier Extrait
ART. IV. Extrait d'une lettre de Mr. le Dr.
Schloffer à l'Auteur de ce Journal sur un nou-
veau genre d'inscres
ART. V. SIX DISSERTATIONS upon different
ART. VI. Deux Observations d'Anatomie & de
Chirurgie communiquées à l'Auteur de ce
Journal par Mr. le Dr. LAYARD. 410
ART. VII. Suite de l'Analyse du Systeme DE
Putt occupie Monara de Ma Manuel DE
PHILOSOPHIE MORALE de Mr. HUTCHESON
416.
ART. VIII. The ELEMENTS of the CIVIL LAW
by JOHN TAYLOR 444
ART, IX. Lettres de deux Membres du Collè-
ge des Medecins de Londres à l'Auteur de
ce lournal, fur l'inoculation
ARE, X. NOUVELLES LITTERAIRES. 485
1.0



JOURNAL BRITANNIQUE

Pour les Mois de Novembre & de Decembre 1755.

ARTICLE I.

The Memorials of the English and French Commissaries concerning the limits of Nova Scotia or Acadia.

C'est-à-dire

Mémoires des Commissaires Anglois & François au sujet des limites de la Nouvelle Ecosse ou A-Tome XVIII. L CA- 226 JOURNAL BRITANNIQUE.

CADIE. A Londres en 1755. Ce volume in 4. est de 771 pages, dont les 543 premières sont pour les Mémoires & les 228 dernières pour les pièces justificatives.

Joà l'annonce succincte, que l'ai faite de cet Ouvrage dans la partie précédente de ce Journal, & d'attendre dans un respectueux silence les décisions supérieures des arbitres de nos droits. Des discussions de politique me paroissoient étrangères à ma fonction litteraire; & pouvois-je penser que ma foible voix se feroit entendre, lorsque ces bouches d'airain, qui portent avec la foudre la dernière raison des Rois, ont pour le malheur de l'humanité commencé à faire entendre la leur?

Un incident me force à changer de pensée. Mes confrères, dirai-je, ou mes pères de Trevoux ont cru devoir donner place dans leurs vo-

Mois de Nov. & deDéc. 1755. 227 lumes (a) à une analyse des pièces déja publiées deux fois dans le païs où ils ecrivent. Ils ont cru, peutêtre avec raison, qu'il leur convenoit de travailler à distinguer les prétensions réciproques des deux peuples, à saisir & à estimer la valeur de leurs preuves, & à présenter à tous les lecteurs de l'Europe, entre les mains de qui tombent leurs célèbres Mémoires, les résultats qu'ils en ont déduits. Les raisons favorables à la France ont paru en chef dans leur analyse; & si leurs soins à ne point ni dissimuler ni affoiblir celles des Anglois paroissent moins soutenus & moins heureux; si tout découvre en eux des esprits décides, qui ne voyent qu'évidence d'un coté, & de l'autre que difficultés de rien, auxquelles il est infiniment aisé de répondre; ne sachons point mauvais gré à d'aussi zélés citoyens d'avoir su mettre le bon

L 2

⁽a) Voyez les Mémoires pour l'histoire des sciences & des beaux arts; d'Octobre 1755.

228 JOURNAL BRITANNIQUE.

bon droit de leur patrie d'accord avec

les sentimens qu'ils ont pour elle.

Serois-je moins sensible qu'eux à l'honneur de la Nation au milieu de laquelle j'habite, & qui m'ayant sourni les matériaux de cet ouvrage n'a pas dédaigné l'usage que j'en ai fait? Né dans un païs aussi neutre que libre (b), serois-je retenu par la crainte de déplaire à ceux dont les idées pourront dissérer des miennes? Me tairois-je quand l'Europe inondée des Extraits des Mémoires d'un parti semble desirer qu'on lui expose ensin ce que contiennent ceux de l'autre?

Ces raisons qui me déterminent, me promettent l'indulgence de mes lecteurs pour un article nécessairement un peu long. Je sens à combien d'égards mon travail doit être inférieur à celui d'une Société Savante, qui joint à ses propres lumières les secours Nationaux & même l'émulation dont je suis privé. Mais outre la scrupuleuse sidelité, dont je veux

⁽⁶⁾ Une des Provinces Unies.

Mois de Nov. & de Déc. 1755. 229 veux me faire un devoir, j'ai l'avantage de travailler sur une édition plus complète que ne l'est aucune des deux qu'ont vues Mrs. de Trevoux. La Replique des Commissaires Anglois datee du 23 Janvier 1753, & signée Mildmay & Ravigny de Cosne ne s'y trouve point. On s'est contenté dans un avertissement placé à la tête du dernier recueil publié en France d'annoncer cette piece, & de promettre de la donner lorsqu'on y auroit fait une nouvelle réponse. Si les Journalistes François avoient fait attention à cet avertissement. ils n'auroient sans doute pas affirme, qu'après les productions respectives qu'ils ont analysées on ne devoit plus rien desirer sur la question présente.

Avant que d'entrer en matière, je dois prier ceux de mes lecteurs, qui n'ont pas présentes à l'esprit les connoissances geographiques, que supposent les questions qui vont nous occuper, d'avoir sous les yeux une Carte geographique. Celle qui se trouve à la tête de ce recueil a de grands avantages du coté de la pré-

cision, & l'on y a fait utilement ufage des dernières observations de
Mr. Chabert. J'ajoute une autre remarque, c'est que quoique les Mémoires des Commissaires Anglois
soient accompagnés d'une traduction
françoise, cette traduction ne doit
en aucune manière me dispenser d'avoir recours à l'original, qui a été
produit aux Commissaires François
comme représentant seul les raisons
de la Cour Britannique.

Comme le traité d'Utrecht fournit la base commune, sur laquelle les deux nations sondent leurs prétensions, il est d'abord nécessaire de transcrire la partie des articles XII

& XIII. qui y est rélative (c).

ARTICLE XII.

" Le Roi très Chrétien fera re-" mettre à la Reine de la Grande " Bretagne. . . des lettres & actes " au-

⁽c) Comme les termes de l'original latin sont importans, on me permettra de

Mois de Nov. & de Déc. 1755. 231, authentiques, qui feront foi de la , cession faite à perpétuité à la Rei-

de les rapporter. XII. Dominus Rex Christianissimus. .. Domine Regine Magna Britannia literas, tabulasve solemnes & authenticas tradendas curabit, quarum vigore ... novam Scotiam quoque sive Acadiam totam limitibus suis antiquis comprebensam, uti & Portus - Regii urbem, nunc Annapolim Regiam dictam, cateraque omnia in istis regionibus, que ab iisdem terris o insulis pendent, una cum earunden insularum, terrarum, & locorum dominio, proprietate, poffessione, er quocunque jure, sive per pacta sive alio modo quesito, quod Rex Christianissimus, Corona Gallica, aut ejusdem subditi quicunque ad dietas insulas, terras, & loca, corumque incolas hactenus habuerunt, Regina Magna Britannia ejusdem que Corona in perpetuum cedi constabit & transferri, prout eadem omnia nunc cedit ac transfert Rex Christianissimus, idque tam amplis modo er forma, ut Regis Christianissimi subditis in dictis maribus, sinubus, aliisque locis ad littora Nove Scotie, ea nempe que Eurum respiciunt, intra triginta leucas, incipiendo ab insula, vulgo Sable dieta, eaque

232 JOURNAL BRITANNIQUE. ne & à la Couronne de la Grande Bretagne. . . . de la Nouvelle Ecosse autrement dite Acadie, en son entier, conformément à ses anciennes limites, comme aussi de la ville de Port Royal, maintenant appellée Annapolis Royale, & généralement de tout ce qui dépend des dites terres & isles de ce païs-là, avec la souveraineté, proprieté, possession & tous droits acquis par Traités ou autrement, que le Roi très Chrétien, la Couronne de France ou ses Sujets quelconques ont eu jusqu'à présent sur les dites illes, terres, lieux & leurs habitans, ainsi que le Roi très Chrétien cède & transporte le tout à la dite Reine & à la Couronne de la Grande Bretagne, & cela d'une manière

inclusa & Africum versus pergendo, omnis piscatura interdicatur. XIII. . . Insula... Cap Breton dicta, ut & alia quavis, tam in ostio fluvii S. Laurentii, quam in sinu ejusdem nominis sita, Gallici, juris in perferum erunt...

Mois de Nov. & de Déc. 1755. 233

, & forme si ample, qu'il ne sera

, pas permis à l'avenir aux sujets

du Roi très Chrétien d'exercer la

, pêche dans les dites mers, bayes,

, & autres endroits à trente lieues

près des côtes de la Nouvelle E-

,, cosse au Sud, en commençant de-,, puis l'isle appellée vulgairement

, de Sable inclusivement & en ti-

,, rant au Sud-ouest.

ARTICLE XIII.

.... L'isle dite Cap Breton, & tou-

, tes les autres quelconques, situées.

, dans l'embouchure & le golfe de

, Saint-Laurent demeureront à l'a-

, venir à la France.....

Il s'agit de savoir quel est le païs que la France cède ici à l'Angleterre, & ici je ne puis m'empêcher de remarquer, que les termes du traité auroient pu être mieux choisis, pour exprimer ou la terre comprise entre Penobscot ou Pentagoet, le fleuve S. Laurent, & la Mer Atlantique, comme le prétend notre Cour, ou simplement cette partie de la peninfule qui commence à l'extrémité de

134 JOURNAL BRITANNIQUE. la Baye de Fundy depuis le Cap de

S. Marie ou le Cap fourchu, s'étend le long des côtes, & se termine au Cap Canseau, comme le veut celle de France. La différence est comme on le voit bien grande; & les deux Cours ont ce semble également lieu de se plaindre de leurs négociateurs à la paix d'Utrecht. Quelques mots de plus auroient pu prevenir cette

controverse.

Malgré ce défaut, il ne manque point d'indices dans les expressions même du Traité, pour réconnoitre la véritable Acadie. Pour rassembler avec impartialité ceux que Mrs. les! Commissaires respectifs y ont trouves, je reduirai leurs observations à ces trois chefs. 1. L'Acadie cédée est identifiée avec la Nouvelle Ecosse. 2. C'est toute l'Acadie conformément à ses anciennes limites. ou comme peut-être il auroit fallu traduire comprise dans ses limites anciennes, qu'on s'engage de remettre. 3. Enfin on designe une Ville & une pêche, par des termes, qui expriment une exception suivant les uns, une specification suivant les autres:

Mois de Nov. & de Dec. 1755. 235 tres; l'on étend la cession sur toutes les dépendances du païs, & on l'affure en y faisant entrer toute sorte de droits. En reprenant ces trois chefs, on trouvera avec une analyse fidèle des raisons des deux partis, une courte histoire de l'Acadie. Le premier fera voir les Anglois & les François s'établissant successivement dans cette partie de l'Amérique, & désignant la même terre par des noms différens. Le second donnera une idée des révolutions de ce païs, qui se trouvera décrit par les premiers Historiens & Géographes, & limité par les Commissions & les Traités des deux Cours. Enfin le troisième offrira l'interprétation des termes du Traité d'Utrecht fondée sur les circonstances de ce Traité, & les intentions de ceux qui le firent.

L'Acadie des François est la Nouvelle Ecosse des Anglois.

Cette proposition paroit comprise dans les termes suivans du traité, novam Scotiam sive Acadiam, la L 6 Nou236 JOURNAL BRITANNIQUE.

Nouvelle Ecosse autrement dite Acadie. Sans les disputes qui se sont élevées entre les deux Nations, il ne seroit je pense entre dans l'esprit de personne de contester que le païs appellé Nouvelle Ecosse par l'un des peuples ne soit identifié avec celui que l'autre a nommé l'Acadie, ou que du moins l'on a eu dessein de désigner celui, qui dans quelque tems que ce soit & surtout dans les tems anciens a eu l'un ou l'autre de ces deux noms.

Point du tout, nous dit-on. La Nouvelle Ecosse, que l'Angleterre reclame suivant les termes de ses anciennes Chartres, n'est point celle que la France lui cède. Les Chartres sont nulles par les conditions qui y sont annexées & par une possession antérieure de la terre qu'elles définissent. Le nom que les Anglois donnoient à cette terre étoit pour les François un nom en l'air, qui ne portoit sur rien, & qu'ils n'avoient Le Traité garde de reconnoitre. d'Utrecht a donné une existence réelle mais limitée à une Colonie auparavant idéale; & à suivre l'esprit de

Mois de Nov. & de Déc. 1755. 237 ce Traité c'est l'Acadie réduite à ses anciennes limites qui doit déterminer ce qu'à l'avenir sera la Nouvelle Ecosse, & non la Nouvelle Ecosse ancienne & chimérique qui doit s'i-

dentifier avec l'Acadie.

Je prie mes lecteurs de me pardonner l'embarras des expressions dont je viens de me servir; je les ai prises dans le Mémoire de Mrs. les Commissaires François (d); & à y regarder de près il n'y en avoit point de plus propres pour leurs raisons &

pour leurs fins.

Si cette discussion pouvoit être abandonnée non à un François ou à un Anglois, juges nécessairement partiaux, non à un Européen trop accoutumé aux subtilités grammaticales qui rendent nos traités si obfeurs & si inefficaces, mais à quelqu'un des fauvages habitans des terres qu'on dispute; après avoir tàché de lui faire comprendre les rai-

fons

⁽d) Mémoire des Commissaires François. Art. V.

238 JOURNAL BRITANNIQUE. fons qu'on vient de voir, je lui exposerois en peu de mots les répon-

ses qu'on y a faites (e).

Il n'est point question dans cette controverse de l'idée, que les François, & ce qui est plus encore que vos compatriotes peuvent avoir des droits des Anglois sur la Nouvelle Ecosse. Qu'il soit vrai, ce que nous examinerons dans un instant, que Jaques I. n'eut ni le dessein ni le pouvoir de céder en 1621 fur (un -Continent, qui dans le fond n'appartenoit qu'à vos Ancêtres, au Chev. Alexandre & à sa Compagnie, un territoire, où des François avoient avant eux bâti quelques cabanes; que la patente du successeur de ce Roi en 1625, celle de Cromwel en 1656 (f), & tous les établissemens faits en consequence foit en paix guerre,

(e) Repliq. des Commiss. Angl: p. 436-444.

⁽f) On a prétendu que les expéditions de 1654, qui donnèrent lieu à cette patente, avoient été faites en plei-

Mois de Nov. & de Déc. 1755. 239 guerre, fussent également injustes; que la France ait ou n'ait pas adopté avant la paix d'Utrecht le nom de Nouvelle Ecosse pour désigner ce qu'elle appelloit Acadie, il suffira que le premier de ces noms ait été constamment employé pendant pres d'un siècle par la Cour, les Historiens & les Géographes d'une des Nations contractantes, pour que l'autre n'ait pu ignorer ce qu'on lui demandoit de céder. Si fous un mot particulier à votre langue, & expliqué par quelqu'un de la nôtre, vous aviez stipule qu'on vous donnât de l'eau de vie, vous vous plaindriez

ne paix. C'est une erreur de sait. La France étoit entrée dans une alliance offensive & désensive avec les ennemis déclarés de la République d'Angleterre. L'année 1652 s'étoit passée en hostilités continuelles & reciproques. Le Protecteur resusa en 1654 d'admettre la France comme partie à un Traité conclu avec les Etats Généraux; & ce ne sut qu'en 1655 que le Traité de Westminster sit renaître l'harmonie entre les deux Couronnes.

sans doute, si, sous prétexte que votre langage n'est point reçu dans le païs des Européens & que peutêtre vous épelez mal le leur, on vous resusoit ce qu'il étoit impossible qu'on n'entendît point dans le tems du contract.

L'antiquité des établissemens des Anglois ou des François dans l'Amérique septentrionale est sans doute ici une question etrangère. Cependant comme les Commissaires de la dernière de ces Nations lui ont fait honneur d'une priorité de date (g) à l'égard de laquelle le silence pourroit tirer à conséquence, ceux de la première travaillent dans leur Mémoire à réformer les erreurs de fait qui seules pourroient la fonder (b). On a dit que Cabot & ses fils, qui en 1497 découvrirent la partie de l'Amérique située entre la Floride & le 58 degré latitude Nord étoient Vénitiens, qu'ils ne firent qu'une fim-

⁽g) Mem. des Comm: Franc. Art. I.

⁽b) Repl. des Comm. Angl. p. 506-521.

Mois de Nov. & de Déc. 1755. 241 ple course à leurs dépens, & dans l'unique vue de chercher un passage par le Nord-Ouest aux Indes Orientales, & que la vue des terres inconnues, qui s'opposerent à leur dessein ne peut devenir un titre de propriété à une Nation qui négligea pendant nombre d'années une dé-Ceux de ces couverte aussi stérile. faits, repondent nos Anglois, qui auroient quelque force s'ils étoient vrais, sont des méprises; & ceux qui sont vrais ne prouvent rien. L'entreprise de Cabot ne fut point celle d'un simple particulier; Henri VII. l'autorifa par des lettres patentes, où il se reserva & à sa couronne la souveraineté des terres, que le navigateur découvriroit, & où lui & ses héritiers ne pourroient s'établir qu'en qualité de vassaux. Outre la famille de Cabot, plusieurs sujets de l'Angleterre s'affocièrent à son expedition, & équipèrent des vaisseaux à leurs dépens. Son seul objet ou du moins celui du Roi d'Angleterre ne fut point de trouver le fameux passage au Nord-Ouest; puisque cet objet n'est pas même exprime dans 12

242 JOURNAL BRITANNIQUE. la Commission donnée à Cabot, & que Henri VII. lui ordonne expresfément de naviger dans les mers Orientales, Occidentales, & Septentrionales pour découvrir de nouvelles contrées. Enfin on ne peut appeller une découverte de simple vue ce qu'un Geographe judicieux & impartial du dernier siècle nomme une Iustration & une description antérieure aux découvertes des François (i). Après cela qu'importe que ce soit un Venitien, qui aît fait cette découverte, & qu'après lui elle ait été quelque tems négligée? Il paroit cependant que ce fut dans la vue d'établir des colonies dans ce païs que furent faites diverses expédi-

⁽i) Nova Francia, non quod ha regiones à Francis primum lustrata aut inventa sur fuerint, nam ante Britannorum & Normannorum e Gallia navigationes ad has terras, magna pars ora maritima à Joanne & Sebastiano Cabot Venetis, Henrici VII. Anglia Regis auspiciis, non modo lustrata sed & delineata suit. DE LAET Nov. Orb. Lugd. Bat. 1669.

Mois de Nov. & de Déc. 1755. 243 ditions successives sous Elisabeth & sous Jaques I. & qu'en particulier dans l'année 1613 le Chevalier Argal reçut ordre de chasser les François de leurs forts à Pentagoet, Sainte Croix & Port Royal, comme bâtis sur des terreins qu'on regardoit comme acquis à l'Angleterre par

l'expédition de Cabot.

Pour soutenir les droits d'ainesse de leur Nation, Mrs. les Commiffaires François ont fixé à 1604 l'époque de ses premiers établissemens dans l'Amérique Septentrionale, & à 1607 celle de ceux des Anglois. Mais Purchafs dans ses voyages (k) parle des plantations que les Anglois avoient faites en 1602 dans le païs alors appellé Mawooshen par les Indiens, & dont il décrit les rivières Pemaquid & Sagadahock, & les villes de Penobscot, Kennebec, & Maragrove; & l'Escarbot cet Historien de la Nouvelle France (1) si estimé des

⁽k) Imprimés à Londres en 1625 & 1626.

⁽¹⁾ Hist. de la Nouv. France, à Paris.

des François trouva à son arrivée dans ce païs en 1606 plusieurs cantons, qui appartenoient aux Anglois. Qu'on juge après cela s'il est vrai comme on l'a prétendu, que Jaques I. ne pût ni donner ni simplement nommer en 1621 une terre possedée par les François (m), & si sa Nouvelle Ecosse renfermée par lui-même dans les limites de la rivière de Ste. Croix, du sleuve St. Laurent & de son golfe est un païs idéal. Mais en-

⁽m) Les Commissaires François ont dit que Jaques I. avoit mis à sa Chartre la condition, que le pais dont il accordoit la concession seroit vuide de cultivateurs et habité par des insidèles. Leur raisonnement est fondé sur une méprise, & sur l'omission du mot prasertim. Jaques I. parle en général de l'utilité des colonies, sur tout, dit-il, lorsque les contrées manquent d'habitans ou qu'il s'y trouve des insidèles à convertir. Ces mots sont dans l'introduction, & iln'y a rien dans le corps de la patente qui restreigne le pouvoir de s'établir dans la Nouvelle Ecosse s'il y trouvoit des Chrétiens.

Mois de Nov. & de Déc. 1755. 245 encore un coup cette question n'est guère ici qu'un incident; les Commissaires Anglois se flattent que la Grande Bretagne aura toujours assez de preuves authentiques, pour assurer ses droits sur les païs qu'elle tient en vertu d'une priorité de découverte, & elle ne reclame actuellement la Nouvelle Ecosse ou l'Acadie, que parceque le Traité d'Utrecht le lui céde. Nous avons vu ce qui regarde la première de ces dénominations; il est tems de passer à la seconde.

Etenduë des anciennes limites de l'Acadie.

Le titre seul de cet article montre combien la détermination en est nécessairement vague, si l'on s'y propose autre chose que de comprendre dans l'Acadie cédée tout ce qui dans quelque tems que ce soit a été censé lui appartenir. Quelles seront les bornes de l'antiquité à laquelle on voudra se tenir? quelles les autorités qu'on recevra comme valables? Citerez-vous des traités & des commissions de 50 de 70 & même de

80 ans; on vous dira que l'époque est encore trop récente, que les Ambassadeurs & les Rois n'arpentèrent jamais ces contrées, & qu'il faut chercher des limites réelles dans des tems où en effet il n'y en avoit au-

cune.

Dans cet embarras, que redouble le défaut de lumière & de précision des Auteurs & des Geographes les plus anciens, Mrs. les Commissaires Anglois ont le plaisir de les trouver en genéral plus favorables à leur caufe qu'à celle de leurs rivaux. Quoiqu'ils n'ayent garde de donner à leur témoignage plus de force qu'il n'en mérite, ils ne négligent point d'en ôter l'avantage à Mrs. les Commissaires François & de répondre à leurs desis.

Les Cartes faites chez toutes les Nations dans des tems non suspects, disoit le Sieur Durand dans un Memoire présenté en 1749 de la part de sa Cour, fixent bien précisément (les limites de l'Acadie) d'après la position naturelle aux terres, qui composent la peninsule, car jusqu'alors on ne songeoit en France à retenir

que

Mois de Nov. & de Dec. 1755. 247 que ce qui étoit hors de cette prefqu'isle. On repondit en citant dans un Mémoire remis en 1751 la Carte de Visscher & quatre Cartes Françoises de Delisse, de Danville & de Bellin, qui toutes placent les limites occidentales de l'Acadie à Pentagoet, & les Septentrionales beaucoup au dela de l'Isthme. Elles sont trop modernes, dit-on, il faut des Cartes anciennes pour déterminer d'anciennes limites, & il n'y en a pas une de cet ordre, où l'Acadie ne se trouve renfermée dans la peninfule (n). Pas une, dites vous? (0) Mais si la Nouvelle Ecosse fut en effet pour la plûpart des Geographes Anglois ce que l'Acadie est pour les François, ne sera-t-il pas permis de produire la Carte de Purchass publiée en 1625, une de celles de De Laet en 1633; la Carte de Berry dédiée à Charles II, celle de Morden publiée sous le me-

⁽n) Mem. des Com. Franc: Art. XIII.;
(o) Repl. des Comm. Angl. p.
262-283.

même Roi, celle enfin que donna Thornton sous le règne de Guillaume III? Toutes ces Cartes, dont l'autorité comme Cartes Angloises est plus considérable parcequ'elles ont été publiées pendant que la France étoit en possession de l'Acadie ou de la Nouvelle Ecosse, bornent le Canada au Nord du sleuve St. Laurent, & étendent la Nouvelle Ecosse sur la peninsule & le continent auquel elle tient jusqu'aux bords méridionaux du grand sleuve, & à la rivière de Ste. Croix.

Si l'on veut ajouter quelque chose à ces autorités, on observera que Champlain dans sa Carte porte l'Acadie au delà de la peninsule & fait de Pentagoet sa borne occidentale; que Hennepin la marque sur le Continent entre la Nouvelle Angleterre & la rivière St. Laurent; que De Fer sait de la Nouvelle Ecosse & de l'Acadie un seul païs; & que Gueudeville l'étend depuis la rivière Kennebec, jusqu'à l'isse percée à l'embouchure du St. Laurent. Que sont au prix de cette multitude de Cartes faites dans des tems non suspects &

Mois de Nov. & de Déc. 1755. 249 par des Auteurs différens, la Carte de Halley, qui jamais ne fit preuve que pour les variations de la boussole; celle de Popple qui contredit les registres du bureau dont l'Auteur dit l'avoir tirée, & celle de Salmon, particulier destitué d'autorité comme de secours? Si ces dernières prêtent quelque force aux prétentions Françoises par le resserrement de l'Acadie, elles les renversent par l'extention de la Nouvelle Ecosse, & par une compensation heureuse ce que les Geographes les moins instruits ôtent d'un côté à l'Angleterre, ils le lui rendent de l'autre. Comparez donc à ce premier égard le Systême des deux Nations. Aucune carte, même parmi celles, qui sont faites au milien de l'une n'accrédite la partie principale de ses demandes; & si elles ne donnent pas toutes les limites fixées par l'autre, elles forment dans leur totalité une forte présomption en leur faveur.

Il faut dire la même chose de ces Historiens antiques & presque oubliés de la Nouvelle France, cités avec tant de consiance comme ne laissant Tome XVIII. M rien

250 JOURNAL BRITANNIQUE. rien d'obscur ni de douteux sur les anciennes limites de l'Acadie. vancer ceci d'aucun d'eux est-ce l'avoir lû comme un arbitre impartial souhaiteroit de l'avoir fait? Si Denis, Champlain ou l'Escarbot revenoient au monde, ils seroient bien furpris qu'on les prenne pour juges sur des païs qu'ils connoissoient aussi imparsaitement qu'ils les ont mal décrits; & plus encore qu'en coupant leur discours on argumente sur des sentences détachées, sur des notes marginales & postiches, & même sur de simples omissions. Epluchons - les cependant; nous ferons surpris qu'ils disent le contraire de ce qu'on voudroit leur faire témoigner:

Commençons par Denis. Quoique le moins ancien, c'est le premier auquel en appellent Mrs. les Commissaires François (q)., Par ces, provisions qui sont du 30 Janvier

,, 1654.

⁽q) Descr. Geogr.: & Histor. des côtes de l'Amerique.Paris 1672. Mem. desComm. Franc. Art. XV.

Mois de Nov. 6 de Déc. 1755. 251 1054. il est dit qu'il avoit été nommé & établi Gouverneur en toute l'étendue de la grande baye S. Laurent & Isles adjacentes à commencer depuis le Cap Canfeau jusqu'au Cap de Rosiers en la Nouvelle France, en sorte que ces provisions mêmes font un titre " que son gouvernement étoit situé , dans la Nouvelle France au Cana-" da & non en Acadie". Pour que la conclusion fût juste (r), il faudroit qu'il fût aussi vrai qu'il l'est peu, que l'Acadie ne fit point partie de la Nouvelle France. l'établissement des Vicerois & Lieutenans - Généraux de la Nouvelle France, Gouverneurs en chef de tous les territoires François en Amérique depuis 1611 jusqu'en l'autorité de la Compagnie, qui depuis cette année prenant le même nom général de la Nouvelle France, donnoit des commissions aux Gouverneurs particuliers, & nommément

⁽r) Repl. des Com. Angl. p. 284-

252 JOURNAL BRITANNIQUE. ment en 1635 au Sr. Etienne de la Tour Lieutenant-Général pour le Roi 69 côtes de l'Acadie en la nouvel-LE FRANCE, divers passages enfin de Champlain & de Charlevoix, renversent cette distinction. La seconde preuve que les Commissaires François tirent de la Commission du Sr. Denis donne lieu de leur reprocher quelque inexactitude dans leur citation. Le Roi donne à ce Gouverneur la faculté d'établir une pêche sédentaire, non comme ils disent tant dans le dit païs qu'à la côte d'Acadie, mais dans l'étendue du dit pais 63 côtes de l'Acadie jufqu'aux Virgines; c'est à dire jusqu'aux bornes de la Nouvelle Angleterre alors appellées les Virgines. Le rétablissement du texte tourne en faveur des Anglois l'arme qu'on avoit voulu employer contr'eux. Les autres passages tirés de la description de Denis ne peuvent faire aucune peine, ils prouvent simplement que l'Acadie est dans l'Amérique Septentrionale, & que pour la commodité on divisoit en parties distinctes toute l'étendue de la côte. Si de ce que Connecticut est distingué de la NouMois de Nov. & de Déc. 1755. 253 Nouvelle Hampshire, on vouloit quelque jour borner à l'un ou à l'autre canton la Nouvelle Angleterre, ses habitans ne réclameroient-ils point l'une & l'autre partie d'un même tout?

Malgré l'usage que les Commissaires de S. M. très Chrétienne font de Champlain s), ils infinuent qu'ils peuvent moins compter fur lui que fur leurs autres témoins. raison (t). Si l'Auteur qui aux pages 47 & 48 de son livre met Ste. Croix & Port Royal dans l'Acadie. qui p. 54 y place la baye Françoise, & qui dit p. 65 que la rivière S. Laurent cotoye la côte d'Acadie & de Norimbègue pouvoit affirmer le contraire ailleurs, cela prouveroit simplement qu'on avoit eu tort de s'en rapporter à lui pour décider la question. Mais les Commissaires Anglois font évanouir ces contradictions par le moyen des principes que nous avons déja rapportés; ils ne veulent point

⁽s) Voyages de la nouv. France. Paris 1632. Mem. des Com Franc. Art. XVI.

⁽t) Repl. des Com. Angl. p. 302--312. M 3

254 JOURNAL BRITANNIQUE. point perdre un témoignage qui dans ce qu'il a de précis est entièrement en leur faveur.

L'Escarbot troissème Auteur, dont Mrs. les Commissaires François voudroient s'assurer (u), ne nomme pas une seule fois l'Acadie dans tout son livre. S'il met quelques parties du païs où il se trouvoit depuis l'année 1606 & en particulier Port Royal dans la Nouvelle France, cela confirme simplement ce qu'on a prouvé que la Nouvelle France étoit un nom générique, qui comprenoit tous les établissemens François en Amérique, & dans lequel l'Acadie n'étoit pas moins comprise que le Canada. On s'étend fort sur ce point, qu'on s'étonne de voir contesté, & l'on relève l'expression de termes presque synonymes dont on s'est, servi pour presque identisser le Canada avec la Nouvelle France, & pour en exclurre l'Acadie. Je suis forcé de passer ici sous silence le détail prodigieux mais

⁽u) Mem. des Com. Franc. Art. XVII. Repl. des Com. Angl. p. 312-324.

Mois de Nov. & de Dec. 1755. 255, mais satisfaisant où les Commissaires Anglois sont entres pour ne laisser rien sans replique dans le Mémoire de leurs Antagonistes (y).

Ecartons ces épines; tirons des Mémoires des Commissaires respectifs (z) une courte histoire des revolutions de l'Acadie, & que les concessions, les traités, & les actes publics, qui ont disposé de cette Province, nous apprennent ce qui dans tous les tems a passé pour la constituer.

François ne se rappellent point d'avoir vu le Fort de la Heve ou le Cap Sable dans la Nouvelle France. On les renvoye à la lettre de Louis XIII. de 1638. à la Commission du Sr. Charnisay de 1647. au I. Chap. du Sr. Denis. Ce qu'ils disent sur la mouvance de Quebec est aussi discuté, & on rétablit quelques mots qu'ils ont omis & qui paroissent essentiels.

⁽z) Mem. des Com. Franc. Art. III. IV. VI. VII. VIII. IX. X. XVIII. & XIX. Repl. des Com. Angl. p. 326-436.

Le Sieur de Monts obtint à la fin de 1603 de Henri IV des lettres patentes, qui l'établissoient Gouverneur de l'habitation & terres de la Cadie, Canada & autres endroits de la Nouwelle France. Les motifs mentiones dans ces lettres sont de peupler & babiter les terres, côtes & parties de la Cadie. Le privilège exclusif des pelleteries, qu'il obtint, marque combien les connoissances geographiques étoient alors imparfaites. Dans le tems qu'on met son gouvernement entre le 40 & le 46 degré, on l'étend à la Gaspesse qui est au 49. Cependant les Anglois, qu'on a vus établis deux ans auparavant sur cette nouvelle terre, n'y soufroient point volontiers leurs rivaux. Une patente de Jaques I. autorisa en 1606 deux compagnies à s'assurer de toute la côte Américaine jusqu'au 45 degré. Les habitans de la Virginie envoyèrent en 1613 le Chevalier Argall pour déposséder les François. Il saisit leurs forts de Mont Mansel, de Sainte Croix, & de Port Royal, qui cependant des l'année suivante furent repris par le Sr. de Poitrincourt.

Mois de Nov. & de Dec. 1755. 257
court. La vue d'un établissement plus solide donna lieu à la fondation de la Nouvelle Ecosse en 1621, & aux expéditions des Chevaliers Kirk & Alexandre en 1628 & en 1629. Le Sieur de la Tour sils résista pour la France au Cap Sable aux sollicitations de son père & aux armes des Anglois, qui en vertu de leur commission avoient chassé leurs ennemis des deux côtés du sleuve S. Laurent, & s'étoient emparés de Quebec, Port Royal (a), Se. Croix, & Péntagoet. Tous ces lieux surent restitués

⁽a) Port Royal dans l'Acadie est-il dit dans la relation Angloise de cette expédition, qui parut dans le tems, & que les Commissaires Anglois ont produite. On y distingue, comme nous le faisons à présent, tout ce qui est ausseptentrion du S. Laurent sous le nomb de Canada ou de Nouvelle France, & tout ce qui est au midi sous celui d'Acadie ou de Nouvelle Ecosse: Cette seule pièce ne suffiroit-elle pas pour juger de l'ancienneté de cette division?

258 JOURNAL BRITANNIQUE. tués à la France par le Traité de S. Germain en 1632. Deux personnes s'y trouvoient alors revêtues de la même autorité. C'étoient les Sieurs de la Tour & de Charnisay. Ils doivent avoir été l'un & l'autre en même tems Gouverneurs de l'Acadie (b). Ce conflict d'autorité produisit des hostilités, que Louis XIII termina en 1638 par une lettre, où il divisoit leurs districts. Ce partage cesfa, lorsqu'en 1647 Charnisay ayant trouvé moyen de rendre son collègue suspect obtint une nouvelle patente, qui l'établissoit de nouveau Gouverneur & Lieutenant-Général en tous les païs, côtes, territoires, & confins de l'Acadie (c) à commencer des le bord

(b) C'est ce qui paroit par leurs secondes commissions de 1647 & de 1651 où ils sont consirmés dans le gouvernement qu'ils avoient auparavant.

(c) lci encore une petite inexactitude avoit essentiellement altéré le sens du texte. Mrs. les Commissaires François, en introduisant dans leur citation les

Mois de Nov. & de Déc. 1755. 259 de la grande rivière S. Laurent, tant du long de la côte de la mer & des istes adjacentes, qu'au dedans de la terre ferme, & en icelle étendue tant si avant que faire se pourra jus-qu'aux Virgines. Le Sieur de la Tour s'étant justifié des accusations de son ennemi obtint après sa mort en 1651 le même gouvernement. La demiguerre avec la France du tems de Cromwel fit repasser ce païs sous la domination Angloise. Les Forts de Pentagoet, de S. Jean, de Port Royal & de la Hève furent reclamés au Traité de Westminster en 1654 comme Forts en Acadie. Cette discussion fut remise à des Commisfaires, qui comme de nos jours s'assemblerent sans rien terminer. Pendant

termes d'Acadie & païs confins avoient tâché de mettre une distinction entre l'Acadie même & des terres circonvoisines annexées au gouvernement de Charnisay. Je supprime toutes les réslexions, que font sur ce sujet Mrs. les Commissaires Anglois.

dant que les peuples de la Nouvelle Angleterre supplicient Charles II. en 1662. de ne point rendre aux François l'Acadie ou la Nouvelle Ecosse, le Comte d'Estrades Ambassadeur de France en sollicitoit la restitution. Alors s'élevèrent de la part des Anglois les premières disputes sur les lettres de Mr. d'Estrades, & de Louis XIV. que ce Monarque reclama tout

⁽d) Ces disputes étoient probablement fondées sur la concession de Cromwel du mois d'Aout 1656, aux Sieurs de S. Etienne, Crowne, & Temple, de l'Acadie & d'une partie de la Nouvelle Ecosse, que le donateur identifie dans un ordre donné le mois suivant au Capitaine Leveret de remettre à Mr. Temple les forts de S. Jean &. de Pentagoet dans l'Acadie communément appellee Nouvelle Ecosse: On peut conjecturer, que ce sin politique prévoyant qu'un jour les François reclameroient l'Acadie, vouloit en détacher la partie contigue à la Nouvelle Angleterre, & si nuisible à cette Colonie toutes les fois qu'elle a été entre les mains des François..

Mais de Nov & de Dec. 1755. 261 le païs depuis Pentagoet jusqu'à Quebec & au Cap Breton comme ayant. toujours été compris dans l'Acadie. L'Ambassadeur insistoit principalement sur la restitution de ce païs faite à sa Nation en 1632. Il affirmoit, & personne n'entreprit de le contredire, que l'Acadie alors rendue à la France comme Acadie s'étendoit depuis Quebec jusqu'à Pentagoet première place dans l'Acadie. Il ajoutoit que le Commandeur Raeilly avoit en conséquence du Traité obtenu le gouvernement de ce païs dans toute. cette étendue. Votre Majesté, disoit-il dans une lettre à son Roi datée du 25 Décembre 1664. peut aussi, par un traité avec l'Angleterre se faire rendre l'Acadie, depuis Pentagoet jusqu'au Cap Breton, contenant 80 lieues de côtes (e). Ses instances: furent

⁽e) Pour invalider le témoignage de cet habile négociateur, on a cité cette inexactitude comme une preuve de la confusion de ses idées sur ce sujet, puisqu'au lieu de 80 lieues de côtes de Pentagoet à Canso, on en trouve à suivre M. 7

furent heureuses, & par le 10 article du Traité de Breda conclu en 1667 on stipula la restitution du païs appellé l'Acadie, situé dans l'Amérique Septentrionale, dont le Roi très Chrétien avoit autrefois joui. L'acte de cession fait l'année suivante est plus exprès encore, & la clause que Mr. de Ruvigny y sit insérer contient une description de ce païs, qui ne laisse aucun doute sur ce que la France revendiquoit sous le titre d'une ancienne possession. On y donne, accorde, quitte, transsère, rend, so

les terres environ 300. Mais cette erreur du Ministre & de sa Cour sur l'étendue de la Côte, quand même elle seroit réelle, n'empêcheroit pas qu'il ne sût bien instruit des limites, & d'ailleurs si l'on exclut de la Côte la Baye de Fundy, Mr. d'Estrades ne se sera que peu écarté des mesures ordinaires. On lui a reproché encore d'avoir placé la Nouvelle York dans l'Acadie; mais c'est une pure inadvertence de ceux qu'i ont cité sa lettre de n'y avoir point distingué les paroles de Mr. de Wit de celles de Mr. d'Estrades.

Mois de Nov. & de Dec. 1755. 263 délivre.... tout le pais appellé l'Acadie , situé dans l'Amérique Septentrionale, dont le Roi très Chrétien jouissoit autrefois, nommément (f) LES FORTS ET HABITATIONS DE PENTA-GOET, SAINT JEAN, PORT ROYAL, LA HE'VE, ET CAP SABLE. En vain 'Mr. Temple Gouverneur du païs, qu'on venoit de céder, voulut-il retenir sous le nom de Nouvelle Ecosse ce qu'on avoit promis de rendre sous celui d'Acadie, Charles II. s'expliqua par un nouvel ordre en 1669. & la restitution fut exécutée suivant les limites, que les deux Cours jugeoient alors, je ne dis pas les plus anciennes, mais les seules. On trouve les mêmes idées dans divers Mémoires de France en 1685, en 1687, & en 1698. La paix de Ryswic rendit sans difficulté aux François ce païs qu'on leur avoit enlevé pendant la guerre; & celle de 1701 qui les en priva de nouveau fut suivi du Traîté, qui le cède enfin aux Anglois avec toutes ses dépendances, souverai-

⁽f) Nommement est ici l'ut et du Traité d'Utrecht.

veraineté, propriété, possession, en tous droits acquis par Traités ou autrement, que le Roi très Chrétien, la Couronne de France, ou ses sujets ont eu jusqu'à présent sur les dites terres.

Refumerons - nous cette suite de preuves? Le païs, qui dans les tems même de la premiere decouverte, teins qu'on pourroit appeller fabuleux, paroit avoir compris les rives. méridionales du fleuve S. Laurent. depuis la hauteur de Pentagoet jusqu'à l'entrée du golphe est celui, qui. nommé des Anglois Nouvelle Ecotie reçut des François le nom d'Acadie. Ils adopterent ces limites en 1632, & l'on ne peut produire aucune commission de leurs Gouverneurs, où elles ne soient désignées. Tous les actes publics entre les deux Couronnes ont fixé les mêmes bornes & spécifié les mêmes lieux. Le Traité. d'Utrecht ne differe de ceux de S. Germain & de Breda, qu'en ce qu'on cède dans celui-ci ce qu'on restitua dans les autres (g). Ce dernier Trai-

⁽g) La différence entre les mots de cessions

Mois de Nov. & de Dec. 1755. 265
té réunit enfin toute sorte de droits, & toute espèce de dénominations, qui ayent servi dans quelque tems que ce soit à faire connoître le païs transféré de la France à la Grande Bretagne. En est-ce assez, ou faut-il enfin en troissème lieu prouver qu'il n'y a rien dans le Traité même, qui, loin de repugner à l'interpretation naturelle qui se présente, ne l'éclaircisse & ne la consirme? C'est l'unique chose qu'il me reste à faire pour achever mon analyse.

Spécifications du Traité d'Utrecht

S'il est vrai que toutes les spécifications contenues dans ce Traité y furent insérées à la requisition de la Cour Britannique, pour assurer la cession qu'elle exigeoit, on se persuadera

cession. & de restitution n'est ici d'aucun usage; il s'agit de décider ce que c'est que l'Acadie, & non qui des deux peuples a sur elle les premiers droits. D'ailleurs cela même qu'on restitua à S. Germain & à Breda le païs qu'on a cedé à Utrecht prouve qu'avant la première de ces dates il comprenoit tout ce qu'il étoit à la dernière supposé contenir.

266 JOURNAL BRITANNIQUE. suadera difficilement qu'aucune d'elles ait été destinée à borner ses prétentions. Les Commissaires d'Angleterre ont prouvé d'une manière si claire cette proposition (b) que ceux de la France se sont vus obligés d'affirmer que ce qui a précédé un Traité ne décide point de l'étendue des stipulations qu'il renferme (i). Rien de plus dangereux que ce principe pris dans sa généralité. Voudroit-on que les mêmes termes qui occasionnent les doutes fussent les seuls oracles. pour les terminer, & lorsqu'on dispute le sens des articles d'un Traité ne peut-on, ne doit-on pas même en appeller aux intentions connues de ceux qui l'ont conclu? Semper autem in fide, dit un Auteur qui mérite d'être Ciceron, si ce n'est Ciceron même (k), quid senseris, non quid dixeris cogitandum. Les

(b) II. Mem. p. 32 --- 37. & Repl. p. 460 --- 473.

(k) Ce passage contesté se trouve dans les offices I. 13.

⁽i) Mem. des Com. Franc. Art. XI.

Mois de Nov. & de Dec. 1755. 267

Les mots d'Acadie suivant ses anciennes limites ajoutés à celui de Nouvelle Ecosse, la spécification du Port Royal ou d'Annapolis, celle de la pêche sur les côtes de la Nouvelle Ecosse, sont autant d'articles qui furent insérés dans le Traité à la demande de la Reine Anne. Le Roi très Chrétien ne consentit à la cession d'un païs aussi grand (1) que le devoit être cette ancienne Acadie, qu'après avoir tâché de s'en réserver une nouvelle & plus petite. Il offrit un équivalent considerable, si l'on consentoit à lui laisser l'Acadie, en la bornant à la rivière S. George, au delà de laquelle il convenoit donc qu'elle s'étendoit. L'offre ne fut point acceptée; on vouloit demeurer maitre de toute la côte; on ne craignoit point alors qu'on disputât jamais les lieux contigus à la Nouvelle Angleterre, ils étoient trop spécifiés par le simple nom

⁽¹⁾ Mr. D'Estrades le comparoit pour l'étendue à la France. Jugez si ce n'étoit que la partie Sud-Est de la Peninsule.

nom de Nouvelle Ecosse; c'est la péninsule entière qu'on travailloit à s'assurer, par l'addition des spécifications mêmes, dont on se sert à présent pour en exclurre tout le reste.

Examinons ces specifications, & voyons si contre la pensée des contractans elles établissent un système, auquel on ose le dire aucun d'eux ne songea, & si la grammaire donne en esset à la France ce que

tout le reste leur refuse.

Ecoutons pour cet effet ses Commissaires (m). Voici le premier & je crois le plus fort de leurs argumens; ils l'ont pris de Charlevoix.

La France cède à l'Angleterre la Nouvelle Ecosse autrement dite Acadie, en son entier, conformément à ses anciennes limites, comme aussi la ville de Port Royal, maintenant appellée Annapolis royale, et généralement tout ce qui dépend des dites terres é isles de ce païs-là.

Les expressions de comme aussi, qui sont dans l'original françois, sont

⁽m) Mem. des Comm. Franc. Art. XX.

Mois de Nov. & de Dec. 1755. 269 font rendues dant l'original latin par celles-ci ut et. Il résulte evidemment de ces expressions que Port Royal ne faisoit pas partie de la cession de l'Acadie; ces termes, comme aufi, sont équivalens à ceux-ci, en outre, de plus, encore. Les Commissaires Anglois prétendent, que ces expressions font assez ordinaires dans les Traités, pour désigner ce qui souvent n'est qu'une même chose; mais on ne pense pas qu'ils en puissent produire un seul exemple. Celui qu'ils citent du Traité de S. Germain de 1632, par lequel l'Angleterre fit la restitution de la Nouvelle France, de l'Acadie & du Canada, ne porte point les termes comme aussi. Si même après avoir employé la dénomination de Nouvelle France on a ajouté l'Acadie & le Canada, c'est que souvent onne comprenoit sous la Nouvelle France que le Canada Mais il n'y a point de Fran-, çois, à qui l'expression n'eut pard " étrange, bizare & impropre dans ,, sa langue, si l'on eut mis dans le 77 Traité de S. Germain, que l'An-, gle-

nouvelle France, comme aussi le Canada, ou que l'on eut dit le Canada, ou que l'on eut dit le Quebec. Les expressions employées dans le Traité d'Utrecht deviennent simples, claires, naturelles, & exactes, lorsque l'on
reconnoit que l'ancienne Acadie
ne renfermoit point la ville de
Port Royal; & alors la cession ne
pouvoit mieux se faire, que dans
les termes où elle est conque."
Je n'ai rien retranché de ce passa-

Je n'ai rien retranché de ce passage, de peur d'en assoiblir la force. J'en agirai à peu près de même en exposant les réponses de nos Commis-

faires. (n)

Ils observent d'abord qu'on a passé sous silence la principale de leurs raisons (0), c'est que si toute la phrase est prise ensemble, & qu'on n'en retranche point les mots, & géneralement tout ce qui dépend & c. il paroi-

(n) Repl. des Com. Angl. p. 472--

^{(0) 11.} Mem. des Com. Ang. p. 56.

Mois de Nov. 69 de Déc. 1755. 271 tra que le comme aussi doit être étendu aux deux membres, & qu'ainsi Annapolis Royale n'est specifiée, que comme une des dépendances de la Nouvelle Ecosse ou de l'Acadie. A ce premier égard nous disons simplement, que le lecteur lise & juge.

2. Les Commissaires François ont transformé l'original en traduction, & ont raisonné sur la veritable traduction comme si c'étoit l'original. C'est aux mots latins ut et qu'il faut ici se tenir, ce sont ceux auxquels les Plénipotentiaires ont apposé leur

Seign.

3. Mais ni ceux - ei, dit - on, ni les mots François comme aussi n'ont jamais été employés dans le fens qu'on voudroit leur donner en Angleterre. On ne pense pas, disent Mrs. les Commissaires, qu'on en puisse produire un seul exemple, & Mrs. de Trevoux, on peut défier qui que ce soit de montrer dans aucun Traité, les termes comme aussi employés pour spécifier la cession de quelque poste principal, contenu d'ailleurs dans l'étendue d'un pais cédé en entier. Les défis de nos Journalistes font malheureux, on avoit fatisfait

à celui-ci avant qu'ils l'eussent proposé. , Par le 7. Article du traité entre la France & les Etats Généraux conclu à Utrecht le 11 Avril 1713; par le 19 article du traité entre l'Empereur Charles VI. & l'Empire d'une part, Louis XIV de l'autre conclu à Rastadt le 6 Mars 1714; & par le 19 article du Traité entre l'Empereur Charles VI & l'Empire d'une part & Louis XIV de l'autre conclu à Bade le 7 Septembre 1714 la cession de la Haute Gueldre au Roi de Prusse est ou faite ou détaillée en termes généraux, & toutefois les villes, bailliages & Seigneuries de Strahlen, Wachtendonk, Middelaer, Walbeck, Aertzen, Afferden, Weel, Racy, & Kleyn Havelaer, font ensuite spécifiées expressement, quoique tous ces baillaiges fassent partie de la Haute Gueldre, & par conféquent soient compris dans la première cession générale. Les termes employés dans ces traites, pour spécifier ces parties particulières de la première concession, sont dans le Traite de Bade en " latin,

Mois de Now. & de Déc. 1755. 273 latin, uti et, qui sont rendus dans , la traduction Françoise comme , aussi spécialement (p), & dans les , traites d'Utrecht & de Rastadt, dont il n'y a aucune copie latine dans le Corps Diplomatique, , l'expression est comme aussi spécialement. Ces exemples, qui reviennent si bien a notre objet, prouvent clairement que les Com-, missaires François, en appellant , du traité original d'Utrecht à la , traduction de ce traité, ont eu re-22 cours à une autorité, qui prouve directement contre eux; car les , termes comme aussi, qu'on ne peut , jamais trouver, à ce qu'ils pré-, tendent, dans aucun traité dans le sens que nous leur donnons, , sont employes dans ce même sens dans chacun des trois traités que , nous avons cités; lesquels tous , font

⁽p) Je ne puis m'empêcher de fouhaiter que ce mot spécialement eût été inseré dans la traduction françoise de notre Traité.

", sont de même date que celui d'U-

, trecht, qui donne lieu au doute

,, qu'on avoit formé."

Mais, & c'est une seconde instance de Mrs. les Commissaires François, l'intention des Anglois ne futque de fe procurer une pêche exclufive. & les limites de cette pêche déterminent celles de leur Acadie. raisonnement contient deux propositions l'une & l'autre contredites (q). 1. La specification du Port Royal montre qu'on se proposoit d'autres vues que celle de prendre du poisson. La Grande Bretagne avoit un grand nombre d'autres motifs ,, pour desirer la cession complète de ", l'Acadie, par l'acquisition de laquelle seule elle pouvoit esperer , de garantir les établissemens Anglois en Amérique contre des ufurpations continuelles, & éviter , de retomber dans les inconvé-" niens, qui obligèrent Cromwel en 1654 à s'emparer de tous les Forts François en Acadie, & qui re-, dui-

⁽⁹⁾ Repl. des Com. Angl. p. 476--

Mois de Nov. & de Déc. 1755. 275

duisirent en dissérens tems les habitans de la Nouvelle Angleterre
ainsi que la Grande Bretagne, à
ha nécessité de faire des expéditions fréquentes dans cette contrée, jusqu'à ce que Port Royal
fut pris en 1710 par le Général
Nicholson." 2. L'article de la
pèche divise nettement les côtes de
la Nouvelle Ecosse ou de l'Acadie
en deux parties, & montre ainsi que
le pass même cédé s'étend au-delà
de la côte où sont les bants poissonneux. La pèche exclusive est bornée
à cette partie, qui règarde le SudEst, à commencer à l'Isse de Sable.

Un troisième argument de Mrs. les Com missaires François est tiré des Isles dépendantes de l'Acadie que le Traité cède à l'Angleterre. Si la côte depuis Canso jusqu'au sleuve S. Laurent appartient à cette terre, les Isles adjacentes à cette côte & placées dans le golphe S. Laurent ne pourroient être disputées aux Anglois. Mais l'Article XIII. les leur ôte de même que celle du Cap Breton, & la France a toujours quoiqu'inutilement reclamé celle de N 2 Can-

ea nempe &c.

276 JOURNAL BRITANNIQUE.

Canso. Donc ni les Isles ni les côtes du golphe S. Laurent ne peuvent leur appartenir. On laisse à juger de la force de ce raisonnement ceux qui liront avec attention les dispositions du Traité (r), & on se contentera de dire que les isles en question ne peuvent boucher le passage du sleuve, que les François par la réserve du Cap Breton ont voulu s'assurer.

Finissons cet article, qui nous a couté des efforts pour retenir notre plume, & où nous n'avons pu faire entrer plusieurs argumens de nos Commissaires. Après avoir lu leur Mémoire, on peut dire que la cause qu'ils désendoient n'exigeoit pas tant de moyens, & qu'il suffisoit peutêtre du parallèle qu'ils font de leur système à celui des Commissaires François (s). Je regrette de ne pouvoir l'inserer ici, mais je ne saurois me désendre de transcrire les sages

(r) Ibid. p. 486-494.

⁽s) p. 522-543.

Mois de Nov. & de Déc. 1755. 277 réflexions par lesquelles ils repousfent certaines infinuations lâchées dans l'introduction du Memoire auquel ils répondent, & qu'on pourroit à peine passer à ceux qui auroient la raison de leur côté(t). La meilleure manière de répondre à l'infinuation que la prétenfion actuelle de la Grande Bretagne est imaginée pour faciliter & préparer l'invasion du Canada, est d'en appeller aux conseils tenus & aux mesures prises dernierement par la Grande Bretagne, & à la conduite qu'elle a tenue en Europe ainsi qu'en Amérique. En plusieurs occasions elle a défendu les droits des autres nations; en aucune elle ne les a envahis; & jamais dans quelque conjoncture ou circonstance que ce soit elle n'est entrée sur les possessions de la France en Amérique, contre les loix de la paix, des alliances, & de l'amitié. ,, crain-

⁽t) Ibid. p. 254.

278 JOURNAL BRITANNIQUE. craintes d'une nation ne fixent , point les droits d'une autre ; la Grande Bretagne n'est point dans , le cas de fouffrir que ses posses-, fions dans l'Acadie ou la Nouvelle Ecosse soient retrécies au niveau , des idées des Commissaires Fran-, cois, & reduites à la partie Sud-.. Est de la péninsule, uniquement ,, parceque fi elle jouissoit entière, ment de cette Province & l'am-, mélioroit; elle pourroit causer de , l'ombrage aux établiffemens Fran-", çois du Canada. Ce feroit ren-, dre le titre de la Grande Breta-, gne fur ce pars plus précaire en-,, core & plus îterile, puisque ce se-, roit le faire dépendre non de l'ex-, plication que les Commissaires François ont donnée du Traité " d'Utrecht, mais de l'état respectif de force des colonies de la Fran-, ce en Amérique. S. M. deman-, de ce païs dans son étendue an-" cienne & déterminée, & quels , que soient à l'avenir ses progrès, la " force qui en réfultera sera employée , au maintien des justes droits & à , la protection de ses sujets, mais ,, ne

Mois de Nov. & de Déc. 1755. 279, ne servira jamais dans ses mains de moyens à l'injustice, ou d'instrument de l'usurpation."

ARTICLE II.

A View of the Deistical Writers, &c.

C'est-à-dire

Analyse des principaux Ecrivains Déistes &c. Tom. II. p. 668. 1755. Prix 6 sh.

L'auroit manqué un article considérable dans le plan, que Mr. Leland s'est proposé, si les noms sameux de Hume & de Bolingbroke n'y avoient pas trouvé leur place. Aussi l'auteur leur consacre-t-il tout ce volume, dont le quart est pour le premier de ces Ecrivains & le reste pour le second. Le plan de notre premier extrait le sera encore de celui-ci. Après avoir fait voir combien les écrivains Déistes different

280 JOURNAL BRITANNIQUE. rent les uns des autres dans les articles les plus essentiels, nous allons montrer combien ceux d'entr'eux qui venus les derniers semblent avoir eu pour but de dégager leur secte des inconsistences de leurs prédécesfeurs, s'accordent peu avec eux-mêmes. Mr. Leland nous servira de guide. Le compte qu'il rend des efforts de ces deux auteurs contre la Religion est moins une Analyse de leurs ouvrages, qu'un Catalogue de leurs contradictions. Il a réuni les divers argumens qu'ils employent & par la comparaison qu'il en fait, il expose leur foiblesse; il fait voir qu'ils ne nient & n'affirment que selon qu'ils font entrainés par les circonstances, que ce qu'ils posent dans un endroit, ils le renverfent dans l'autre comme contraire au bon fens & à la raifon.

Mécontent du jargon obscur que l'on a introduit dans la Métaphysique, Mr. Hume se propose, dans ses Essais philosophiques sur l'Entendement humain, de la délivrer du fardeau de l'erreur & de la superstition. Pour y réussir, il travaille à sixer

Mois de Nov. & de Déc. 1755. 281 fixer le p incipe de l'évidence; c'està-dire fuivant qu'il s'exprime, la relation entre la cause & l'effet. Il a recours à l'expérience. Elle seule. dit-il, nous instruit de la nature des bornes de la cause & de l'effet: c'est par elle seule que de l'existence d'un objet nous sommes autorisés à inférer l'exissence de l'autre. Il est facheux que cette expérience même nous foit à peu pres inutile. seulement ce que l'on en peut inférer se réduit à la simple probabilité & à une probabilité encore très douteuse. Elle n'a de fondement que la ressemblance que l'on suppose entre l'objet que l'on a vu & celui qui peut se préfenter; mais comme il n'y a point d'argumens tirés de l'expérience qui puissent prouver cette ressemblance & que nous n'avons aucune idée de la liaison qui unit l'effet à la cause, ni de la force qui fait que la cause produit son effet, toutes les conséquences qui se déduisent de l'une à l'autre doivent manquer de certitude.

L'idee que nous venons de donner de ce raisonnement suffit pour en N 5 dé282 JOURNAL BRITANNIQUE. découvrir l'inconfistence & les contradictions. Mr. Hume lui - même nous épargne la peine de les rechercher. ,, L'expérience ", dit-il," ne peut fournir d'argumens même probables". Mais lorfqu'il a besoin de la proposition contraire, cette expérience,, est un guide sur, elle fournit non feulement des argumens ,, probables, mais des preuves, c'est-,, à-dire, des argumens qui ne laif-" sent aucun lieu au doute". S'il foutient que,, le raisonnement n'entre pour rien dans les conclusions , fondées sur l'expérience ", il reconnoit aussi, qu'il y a une très ,, grande part & que c'est par cette manière de raifonner que l'hom me l'emporte sur les brutes & les individus l'un sur l'autre; que tous nos raisonnemens sont fondés sur l'Analogie, que lorsque les causes font parfaitement semblables, l'Analogie est parfaite & la conclusion juste ". Tantôt il prétend que , la liaison entre la cause & l'effet n'est que dans notre imagination 22 & nullement dans les choses mê-" mes": tantôt " qu'il y a une ef-, pece

Mois de Nov. & de Déc. 1759. 283 , pèce d'harmonie préétablie entre , le cours de la nature & celui de , nos idées; de forte que quoique , l'ordre des choses naturelles nous ,, foit abfolument inconnu, nous ne , laissons pas de trouver que la sui-, te de nos idées a été la même , que celle des autres ouvrages de , la nature; que par consequent il y a dans les objets une liaison à , laquelle correspond la liaison de nos idées ". Lorsqu'il pose des principes, il reconnoit avec le vulgaire que , tout ce qui existe doit ,, avoir eu une cause, que le hasard ,, est une chimere, un rien qui ne , peut rien produire "; mais lorsqu'il étale ses raisonnemens, il n'admet point,, de causalité distincte de , la ressemblance ou de la contigui-,, te ". Dans ses Essais philosophiques il ne trouve aucune différence entre le pouvoir & la liaison nécesfaire, il dit que,, s'il y a quelque " liaison entre la cause & l'effet, , elle doit être nécessaire, que l'on ne peut appeller cause ce qui n'est ,, pas joint nécessairement avec son ,, effet "; dans son Essai sur la liberte 294 JOURNAL BRITANNIQUE.

berté & la nécessité, en parlant de l'influence que les motifs ont sur l'esprit, il dit que, cette influence, etant pour l'ordinaire, liée avec, l'action doit être regardée comme une preuve, de la nécessité qu'il veut établir "; & ailleurs que, toutes les causes, n'ont pas avec leurs essets ordinaires une haison constante & uni-

"forme".

Voilà les principes par lesquels Mr. Hume prétend corriger la Philosophie; ce qui dans lestile Déiste signifie presque toujours attaquer le Christianisme. Si Mylord Bolingbroke n'étoit pas aussi sujet à se contredire que le peut être Mr. Hume, on pouroit faire usage contre celui-ci de la réflexion qui se trouve dans les œuvres de ce Seigneur: ,, Quelque connoissance que nous aquérions , des causes qui sont frapantes, nous n'en aquérons aucune de leur cau-" salité, de cette puissance, de cet-" te force, quelle qu'elle soit, par , laquelle un objet agit sur un autre ,, objet & devient cause. On peut , lui donner différens noms, mais

Mois de Nov. & de Déc. 1755. 285

en découvrir les premiers principes, en connoître la nature, ce feroit connoître comme Dieu connoît. Aussir cela nous fera-t-il toujours caché, tant par raport aux causes qui sont sous nos yeux que par raport à celles qui en sont le plus éloignées. Et rien n'est plus ridicule que la conduite de ces Philosophes qui, après avoir découvert par ses essets la cause d'un phénomène, ne laissent pas de la rejetter parcequ'ils ne peuvent donner de raison satisfaisante, pourquoi & comment la chose

, s'est faite ".

Deux articles paroissent avoir le plus révolté Mr. Hume dans le Christianisme. L'un est le dogme de la Providence & de la Vie suture; l'autre regarde les Miracles. On peut dire que par ces deux articles il attaque la Religion dans son tout, puisque sous le premier de ces ches il comprend même l'existence de Dieu, & que par le second il travaille à détruire une des preuves les plus convaincantes de la Divinité du Système Chrètien. Les objections contre N 7

286 JOURNAL BRITANNIQUE.

le premier de ces articles lui sont proposées par un ami, auquel il répond avec autant de ménagement que de foiblesse. Il semble craindre que l'on ne trouve trop de difficulté à s'apercevoir de l'avantage qu'il donne à son prétendu antagoniste. Ce ne sera donc pas lui faire injure que de lui attribuer les opinions pour lesquelles il dissimule si peu son penchant.

Lorfque'du cours de la Nature nous inférons l'existence d'une cause particulière intelligente, qui a formé & qui conserve l'ordre, nous raisonnons sur un principe incertain & par confequent inutile; puisque le sujet est hors de la portée de notre experience. Nous n'avons point d'autre Monde auquel nous puissions comparer celui que nous habitons. Nous ne connoissons point d'Intelligence cause d'un Monde, à l'aide de laquelle nous puissions nous former l'idée de l'auteur de notre Univers. Donc les ouvrages de la nature sont un moyen inutile pour prouver la cause intelligente à qui ils doivent leur existence & leur conservation. Mois de Nov. & de Déc. 1755. 287 parcequ'ils sont un moyen incertain.

Le raisonnement qui tend à détruire l'idée de l'Oeconomie à venir est du même genre. Epicure harangue les Athéniens pour les convaincre de leur injustice à son égard, puisque sa Philosophie ne cède en rien au fystème qu'ils lui preferent. , Le principal, pour ne pas dire le , feul, argument qui prouve l'exi-, stence d'une Divinité est tiré de l'ordre & du dessein des choses , naturelles. C'est - à - dire que des effets on remonte à la cause. Mais pour que le raisonnement ne soit " pas destitué de justesse, il ne faut pas qu'il attribue à la cause plus de qualités que la production de l'effet n'en exige. Ainsi en ac-, cordant que Dieu est l'auteur de "Univers & de l'ordre qui y règne, il s'ensuivra qu'il a précisément , le degré de puissance, de connois-,, sance, de bonté, qui se fait aper-, cevoir dans ses ouvrages & l'on ne peut en rien conclurre au delà. " C'est se perdre en vains raisonnemens & bouleverser l'ordre de la ,, na288 JOURNAL BRITANNIQUE.

nature que de régarder la vie présente comme un passage à un au-, tre état, non comme le seul ob-, jet que l'on doit avoir en vue. S'il , n'est pas impossible que la Divinité n'ait d'autres perfections que celles que ses actions nous dévoilent, du moins pour les prouver devro ton employer une autre voie que , ses actions même. Ne voyant , dans le monde aucune trace de , justice, sur quel fondement en , feroit-on une persection de la Di-,, vinité? Ne jugeons point par nous , mêmes d'un Etre qui n'a aucune , proportion avec tous ceux qui ,, composent cet Univers: & n'at-, tendons de récompense & de pei-,, ne que ce que nous en voïons dis-, pensé dans ce monde ".

Quelque éblouissant que ce raisonnement puisse paroitre, il n'est pas difficile de démêler ce qu'il a de sophistique, pour peu qu'on distingue l'action des causes libres de l'action des causes nécessaires. Ces dernières agissent toujours selon toute l'étendue de leur pouvoir. Les causes intelligentes & libres proportionnent l'exer-

Mois de Nov. & de Déc. 1755. 289 l'exercice de leur pouvoir aux circonstances. Le Soleil darde toujours tous ses rayons; Mr. Hume ne porte pas toujours tout le poids qu'il De l'aveu de son pouroit porter. Epicurien la Vertu a dès cette vie des avantages réels sur le Vice, & quelquefois du moins le Vice y est malheureux. Puisque la Justice ne s'exerce qu'en partie, elle ne s'exercera jamais dans toute fon étendue. sont là des échantillons des raisonnemens du Reformateur de la Philosophie. La Logique en est assurément d'une espèce toute nouvelle.

C'est cependant la même qui revient dans son sameux argument
contre les Miracles. Il prétend prouver par l'expérience que tous les phénomènes qu'on veut faire regarder
comme tels, n'ont d'autre source
que l'amour du merveilleux si répandu dans le monde, que les miracles
de Jesus Christ n'ont aucun avantage
sur les divers prodiges qui ont pu
trouver quelque créance dans les esprits & qu'ils sont même à plus d'un
égard inférieurs à ceux qui de nos
jours ont fait tant de bruit en Fran-

ce. Les absurdités de ce système ont été relevées d'une manière si juste & si détailée dans l'Essai que Mr. Adams publia il y a quelques années pour y répondre (a) que Mr. Leland ne fait presque que suivre les idées de cet Auteur & citer ses argumens. Deux éditions qui ont été saites de cette resutation nous dispensent de nous arrêter à la faire connoitre davantage. Voyons le système du se-cond protecteur de l'incrédulité.

grandes espérances que Mylord Bolingbroke. D'un génje à qui ses ennemis même ne resusoient pas un caractère de supériorité ne devoit-onpoint attendre du nouveau? d'un Philosophe de profession des idées justes? d'un vieillard prêt à terminer sa carrière des sentimens utiles au bonheur de l'humanité? Si la cause du Deisme avoit trop malheureusement le dessus dans l'esprit d'un tel homme,

ce

I.

⁽a) V. Journal Britannique, Tom. VIII. pag. 85.

Mois de Nov. Es de Déc. 1759. 191 ce devoit être un Deisme plus sensé, plus suivi, moins déraisonnable que tout ce qu'on avoit vu antécédemment. Rien de tout cela n'a frapé les lecteurs dans les cinq volumes publiés depuis peu: & si on peut les appeller les dernières heures d'un mourant, elles ne seront pas du nombre de celles que les gens sages ambitionnent & qui concilient la vénération & la constance.

Nous n'insisterons point sur les contradictions qui se trouvent entre la manière dont Mylord Bolingbroke promet de traiter les fujets les plus intéressans & celle dont il l'execute. Tout ce qui peut rendre la dispute -utile; la bonne foi, l'équité, l'amour de la pure vérité, les égards pour le public & pour ceux qui soutiennent un sentiment différent est ici negligé. Le ridicule que l'auteur affecte de jetter sur ce qui est universellement regardé comme une loi divine & par consequent respectable; la comparaison qu'il fait du Pentateuque avec les Romans qui troublerent la tête de Don Quixotte; les épithetes injurieuses dont il char-

. 14

ge les Ecrivains sacrés, ceux qui en entreprennent la désense & en particulier les Théologiens les plus fameux; le mépris ensin avec lequel il traite les Philosophes de l'Antiquité qui ont passe pour avoir fait le plus d'usage des lumières de la raison, font, ce semble, aussi peu d'honneur à sa politesse qu'à sa phi-losophie.

En analysant cette Philosophie, Mr. Leland range sous les sept chess suivans les articles de foi de Mylord

Bolingbroke.

parfait, origine éternelle de toutes choses; mais à qui nous devons bien nous garder d'attacher aucun des attributs moraux dont nous avons l'idée, & particulièrement la Sainteté, la Justice, & la Bonté.

2. Dieu à créé le Monde & dans le tems de sa création il a établi les loix par lesquelles il se gouverne: Mais il ne prend plus d'intérêt à ce qui regarde les Hommes, ou tout au plus il ne s'intéresse qu'aux corps de Societé, sans s'embarasser en aucune manière des individus, de leurs

Mois de Nov. & de Dec. 1755. 293 actions, ou de ce qui peut leur arriver.

3. L'ame n'est point une substance distincte de la matière; par la mort l'homme se dissout; s'il est de quelque utilité pour le genre humain que la doctrine des peines & des récompenses à venir soit reçue, elle n'est cependant qu'une siction qui n'a aucun sondement dans la nature ni dans la raison, & c'est une absurdité & un blasphème que d'entreprendre de la prouver par l'inégalité prétendué avec laquelle les biens & les maux sont dispensés sur la terre.

raison nous fait connoître touchant nos devoirs, entant qu'ils sont sont dés sur le système humain. Elle est claire & a la portée de tous les hommes; mais elle a été obscurcie & désigurée par les Philosophes de l'Antiquité & par les Ecclésiastiques de notre siècle. Elle n'a jamais été mise dans son veritable jour: My-lord Bolingbroke seul lui a rendu sar purete & sa simplicité primitive. Les Sanctions de cette loi ne regardent

dent que les corps publics & nullement les particuliers.

aucune révelation de fa volonté: cette révelation ne leur étant ni né-

cessaire, ni utile.

fans blasphème attribuer les écrits sacrés des Juiss à une révélation ou une inspiration de la Divinité. L'histoire qui y est transmise est faus-se incroyable, & le système de Religion qu'ils proposent est indigne de Dieu & incompatible avec ses attributs.

7. Le Nouveau Testament renserme deux Evangiles dissérens, diamétralement opposés l'un à l'autre, celui de Christ & celui de St. Paul. Le Christianisme tel qu'il a été annonce par Jesus Christ est une Religion de douceur & de charité & peut être considérée comme un renouvellement de la loi naturelle ou plutôt de la Théologie de Platon. La Mourale en est pure, mais elle est la même que celle des Philosophes, & plusieurs de ses préceptes ne s'accordent point avec la loi naturelle. Quel-

Mois de Nov. & de Déc. 1755. 295 Quelques uns des Dogmes qui tui font propres, en particulier ceux qui ont pour objet la rédemtion du genre humain par la mort de Christ &:les peines & les recompenses futures. sont absurdes & ne penvent subfister avec les attributs de Dieu.

Si l'on juge par ces principes de la Religion de delui qui les admet on verra qu'elle n'est que négative, & que par les contradictions qu'elle réunit elle se réduit proprement rien. Entrons dans quelque détail sur chacun des articles de ce symbole si

original.

1. Mylord Bolingbroke admet l'existence de Dieu, il affirme qu'elle peut être demontrée, que rien n'est plus abfurde que l'opinion des a thées; que leurs objections font de pures chib canes, que nous ne pouvons être plus perfuades de notre existence que de celle de l'Etre suprême. Les preuves fur lesquelles sa croyance est fondée se trouvent par-tout. Le Dr. Clarke les a rassemblées dans son excellent ouvrage que Mylord Bolingbroke ne laisse pas d'appeller Démonstration prétendue de l'existence de Dieu 296 JOURNAL BRITANNIQUE. Dieu & de ses attributs. Il est vrai qu'en empruntant de ce Théologien les preuves qui lui paroissent frapantes, il rejette avec mepris celles qui s'écartent de ses idées. de sophisme l'argument a priori. n'est pas si uniforme par raport à l'argument tiré du consentement de tous les hommes. Il veut bien accorder que l'on en peut conclurre que tous les hommes ont cru qu'il y a un Dieu, mais non qu'ils aient eu Tillotson n'est raison de le croire. pas excusable de l'avoir employé & d'en avoir fait la principale de ses preuves, (b) mais infiniment moins encore d'avoir donné dans l'opinion des idées innées, ou plutôt de l'avoir insinuée d'une manière adoucie, en disant que notre esprit est constitué de telle sorte, que par un juste usage de ses facultés nous sommes en état de nous assurer qu'il y a un Dieu. Quelques Theologiens ont entendu

⁽b) Il est à propos de remarquer que ce fait est absolument faux.

Mois de Nov. & de Déc. 1755. 297 par là que la croïance d'un Dieu est fondée sur un certain raport naturel qui se trouve entre cette importante vérité & les conceptions de notre ame. Mylord Bolingbroke traite ce raport comme quelque chose de fort aprochant de la chimère, & le Polithéisme, sur-tout dans les siècles anciens é ignorans, lui paroit avoir plus de raport avec les conceptions de l'esprit bumain que la croïance d'un Dieu Créateur & conservateur de l'Univers.

S'attendroit on après une déclaration semblable que son Auteur soutiendroit que ,, l'idée d'un Etre tout-, puissant & tout-sage est si assortie , à la raison humaine, qu'il n'est , pas possible que les hommes ne la " recoivent aussitôt qu'ils sont ca-,, pables de considérer le Spectacle ,, de la Nature & d'exercer leur rai-" son sur ce sujet ", & que dans le dessein de justifier la force de cet argument attaqué par Mr. de Maupertuis, il avanceroit que le consentement des hommes est assez général pour faire voir le raport qu'il y a entre le dogme de l'existence de Dieu Tome XVIII.

298 JOURNAL BRITANNIQUE.

55° la raison commune à tous les bommes?

· Quel est-il ce Dieu que les lumières naturelles manifestent à Mylord Bolingbroke? C'est un Etre existant par lui-même, tout-fage & toutpuissant. Voilà tout ce que nous pouvons en savoir. Tous les attributs moraux, la bonté en particulier, sont des idées qui n'ont pas la moindre ombre de fondement. L'Optimus que toute l'Antiquité Païenne joignoit au Maximus, l'usque in delicias amamur de Sénèque, l'intérêt vif & tendre pour le bonbeur de l'bomme du Dr. Clarke, sont des expressions bien étranges quand on les applique à la Divinité. Aucun de ces attributs moraux ne peut nous être connu autrement que par ses effets. Or parmi les phénomènes de la nature, combien n'en voit-on pas qui démentent ces attributs? Il est donc impossible d'en déduire une conséquence sure & légitime.

Rien ne paroit plus posițif que ces passages. On auroit tort cependant de juger que l'on doive prendre ces décisions pour l'opinion constante de

l'au-

Mois de Nov. & de Dec. 1755. 299 l'auteur. Que pensera-t-on, par exemple, de cette proposition; ,, Je , fais, parceque je puis le démontrer, qu'il y a un Dieu, cause première de toutes choses, infiniment sage, & infiniment puissant, , auquel par conséquent j'attribue avec toute la raison possible toutes les autres perfections, soit que je ,, puisse ou que je ne puisse pas les , concevoir." La bonté, la justice. la sainteté &c. ne sont-elles donc pas des perfections dans le système des plus zélés Déiftes? N'est-ce pas encore contredire les notions qu'il avoit données de la Divinité que de prétendre que ce que l'on veut appeller , ses attributs moraux ne sont que des modifications de sa fages. , se, de simples noms qui expri-, ment les diverses manières dont ,, se manifeste la sagesse infinie d'un , être simple & non composé?" Comme s'il avoit eu dessein de rendre ces contradictions plus sensibles encore, il y a joint des passages cités par Mr. Leland, où il déclare que c'est d'un Seigneur & d'un Maître charitable & bienfaisant que nous avons

300 JOURNAL BRITANNIQUE avons reçu des loix; qu'il est aussi éloigné de nier la bonté & la justice de Dieu que de nier sa puissance & sa sagesse; que l'homme jouit d'une infinité de biens qu'il n'a pas demandes, qu'il n'a pas mérités, qui lui sont communiques gratuitement. N'est-ce pas là le langage de la pure Orthodoxie? S'il foutient dans un endroit que nous ne pouvons juger des attributs moraux de la Divinité, parce que nous n'en avons point d'idée complette; il avoue dans un autre que nous n'avons point d'idée complette de sa puissance & de sa sagesse, qui seules lui font connoître fon Dieu. Qu'en doit-on conclurre? Qu'il y a un Dieu qui n'est ni Puisfant, ni Sage, ni Bon, ni Juste? Ou, Qu'il y a un Dieu qui est l'un & l'autre?

2. Mylord Bolingbroke reçoit le Dogme de la Providence parmi les articles de sa foi, comme le dogme de l'existence de Dieu, avec tant d'exceptions & de restrictions qu'il le fait presque entièrement disparoitre. Il s'en déclare partisan zélé, & lève le bouclier pour le désendre contre

Mois de Nov. & de Déc. 1755. 301 contre les Théologiens qu'il accuse de faire corps avec les Athées. fe borne enfuite à soutenir la Providence générale comme étant la plus fensible & au dessus de toute espèce de doute, sans s'arroger la liberté de disposer des Providences parti-culières. , Dieu , dit-il , en don-, nant l'existence à l'Univers a étatabli des loix par lesquelles se , gouverne le Monde moral aussi bien que le Monde physique. loix doivent sublister austi long-, tems que les objets qu'elles dirigent subsisteront. Le moindre changement qu'elles **fubiroient** , changeroit tout le système. loix font invariables, mais elles , sont générales, & de leur généra-, lité réfulte ce que nous appellons contingence. Le cours des choses ,, est varié par une multitude infinie d'évènemens, qui sont contingens par raport à notre manière de con-, cevoir, selon les impressions pri-" mitives qui leur ont été commu-" niquées par le premier moteur & , fous la direction d'une Providence universelle. Les brutes sont 22 2302 JOURNAL BRITANNIQUE.

abandonnées à la direction de leur , inflingt 2. Pour ce qui est des hom mes, le Createur a mis à leur porn tée les moyens qui peuvent leur procurer le bonheur physique & le bonheur moral. Il leur a donné les facultés nécessaires pour faire ulage de ces morens, affem, bler les matériaux, les unir enfemble, & conduire Pouvrage à , sa perfection. Nous avons la li-, berté du choix pour faire le reste. , Nous ne connoissons rien de plus particulier, ou pour mieux dire, " nous ne connoissons rien de plus fur les dispensations de la Provi-

, dence."

Ainsi la Divinité après avoir donne aux êtres moraux la raison & les passions, ne s'est pas même réservé le droit d'inspection sur la conduite des individus, beaucoup moins celui de retribution. , Dieu, dit Mylord Bolingbroke, ne considère que la nature humaine, prife dans fon tout & nullement les individus qui " la composent, à quelque degré que chacun d'eux puisse se juger digne d'être un objet particulier de ses , foins....

Mois de Nov. & de Déc. 1755. 303 foins... Dieu voit tous les évenemens les plus contingens qui arrivent dans le cours de la Providence générale, mais il ne pourvoit pas aux cas particuliers ni ne détermine l'existence d'aucun individu... La Providence ne punit les particuliers que par l'intervention des Magistrats civils, à qui est confiée l'exécution des loix établies pour le maintien de la So-, ciété. Quand la corruption est devenue universelle, les jugemens de Dieu se manifestent & les hom-, mes sont punis dans le corps de

, la Société qui souffre."

L'examen des argumens qu'on peut opposer à ce système n'est point de notre sujet. Bornons-nous à cette réslexion que Mr. Leland n'a pas négligée: c'est qu'il y a de la contradiction à soutenir la vérité d'une Providence générale pendant qu'on resuse d'admettre la Providence particulière. Tous les argumens qui prouvent l'une ont autant de sorce pour l'autre, & Mylord Bolingbroke auroit pris un parti beaucoup plus raisonnable & plus judicieux, s'il a-

304 JOURNAL BRITANNIQUE. voit nie absolument toute Providen-Il devoit voir qu'en restreignant fes foins aux seules sociétés, il démentoit le zèle qu'il avoit affecté de témoigner pour mettre la bonté & la justice de Dieu à couvert des difficultés que font naître les systémes des Athées & des Théologiens. Les Magistrats civils qu'il suppose être les seuls de qui les particuliers puiffent attendre les peines & les récompenses peuvent-ils être regardés comme les Agens, les Lieutenans de la Providence dans des cas qu'il croit n'être pas de son ressort? S'il est vrai, comme il le dit lui-même, que la justice exige que les peines soient dispensées en divers degrés selon les circonstances & dans une exacte proportion avec tous les cas particuliers, & comme il le répète avec plus de force & de précision, à proportion du mérite, ou du démerite de chaque individu; ne s'ensuit-il pas qu'il n'y a de justice dans la Providence qu'autant que les individus & non fimplement les corps sont les objets de fon attention?

Il a si bien senti l'impossibilité de main-

Mois de Nov. & de Déc. 1755. 305 maintenil fonosystème avec quelque apparence de raison qu'il in'a pu s'empecher de declaretu qu'il me prétend ni affirmeroni nierula Providence particulière. Sa que si des histoires qui se son répandues des opérations d'une Providence particulière doivent être suspendiences particulières qu'il particulière doivent être suspendiences particulières qu'il particulière doivent être suspendiences particulières qu'il particulières qu'il particulière doivent être suspendiences particulières qu'il particulière doivent être suspendiences particulières qu'il propriété doivent et en la contraction de la contr

3. Le troisième article de la Confession de Mylord Bolingbroke roule fur l'immortalité de l'ame & l'état de retribution après la mort. Il reconnoit l'antiquité de cette doctrine, il la croit utile pour attacher les hommes à la vertu & les détourner du vice, il ne peut qu'être indigné contre les Epicuriens tant anciens que modernes, qui osent se vanter d'avoir affranchiol'homme de la croïance d'une autre vie. Mais tout aimable que cette doctrine ait toujours paru, elle n'eft, à le bien prendre qu'une invention de politique, dont les anciens Théistes, Polithéistes 0:5 Phip

356 JOURNAL BRITANNIQUE.

Philosophes, & Législateurs se sont fervi pour donner plus de force aux

fanctions de la loi naturelle.

L'Egypte mère de la politique & de la superstition fut la première qui la répandit. Un orgueil présomtueux lui avoit donné la naissance. Ce n'etoit d'abord qu'une hypothèse qui pouvoit d'autant plus être une erreur qu'il est impossible de la démontrer par la raison. Le peuple embrassa avec empressement une opinion qui l'élevoit au rang des Dieux. Lorfqu'on l'a discutée avec soin, & qu'on a travaillé à l'éclaircir, on a vu que ce qu'on avoit adopté sur l'autorité des autres étoit destitué de tout fondement, que les argumens dont on se servoit pour l'établir étoient frivoles, qu'en bonne philofophie, rien ne nous oblige à conclurre que nous fommes compofés de deux substances, l'une spirituelle & l'autre matérielle, que les esprits purs sont les productions de la Métaphysique & de la Théologie & que toutes les doctrines qui sont à la mode parmi le peuple sur l'ame, sur les esprits & sur leurs opérations,

Mois de Nov. & de Dic. 1755. 307 ont eu leur source dans l'Ecole, où l'on enseignoit des opinions qui seroient mettre aux petites maisons les téméraires qui aujourd'hui oseroient s'en déclarer les protecteurs.

En suivant ces idées Mylord Bolingbroke fait-il parler un Philosophe? Le mot d'ame ne défigne pas plus un objet réel que le mot de premier mobile, & soutenir que l'ame est immatérielle, c'est foutenir que deux & deux font cinq. Fait-il parler un homme sans étude? S'il ne peut affirmer la réalité d'une autre vie; il ne peut aussi la nier positivement; mais, la revelation mise à part, de tous les phénomènes dont il est frapé en examinant l'homme depuis sa naissance jusqu'à sa mort, il n'y en a aucun qui ne lui paroisse opposé à la doctrine de l'immatérialité de l'immortalité de l'ame.

Qu'y a t-il de plus contradictoire à ces décisions que ce langage?, Nous vivons, nous agissons, nous pen, sons, & il est incontestable qu'il
, doit nécessairement y avoir dans
, notre constitution quelque chose
, de différent des propriétés que

308 JOURNAL BRITANNIQUE.

, nous connoissons dans la matière ,, qui produise de pareils phénomenes... La matière est purement , passive & n'agit qu'autant qu'elle , reçoit le mouvement d'ailleurs... La pensée n'est point renfermée , dans l'idee de la matière... L'enn tendement est sans doute quelque chose de supérieur qui ne peut " être produit par le mouvement & par la configuration des parties... Cest pourquoi j'embrasse , avec avidité le sentiment de ceux " qui supposent qu'il a plu à Dieu , de communiquer à certains êtres la , faculté de penser dans la propor-, tion que sa sagesse infinie a jugé convenable ". Des que l'on ne fait pas difficulté d'admettre un principe de la pensée distinct de la matière, doit-il couter beaucoup de l'appeller ame & esprit; & fa distinction n'emporte-t-elle pas son existence indépendamment du corps & la réalité d'un état futur? Vérités qui devoient être exclues du système de Mylord Bolingbroke.

4. S'il y a un article de la Religion des Déistes sur lequel moins

Mois de Nov. & de Déc. 1755. 309 que sur tout autre Mylord Bolingbroke devoit être en contradiction avec lui-même, c'est assurément celui qui a pour objet la loi naturelle. Les éloges ne sont pas épargnés quand il entreprend de décrire sa clarte, sa fuffisance, & sa perfection. Demande-t-on plus de détail? ce que c'est. que cette loi de la nature? quels font fes principes? quelles conféquences en découlent? Il répond bien, que tout cela ne se trouve ni dans Selden, ni dans Grotius, ni dans Puffendorf, ni dans Cumberland, ni dans aucun de ces auteurs qui ont aquis la réputation de Savans & profonds Philosophes, comme ils auroient aquis celle de grands voïageurs, si pour aller de Londres à Paris ils avoient passé par le Cap de Bonne Esperance. Il infinue qu'il n'y a que lui qui la connoisse, qu'il en est le restaurateur. Mais ses lumières sont à peu près perdues pour le public. Il ne juge pas à propos de nous aprendre le moïen de reformer nos idées. Le peu qu'il en dit comme par occasion en divers endroits n'est rien moins que suffisant pour

pour expliquer les principes de cette loi, pour suivre ces principes jusques aux conséquences legitimes qui s'en déduisent, pour en former des décisions qui puissent être de quelque utilité.

" La loi de la nature est la loi de , la raison, une loi que Dieu a donnée à tous les hommes, fondée fur la constitution de leur nature & que l'usage des facultés dont , ils ont été ornés leur fait apercevoir. Elle est la révélation que Dieu leur a donnée de sa volonté. Elle est imprimée dans tous les êtres intelligens. Rien n'est pour eux plus aisé que de la dé-, couvrir. Ils n'ont qu'à jetter les yeux sur les œuvres de Dieu, sur , le système humain physique & , moral. Elle n'est pas moins sure que facile. Elle produit la con-, noissance ou plutôt un enchainement de connoissances intuitives depuis les premiers principes jus-, qu'aux conclusions les plus eloi-, gnées. Ces premiers principes ont les Phénomènes de la nature 2, & la Raison qui est effectivement , une

Mois de Nov. & de Dec. 1755. 311

, une lumière divine, nous con-

" duit d'une vérité nécessaire à une

,, autre pendant tout le cours de ces

démonstrations. Alors nous sa-

y vons, nous ne croyons pas."

Avec quelque chaleur qu'il débite ces notions, Mylord Bolingbroke n'y est pas tellement attaché qu'il ne les abandonne bientôt. Cet enchainement de connoissances intuitives. par exemple, qui subsiste depuis les premiers principes jusqu'aux conclusions les plus éloignées, & qui donne le prix à cette révélation naturelle tant vantée, à quoi se réduit-il? Ne nous en raportons qu'à l'auteur de cette découverte. Après avoir dit que , c'est envain que nous ferions des efforts pour étendre nos connoissances au -delà de ce que Dieu nous fait voir dans la constitution ,, des choses", il ajoute, ,, Lors même que nous en jugeons ainsi, & que nous voulons appliquer les loix générales aux cas particuliers, nous fommes fujets à nous tromper. Que notre raison soit ,, capable malgre fes imperfections de discerner dans le fystème humain

312 JOURNAL BRITANNIQUE. main certaines choses qui sont justes ou injustes, honnêtes ou malhonnêtes; c'est ce que je ne fais nulle difficulté de reconnoître. Mais la difficulté que nous trouvons à juger & l'incertitude de nos jugemens dans une infinité de circonstances qui étoient à notre portée me met en état de démontrer l'extravagance de ceux qui se vantent d'avoir poussé plus loin leurs connoissances. En un grand nombre d'occasions ils ne peuvent. avec précision & avec certitude déduire de la constitution de leur propre système & des loix de la nature ce que l'une & l'autre exige d'eux. . . La loi de la nature est cachée à nos yeux par les nuages bigarrés de la loi civile & des coutumes. S'il y a quelques rayons de vérité qui percent, ils ne font parvenir julqu'à nous qu'une lumière équivoque : & elle ne , peut être plus efficace pour ceux " qui ont la meilleure vue , jufqu'à ce que ces obstacles ayent été , leves." dans le Ne tire-t-on pas avec autant de jui-

Mois de Nov. & de Déc. 1755. 313 justesse de ces principes une conclusion contradictoire à celle qui réfulte des idées qu'il avoit données de la loi naturelle? Pouvoit - on s'y mieux prendre pour établir l'infuffifance de cette loi, l'importance & la nécessité d'une révélation munie du sceau de la Divinité qui supléât à ses défauts? Que notre auteur s'accorde; ou plutôt que ses disciples concilient ces deux propositions, toutes deux émanées du même Oracle; La loi de la nature fait connoître à tous les bommes leurs obligations de la manière la plus évidente & la plus étendue; seule elle suffit à tout ce qui leur est nécessaire: &, Cette même loi leur manque en une infinité d'occasions; privés de tout sentiment intérieur du bien & du mal, ils n'aperçoivent que quelques rayons de vérité échapés au travers des épais nuages qui les interceptent aux yeux les plus penetrans.

Des contradictions si grossières dans l'idée générale qu'il se forme de la loi naturelle en annoncent une suite dans les détails où il entre sur ce que contient cette loi; tout au moins

314 JOURNAL BRITANNIQUE. moins préparent-elles à des singularités peu communes. Pour faire voir combien ce caractère d'inconfistence est soutenu dans des ouvrages destinés à faire triompher la raison, n'alleguons que ce qui regarde le principe de nos actions. un endroit c'est l'amour propre qui fait tout. " L'auteur de notre être mis en nous une raison naturelle. Mais cette raison seroit trop , lente pour régler les actions de notre vie, si la sagesse infinie du , Créateur ne nous avoit en même , tems donné l'amour propre. est la source & le principe des actions humaines, dirigé d'abord , par l'instinct & ensuite par la raifon." L'auteur étend & applique cette idée : ce n'est point une pensée hasardée, un mot échapé à quelque autre occasion. Il avoit oublié sans doute que deux pages plus haut il avoit decide,, qu'une bienveillance universelle, une bienveillance qui a pour objet tous les êtres doués , de raison est le grand principe, le principe fondamental de la loi " naturelle": & il ne prévoyoit point

Mois de Nov. & de Déc. 1755. 315
point que quelques pages plus bas il
feroit entraîné à avancer que ,, le
,, premier principe de la Religion
,, naturelle est une sociabilité qui est
,, l'estet d'une bienveillance univer,, selle." Il y a trop de différence
entre l'amour propre & la bienveillance universelle, pour qu'il soit permis de les consondre & d'en faire
un seul premier mobile de nos actions.

5. La démonstration que Mylord Bolingbroke croit avoir donnée de la fuffisance & de la clarté de sa révélation naturelle, le conduit nécessairement au cinquieme article de fa Confession. Des qu'il est prouvé que la nature enseigne tout à tous les hommes avec une parfaite évidence. tout ce qui passe dans le monde pour révélation surnaturelle doit être inutile ou chimérique. Plus d'un Déifte a nié même la possibilité d'une communication extraordinaire de la Divinité. Mylord Bolingbroke traite souvent d'absurde toute communion de l'homme avec Dieu & toute communication de Dieu à l'homme. Ce font des suppositions que l'or-

316 JOURNAL BRITANNIQUE. l'orgueil humain à enfantées. ,, ne comprend pas cette influence " métaphysique ou physique des esprits, ces fuggestions, ces communications fecrettes, cette injec-"tion d'idées." Mais d'un autre côté il avoue que ,, l'action de Dieu , fur nos esprits n'est pas sujette à , plus de difficultés que l'action de , notre esprit sur notre corps & qu'il y auroit de l'extravagance à nier .. l'existence d'un phénomène uni-, quement parce qu'on ne peut en , rendre raison; comme il y auroit , de la puérilité à admettre la vé-, rité de l'inspiration parce qu'il est " possible que Dieu agisse sur nous par des voyes qui nous sont inconnues." S'il laisse dans une espèce de doute la possibilité de l'inspiration, il ne pense pas de même à l'égard du fait. Il est aise d'en juger par son zèle pour la perfection de la raison. C'est - là son grand argument contre la révélation. Nous venons de voir quel cas il en fait luimême lorsqu'il l'envisage dans sa généralité & ce que c'est que cette loi Mois de Nov. & de Déc. 1755. 317 loi si universelle, si juste, si claire,

& si parfaite.

Mr. Leland sans s'attacher à ces idées générales, fait voir que de l'aveu de Mylord Bolingbroke, la raison étoit très défectueuse par raport à un grand nombre d'articles sur lesquels il étoit important que nous fussions instruits, entre autres 1. par raport à l'unité de Dieu, à ses perfections, à sa Providence. 2. par raport au culte qui doit lui être rendu. 3. par raport à l'étendue de nos devoirs. 4. par raport au souverain bien. 5. par raport aux moyens qui peuvent opérer notre reconciliation avec Dieu après que nous l'avons offense. 6. Enfin par raport aux récompenses & aux punitions d'une autre vie. Mylord Bolingbroke a trop de jugement pour ne pas convenir qu'il seroit avantageux à l'homme d'être parfaitement éclairci sur tous ces différens chess: & si la raison avoit été capable de l'en instruire, il n'auroit pas manqué de lui en faire honneur & d'en grofsir le nombre des articles de sa Religion naturelle.

318 JOURNAL BRITANNIQUE.

6. On ne peut sans profanation de sans blasphême attribuer les livre que les Juiss régardent comme divin à une révélation ou à une inspiration de la Divinité. L'histoire qu'ils renferment est fausse & incrossable, de le plan de Religion qui y est proposent absolument indigne de l'Etre Su prême & contradictoire à ses perfections.

La sentence est bien rigoureuse s'an doute. Mylord Bolingbroke s'efforce de la justifier en alléguant control l'histoire du Pentateuque cinq objections auxquelles Mr. Leland n'est par le premier qui ait répondu. Il attaque le système que les livres de l'An cien Testament proposent, par un même nombre d'argumens. Il nous fussifira de dire un mot de quelques uns de ces derniers.

Le premier argument est tiré des idées basses que ces livres nous donnent de la Divinité. Non seulement ils lui attribuent les passions humaines, mais s'il est permis d'en juger par les peintures qu'en trace Mylord Bolingbroke, ils sont du Dieu insinun ètre inférieur aux Divinités pasen-

Mois de Nov. & de Dec. 1755. 319 nes du plus bas ordre; " Une Divinité locale, renfermée dans un coffre, qui traite d'égal à égal avec ses adorateurs, qui se borne aux , fonctions d'un petit magistrat rusé en descendant dans tous les détails les plus puériles & les plus minutiques par rapport à la Religion & au gouvernement civil. Les Païens ont - ils jamais forgé de Divinité plus bizarre? N'ont-ils pas été " fondés à accuser les Juiss de rava-,, ler leur Dieu au niveau de la nature humaine "? Il ne faut que tourner le feuillet pour répondre à ces frivoles déclamations. ,, On trouve dans l'Ecriture nombre de pafsages qui donnent de la Majesté de l'Etre Suprême les idées les plus fublimes; & les notions qu'en avoient les Juifs étoient très orthodoxes, selon les loix de la raison. Leurs Pfalmistes & leurs Prophetes avoient donné un effor tout extraordinaire à leur imagination pour exprimer les fentimens les plus nobles touchant la Divinité, ses œuvres, & la conduite de sa Providence ". Ce sont les propres

pres termes de Mylord Bolingbroke. La bonne soi ne devoit-elle pas lui faire conclurre que des hommes qui ont de si grandes idées de Dieu emploient la Métaphore lorsqu'ils lui attribuent des qualités humaines?

La cinquième objection qu'il forme contre l'inspiration des loix Mosaïques a quelque chose de trop singulier pour que nous la passions sous filence. C'est la fanction de ces loix qui la lui fournit. , Lorsque Dieu renouvelle son Alliance avec le peuple, Moyse pour engager les Juifs à en remplir les conditions, , n'emploie, Deuter. XXVI.I, que , des motifs temporels. Il les exn horte à observer la loi, non à , cause de la loi même, ni par repripect pour Dieu, mais par l'espérance de voir outre leurs besoins. , leurs désirs même & leurs pas-, sions satisfaites. Dieu achète leur foumission par ce marché mercenaire". Que conclut-il de cet exposé? Qu'il est absurde, qu'il est impie de donner à la loi Mosaïque une origine celeste: & cela parcequ'elle. ne propose pas des peines & des récomMois de Nov. & de Déc. 1755. 321 compenses qui dans le système de Mylord Bolingbroke ne pouvoient pas exister.

Ne devroit-il pas se féliciter de trouver tant de conformité entre son Déisme & un auteur aussi ancien que Moyse? S'il avoit vu la doctrine d'un etat à venir aussi clairement exprimée dans les écrits du Législateur des Juifs qu'elle l'a été depuis dans ceux des premiers Chrétiens, auroitil fait plus de grace à l'un qu'aux autres? Selon lui non seulement,, Moyse mais le peuple devoient connoitre une doctrine si utile à toutes les Religions, reçue dans tous les différens systèmes du Paganisme & en particulier dans celui des Egyptiens, parmi lesquels suivant toute apparence elle faisoit bien moins partie de la Religion secrette que le dogme de l'Unité de Dieu ". Mais selon lui encore, Moyse n'a effectivement connu ni l'immortalité de l'ame ni l'œco-,, nomie future, & Salomon les nie , en propres termes.".

7. Il ne nous reste plus que le dernier article à examiner. Il regarde Tome XVIII. P le 322 JOURNAL BRITANNIQUE. le Christianisme. Les éloges qu'en fait Mylord Bolingbroke sembleroient annoncer quelque penchant à l'estimer. Nous avons déja remarqué jusqu'où l'on peut compter sur les louanges des incrédules. Leurs premiers écrivains nous l'avoient appris. Si pourtant celui-ci les imite dans leurs vains complimens, il ne hésite pas aussi à les abandonner sur plulieurs articles; comme lorfqu'ils accusent la doctrine Chrétienne d'être opposee au gouvernement civil, d'avoir ajouté des préceptes & des institutions, à ce que prescrit la loi naturelle, d'avoir fait naitre l'esprit d'intolérance & de perfécution, d'avoir imposé comme articles de foi des doctrines que la raison ne découvroit pas & qu'elle ne pouvoit com-Tout cela n'empêche pas prendre. qu'il n'attaque la Religion de Jésus-Christ: & l'on peut rapporter deux classes ses principales objections. Les unes ont pour but de détruire l'autorité du Christianisme en général; les autres tendent à en ruiner certains points particuliers.

Une des objections du premier ordre

Mois de Nov. & de Déc. 1755. 323 dre consiste dans le parallelle qu'il fait de la loi naturelle avec la loi de Jésus-Christ. Après avoir comparé leur clarté, leur certitude, leurs fanctions, il conclut que,, jamais , on n'a allegue & qu'il est impossi-,, ble d'alléguer en faveur de la Di-, vinité du Christianisme des preuves aussi convaincantes que celles , qui servent de fondement à la loi ,, de la nature ". Cette conclusion a pour principe l'idée imparfaite qu'il affecte de donner du Christianisme & qu'il propose comme universettement reçue par tous les Chrétiens, c'est que la doctrine que leur Législateur a enseignée n'est autre chose que la loi naturelle confirmée par une nouvelle révélation. Quelque incomplette que soit la définition, adoptons - la, puisqu'elle plait à Mylord Bolingbroke.

Cette conformité étant posée, ne s'ensuit-il pas que tout ce qu'il poura dire au désavantage du Christianisme poura être appliqué à la loi naturelle? Il s'en faut beaucoup que ce soit là sa pensée. , Le Christianisme n'est , qu'une répétition de la doctrine P 2

324 JOURNAL BRITANNIQUE.

" de Platon: son système & celui ", de Jesus-Christ ont une exacte res-" femblance: deux fœurs ne peu-" vent se ressembler davantage ". Et quel étoit Platon? Qu'étoit-ce que son système? " Platon étoit un Theologien ecervele. Jamais homme n'a fait de rêves aussi extravagans que les ouvrages de Platon. Il n'a repandu qu'une fausse lumière dans la Philosophie & il lui arrive plus souvent de détourner les hommes du chemin de la vérité, que de les y conduire ". faut choisir. Si le Christianisme est parfaitement ressemblant au Platonisme, la loi naturelle dont il n'est qu'une seconde publication le doit être aussi. Ou si le Christianisme n'est que la copie de la loi naturelle, on ne peut lui refuser les traits qui se rencontrent dans son original. L'un ou l'autre convient-il au système des Déiftes?

Nous ne disons rien de l'objection favorite de Mylord Bolingbroke qui trouve dans le Nouveau Testament deux Evangiles opposés, celui de Jesus-Christ, & celui de St. Paul.

Elle

Mois de Nov. & de Déc. 1755. 325 Elle renferme plutôt les invectives les plus violentes contre l'Apôtre que des contradictions formelles.

Les preuves internes de Divinité que l'on puise dans le Christianisme lui fournissent une autre source d'objections. Il traite avec mépris ceux qui en font usage. Il prétend par là donner un plus grand poids à l'autorité de nos livres facrés. Il conseille aux Ecclésiastiques de se borner aux preuves externes & de ne point infister sur les autres dont on ne se sert jamais sans blasphême. Blasphême, dit-il! & que penser donc d'un Auteur qui déclare que ,, le Christia-" nisme est un cours de Morale, de justice, de charité, de bienveillance universelle, un système complet qui répond à tout ce qu'on peut attendre d'une Religion naturelle & révélée; que sa clarté & sa simplicité démontre qu'il étoit destiné pour tout le genre humain & qu'il a Dieu pour auteur; qu'en supposant le Christianisme une invention, c'est l'invention la plus aimable & la plus utile au bonheur de l'homme; que tel qu'il

326 JOURNAL BRITANNIQUE.

" est sorti des mains de Dieu, s'il " est permis d'employer cette expres-" sion, il est la règle la plus simple

, & la plus intelligible de foi, de

, culte, & de mœurs, ce qui est la

" véritable idée de la Religion ".

Ce seroit faire injure à Mylord Bolingbroke que de le supposer capable de croire sans raison. Il regarde le Christianisme comme un don du Ciel. Ce ne peut être sur les caractères de Divinité qu'il porte en lui-même. Puisqu'il en dit le pour & le contre, ils ne peuvent lui persuader sa Divinité. Il faut donc que sa foi soit appuiée sur des preuves d'un autre genre, & que celles qu'il appelle externes aient plus de sorce pour le convaincre. Qui le croiroit cependant? Il fait tous ses efforts pour les détruire.

Différent de plusieurs Déistes Mylord Bolingbroke ne nie pas que les miracles servent de preuves: au contraire ils suffisent seuls sans aucune autre consideration pour démontrer la Divinité d'une doctrine. Mais ces miracles, où sont-ils? Ceux dont les Evangélistes nous ont donné Mois de Nov. & de Dec. 1755. 327 la relation, s'ils avoient été incontestables, n'auroient pu trouver aucun incrédule. La résurrection de Jésus-Christ, le plus éclatant de tous & le plus décisif, n'a été connue que de peu de personnes qui n'ont jamais pu savoir bien certainement que c'étoit Jésus ressuscité qu'ils avoient devant les yeux: car pour ce qui est du témoignage de St. Paul, il ne

mérite pas la moindre attention.

Ces Miracles ont été transmis. Mais par qui? Par deux témoins oculaires, St. Matthieu & St. Jean. C'en étoit assez & il faut avouer qu'ils l'emportent sur Platon & sur Xenophon dans la manière dont ils nous mettent au fait de ce qui regarde la doctrine de leur maitre. Mais il y a eu d'autres Evangiles. On n'en comptoit pas moins de quarante des les premiers fiecles. Comment favons - nous s'ils étoient tous aussi conformes à la doctrine orthodoxe que les deux qui nous sont restés? D'ailleurs la moindre erreur est de conséquence : on ne peut être trop en garde contre les interpolations & les changemens: nous n'avons plus P 4 les

328 JOURNAL BRITANNIQUE.

les originaux de ces Evangiles: des copies seules existent aujourd'hui. Estce sur de simples copies que dans les jugemens humains on décide les cas les moins intéressans? Le témoignage, valide dans le tems, a perdu de son poids par la suite des siècles, & la preuve qui en résulte est devenue simplement historique & de pure tradition; de sorte qu'on auroit lieu de s'étonner que l'effet en ait subsisté & se soit même augmenté, si les raifons d'un pareil phénomène n'étoient

très communes dans l'histoire.

L'établissement & les progrès du Christianisme forment un argument qui a toujours été considéré comme l'un des plus convaincans en faveur S'il en faut croire de sa Divinité. Mylord Bolingbroke, il est aife d'expliquer un évenement si extraordinaire, fans recourir au furnaturel. L'indulgence des premiers Chrétiens pour les Juiss & pour les Païens ne pouvoit manquer de gagner les uns & les autres. Le tour d'esprit dominant dans ce siècle disposoit les hommes à adopter les idées théologiques & métaphyliques les plus extrava-

Mois de Nov. & de Déc. 1755. 329 gantes & les plus inintelligibles. Les premiers Docteurs de l'Evangile s'emparoient des biens de leurs disci-Chaque Eglise formoit une ples. classe commune où les pauvres qui se convertissoient étoient surs de trouver les moïens de subsister. Apres tout, de quel usage a été la révélation pour la reformation des mœurs? Le Christianisme a-t-il eu à cet égard plus de fuccès que la Philosophie païenne? Quelques particuliers se sont distingués par la sainteté & l'austérité de leur vie. N'avoit - on pas vu des exemples d'austérité plus frapans parmi les Chaldéens & les Gymnosophistes ? N'en voit-on pas de nos jours parmi les Mahometans?

Quel fonds de crédulité ne faut-il pas avoir pour être bon incrédule! Il faut préférer à une histoire reçue depuis 17. siècles comme véritable toutes les imaginations qu'il plaît à Mylord Bolingbroke de lui substituer. Ne nous égarons pas. Mylord Bolingbroke croit que le bon sens exige que tout ce qui est proposé à l'enten-

330 JOURNAL BRITANNIQUE. dement soit apuié sur les preuves que la nature de la chose peut fournir; qu'il y a de l'absurdité à en demander davantage, comme il y a de l'imprudence à se contenter de moins. Il croit encore que le Christianisme a toutes les preuves dont sa nature & la manière en laquelle il a été révélé permettoient qu'il fût susceptible. Malgré tout cela il n'y a aucun genre de preuves qui puisse le satisfaire ni satisfaire aucun homme raisonnable. Sur quoi est fondée sa foi? Sur quoi doit-être fondée la nôtre? La contradiction pouvoit-elle être plus sensible?

On peut juger qu'il n'y a pas plus de consistence dans les objections qu'il tire des dogmes particuliers de la Religion que dans celles par lesquelles il attaque le système entier. Cet examen nous en-

traineroit trop lojn.

Après toutes ses belles promesses; avec tout son étalage, qu'a donc fait Mylord Bolingbroke pour la cause du Déisme? Ce qu'avoient fait ses prédécesseurs. Ils avoient fait voir que le Déisme est quelque chose de

Mois de Nov. & de Déc. 1755. 331 si incertain & de si monstrueux, qu'à peine deux auteurs l'envisagentils fous la même forme. La résomtion a démontré que ceux d'entre eux qui sont les plus ingénieux & les plus capables ne peuvent entreprendre la défense de ce système sans découvrir l'impossibilité d'en former un corps que la raison & le bon sens puissent approuver, & que toutes les difficultés par lesquelles on s'efforce de renverser l'édifice du Christianisme ne font que blanchir contre un système si lie, si soutenu, si évidemment l'ouvrage de la Sagesse infinie.

Mr. Leland termine son examendes Ecrivains Déistes par des exhortations aussi tendres que solides adressées premierement aux Déistes même, & ensuite à ceux qui professent le Christianisme, & qui se sont gloire de la qualité de disciples de Liste Chais

de Jésus-Christ.

C. R. O.

ARTICLE III.

Transactions Philosophiques, pour l'année 1754. Troisième & dernier Extrait.

D'Ans la varieté d'objets, qu'embrasse la Société Royale, on ne doit point être surpris de trouver de l'inégalité entre les diverses classes. La Botanique peu abondante dans ce volume présenteroit trop peu d'articles pour une classe séparée, & je crois devoir y joindre ceux qui ont rapport à la Chymie. LXIX. Catalogue des cinquante plantes du Jardin de Chelsea pour l'annee 1753. LXXVIII. XCVIII. & XCIX. Observations sur l'agaric & sur ses usages pour prévenir les bémorrbagies (a). LXXX.

⁽a) Ce que nous avons dit des obfervations de Mr. Warner sur l'agaric (Journ.

Mois de Nov. & de Déc. 1755. 333
Sur le sèxe du boux par Mrs. Martyn
& Watson. LXXXVI. Expériences sur la Platine par Mr. Lewis.
CIV. Essais sur l'eau de chaux par
Mr. Hales. CVI. Observations sur
l'antimoine par Mr. Huxbam. Les
quatre dernières pièces sont les seules dont je puisse donner l'extrait.

(Aquifolium ou Agrifolium)

LXXX. Jusqu'ici le houx a été regardé comme une plante herma-phrodite, & sa place dans le système de Linnæus est parmi les tetrandries tetragynes, c'est-à-dire parmi les plantes, qui sur la même sleur ont quatre organes reciproques.

Cependant Mr. Martyn, célèbre Professeur de Botanique à Cambridge, ayant vu dans son jardin de Streatham en Surrey six piés de houx disposés deux à deux, eut la curiosité d'en examiner les sleurs. Il vit

sité d'en examiner les sleurs. Il vit que chacune des paires consistoit si je

l'ofe

dispense de toucher à ces Mémoires, qui en contiennent la consirmation.

P 7

334 JOURNAL BRITANNIQUE.

l'ose dire d'une plante mâle & d'une femelle. Les fleurs du premier ordre, qu'aucun Auteur n'a décrites, ont quatre étamines jaunes chargées de poussière; mais on n'y trouve ni ovaire ni style. Les fleurs femelles ont, outre l'ovaire qui les caractérise, quatre petits filamens. Leur ressemblance à des étamines a, selon notre Savant, fait prendre le change aux Botanistes, mais comme ils sont destitués de sommités & surtout de poussière ils ne peuvent être regardes que comme des tuyaux destinés à porter aux graines ce qui les rend fécondes. Suivant cette remarque, il faudra placer le houx dans la classe des dioecies, c'est-à-dire des plantes où chaque individu a fon fexe.

Attentive à chaque découverte, la Société Royale a prié Mr. Watfon de vérifier celle-ci. Les houx qu'il a examinés en divers lieux lui ont montré, comme à Mr. Martyn des individus, qui ne pouvoient se suffire, & parmi lesquels il y en avoit de mâles. Mais il en a vû quelques autres, dont les sieurs réunissoient

Mois de Nov. & de Dec. 1755. 335 soient véritablement les deux sexes. Fondé sur cette variété, il soupçonne que ce n'est point la seule. seroit point surpris de voir les houx reunir comme le meurier & même comme l'empètre les différentes manieres de se multiplier, & servir ainsi de nouvelle preuve, que les monstres sont plus fréquens dans le règne végétal que dans le règne animal. La différence des sexes tiendroit-elle, du moins dans les plantes, à quelques circonstances accidentelles & peut - être légères, qu'il seroit par cela même aussi difficile que curieux de découvrir?

LXXXVI. L'idée qu'on a donnée du demi-métal tiré de l'Amérique & nommé Platina, Platina di Pinto, Juan Blanca, dans un des précédens Journaux (b) n'étoit propre qu'à exciter la curiosité & à faire souhaiter des experiences plus nombreuses. Cette singulière substance ne pouvoit tomber dans des meilleu-

res.

⁽b) 1bid, Tom, VII. p. 198.

336 JOURNAL BRITANNIQUE. res mains que dans celles de Mr. Lewis. Ce Médecin, dont la patience dans ses travaux chymiques n'est égalée que par sa sagacité, a mis ce nouveau corps à toute sorte d'épreuves, & y a découvert plusieurs propriétés, qui établissent entre les autres métaux & lui des rapports & des dissemblances également dignes d'attention. Une analyse aussi parfaite, & plus précieuse encore par les vuës de l'opérateur que par ses succès a été reçue avec applaudissement, & la Société Royale l'a couronnée dans son assemblée du 30. Novembre 1754 en affighant sa medaille à l'Auteur.

Son ouvrage consiste en quatre Mémoires, & doit être suivi de quelques autres. Le premier présente le mineral examiné en lui-même, & par rapport au seu. On trouve dans le second les effets qu'ont sur lui les divers sels. Ses combinaisons avec les métaux occupent le troisième; & les mélanges faits avec les demimétaux sont l'objet du dernier.

Les resultats que Mr. Lewis a placés à la fin de chaque article m'éMois de Nov. & de Dec. 1755. 337 pargnent presque la peine d'un extrait, mais j'ai regret aux détails que je suis obligé de sacrisser. Une traduction suivie de la pièce entière offriroit peut-être un des meilleurs modèles de la véritable manière d'interroger la nature & de lui dérober ses secrets.

La platine, qu'on a vue en Angleterre, étoit un assemblage de dif-La principale matieres. ferentes consistoit en petits grains, blancs & Le microscope y découvroit des surfaces planes & unies, des figures irrégulières, des cavités noirâtres & des rebords arrondis. Ces grains font le vrai demi-métal qu'on sépare assez facilement d'un fable noir & martial, de quelques grains de spar, & d'un peu d'or & de mercure. Il y a lieu de croire que le mineral se tire de la terre en grandes masses, & qu'il s'y trouve quelques parties d'or, qu'on en fépare par le moyen du vif argent.

La véritable platine a quelque degré de malleabilité; mais elle se rompt sous des coups un peu forts, & peut, quoiqu'avec peine, être

re-

réduite en poudre. Sa gravité spécisique est à celle de l'eau dans le rapport de 18½ à un; elle seroit plus forte encore si le mineral étoit mieux purissé, & surpasseroit peut-être celle de l'or même. Le seu le plus ardent ne peut sondre ce mineral, les divers slux n'ont aucune prise sur lui, le sousre ne l'affecte pas plus que l'or, & comme l'or il ne se laisse entamer que par le soye de sousre.

De tous les accides il n'y a que l'eau régale qui dissolve la platine. Quatre parties & demi du dissolvant fuffisent pour une du demi - métal, lorsque par une manière particulière à notre ingénieux opérateur on conserve les vapeurs, qui autrement s'échapent & rendent nécessaire une double quantité de liqueur. solution diffère à quelques égards de celle de l'or; elle ne tache point les parties animales qu'elle touche, ne tire de l'étain aucune couleur pourprée, ne surnage point par le mé-lange de l'esprit de vin, & ne se précipite pas entièrement par celui des liqueurs alkalines. Ces propriét.es.

Mois de Nov. & de Dec. 1755. 339 tés mettent en état de demêler la plus petite quantité d'or mêlée au mineral, ou du mineral jointe à l'or. On pourra discerner ainsi les mines de platine qui vaudront la peine d'être exploitées, & découvrir des alliages frauduleux. En certains cas l'or est chasse du dissolvant par la platine, qu'à son tour précipitent le zinc. le fer, le cuivre & le vif argent. C'est en vain que par le moyen du verre on essaye de vitrifier la chaux de notre demi-métal. Il est peut-être à cet égard encore plus indestructible que l'or même.

On ne voit point, sans surprise, un corps qui seul se resuse à la sonte, devenir susible par son mélange avec les métaux & les demi-métaux. Il n'y en a aucun, qui ne se charge d'une quantité égale de platine, & le mélange du cuivre & de l'étaim en soutient plus du double. Les divers alliages de ce mineral sont toujours spécifiquement plus légers qu'ils ne devroient l'être, pour répondre à la gravité des corps unis ensemble, & à la reserve des mélanges où il entre de l'argent la dis-

340 JOURNAL BRITANNIQUE.

férence est d'autant plus grande qu'il s'y trouve plus de platine. prouve si je ne me trompe que l'union n'est point intime, ou que les molecules du demi - metal repouffent celles des autres corps. La force du feu qu'il faut pour rendre la fusion parfaite confirme cette idee. Tous les métaux, excepté le plomb, s'endurcissent par le mélange, & prennent un beau poli. De petites quantités de platine diminuent & de grandes détruisent la malléabilité des métaux. Le fer fondu fait une exception, & mêlé avec le demi-metal devient en partie extensible sous le marteau. L'or & le cuivre pâlisfent avec la platine; les metaux blancs perdent de leur éclat; le fer & le cuivre se rouillent ou se ternissent moins vite; l'étaim & le plomb au contraire prennent bientôt à l'air une couleur sombre, pourprée, & noirâtre. Le demi-métal s'incorpore avec le mercure, mais avec quelque difficulté; il chaffe le plomb de l'amalgame, & en est chassé par l'or. Uni cependant à ce métal précieux & au vif argent, il s'ex-

Mois de Nov. & de Déc. 1755. 341 s'exhale avec ce dernier; & cette manière de purifier l'or pourra fournir un moyen de reconnoitre combien on y avoit mêlé de platine. Le zinc & l'antimoine, différens à cet égard du bismuth, deviennent plus durs avec ce demi-métal. siste à la coupelle du plomb & du bismuth; il empêche la scorification d'une assez grande proportion de l'un ou de l'autre, de même que la déflagration entière du zinc. Le regule d'antimoine, auquel nul des metaux inférieurs ne résiste, & que pour cette raison les Chymistes ont nomme le bain du Soleil, n'a pas plus d'effet sur la platine, & ne sert qu'à la purifier comme lui de toutes ses impuretés.

CIV. Les expériences de Mr. Hales sur la chaux ont été faites à l'imitation de celles de Mr. Alston,
Professeur à Edimbourg & du Dr.
Pringle. Il résulte de ces épreuves,
qu'une très petite quantité de chaux
tirée de pierre suffit pour prévenir
assez longtems la corruption de l'eau,
& que le soufre a en partie le même
effet.

342 JOURNAL BRITANNIQUE. effet. Le poisson se conserve du moins un mois fans pourriture dans de l'eau préparée avec de telle chaux, mais se reduit en bouillie lorsqu'on le bout, de même que le poisson seché des Lapons. La craye réduite en chaux a beaucoup moins vertu; & Mr. Pringle conjecture, que comme avant la calcination elle tend puissamment à produire ou à augmenter la pourriture, les parties que le feu n'a point altérées diminuent l'effet de celles qui en ont eprouvé l'action. Ainsi suivant les divers degrés de calcination, la chaux de craye & celle des coquilles sera plus ou moins antiseptique & pourra même agir d'une manière tout opposée. C'est au reste, suivant notre ingénieux Médecin, une erreur, quoiqu'une erreur commune, de regarder le poisson comme plus susceptible de corruption que la viande. Il est vrai seulement qu'il devient plutôt désagréable au gout; mais il faut distinguer cette alteration qui ne se rapporte qu'au palais d'une putréfaction véritable, & il y

Mois de Nov. & de Dec. 1755. 343 a apparence que les antiseptique conserveroient plus longtems la viande que le poisson dans un état propre à nous nourrir. Combien ne devons-nous pas être circonspects dans les jugemens, que nous portons des alimens ou des remèdes, puisque les circonstances que nous sommes les plus tentés de négliger, en changent si fort les propriétés &

les effets!

CVI. Voici de nouveaux exemples d'alterations de ce genre. Qui croiroit qu'une substance, qui dans son etat naturel se prend sans risque & presque sans effet dans des doses d'un gros ou de davantage, devient par l'action de quelques intermèdes ou par celle du feu seul ou un remède ou un poison? Ce merveilleux corps c'est l'antimoine. On sait que l'usage de cette drogue ne s'est point introduit sans de violentes oppositions, & s'il est devenu commun, les plus grands Prâticiens y apportent toujours quelque crainte, & laissent aux Charletans le frivole honneur de secrets, dont ils ignorent & l'efficace & le danger. Mr.

344 JOURNAL BRITANNIQUE.

Mr. Huxham, celebre Médecin de Plymouth, & connu par plufieurs excellens ouvrages, a cru travailler à l'instruction de ses jeunes confrères & à l'avantage du public, en communiquant au corps illustre dont il est membre, non seulement ce que trente ans de pràtique lui ont appris sur les diverses preparations de l'antimoine, mais encore la théorie que cette pràtique a fait naître, & qui l'éclaire à son tour. Son Mémoire également digne & de la place qu'il occupe, & du prix dont on vient d'honorer l'Auteur (c), doit bientôt paroitre separément, enrichi de diverses observations nouvelles, qui fans doute en augmenteront encore l'utilité. L'analyse imparfaite, que je vais en donner ici, suffira pour faire naître le désir de la lire à ceux qui par leur profession sont en état d'en profiter.

L'antimoine, dans son état naturel,

bre 1755.

Mois de Nov. & de Déc. 1755. 345 rel, contient deux parties fort différentes, & assez légèrement liées l'une à l'autre. L'une est un soufre extérieur, qui ne diffère en rien du commun, & qui de même que lui contient un acide vitriolique & un bitume inflammable. La seconde & principale partie est métallique. Elle est volatile au grand feu, & differe essentiellement du vif argent ou de l'arsenic, avec lesquels on l'a confondue. Plus abondante que la partie sulfureuse, elle descend par la fonte; & c'est ce qui fait que la pointe des cones d'antimoine contient plus de sa substance propre que la base. C'est dans cette substance que réside la vertu drastique & émètique du mineral, vertu qui est peut-être un effet méchanique des pointes ou aiguilles qui paroissent le composer. Tant que ces petits dards sont suffisamment envelopes ou assez peu nombreux, ils ne font que de légères & peu dangereuses impressions; sont-ils nuds au contraire & abondans, ils agissent avec force, irritent, blessent, détruisent l'organe qui les reçoit. Il est bon Tome XVIII. de

de remarquer, que ces aiguilles qu'on ne découvre point dans le verre d'antimoine paroissent au microscope dans l'infusion vineuse de ce verre.

Outre ce soufre extérieur, qu'on peut regarder comme étranger à la partie métallique, il y en a un autre qui mérite le nom d'intérieur. Ce dernier est si nécessaire au mineral qu'il cesse sans lui de paroître ee qu'il est. Des expériences nombreuses montrent l'existence d'un principe sul-fureux dans le régule le plus raffiné, & même dans le verre d'antimoine. C'est le ciment qui lie les élemens terrestres, & qui forme les aiguilles antimonielles. Il s'en sépare par l'action continuée du feu, du soleil, de l'huile de vitriol ou de l'esprit de nitre. Cette analogie entre l'effet des acides les plus puissans & ceux du feu, confirme notre Auteur dans l'idée de Newton, & le détourne de celle de Homberg. La matière de la lumière ressemble plûtôt à un acide, qu'à un soufre, que l'une & l'autre chassent. Ce qui reste après cette inMois de Nov. & de Déc. 1755. 347 incineration n'est qu'une chaux insipide & inefficace. Rendez lui ce qu'elle vient de perdre, je veux dire quelque principe sulfureux, tiré d'une substance animale, végétale ou minerale, & vous faites en quelque sorte renaître l'antimoine de ses

cendres.

On ne sauroit douter, que la matière sulfureuse qui lie ces derniers élemens, ne puisse être la même dans les divers métaux. Le charbon de bois revivisie également les cendres de notre antimoine, & celles du fer, du cuivre, de l'étaim, de l'argent & de l'or même. Toute la différence naît de cette chaux, de cette terre élementaire, qui, quelque uniforme qu'elle paroisse, contient en effet les germes primordiaux de ces substances variées. Les Chymistes, qui ont donné à toutes la même base mercurielle. ont avancé une hypothèse également opposée à la raison & à l'expérience.

Les vertus des diverses préparations d'antimoine se déduisent aisément des principes qu'on vient de

VOIT.

348 JOURNAL BRITANNIQUE. voir. Ainsi la déflagration de l'antimoine crud par le moyen du falpètre, du tartre ou du fer produitelle des régules de notre mineral, d'autant plus forts que l'envelope sulfureuse en est mieux enlevée. L'est-elle entièrement par la vitrification, rien ne s'oppose à ce puissant émétique. Vous le domptez, soit en lui rendant en partie des parties onclueuses, comme dans la fameuse préparation faite par le moyen de la cire, soit par une calcination complète, qui emporte avec le soufre intérieur toute l'activité du mineral, comme dans l'antimoine diaphorétique, la céruse &c. tre la plus puissante préparation & la plus inefficace, il y a une infinité de degrés, & la difficulté ne consiste qu'à les bien déterminer.

Je suivrois volontiers notre Auteur dans les détails instructifs où il entre au sujet du foye d'antimoine, de ses soufres dorés, du kermes mineral, du mercure de vie, &c. si la facilité que les vrais Chymistes trouveront à y suppléer, & l'indifférence avec laquelle ils seroient Mois de Nov. de Déc. 1755. 349 reçus de ceux qui ne le sont pas, ne m'engageoient à les supprimer.

De toutes les préparations d'antimoine, il n'en est point que notre Auteur préfère à l'infusion du regule ou plûtôt du verre dans du vin. On a cet avantage en l'employant, qu'on est entièrement à couvert de l'incertitude qu'on ne peut guere éviter en se servant des autres. Cette essence contient, dans la mefure la plus haute & par cela même nécessairement fixe, les principes actifs de l'antimoine; & ses effets ne varient qu'avec sa dose. verainement émétique dans la quantité d'une ou deux onces, elle agit dans celle de deux ou trois dragmes par un leger vomissement, par une ou deux selles, ou à leur defaut par des sueurs & par une forte transpiration. Réduisez la dose à 80, à 60, à 30 goutes, & à 10 même s'il s'agit d'enfans, & vous changerez ce remède en un diaphoretique puissant, qui sans affecter sensiblement les premières voyes, penètre dans les plus petits vaisseaux,

350 JOURNAL BRITANNIQUE. aux, met en mouvement les humeurs, diffipe les obstructions, & excite toutes les excretions de la peau, des glandes salivaires, & des reins. Après cela les Médecins discerneront aisément les cas où ce remède pourra convenir, & les Empiriques l'administreront toutes les autres panacées sans mesure & sans choix. , Un homme, dit ,, fort bien notre Auteur en finis-,, fant son Memoire, fait une ha-,, che, une scie, ou un marteau, " & le Chymiste prépare tel ou tel remède. Mais ceci ne suffit pas , pour rendre le premier bon char-, pentier, ni le second Médecin ha-, bile."

L'Anatomie & la Médecine plus stériles encore que les classes précédentes ne nous offrent que les trois articles suivans. LXXVII. Maladie singulière de la peau. XCVI. Pierre trouvée dans l'estomac d'un cheval. CVI. Méthode pour châtrer le poisson.

LXXVII. Le premier & le plus important est tiré d'un Mémoire

Mois de Nov. & de Dec. 1755. 351 Italien envoyé par le Dr. Crusio de Naples à Mr. l'Abbé Nollet, & communiqué par ce dernier à notre Société. Il s'agit d'une fille de 17 ans, dont la peau étoit devenue dure & seche comme du bois. Ce défaut de souplesse & de flexibilité empêchoit les mouvemens des muscles. La malade ne pouvoit ni lever les yeux ni les fermer; elle avoit peine à ouvrir la bouche, & ne tournoit ni ne baissoit point la tête. Elle faisoit d'ailleurs assez bien ses fonctions; ne se plaignoit que d'un serrement désagréable tout autour du bas ventre, & malgré le plus violent exercice elle ne fuoit Sa peau, quoique dure, n'étoit point insensible; les évacuations menstruelles lui manquoient; les urines étoient abondantes & char gées de sels; la respiration libre; le poux petit mais egal.

Le Dr. Crusio chargé de cette malade essaya de lui faire prendre les bains chauds. Ils augmentèrent son oppression & lui donnèrent des convulsions. Les bains de vapeurs joints à une diète hume chante eurent

Q4

de

352 JOURNAL BRITANNIQUE. de meilleurs effets. La peau des jambes & peu à peu celle de tout le corps devint plus dégagée & plus fouple. Au bout de cinq mois on ajouta à cette methode l'usage du mercure crud. La malade en prenoit douze grains par jour, avec une tisane de salsepareille. Au bout de deux mois une sueur viscide força les barrières, que jusqu'ici la peau lui avoit opposées. Une éruption survint ensuite; & le Médecin eut le plaisir d'observer dans les pustules en maturité les globules du vif argent. Le soulagement de la malade a depuis ce tems augmenté, & l'on se promet sa cure de la diète de lait à laquelle on l'a mise.

Mr. Watson d'une pierre trouvée en quelque endroit du bas ventre d'un cheval, car la négligence de celui qui l'ouvrit nous laisse ignorer son véritable siège, est extrèmement précise. Sa figure étoit celle d'un sphéroïde un peu allongé; le plus grand diamètre étoit de huit pouces & demi, le plus petit de liuit, & le contour de seize. Elle pesoit:

Mois de Nov. & de Dec. 1755. 353 pesoit près de seize livres, & sa gravité spécifique étoit à celle de l'eau dans la proportion de huit à cinq. Les écailles concentriques dont sa substance étoit composée, étoient régulières; leur confistence approchoit du caillou, leur couleur de celle du Bezoard Occidental. Tout ce qu'on fait du cheval, dans lequel fut trouvee cette pierre, c'est qu'il étoit âgé de seize ans, qu'il n'avoit commencé à donner des signes de douleur que trois mois avant sa mort; & que cette mort parut être l'effet de quelque autre cause...

que nous vient un détail sur la castration des poissons, que Mr. Trembley lui avoit demandé pour Mr. le Prince de Lichtenstein. On a vu dans l'Histoire de l'Académie Royale des Sciences de Paris (d) l'annonce de cette opération envoyée à Mr. Geoffroy par seu le Chevalier Hans Sloane. Mr. Tull, qui en est l'inventeur, s'est prêté aux desirs de Mr. Watson en lui communiquant sa manière d'one

pe-

⁽d) Année 1742. p. 31.

354 FOURNAL BRITANNIQUE. perer. Elle consiste à diviser les vaisfeaux feminaux des mâles & les ovaires des femelles. La principale précaution qu'il faut prendre c'est d'eviter de toucher aux uretères ou de blesser les intestins. Cette operation produit sur les poissons le même effet que sur les animaux terrestres. Elle les engraisse, prévient une multiplication excessive qui s'oppose à leur accroissement, & ce qui est peutêtre plus important rend indifférent le choix des saisons où on les mange. Les Naturalistes se rendront peutêtre plus difficilement à l'autorité de l'opérateur, qui dit avoir observé que la fécondation des poissons est la même que celle des autres animaux. Pour détruire l'opinion contraire, il faut sans doute d'autres yeux que les fiens.

Sous la classe des Antiquités, par laquelle je terminerai cet extrait, se trouvent les articles suivans. LIX. Lettre de Mr. Costard sur le siécle d'Héssiode & d'Homere. LXI. LXXXV. CII. Nouvelles découvertes faites à Herculaneum. LXXXVII. Explication des inscriptions de Palmyre.

LIX. He-

Mois de Nov. & de Déc. 1755. 354

L!X. Hésiode & Homère passent pour avoir été à peu près contemporains; & quelque diversité qu'il y ait dans les sentimens des auteurs sur le siècle où ils ont sleuri, on les place d'ordinaire à 900 ans avant J. C. Le principal fondement, sur lequel les Savans & en particulier le Chevalier Newton ont bâti, c'est le passage, où le Poëte Boeotien dit, qu'Arcturus se lève au coucher du soleil, soixante sours après le solstice d'hiver.

Ευτ' αν δ'εξηχοντα μετα τροτας ηελιοιο
Χειμερι εκτελεση. Ζευς ηματα, δη ρατοτ' Ασηρ
Αρκτυρος, προλιπων ίερον ροον ωκεανοιο,
Πρωτον παμφαινών επιτελλεται ακροκνεΦαιος. (θ)

Mais l'incertitude sur le lieu de l'obfervation, le doute si le Poëte parloit de ce qu'on observoit de son tems ou de ce qui avoit lieu deux siècles avant lui, la grossièreté des déterminations anciennes du solstice, l'équivoque du mot Astre qui peut se rap-

⁽e) Oper. er dies p. 564-568.

rapporter soit à une seule étoile soit à toute la constellation, & diverses autres considerations du même genre, rendent cet argument peu décisif. Mr. Costard, après en avoir fait voir l'incertitude, cherche dans d'autres vers d'Homère & d'Hésiode, des raisons pour rapprocher de nous l'un & l'autre de près de 300 ans.

Le premier passage qu'il rapporte, est celui de l'Iliade, où Minerve est comparée à une de ces étoiles étincelantes, que Jupiter envoye comme un présage aux matelots & aux

armées. (f)

Οιοι δ΄ αστερα ήχε κρουθ παις αγχυλομητεω Η ναυτησι τερας, ηε στρατω ευρει λαων, Λαμπρον τεδε τε πολλοι απο σπινθηρες ίενται-Τω εική ηιζεν επι χθονα Παλλας Αθηνη.

mète; & si celle de 1680 a en esset le période de 575 ans qu'on lui assigne, on peut croire qu'Homère témoin de son apparition l'an 619 avant
J. C. & de la consternation qu'elle
avoit

⁽f) 14 IV. 75-78.

Mois de Nov. & de Déc. 1755. 357 avoit causée, a voulu dans ces vers en rappeller la mémoire. Un soupçon à peu près pareil donne lieu de conjecturer, que l'éclipse dont il est fait mention dans l'Odyssée (g)

Ουρανε εξαπολωλε, κακη δ' επιδεδρομεν αχλυς.

pourroit bien avoir été introduite à l'occasion de celle, qui sépara les armées des Lydiens & des Mèdes. Des allusions de ce genre sont familières aux Poëtes, & sont une des beautés de leurs écrits.

Strabon remarque (b) qu'Homère ne fait nulle part mention ni de l'Empire des Mèdes ni des villes de Babylon ou de Tyr. Il est assez probable que l'époque de leur destruction savoir l'intervale depuis l'an 593 jusqu'à l'an 558 avant J. C. sit celle

où le Poëte écrivit.

Nous trouverons quelque chose de plus

⁽g) Od XX. 356. 357. (h) P. 1068.

358 JOURNAL BRITANNIQUE.
plus fort dans le passage suivant de l'Odyssée(i)

Νησος τις Συριης κικλησκεται ειπε ακεεις Ορτυγιης καθυπερθεν, ότι ΤΡΟΠΑΙ ΗΕΛΙΟΙΟ

Qu'est-ce que ces révolutions du Soleil particulières à l'Isle de Syros? Il ne peut être question ni des tropiques, ni des points de l'écliptique, par où passent les colures solsticiels, ni de l'instant où le Soleil commence à s'en retourner. On doit donc interpréter ces mots de quelque instrument construit dans cette Isle, pour mesurer la hauteur de cet Astre & diviser le tems. Diogène de Laerce nous apprend, qu'un tel héliotrope, ou comme lit Mr. Costard que l'heliotrope de Pherécyde, étoit conservé dans cette Isle (k). Ce Philosophe fleurissoit dans le sizième siècle avant J. C. & doit avoir été contemporain d'Anaximandre qui le premier construisit un pa-

(i) XV. 402. 403.

⁽k) Sugeral de nai nhiorgonios AYTOY as Suga in snow. In vit. PHERECYD.

Mois de Nov. & de Déc. 1755. 359 pareil gnomon à Lacédémone. Le progrès des arts de la Chaldée dans. la Grèce ou d'Orient en Occident donne lieu de foupçonner que le gnomon de Syros avoit de quelque tems précédé celui de Sparte; & si Babylone fut prise par les Mèdes l'an 558 avant J. C. on pourra croire que quelquesuns des habitans se réfugierent en Jonie & y porterent cette invention. Homere donc qui l'indique ne peut avoir vécu plutôt. C'est le principal argument de notre Auteur (1), qui à cette occasion dit des choses fort curieuses, mais trop étendues pour un

⁽¹⁾ Huet & Bochart avoit eu les mêmes idées sur l'instrument auquel Homère semble avoir voulu faire allusion; mais au lieu de se servir du passage de Diogène Laerce pour sixer l'âge du Poëte, ils regardoient son époque comme sussissamment déterminée pour changer le sens des termes de l'Historien, & lui faire attribuer à Phérécyde non la construction mais le rétablissement du gnommon.

extrait, sur les mesures du tems chez les Orientaux, sur le cadran ou le gnomon d'Achaz, sur la longueur & les divisions des ombres, & sur la

première invention des heures.

Un mot d'Hésiode fixe encore son Teinxada unvos agiorni, le trentième du mois est le meilleur, dit-il, pour faire la revue de l'ouvrage des domestiques. Mais si Thales fût le premier, qui nomma le dernier jour du mois le trentième, Toinnada, sice fut lui qui introduisit l'usage du mot Teorai en parlant du Soleil Hésiode qui se sert du premier de ces termes & Homère qui employe le second, doivent avoir vécu longtems après le commencement de la XXXV. Olympiade, qui répond à l'année 637. avant J. C. où ce Philosophe naquit.

Solon, qui, pour prouver les droits d'Athènes sur Salamine cita deux vers de l'Iliade, & Pissistrate qui rassembla les livres d'Homère, paroissent s'être conduits l'un & l'autre en

ha-

⁽m) LAERT. in ejus vitas

Mois de Nou. 63 de Déc. 1755. 361 habiles Politiques, & avoir vouluconcourir avec l'Auteur à former une confédération entre les divers Etats de la Grèce. L'évenement que le. Poëte avoit choisi, & dont il avoit exagéré l'importance, servoit à montrer que les forces réunies des Grecs étoient en état de braver le pouvoir des Monarques de l'Asie, & que la division seule pouvoit ou prévenir ou retarder leurs succès. Dans quel tems un tel tableau étoit-il mieux placé que dans celui, où Cyrus vainqueur des Assyriens des Medes & des Lydiens menaçoit par un apologue les villes grecques de l'Asie, & où celles-ci ne s'accordoient pas sur le choix des peuples de qui elles devoient demander le secours? (n) Quelle époque pour un Poëte citoyen, & quelle: idée avantageuse ne nous formeronsnous pas d'Homère, si nous suppofons que ce fut dans ces circonstances. & dans ces vues qu'il composa son poëme? Pour rendre ses vers plus efficaces, peut-être les chantoit-il dans. les

⁽n.) HERODOT. L. I.

362 JOURNAL BRITANNIQ UE. les assemblées & dans les festins de ses compatriotes. Solon entendit vraisemblablement parler pendant son séjour en Asie chez Crésus de ces chants nouvellement composés, & les trouvant également propres à réunir la Grèce, & à donner la suprémacie à sa ville, il les emporta avec lui, & les fit connoitre à Athènes. te de son côté devenu Roi d'Athènes l'an 557 avant J. C. sentit qu'en cette qualité il deviendroit le chef de la ligue, dont le Poëte de Jonie insinuoit la nécessité. Flatté de l'idée de se voir un nouvel Agamemnon, il rafsembla tout le poeme, dont quelques parties feulement avoient été publiées par Solon. Si ces conjectures ont de la vraisemblance, elles confirment les précédentes, & montrent la nécessité de corriger le passage d'Hérodote, où cet Historien met entre les deux Poëtes & lui un intervale de quatre siècles (0), c'est-à-dire de cent ans de

⁽⁰⁾ Si la vie d'Homère attribuée à Hérodote est de cet Historien, il ne s'ac-

Mois de Nov. & de Déc. 1755. 363 de plus que Mr. Costard. Il ne faut pour cet esset qu'ôter en cet endroit un des quatre H, que peut être le dessein de reculer les antiquités de la Grèce y aura fait insérer. Mais en voilà assez sur un sujet, où l'on est réduit à chercher son chemin à tâtons, & où Mr. Costard s'est moins proposè de nous donner des démonstrations, que de montrer la nécessité de la réferve & du doute.

LXI. LXXXV. CII. & CIII. Il s'agit dans le premier de ces articles qu'on doit à Mr. Spence, & dans les trois suivans, des dernières découvertes faites ou dans la ville d'Herculaneum, ou, comme le croit l'Antiquaire Paderni auteur du second & du troisième écrit, dans quelque lieu des environs. Cette mine d'antiquités, comme l'appelle ingénieusement le Chevalier Gray Envoyé d'Angleterre à Naples, de qui nous vient le quatriès.

corde point avec lui-même & recule de deux siècles l'époque du Poëte. Mais Mr. Costard semble penser avec plusieurs critiques que cette vie est un ouvrage supposé.

364 JOURNAL BRITANNIQUE. trième article, a déja donné plusieurs centaines de manuscripts la plûpart Grecs disposés sur des tablettes assez semblables aux nôtres. Les rouleaux, qui contiennent ces manuscripts, sont en papier d'Egypte; mais le feu & l'humidité les ont tellement endommagés, que jusqu'ici on n'a pu déchifrer que quelques colonnes. On commence cependant à se flatter qu'un Antiquaire venu de Rome réussira à developer ces rouleaux, & à les mettre en état d'ètre lus. Celui qu'il a le plus avancé étoit dit-on le plus gâté & peut-être le moins curieux. un Traité ou une declamation philosophique sur la musique. terré aussi divers bustes, statues, antiquités, &c. dont on promet de publier bientôt le catalogue.

LXXXVII. Je tâchois, à la fin de mon extrait du curieux recueil des Antiquités de Palmyre (p), d'animer les Savans à déchifrer les inscriptions, qui font dans la langue de cette ancienne & peu connue ville. Ce

que

⁽p) Journ. Brit. Tom. XII. Art. I.

Mois de Nov. & de Déc. 1755. 365 que mes propres & groffiers essais me faisoient regarder comme possible, à depuis été exécuté de la manière la plus satisfaisante par l'Abbé Barthelemy à Paris & par Mr. Swinton à Oxford. Ce dernier commença le 12 Janvier 1754 à travailler sur trois des inscriptions, dont les traductions Grecques le mirent en état au bout de deux heures de déchifrer tous les Il détermina ainsi la valeur mots. de vingt lettres de l'alphabet Palmy-Il lui fallut un peu plus de peine pour les inscriptions dont on n'a point la traduction. Cependant avant la fin de Fevrier elles furent également expliquées, & il ne manqua rien, ni à l'alphabet ni à la table des chifres. Pour fatisfaire aux defirs de quelques amis & en particulier de Mr. l'Abbé Barthelemy, Mr. Swinton a depuis achevé l'interpretation des inscriptions publiées par Mrs. Spon, Gruter, & quelques autres. Ces inscriptions paroiffent avoir été moins exactement copiées que les précédentes. C'est à rendre compte des pas successifs qu'il a faits, & des découvertes qui se sont offertes à lui fur

366 JOURNAL BRITANNIQUE.

sur la route, que notre Savant a consacré cinq lettres adressées à Mr. le Dr. Birch, & communiquées à la Societé Royale. La première a pour date le 30 Mai, & le dernière le 21

Octobre 1754.

Je ne saurois entrer dans le détail des observations philologiques contenues dans ces lettres. Je me contenterai de rapprocher ici les principaux chefs. La langue de Palmyre paroit avoir été un idiome du Syriaque, corrompu, dans le tems où ces inscriptions furent faites, par le mêlange de divers mots Grecs & Latins. Les caractères sont ceux de l'ancienne Chaldée, & ne différent point essentiellement de ceux des livres Hebreux. La manière de représenter les nombres dont se servoient les Palmyreniens n'exigeoit que quatre symboles tirés de leurs lettres; & leur combinaison differoit peu de celle des Romains. Enfin leurs Dieux principaux étoient la Lune & le Soleil; & le dernier de ces Astres avoit deux noms, pour designer la diversité de ses influences en hiver & en été. L'inscription suivante, que je copie ici fuiMois de Nov. & de Déc. 1755. 367 suivant la méthode de notre Auteur, dans les caractères affectés à l'hébreu, & avec son interpretation latine, est la plus ancienne de toutes, & remonte à l'an 49 de notre Ere.

ירח אלול שנת שם
"אנח מנא דנה ועלתא די
ינדו ומרבול שמש וזכיד.
בנו מלכו בר יריעבל בר נשא
סמת מדא כר עכדכל די מ....
פהד בני סגר תל שמש
אסהבית אבוה נעל
חויהז והי אחוה

Mense Elul anni 360 donum boc atque ara Badi Amrisamsæ & Zebidæ siliorum Malchi silii Jaribolis silii Nasæ reposita, sive donaria Maddes seu Matthæ silii Abdebalis, quod cum ædiscium collapsurum timeret servus ejus, ascendens patrem suum sera vel pessula clausum abstulit & propter salutem eorum & salutem fratris ejus liberorum suorum.

ARTICLE IV.

Extrait d'une lettre de Mr. le Dr. Schlosser à l'Auteur de ce Journal sur un nouveau genre d'insectes.

A Limington en Hampsbire le 7 Octobre 1755.

Monsieur,

Je trouvent ici le long du bord de la mer, & après avoir vu tout ce qui regarde la manière de réduire l'eau marine en une lessive extremement acre & saline, je sus frappé d'y découvrir des millions d'insectes les plus agiles du monde. Leur couleur rouge teignoit l'eau d'une vaste citerne, d'où on la tire pour la mettre dans les chaudrons. Je ne manquai pas de remplir une bouteille de cette eau, & de suivre de mon mieux les operations de mes insectes dans leur

Mois de Nov & de Déc. 1755. 369 leur élement chéri. Leur corps n'est qu'un tube cilindrique ou vermiculaire, très-mince, & d'environ un tiers de pouce de longueur. Au bout de ce tube, on voit deux petites antennes tres-fines & assez courtes, & deux yeux noirs, ronds & relevés. Leur place est à chacun des cotés, & au milieu se trouve une autre petite tache noire, qui peut-être sert de Une bouche courbe troisième oeil. est placée sous ces yeux, & applatie contre la poitrine. Toutes ces parties composent la tête; le corps est pourvu de 22 jambes natatoires, qui occupent toute la moitié de la longueur du tube. Il y en a onze de chaque coté. Elles sont fort près l'une de l'autre; la plus longue est au milieu, & c'est de là que les autres décroissent insensiblement, en approchant ou de la tête ou de la queue. Cette dernière partie est toute nue; l'anus en fait l'extrémité, & on y apperçoit souvent une fente. Outre ces divers organes communs à chacun des individus, il y en a qui ne se trouvent que dans quelques-uns. & ceci joint aux actions qui leur Tome XVIII. font

370 JOURNAL BRITANNIQUE. font particulières, me paroit constituer la différence entre les males & les femelles. Les premiers ont tous entre leur tête & les premières jambes natatoires, deux espèces de bras longs & plats. Leurs articulations mettent l'insecte en état de les plier & de les mouvoir presqu'en tout sens. Les femelles ont sous le ventre, près des dernières jambes natatoires, un sac mou & membraneux. qui par sa transparence permet d'y appercevoir plusieurs œufs. Ce fac est communement trois ou quatre fois plus gros que le diametre dutube. Les individus, qui ont cet organe, n'ont jamais les bras dont je vous ai parle, & ceux qui ont les bras se distinguent d'ailleurs des autres, par leur empressement à sauter sur leur dos, des qu'ils les rencontrent en nageant. Les deux bras leursservent à serrer de sac, d'où j'ai vu souvent sortir alors plusieurs œufs. Les insectes unis nagent quelque tems ensemble; à peine sontails separés que d'autres prenent leur place, & jamais je n'ai vu des insectes de la même espèce unis de cette manière. Te

Mois de Nov. & de Déc. 1755. 371 Je n'ose décider si cette action est un veritable accouplement, & si mes insectes à bras sont les mâles ou les accoucheurs des femelles, n'ayant pu par un très bon microscope voir autre chose que ce que je viens de l'aurois bien fouhaité vous dire. pouvoir conserver une paire de ces insectes dans leur situation favorite; mais ni l'eau fraiche d'une fontaine. ni le vin de Portugal, ni l'esprit de vin même n'a pu les faire mourir en moins d'une demi-heure, ni les em-

pêcher de se séparer.

l'oubliois de vous dire que ces insectes se meuvent avec une prodigieuse vitesse. Ils font mille sauts, se culbutent souvent, & peuvent nager fur leur dos. Les gens, qui travaillent aux salines, leur donnent le nom de brine worms ou de vers de faumure; ils m'assurent qu'ils y sont en hiver aussi bien qu'en été, mais que si la lessive n'est pasassez forte, il ne s'y en trouve que peu. Je leur ai demande si ces vers ne se transformoient point en mouches; mais ils m'ont tous repondu négativement, & parmi tant d'insectes de ce genre que j'ai examines, je n'en ai vu aucun plus R 2

OU

372 JOURNAL BRITANNIQUE. ou moins formé que les autres, ou qui montrât quelque disposition à se

métamorphoser.

Suivant le système de Linnæus, le seul livre que je sois à portée de consulter, la place de mes insectes devroit être parmi les Aptères ou non ailés; mais aucun genre de cette classe n'a les caractères que j'ai trouves à celui-ci. Si vous jugez mon observation digne d'une place dans votre Journal, faites moi le plaisir d'inviter en mon nom les Naturalistes à m'apprendre, si ces insectes ont deja été décrits par quelque Auteur, ou à perfectioner par leurs découvertes ce qu'il y a d'imparfait dans la mien-Je suis &c. ne.

SCHLOSSER.

L'Auteur de ce Journal ayant reçu de son ami Mr. Schlosser quelques-uns des insectes dont on vient de voir la description, les a examinés au microscope. La planche suivante représente en a & b les mâles & les semelles dans leur grandeur naturelle, & on les voit en A & B tels qu'ils paroissent grossis par la lentille No. 4. du microscope composé de Mr. Cust. Tout ce que l'ingenieux obMois de Nov. & de Déc. 1755. 373 observateur a découvert se voit dans ces figures, & l'on n'a pas cru qu'il fût nécessaire de les charger de lettres. Comme il n'a paru aucun œus dans le sac qui probablement s'étoit vuidé, & qu'on n'a pu appercevoir la bouche, on n'a pas osé les représenter, & l'on s'est borné à ce qu'on a vu. L'articulation des jambes ou des nageoires est singulière. Les petits corps ovales, qui se trouvent entre chacune d'elles, sont sans doute destinés à faciliter leurs mouvemens.

ARTICLE V.

SIX DISSERTATIONS upon different subjects.

C'est a dire

SIX DISSERTATIONS fur des fujets différens. A Londres chez Whiston & White 1755. In 8 pag. 324. prix d'un écu.

CES Dissertations ont pour auteur un homme, qui se distingue é-

374 JOURNAL BRITANNIQUE. lement par ses connoissances & par ses vertus. Litterateur du premier ordre, il n'estime l'étude des mots que ce qu'elle vaut & qu'autant qu'elle conduit à la science des choses. Versé dans la lecture des anciens auteurs, & dans les recherches de l'antiquité, il ne se fait point une gloire de décrier son siècle, & de donner une injuste préférence à ceux qui l'ont précédé. Confacré par état à l'instruction des hommes, il leur préfente une religion fimple, & destinée à les rendre contens de la vie & préparés à la mort. Plus jaloux de trouver le vrai que d'inventer du neuf, il ne s'attache à aucun système, n'affecte point la singularité, promet rarement des démonstrations, & manque plus rarement encore à ses promesses. Modeste enfin & modére il n'attache point la gloire à déprimer ceux qui courent la même carrière, ou qui pensent différemment de lui. A ces traits, que mon cœur a tracés, que la voix publique confirme, & qu'un Primat universellement respecté des gens de lettres & des

Mois de Nov. & de Déc. 1755. 375 gens de bien a consacrés, (a) il est peu de lecteurs, du moins dans notre Isle, qui ne reconnoissent Mr. le

Docteur Jortin.

Le livre que j'annonce, & qui succéde aux Remarques sur l'Histoire Ecclésiastique, dont ce sournal a fourni les extraits, consiste en pieces detachées. Elles n'ont rien de commun que d'avoir été dictées dans la même vue de guider les hommes dans le chemin de la vérité, du bonheur, & de la paix. Quelquesunes ne présentent que des raisonnemens, & yous y trouvez le précis de plusieurs volumes dépouillés de ce qu'ils ont d'hazardé ou d'obscur. Quelques autres roulent fur des faits; & nous y découvrons avec le tableau des foiblesses humaines des raisons de nous consoler de vivre dans l'épo-

que

R 4

⁽a) Le Bénéfice confiderable que remplit notre Auteur, & le titre de Dr. en Théologie dont il est depuis peu revêtu, lui viennent l'un & l'autre sans sollicitation du présent Archevêque de Cantorbery.

376 JOURNAL BRITANNIQUE. que & parmi la societé où nous sommes places. Celle-ci tend à disfiper quelques nuages répandus fur une des histoires de la Bible, & celle-là à montrer qu'avant les progrès de la Philosophie une Tradition plus ancienne que les plus recules monumens avoit instruit les hommes que le court espace de la vie ne borne point leur existence. Tels sont en gros les sujets de ces Dissertations; mais il faut les envifager de plus près, & donner du moins une légère idée de la manière dont ils y sont traités.

La première roule sur les doctrines abstruses de la Grace & de la Liberté. Mr. Jortin y donne la préférence à ceux qui tiennent pour les décrets conditionels, & le concours de l'homme avec le secours du ciel. Il ne déguise point cependant les difficultes & les argumens, qu'opposent les défenseurs de la prédestination & de la nécessité. Il explique les paroles de S. Paul, vous êtes sauves par la Grace, non comme propres à faire croire que Dieu traite l'homme en machine & qu'il communique fes faMois de Nov. & de Déc. 1755. 377 faveurs sans motifs, mais comme destinées à inspirer la reconnoissance, la foi, l'humilité, à faire naître les précautions, & à réveiller la dili-

gence.

Les controverses sur ces doctrines font le sujet de la seconde pièce. A la tranquillité des quatre premiers siècles de l'Eglise succèderent au commencement du V. les disputes d'Augustin & de Pelage. Ces disputes une sois commencées ont continue jusqu'ici; & notre Auteur en fait l'histoire en homme libre & en critique éclairé. " Le système, dit,, il, qui condamne les enfans à une misère éternelle à cause de la fau, te d'Adam, nous rappelle la fa, ble de l'agneau & du loup.

Ante bos sex menses male, ait, dixisti mibi.

Respondit agnus; equidem natus non enam.

Pater, bercule, tuus, inquit, maledixit mibi.

notre propre vouloir. Ainsi dit S.
R 5 Ber-

378 JOURNAL BRITANNI QUE.

"Bernard, ce Père & ce Saint du
"XII siècle. Il mérite les plus

XII siècle. Il mérite les plus grands eloges pour cet excellent aphorisme, qui vaut la moitié de " ses écrits & la somme entière de fes miracles ". Il y a du plaisir a voir notre Auteur comparer les Docteurs des deux écoles; & l'on conçoit que dans ses sentimens il ne balance point entre Erasme & Luther Grotius & Bossuet, Episcopius & ses juges. Je n'entre point dans ce détail, & veux seulement conferver la réflexion qui termine ce , Celui qui cherche la Discours. verité en matière de religion, doit , la chercher dans l'Ecriture interprétée fuivant les règles du bon fens & de la faine critique. doit n'embrasser de systèmes qu'auin tant qu'ils s'accordent avec la paprole de Dieu, avec la raison, & avec eux - memes. Un système , theologique est trop souvent un temple confacre à la foi implicite; & celui qui y entre pour y ren-,, dre son culte, non content de se , déchausser à la manière de l'Orient, , doit encore laisser sa raison à la

Mois de Nov. & de Déc. 1755. 379, porte, trop heureux si en sortant, il a le bonheur de l'y retrou-

Les loix de la charité, qui nous engagent à donner plûtôt un tour favorable aux actions de notre prochain, qu'un tour desavantageux, sont-elles contraires à la raison, comme l'a pensé un célèbre Auteur (b)? c'est la question que se propose Mr. Jortin dans sa troisième dissertation. manière, dont il la décide, ne fait pas moins honneur à ses lumières qu'à son humanité. Le sceptique censeur des hommes avance, qu'il y a en eux beaucoup plus de mal que de bien, & que par conséquent c'est être aveugle & imprudent que de n'avoir point d'avance mauvaise opinion de ce qu'ils font. Ce principe est faux, répond notre Auteur. L'homme tout inconstant qu'il est. se montre plus souvent porte à la vérité qu'entrainé par le crime. La raison, qui nous instruit de l'inégalité des motifs, ne nous permet pas de

⁽b) Mr. BAXLE. Voyez ses lettres. R &

390 JOURNAL BRITANNIQUE. de douter que les effets ne doivent y être proportiones; & dans le fait examinez la plûpart des individus, & vous verrez que le bien qu'ils font l'emporte sur le mal. Si cela n'étoit pas, il ne pourroit y avoir de société; & les hommes seroient des monstres. Demandez-vous pourquoi donc l'espèce humaine est représentée comme en général criminelle; c'est que ce que la Religion exige d'elle est quelque chose de plus qu'une simple supériorité des bonnes actions fur les mauvaises. Il faudroit n'en point commettre de cette dernière espèce, & c'est la condition à laquelle l'humanité doit aspirer sans se flatter d'y pouvoir atteindre.

Une des pièces les plus ingénieufes & les mieux raisonnées de ce recueil est la quatrième. Il s'agit de fixer la nature & les bornes de l'amour de la gloire qu'il est permis de rechercher. Entre la Philosophie sauvage, qui soule aux pies l'estime des hommes, & le desir immodèré des suffrages & des acclamations du public, il y a un sage milieu que notre Philosophe détermine, & que

les

les Stoïciens même paroissent avoir connu. La réputation est un des instrumens les plus utiles de la société; c'est dans ce monde un prix de la vertu; peut-être sera-ce l'une de ses recompenses dans l'autre. Il saut travailler a la mériter, & si on la manque par des accidens, ou par l'injustice de nos contemporains il faut savoir s'en dédommager par le sentiment intérieur de son innocence, & par l'assurance de l'approbation d'un Etre supérieur, approbation, qui n'a rien de precaire & qui survit au tems.

Il y a peu d'histoires dans la Bible, qui ait plus fait de peine aux interprètes, ou qui fasse plus de plaisir aux incrédules que l'histoire de Balaam. Mr. Jortin s'attache à l'éclaireir & à la justifier dans sa V. Dissentation. Avec une érudition choise on y trouve des folutions heureuses de la plûpart des difficultés. On cest surpris par exemple, que Dieu, après avoir permis au Prophéte de suivre les Ambassadeurs du Moab, lui donne sur le chemin des marques d'indignation. Les paroles de l'Ange, je fuis forti contre toi parce que tes R 7 woyes.

382 JOURNAL BRITANNIQUE. voyes font détournées de moi, suggere un moyen de se fatisfaire. Ce n'est point parceque Balaam va vers Balaak qu'il se rend criminel; il manque simplement de prudence de s'exposer à être seduit; mais ce qui le rend coupable c'est qu'il va dans des vues que Dieu & sa raison condamnent, par l'appas de la gloire & du gain. & dans la folle pensée que le Maitre qu'il sert & qui n'a point l'inconstance des hommes se laissera gagner par ses inflances, & lui permettra de maudire un peuple qu'il a beni. Je ne fais, fi Mr. Jortin reussit également à faire disparoitre ce qui fait de la peine dans l'histoire de l'anesse. Il la regarde avec quelques Commentateurs Juifs & un petit nombre de Chrétiens comme ayant été en partie une vision. Suivant lui, l'Ange vint à la lettre à la rencontre de Balaam, il ne fut vû que de l'anesse, mais le Prophète, d'abord après l'avoir frapée, tomba dans une espèce d'extase, qui lui sit prendre des images pour des réalités. Mais sans parler de la violence que cette explication semble faire; au tex-

Mois de Nov. & de Déc. 1755. 383. te de Moise, & au passage de St. Pierre où l'anesse est dite avoir parle d'une voix d'homme, ne trouvet-on pas que des qu'on admet une intervention miraculeuse d'une Intelligence célefte, il est assez peu essentiel & si je ne me trompe fort indifférent de la faire agir sur un homme éveille ou fur un homme endormi? Que l'anesse ait parlé par une operation furnaturelle, ou que Balaam ait simplement rêvé par la volonte du Ciel qu'elle parloit, cela revient dans le fond au même, vu l'indentité de l'impression & de l'effet qu'on suppose en avoir été la suite. Mr. Jortin allegue en faveur de son interprétation diverses actions prophétiques, qui ne peuvent avoir été réelles parce qu'elles auroient été ou impossibles en elles-mêmes. ou opposées aux loix Divines, ou capables d'exposer inutilement ceux à qui elles seroient arrivées à des inconvéniens ou à des mepris. J'admettrai volontiers toutes ces règles. fans convenir qu'elles foient applicables à l'histoire en question, qui de l'aven de tout le monde ne contient ni

ni impossibilité ni immoralité probablement dite, & où l'absurdité, si réellement elle avoit lieu, ne regardéroit pas moins un rêve qu'une réalité. Je n'en dis pas davantage sur un sujet, qui après tout ne permet que des conjectures, sur lequel notre Auteur ne s'est point proposé de donner autre chose, & à l'égard duquel son ami le Dr. Newton a soutenu avec autant de sorce & aussi peu de certitude le sentiment opposé. (c)

Je me hâte de venir à la VI. & dernière Dissertation, qui remplit plus du tiers du livre, & qui route fur une matière extremement curieuse, c'est l'idée qu'Homère & Virgile ont donnée de l'état des morts. Pour commencer par le premier de ces Poëtes, on ne peut douter, que sa mythologie ne fût la théologie populaire de son tems, & que les

fa-

Prophécies, & le peu qu'on en a dit dans ce Journal; Tome XVII. p. 295.

Mois de Nov. & de Dec. 1755. 385 fables qu'il raconte des Dieux ne fussent fondées sur des traditions altérées par le tems & confacrées par la superstition. Si nous nous en rapportons à lui, l'ame humaine séparée du corps, est ou matérielle ou envelopée d'un véhicule, dont le tissu est trop subtil pour pouvoir être manie. Semblable à l'ombre ou au vent, cette envelope échape lorfqu'on veut la toucher. Elle retient les traits & paroit avec les habits du mort qu'elle animoit, elle a ses affections & ses sentimens, elle peut être vue & entendue. On obtient des Dieux infernaux par des sacrifices & par des évocations, la permission de la faire sortir du lieu où elle réside & de s'entretenir avec elle; mais cette opération est dangereuse, & attire quelque fois l'indignation de ces bisares Divinités. L'esprit sorti de l'Ades se plait aux facrifices, & boit le fang des victi-Il craint une épée nue, & n'approche point de l'homme qui la lui montre en le menaçant. leger que la vapeur, il s'envole à la mort, & quelque regret qu'il ait de

386 JOURNAL BRITANNIQUE. de quitter un corps qu'il chérissoit; passe bientôt au sejour des ombres, mais ne peut y entrer que les funerailles du cadavre ne lui en ayent ouvert les portes. Les ombres for ment entr'elles des sociétés de palo trie, de famille & d'amitié, & il semble que ceci ait été pris de ces expressions scripturaires être recueil. li avec ses pères, aller vers les perfonnes chéries qu'on a perdues. Notre terre est une vaste plaine, qui dans son sein contient les espaces habités par les morts. Autant audessous de ces régions que la terre l'est des cieux, se trouve le Tartare, où font punis les Titans, & les hommes impurs, facrilèges & parjures. Pluton & Proferpine font les Souverains des enfers; Minos est le Juge, Cerbère garde la porte, & les Furies font les bourreaux. Quoique l'habitation des morts, qui n'ont pas mérité d'être punis, exempte de supplices, ce n'est cependant qu'une région ténébreuse, où règne la tristesse, & où les héros mêmes font mécontens. moindre partie des méchans éprouve

Mois de Nov. & de Déc. 1755. 387 ve des tourmens réels, les ames vertueuses n'ont d'autre espérance que celle de ne point souffrir. Il ne faut point confondre avec leur trifte demeure, le féjour riant des champs Elyfées, qui situés audelà de la mer & bornés par elle, font habités par les hommes de l'àge d'or, & par quelques favoris des Dieux. Le bonheur d'y être introduit n'est point assuré à la vertu, c'est un effet de la naissance ou d'une grace spéciale des Dieux. nelaus y aura fa place, parcequ'il a eu l'honneur d'être l'epoux d'Hélene & le gendre de Jupiter; & véritablement ce Dieu lui devoit cette retribution vu le mauvais présent qu'il lui avoit fait de sa fille.

Hésiode offre moins de lumières encore qu'Homère sur les lieux du sur sur les lieux du fupplice & sur ceux du bonheur. On ne voit point qu'il fasse rien craindre ou rien espérer après la mort à ses contemporains. Si nous avions sa descente de Thésée aux ensers, nous serions mieux en état de juger de ses idées, qui probable-

ment

388 JOURNAL BRITANNIQUE. ment differoient peu de celles de

l'Auteur de l'Iliade.

Pindare perfectionne à quelques égards leur système. Chez lui les justes sont surs d'un état de félicité précédé cependant de trois transmigrations & d'autant d'épreuves. Les méchans au contraire, que rien ne peut corriger, doivent s'attendre aux peines, qui leur seront infligées par un juge impartial & inexorable. Vous voyez dans Pindare un mélange de la doctrine Pythagoricienne, & dans l'Alceste d'Euripide un doute si le merite n'aura point quelque recompense.

Homère écrivoit avant que Philosophie eut été cultivée chez les Grecs. Chez lui point d'idées métaphysiques sur la nature de l'ame; il ne dit rien de sa préxistence, ou de sa separation de l'ame de l'Uniyers ou de la Divinité. Ses descriptions ne paraissent point sondées sur le raisonnement, mais sur une tradition, transmise probablement à toutes les nations depuis la création du monde. Son système n'in**fpire**

. . 11

Mois de Nov. & de Déc. 1755. 389 spire ni le courage ni la vertu, & suit à cause de cela résormé par ses successeurs. Les ames humaines qu'il dépeint paroissent cependant avec quelques attributs de la Divinité. Elles se meuvent avec la même agilité, subsistent de même sans habits, sans alimens, & sans sommeil, & semblent ensin participer à son immortalité.

Comparez le Poëte Grec avec les livres des Hebreux, vous y trouverez quelques rapports. Les évocations & l'art de la Magie, l'apparition des esprits, les portes de l'enfer, les noires demeures des morts, & l'habitation commune des familles & des tribus vous fraperont dans celui-ci comme dans Dans l'un vous verrez ceux - là. une tradition corrompue par des fables. & dans les autres des conséquences tirées fans révélation expresse de quelques faits, de la nature de l'homme, des perfections de Dieu, de l'inégalité des retributions presentes, & des promesses faites aux gens de bien. Homère insinue les doctrines importantes d'un

390 JOURNAL BRITANNIQUE d'un Dieu suprème, d'une Providence, du Libre Arbitre, de la différence entre le bien & le mal moral, &c. Mais vous vous appercevez en le lifant, qu'on a pû admettre le dogme de la survivance de l'ame, fans y joindre celui d'une exacte retribution. comme la première de ces doctrines ainsi séparée de l'autre donne des idées peu justes de la Divinité, qu'elle n'a presque aucune influence fur les actions ou fur les mœurs, & qu'elle n'éclaircit en aucune manière les nuages qui nous cachent les voyes de la Providence, on peut conjecturer que du tems d'Homère & longtems après lui l'opinion d'un état futur n'avoit d'autre fondement que le souvenir d'une révélation primitive mais altérée, & je ne sais quel sentiment confus independant du raisonnement & inutile à la pratique.

Il n'en est pas de même des systèmes de Platon & de Pythagore mis dans un si beau jour par l'Auteur de l'Eneïde. Que la descente du sils d'Anchise aux ensers soit une

fim-

Mois de Nov. & de Déc. 1755. 391 simple imitation de celle d'Ulysse dans l'Odyssee, qu'elle désigne l'effet des prestiges d'une sorciere, ou qu'enfin elle représente les scenes & les mystères des initiations (d), on fauroit douter que Virgile n'ait voulu y décrire ce que les Orthodoxes de son tems pensoient sur l'état des ames après la mort. Mr. Jortin observe que, malgre les efforts des Savans à bien faisir la pensée du Poëte, il reste en plusieurs endroits de cette admirable description des obscurités, qui doivent permettre l'espoir des découvertes &

⁽d) Cette conjecture, que le Docteur Warburton s'est rendue propre dans son ouvrage sur la Mission Divine de Moise, reçoit de même que son Auteur de grands éloges de la part de Mr. Jortin. On remarque le même empressement à louer ce Savant dans ce qu'il dit pour confirmer plusieurs de ses idées, & s'il s'écarte de lui en quelques points, il le sait avec le jugement d'un vrai Critique & tous les égards d'un ami.

392 JOURNAL BRITANNIQUE. & inspirer la crainte des méprises. Cette modestie d'un critique aussi judicieux mérite d'être proposée en exemple à ceux, qui moins versés que lui dans l'étude des anciens auteurs se piquent de n'y rien trouver qui ne consirme leurs systèmes.

Notre Savant distingue cinq états dissérens dans les régions infernales de Virgile; savoir 1. l'exclusion; 2. l'introduction; 3. la punition; 4. la purification; & 5. la beatification. Parcourons ces cinq états ou si vous voulez ces cinq cantons de l'enfer, mais sans nous y arrêter, & s'il se peut sans faire sortir nos lecteurs par une porte du sommeil.

1. Virgile suit les anciennes fables sur le sort des ombres, dont les corps n'ont point été ensévelis. La négligence de leurs parens ou le malheur de leur sort les condamne à errer cent ans sur les bords du Styx, avant que d'être reçues dans la barque de Caron.

Constitit Anchisa satus & vestigia pressit

Mul-

Mois de Nov. & de Déc. 1755.393 Multa putans, sortemque animo miseratus iniquam.

Le-dernier mot n'est nullement équivoque; il montre que, quelque usage que la politique pût faire de cette superstitieuse idée, adoptée ensuite par les Chrétiens & appliquée au batême, le Poëte vouloit en censurer l'injustice. Servius a ingénieusement supposé, qu'Enée semble avoir un secret pressentiment de son sort, ayant été noyé dans le Numicus. Ailleurs Virgile montre le peu de cas qu'il fait en Philosophe des vains honneurs du tombeau.

Facilis jactura sepulcri.

2. Le vestibule des enfers est occupé par les enfans, (e) les person-

⁽e) Le Poëte paroit avoir eu en vue de s'opposer à la détestable prâtique de l'exposition des enfans. Cette conjecture est de Mr. Warburton, & Mr. Tome XVIII. S Jor-

fonnes injustement condamnées à mort (f), les suicides, les amans, & les guerriers. Quel bisare assemblage, direz-vous, & quel est l'état de ces ombres? Demandez-le aux commentateurs, ou pour éviter leurs incertitudes & leurs subtilités, tenez-vous en à ce que dit Mr. Jortin. Ces diverses ombres ont ceci de commun, c'est qu'une mort

Jortin la soutient par la consideration que l'Italie étoit épuisée par les guerres civiles & par les proscriptions, & qu'Auguste n'avoit rien plus à cœur que d'encourager le mariage & l'éducation des enfans.

(f) Hos juxta falso damnati crimine mortis.

C'est une ellipse comme dans Horace,

. damnatusque longi Sisyphus Aeolides laboris.

Le mot supplicio est sous entendu dans l'un & dans l'autre. Tout autre sens est forcé & toute correction inutile.

Mois de Nov. & de Dec. 1755. 395 mort prématurée les a fait descendre au tombeau. Qui n'a point assez vêcu ne peut encore être jugé. Il faut qu'il consume dans l'obscurité les années qui lui avoient été assignées, & qu'il eût dû passer sur la terre. Ce n'est qu'alors qu'il recevra la fentence, qui doit l'envoyer aux tourmens ou aux purifications. Ce qui lui arrive jusques-là ne tend en aucune manière à laver fes taches. Voyez par exemple les amans, ils font morts ce qu'ils faisoient vivans; ils revent à leurs amours, & ne se plaisent que dans les lieux où règne le silence. Rien de tout cela ne sauroit les guérir; & lorsqu'ils sortent de leurs sombres bocages pour se présenter à leur juge, ils font fans doute tels qu'ils auroient été s'ils avoient vécu plus longtems. C'étoit d'ailleurs une opinion ancienne & universellement repandue, que les spectres des morts venoient se vanger de leurs meurtriers dans des apparitions nocturnes. Nous trouvons quelques allusions à cette idée dans nos faints S 2

396 JOURNAL BRITANNIQUE. livres (g), & vous voyez dans Virgile Didon menacer son insidèle amant de le suivre par-tout avec ses noirs slambeaux, & de lui faire porter la peine de son insidelité,

Et, cum frigida mors anima seduxerit artus, Omnibus umbra locis adero. Dabis, improbe, poenas.

Pour exécuter cette vengeance les ombres maltraitées avoient le privilège de sortir la nuit des enfers, à condition d'y revenir le matin,

Nocte vagæ ferimur. Nox clausas liberat umbras. Errat es abjecta Cerberus ipse sera. Luce jubent leges Letbæa ad stagna reverti.

J'ajouterois volontiers à ces ingénieuses conjectures de notre Auteur, que

⁽g) Gen. IV. 10. Apocal. VI. 9.

Mois de Nov. 6 de Dec. 1755. 397 que probablement les rangs de ces ombres étoient règlés, sur le tems que devoit durer leur introduction. C'est aux enfans qu'il a manqué le plus d'années de vie, c'est donc eux qui doivent être le plus près de la porte extérieure des enfers, & le plus loin de l'endroit où le chemin se divise d'un coté vers les champs fortunés, & de l'autre vers les prisons du Tartare.

3. Ces affreuses prisons Enée ne les voit que par déhors, il entend les cris des suppliciés, & la Sibylle lui décrit leurs peines. Le simple mot d'aternum ne prouveroit point seul l'éternité de ces peines, mais on peut l'inférer de la doctrine de Platon suivie par Virgile, du silence du Poète sur la fin des supplices, du témoignage des Mythologistes, & du commentaire de Servius. Mais s'il n'y a point de différence dans les tourmens du coté de la durée (b), il n'en est pas de mème de leur

(h) Cependant notre Auteur insinue S 3 plus

398 JOURNAL BRITANNIQUE. leur grandeur. Il y a des degrés de misere comme il y en eut de méchanceté. Thésée, pour avoir cédé aux importunités d'un ami & l'avoir affifté malgré lui dans son entreprise sur la femme de Pluton, est condamné à être pour jamais assis, peine sans doute assez rude pour un homme aussi actif, mais peu comparable à celle des Tityes, ou des Ixions. Aussi, Virgile, tant par cette raison que par commiseration pour un héros digne d'un meilleur sort, lui donne l'épithète de malheureux, infelix, & reserve celle de miserrimus ou de très-miserable à Phlegyas. Mr. Jortin adopte, comme on voit, le sens, qui fait de Phlegyas un seul homme & non une race d'impies. Il se fonde tant sur la

plus bas que peut-être quelques unes des ames retenues dans le Tartare n'y font pas pour toujours. Peut-être en effet est-ce dans ce lieu qu'on fait subir les peines purificatives à celles des ombres, qui doivent revoir le jour.

Mois de Nov. & de Déc. 1755. 399 la dictinction des épithètes infelix & miserrimus, qui semblent exiger deux nominatifs que sur l'autorité de deux Poëtes imitateurs de Virgile(i), qui mettent Phlegyas aux enfers. Ils lui assignent pour supplice les odieux embrassemens d'une Mégère, & l'offre continuelle de mets dégoutans, auxquels malgré sa faim il ne sauroit toucher. crime de ce Roi des Lapithes étoit d'avoir mis le feu au temple d'Apollon qui avoit violé sa fille. En bonne justice le Dieu méritoit l'incendie; mais les Divinités Payennes punissent à la rigueur les mortels qui ne souffrent pas patiemment leurs injustices. (k) Il se peut cepen-

(i) STAT. Theb. I. 712. VALER. FLACC. II. 192.

⁽k) Mr. Jortin corrige à cette occasson très ingénieusement un passage du discours de Libanius à Théodose sur la mort de Julien. Comment, dit ce Sophiste, les Dieux ne nous hairoient, one nous puniroient-ils point à cause du S 4 meur-

pendant que Phlegyas se sût rendu coupable d'iniquités plus marquées, & que digne pere d'Ixion il eut aussi peu respecté les hommes que les Dieux. Ce qui semble indiquer que Virgile avoit sur son sujet, de même

meurtre de Julien (imputé, peut-être avec raison, à un Chrétien) puisqu'Apollon fut si irrité parcequ' Agamemnen ne voulut pas rendre la fille de Chryses, xui BOONTOE THEY EIVERE TE HAIR &C. Ces derniers mots n'ont point de sens; mais si-l'on se rappelle la prière & la menace du Soleil dans l'Odyssée, lorsque les compagnons d'Ulysse retenus par le vent & pressés par la faim ont touché à ses troupeaux, on se convaincra qu'il faut lire avec notre Savant stw xas BOON TIVEY EIVERE TE HAIR &C. & que le Soleil s'emporta si fort à cause de quelques boufs qu'il menaça les autres Dieux que s'ils ne lui en faisoient pas raison, il descendroit au séjour des morts et y portepoit sa lumière. Admirez au reste la force de ce raisonnement, & jugez de l'impression qu'il devoit faire sur un

Empereur Chrétien.

Mois de Nov. & de Dec. 1755. 401 me que sur celui d'Eriphile & de l'équivoque Cœnis, des mémoires qui nous manquent, c'est l'avis qu'il lui fait donner à haute voix aux ombres d'apprendre à être justes & à craindre les Dieux.

Discite justitiam moniti & non temnere Divos.

Il imite Pindare, qui fait de même d'Ixion un prédicateur de la reconnoissance & de la justice (1),

Cette sentence est bonne & belle; Mais en enfer de quoi sert-elle?

a dit le burlesque Scarron. Cette plaisanterie est assez bonne, mais il faut être bien pressé pour la changer en argument propre à prouver, que le Tartare de Virgile est une simple représentation qu'on donnoit sur la terre aux initiés. La leçon de Phlegyas est, dites-vous, inutile

⁽¹⁾ PINDAR. Pyth. II. 39. S. 5.

402 FOURNAL BRITANNIQUE.

tile en enfer. Qu'importe; une partie de son supplice consiste à se faire des reproches aussi tardifs qu'infructueux, & à perdre son tems comme les Danaïdes. Sifyphe & Tantale, à la poursuite d'un objet qui les fuit. Mais d'ailleurs qui vous a dit qu'au Tartare nulle ombre ne peut profiter de cette leçon, que repétée à haute voix elle ne se fait point entendre aux ames qui vont animer de nouveaux corps, & qu'enfin les Muses à qui rien n'echape ne la rapportent point à leur Poete cheri, & celui - ci aux vivans pour qui son Eneide est compofée?

4. Il n'est pas possible de dire grand-chose de la purification des ombres, parceque Virgile touche legerement ce sujet. Sa doctrine revient à ceci. L'ame de l'homme emanée de celle de l'Univers contracte, pendant son séjour dans le corps, des fouillures qui exigent diverses purifications. Les vents, l'eau & le feu servent à cet

ulage.

Mois de Nov. & de Dec. 1755. 405. Ergo exercentur pænis, veterumque malorum

Supplicia expendunt. aliæ panduntur inanes

Suspensæ ad ventos: aliis sub gurgite vasto

Infectum eluitur scelus, aut exuritur igni.

Le lieu de cette purification n'est point spécifié non plus que sa durée; mais après qu'elle est finie, celles des ames qui doivent retourner sur la terre & qui font le grand nombre, demeurent dans les fauxbourgs de l'Elysée. Autour du petit nombre d'heureux, dont le sort est pour toujours décidé, Enée voit une soule de ces ombres à demi heureuses, à qui le destin prépare de nouveaux corps, & qui boivent l'oubli des premiers dans les eaux du Lethé.

Interea videt Aeneas in valle reducta: Seclusum nemus, & virgulta sonantia sylvis,

Lethæumque, domos placidas qui prænatat, amnem.

S 6.

Voila

404 Journal Britannique. Voila le vrai Paradis.

Hunc circum innumeræ gentes, papulique volabant &c.

Qui sont, demande Enée, ces essais nombreux, que je vois de l'autre coté du sleuve? Ce sont, répond Anchise, les ames prêtes pour la transsormation,

Corpora debentur, Lethæi ad fluminis undam Securos latices & longa oblivia potant.

Cette distribution, qui unit si bien la doctrine de Pythagore a celle de Platon paroit contredite par Servius. Mais ses expressions ont besoin de la correction suivante, qui concilie ce commentateur avec luimeme & avec son Poëte., Sciendium non omnes animas ad corpora reverti. Aliquæ enim propter vitæ merita non redeunt, aliquæ redeunt propter fati necessiones.

Mois de Nov. & de Déc. 1755. 405 tatem." Toutes les ames ne retournent point dans des corps; cellesci à cause de leur merite, ce sont les justes qu'une legère purification met en état d'entrer dans de sacrés bosquets; celles-là à cause de leurs crimes, ce sont les damnés que rien ne doit ou ne peut purifier, tout le reste retourne suivant les ordres du destin.

5. Si les peines sont éternelles, les recompenses finales doivent ce semble l'être aussi. On a cependant voulu inférer le contraire des vers, où Virgile parle de la révolution mil-

lenaire des ames purifiées.

Ergo exercentur poenis &c.

(Quisque suos patimur Manes: exinde per amplum

Mittimur Elysium, & pauci læta

arva tenemus,)

Donec longa dies perfecto temporis orbe

Concretam exemit labem, purumque reliquit

Aetberium sensum, atque aurai sim-

plicis ignem.

Has omnes, uti mille rotam volvere per annos, Eca.

S 7

406 JOURNAL BRITANNIQUE.

Letbaum ad fluvium Deus evocat agmine magno,

Scilicet immemores supera ut convexa revisant,

Rursus & incipiant in corpora velle reverti.

Il ne s'agit que de savoir, si les ames. qui possedent en propriété, suivant l'énergie du mot tenemus les champs heureux destinés au petit nombre pauci, sont comprises dans la foule de celles, innumeræ gentes, qui ne sont de l'autre coté du Lethé que comme dans un endroit de passage, où elles n'ont point de demeure fixe. & qu'elles doivent un jour & quitter & oublier, pour rentrer dans l'humanité. Servius, ou quelqu'un sous son nom, les soumet toutes à cette transmigration, & lie pour cet effet les mots bas omnes avec ceux de pauci læta arva tenemus. (m) Mais cette con-

⁽m) Ailleurs cependant ce commentateur distingue le petit cercle de ceux qui n'ont plus de courses à craindre, de tous

Mois de Nov. & de Déc. 1755. 407 construction n'a pas le moinde fondement; & la parenthèse qu'on voit dans la citation précédente éclaircit la pensée du Poète. Les ames qui ont contracté des souillures, veut-il dire, passent par de longues purifications, (dont ne sont point exemptes celles du petit nombre qui doit prendre possession de l'Elysée,) jusqu'à cé qu'après mille années révolues elles soient appellées à boire au fleuve de l'oubli & à recommencer une nouvelle carrière. Ce sens est justifié par

peine d'être transcrit, c'est sur le vers 426. Novem circulis inseri cincli esse dicuntur, quos nunc exsequitur: nam primum dicit animas infantum tenere; secundum eorum qui sibi per simplicitatem adesse
nequiverunt; tertium corum qui evitantes
erumnas se necarunt; quartum corum qui
amaverunt; quintum virorum fortium esse
dicit; sextum nocentes tenent qui puniuntur à judicibus; in septimo anima purgantur; in octavo sunt anima ita purgata ut
redeant; in novo ut jam non redeant, scilicet campus Elysius.

par la Grammaire, qui rapporte donec longa dies à ergo exercentur pænis, & non à pauci læta arva tenemus. J'avoue cependant qu'il rend
le discours de Virgile un peu embarassé; mais les lecteurs de ce grand
Poëte, qui ne poussent pas leur admiration jusqu'à la bigotterie, ne
disconviennent point que quelques ois
il ne soit obscur, & qu'en particulier il ne soit difficile de tirer un système de doctrine entièrement lié du
sixième livre de l'Eneide.

En voulez-vous savoir la raison? c'est que Virgile n'ajoutoit nullement foi à ce qu'il décrivoit avec tant de Ne soyez point surpris de les inconsistences s'il en a, lorsque vous le voyez lui-même dissiper l'enchantement qu'il nous a fait éprouver, & nous avertir bonnement qu'il ne nous a donné qu'une fable. héros sort de l'Elysée par une des portes du fommeil; s'il n'y avoit que cela on pourroit fimplement conclurre, que le spectacle des ensers étoit un rève prophétique, & non un enchantement réel, détesté des Romains du tems d'Auguste, & indigne.

Mois de Nov. & de Déc. 155. 409 digne de la piété d'Enée. Mais à l'exemple d'Homère, Virgile décrit deux portes, l'une de corne pour les songes vrais, l'autre d'ivoire pour les songes faux. C'est par la derniere qu'il fait sortir Enée. Ainsi après avoir suivi & perfectionné Homère dans sa description du séjour des morts, & avoir fans doute voulu insinuer que la doctrine des retributions futures est un des plus utiles instrumens de la politique, il ne peut se refuser le plaisir de découvrir qu'il est du nombre de ceux, qui regardent tout ceci comme une fraude pieuse, qui n'est bonne que pour le peuple, & dont rient les Sages. Ainsi dans fes Eclogues avoit-il fait chanter fon Epicureïsme à Silène, & dans ses Georgiques s'étoit-il déclaré libre de joug & exempt de crainte. Le fiècle d'Auguste si distingué par la delicatesse ne le fut moins par le libertinage de l'esprit & des mœurs; & il seroit à fouhaiter que le nôtre ne se piquât pas également de cette double conformité.

ARTICLE VI.

Deux observations d'Anatomie & de Chirurgie communiquées à l'Auteur de ce Journal par Mr. le Dr. LAYARD Médecinà Huntingdon, de la Société Royale & du Collège des Médecins de Londres.

M. MATY &c. D. P. LAYARD S. D.

Blnas sequentes observationes, primam Anatomicam Spinam bisidam, alteram Chirurgicam, oculi protrusi, prot

Vale amicorum gratia, sis diu sospes, & in Medicinæ praxi selix! Dabam Venantoduni 18 Octobris 1755.

Mois de Nov. & de Déc. 1755. 411.

Historia prima.

Die Mensis Augusti 18vo Annoque Salutis 1753. in parochia Hemming-Fort Abbots vulgo dicta & Comitatu Venantodunensi, Johannis Newitt Naviculatorii Uxor, mense graviditatis septimo, ex equo supinata in terram cecidit, lumbos leviter contudit, & sine alia noxa, tempore gestationis expleto, puellulam in lucem edidit perfecte formatam, præter regionem lumborum, ubi magnitudinis pilæ lusoriæ coloris subrubri exstabat tumor. Mulierculæ parturienti adjuvantes acriter Obstetricem vituperant, & Danielem Hopkins Chirurgum peritissimum statim advocant. Ille, tumore explorato, adstantibus furiosis Obstetricis innocentiam palam pronunciat; & manifesto vitæ periculo proposito, hydatidem tumori inhærentem, ob Gangrænæ metum, acu perforat, & aqua faniosa emissa, per integumenta Spinam bisidam diligenter perlustrat. Lintea plicata & cum fotu spirituoso madefacta frequentissimè tumori adplicare:

412 JOURNAL BRITANNIQUE. care jubet. Usque ad diem 31 mum Infans gradatim dilapsa est, in quoe vita discessit.

Cadaveris inspectioni eodem die adfui. A D. Hopkins, ablatis tumoris integumentis, tres Vertebras Lumbares inferiores, & duas Ossis Sacri superiores omnino solvi vidimus, & earum loco cavitatem a Peritonæo formatam & aqua saniosa, ut in Hydatide, uberrimè irrigatam, aperto Cadavere, Viscera omnia sana atque integra, ullo sine damno desectuque observavimns.

Historia Secunda.

Anno Salutis 1750, ineunte Vere, Susannam Earle puellam quadriennem in parochia Hemmingsord Grey vulgo dicta, & agro Venantodunensi degentem, sirma & sanguinea constitutionis, invasit Tussis convulsiva. Prater remedia anilia, ab accolis prascripta, parentes indigentes, nec sanguinis detractionem, nec medicamenta idonea adhibuerunt. Talis est pauperum conditio, quod agrotantes, consilio medico & prudenti desti-

Mois de Nov. & de Déc. 1755. 413 destituti, mulierculis Agyrtisve se suosque commitere cogantur. puellam allevat. Atrocibus atque frequentissimis tussiendi paroxysmis interdiu noctuque excruciabatur. impetu sanguinis, Vasa Cerebri turgentur, ac distenduntur. Exinde capitis dolores acerbissimi, & oculorum inflammatio oriuntur. Oculus dexter per triennium in dies usque adeo intumuit, ut ex sede sua propulsus, mirum in modum, totam deformârit; utpote totius faciem oculi tumor, tanquam ovum decumanum, super malam prolapsus, labium inferius perfecte contingere videbatur. Parentes moerore affecti, mense Augusti annoque 1753. ad Empiricum, vel potius Seplasiarium circulatorium ducunt puellam, curationem, aut saltem solatium expeten-Hic, deformitatis hujus ægritudinis sanationem perfectam arroganter pollicetur; nummumque aureum exigit, qui si desiciat ad curationem se accingere negat. Auxilium vicinorum parentes enixe postulant, & pecuniam passim collectam ad Empiricum festinanter adporportant, puellæque levamen ab illo promissum subinde expectant. Tunc impudens Versipellis execrabili dolo Emplastrum adhæsivum & attrahens admovet oculo; haud secus ac si, tumore ab oculis parentum tecto, causam omnino amovisset. Quid turpius? Pudeat in gente sapientissima istos civium intersectores nullis legibus constringi, neque coërceri.

Vix opus ut referam quis fuerit effectus. Oculi protrusi & capitis lancinantes dolores non tantum sequebantur; verum & sinistri oculi inslammatio ac denique febris vehementissima, vitam puella summum

in periculum conjecerant.

Die ultimo Mensis Augusti Mater luctu depressa, casum puellæ ut supra narratum mihi exposuit; ego D. Hopkins, ut auxilium illico adhiberet statim adduxi. Puella sebre ardente accendebatur; doloribusque accerrimis excruciata clamitabat. Abjecto Emplastro, Oculum protrusum, cui lumen ademptum, super malam, labiumque superius prolapsum, vasa præternaturaliter distensa, suppurationem etiam tunicarum inchoatam.

Mois de Nov. & de Déc. 1755. 415 tam, plane exploravimus. Oculus finister ex agitatione perpetua oculi dextri, & consensu partium, Ophthalmia itidem laborabat. Præsens periculum præsens auxilium clamat. Nulla spes nisi oculus subitò excida-Interea ne culpam in nos conferat Vulgus, si improvise infortunium contigerit, Thomam Darokes, & Thomam Skeeles in arte Chirurgica grarissimos, in consilium advocamus. His postridie 1. Septembris libenter congregatis, Morbum periculosum, Infantis ætatem, viresque non penitus fractas, oculis subjecimus, & uno consensu Oculi excifionem subinde decrevimus. In promptu apparatum habens, & puella manibus ligatis in genibus astantis collacata, qui caput ejus stabiliter cum pulvinari in pectore tenebat, Daniel Hopkins cum Scalpello aperturam prope à Cantho externo fecit, & tunc cum forficibus curvatis incisione circulari, oculi illam partem extra palpebras protrusam dexterè abstulit. Cavitatem denique ab humoribus vitiatis mundavit, & tomento sicco implevit, lintea plicata in vini rubri & aquæ

416 JOURNAL BRITANNIQUE aquæ fontanæ egelidæ partibus æqua. libus madida super apposuit, & cum fascia Monoculo dicta apparatum scitè circumligavit. Per tempus operarationis, puella maxima spe elata, non femel exclamavit. Pauca fuit sanguinis effusio. Ad præcavendam febris exacerbationem, idcirco vena soluta & sanguinis unciæ sex detractæ sunt. Medicamenta Antiphlogistica & Febrifuga usitata, cum vesperi hora decubitus haustu Anodyno, ut opus fuerit, præscripta fuere. Post triduum Oculi sinistri Ophthalmia recedere, atque imminuere Febris incipiebant. Vulnus saniem, ac serum, postea pus laudabile exspuebat. Mensis Septembris non ante cesserat quam Tunicæ contractæ cum palpebris stri-Stissime coaluerant, easdem etiam palpebras perfecte tanquam Oculi sinistri ablata infustinentes. flammatione, & absente febre puella omnimodo sanata est. Nec in vultu magis apparet fœdata ac si oculus dormiendo clauderetur. A tempore operationis nunc fecundus jam agitur annus, optime valet puella. Vulnus licet detectum coeli intemperie nullo moMois de Nov. & de Déc. 1755. 417 modo afficitur. Sinister Oculus in dies sirmatur, lectitat atque acu sine

dolore aut damno fuit.

Si quispiam præterea alteras observationes hujus generis expetat, accuratissimas Clarissimi Nicolai Tulpii studiose perlegat, & insuper ex ornatissimi Cornelii Celsi Scriptis, & eruditissimi Laurentii Heisteri Institutionibus Chirurgicis attento animo præcepta hauriat.

ARTICLE VII.

Suite de l'Analyse du Système de Philosophie Morale de Mr. Hutcheson (a).

A Près avoir prouvé dans le I. livre que le sentiment du devoir & le desir du bonheur sont pour chacun des individus intimement unis avec le plus grand avantage de tous, notre Auteur recherche dans le II.

⁽a) Voyez la Partie précédente, Art.
IX.

quels sont les moyens naturels de contribuer ainsi au bien public, ou en d'autres termes, en quoi consistent les loix de la nature & les obligations de la vie antérieures aux gouvernemens civils & aux rélations accessoires.

Le fondement de toute la Morale c'est que les actions humaines partent de certaines affections de l'ame. Comme la volonté seule en fait le prix, il faut qu'elles soient libres pour pouvoir être imputées. Ce n'est cependant que l'ignorance invincible qui excuse, & la conscience erronée diminue tout au plus la faute.

De ces principes bien établis dans le I. chapitre, Mr. Hutcheson deduit dans le II. des règles pour juger des actions et des caractères. Tout homme doit tendre à l'idée de perfection qu'il trouve dans son cœur, sans se flatter d'y jamais atteindre. Les degrès extrèmes de vertu & de vice naturellement bien définis & aifément reconnoissables laissent entreux divers milieux, où les nuances se consondent. Le mérite ou le démérite est proportioné à la nobles-

Mois de Nov. & de Déc. 1755. 419 se des motifs, à la grandeur des sacrifices, & à l'infériorité des talens.

L'origine des droits fait le sujet du III. Chapitre. Tout ce qui tend ou au plus grand bien de tous ou à l'intérêt de l'individu, sans préjudice d'autrui, constitue le droit de chaque homme, & l'obligation de tous les autres à le lui conserver. Ce qui fonde la distinction entre les droits parfaits & imparfaits n'est point que les premiers font en eux-mêmes plus respectables que les derniers; c'est simplement que ceux-ci, sont de nature à ne pouvoir dans tous les cas être exigés, sans entrainer la société dans des discussions embarassantes & dans des inconvéniens inévitables. Le cœur de chacun doit être le seul juge de sa bienfaisance, de sa gratitude, de sa charité. Les droits externes qu'on allègue pour s'exempter des obligations imparfaites ine font que des ombres de droits, que la Societé est forcée de tolerer, mais que ne se permet jamais l'homme de bien:

La division des loix en naturelles

420 JOURNAL BRITANNIQUE. & en positives suppose les mêmes principes. Celles-ci font fondées fur les sentimens de l'ame; elles assurent les droits inalienables de l'humanité par des moyens également déterminés. Celles-là uniquement instituées pour fortifier la prâtique des premières & pour procurer aux Sociétés particulières des biens ou des avantages accidentels, ne sont jamais également fixes, parceque diverses voyes peuvent conduire aux mêmes fins. Notre Auteur explique avec la même precision, jusqu'à quel point les loix de la nature peuvent passer pour parfaites & pour immuables, & quel est pour les loix positives le sens & l'usage des dispensations.

Après ces Préliminaires, on trouve dans le IV. Chapitre l'examendes états moraux. Les hommes naturellement libres ont-ils dû commencer par se faire la guerre? C'est une question qu'un Philosophe aussi ami du genre humain que le nôtre n'a point de peine à décider. Il en appelle d'un coté aux sentimens de bienveillance & d'humanité, qui dès que

Mois de Nov. & de Déc. 1755. 421 que nous venons au monde nous lient à nos semblabes, & de l'autre aux contradictions du système opposé. Ceux qui condamnent chaque individu à l'état de solitude ne sont certainement pas mieux fondés, & pour peu qu'on examine nos facultés & nos desirs on n'a aucune peine à se convaincre, que la Société nous convient & que nous sumes seite pour alle

faits pour elle.

La consideration des droits tant parfaits qu'imparfaits des divers hommes remplit le V. Chapitre. les premiers se trouvent, ceux qui regardent notre vie & l'integrité de notre corps, la liberte de nos sentimens & de nos actions, l'ufage des biens communs & le foin de la réputation, les liaisons enfin de société, d'amitié ou de mariage. A tous ces égards les hommes font naturellement egaux, aucun d'eux n'a reçu de la nature des distinctions qui l'élèvent à l'empire ou qui le condamnent à l'esclavage, & le Philosophe (b) qui regarde son païs comme

⁽b) Aristot.

422 JOURNAL BRITANNIQUE.

la seule patrie du mérite & de la liberté ne prévoyoit pas, que l'état de barbarie & de servitude, que les siècles suturs préparoient à la Grèce dementiroit sa présomptueuse opinion. Les obligations imparsaites de l'humanité sont les bons offices, la participation au culte religieux, la

reconnoissance, & la charité.

Quels sont en général les droits des bommes sur les productions de la terre? C'est la premiere question que présente le VI. Chapitre. des substances inanimées il n'y a aucune difficulté. Il n'en est peut-être pas de même des Etres animes. Il ne manque cependant point de raisons dirai-je ou de prejugés, pour établir nos droits fur le travail, fur les productions & même sur la vie des animaux. Mr. Hutcheson, après avoir montré que l'espèce humaine a une préeminence naturelle sur les autres, s'attache à faire voir que dans le cas de nécessité, ce qui est moins excellent doit ceder à ce qui l'est plus. A mesure que la terre s'est remplie d'habitans, ils se sont vus obligés, pour se soulager dans leurs

tra-

Mois de Nov. 6 de Déc. 1755. 423 travaux & pour se procurer assez d'alimens, de faire usage des animaux, & ceux-ci privés de prévoyance & plus heureux peut-être par les soins qu'on prend d'eux qu'ils ne l'auroient été si on les eut laisses à eux-mêmes, ont dû payer l'intérêt que l'homme prenoit en eux par les travaux qu'il leur impose & par la nourriture qu'il en tire. Telles font les raisons de notre Auteur. paroit cependant avoir senti, qu'elles s'appliquent difficilement tems ou aux lieux, où la terre encore neuve eut pu suffire à l'entretien de toutes les espèces. d'ailleurs affez clair par la raison seule, que les hommes étoient destinés, non seulement à couvrir la terre autant qu'ils l'ont fait, mais encore à fe donner des jouissances, dont à la rigueur ils auroient pu se passer, aux depens d'Etres dont ils connoissent si peu les facultés, & avec qui toute transaction est impossible? Notre Auteur demande à ceux, qui croyent une permission expresse de la Divinité absolument nécessaire pour suppléer à cet égard à l'insuffisance des lu424 JOURNAL BRITANNIQUE.

lumières naturelles, si aucune Révélation pourroit donner des droits refuses par la Nature. Je ne sais; mais il me semble que le Philosophe qui regarde comme très possible qu'un Etre supérieur pût appercevoir la convenance pour l'humanité d'une règle dont aucun bomme n'eût été en état de découvrir l'utilité, n'auroit dû trouver aucune peine à concilier cette proposition les bommes n'étoient point assez instruits par eux-mêmes de la volonté de Dieu à l'égard de la destination des êtres inférieurs, avec celle-ci, Dieu leur a déclaré ce qu'ils ne savoient & ne pouvoient savoir. Mais laissons cette discussion aux Indiens, qui suivent la règle de Pythagore, & revenons à Mr. Hutcheson.

C'est des droits du premier occupant, que notre Auteur derive le premier titre de la propriété. Dans l'âge d'or, ou du moins lorsque le monde n'avoit que peu d'habitans, les biens qui se présentoient sans effort pouvoient suffire à tous, & n'exigeoient pas plus de partage que ne le fait l'air ou l'eau. Mais dès qu'il

fal-

Mois de Nov. & de Déc. 1755. 425 fallut que l'industrie surmontat la disproportion entre la stérilité de la terre & la fécondité des hommes. il devint nécessaire que les individus fussent animés au travail par l'espoir d'acheter par un assujettissement present une jouissance future. Le desir de laisser à leur famille ou à leurs amis ce qu'ils avoient pris peine à s'acquerir & à cultiver devint un second aiguillon. La bienveillance ne pouvoit les engager à s'épuiser pour les membres oisifs de la communaute, & il n'étoit ni juste ni utile que ces derniers enlevassent aux autres les fruits de leurs travaux. ne institution civile, qui pût proportioner exactement ce que chacun retire du trésor public à ce qu'il y apporte, la communauté des biens ne sera jamais qu'une chimère, dont en vain les Platon & les Morus entreprendront de justifier la possibilité ou l'usage.

Il n'est pas si aisé de fixer les moyens, les limites de les conditions que doit avoir la propriété, qu'il ne l'est d'en établir l'importance. Notre Auteur, qui fait de ces recherches le sujet du T5 VII. Cha-

426 JOURNAL BRITANNIQUE. VII. Chapitre, y laisse plusieurs chofes dans une grande indétermination. Quelques-unes de ses règles pourront même passer pour un peu arbitraires. Le dessein seul d'acquerir une chose, les préparatifs pour défricher un champ, l'expedition d'un vaisseau pour découvrir une nouvelle terre, &c. ne semblent pas devoir fuffire pour exclurre d'autres personnes des mêmes entreprifes. Il femble que dans des cas de ce genre, où nous manquons de principes fixes, nous devons nous tenir à la priorité, qui seule peut en tenir lieu. nombre de gens ou d'années nécesfaires pour s'assurer la possession de terreins étendus ne fauroit non plus être exactement limité. Les convenances, les ufages, les contracts, & furtout les circonstances me paroitroient ici l'emporter fur des spéculations vagues, qui ne peuvent rien décider qu'autant qu'on a la force en main. Notre Auteur décide question de grande importance, lorsqu'il prétend que la mer doit toujours demeurer libre, & qu'aucune nation n'y peut prétendre aucun droit

Mois de Nov. & de Dec. 1755. 427 de propriété ou de domaine, qu'autant que le consentement des autres l'autorise. Il fixe à la portée du canon la lisière de la mer, dont les habitans d'une côte peuvent défendre la navigation à des navires étrangers. Il ne veut point non plus, que, sous prétexte qu'on occupe les deux bords d'un détroit, on empéche d'autres nations d'y passer. qu'il dit pour exposer la nullité des confécrations pieuses, & la superstitieuse véneration de terres prétendues faintes, pourra trouver des contradicteurs, mais parmi ceux qui favent penser ne manquera point d'apologistes. Les droits de prescription, la possession de bonne foi, l'accession ensin aux profits, fournissent autant de titres, sur lesquels Mr. Hutcheson dévelope d'une manière fort nette ce que les Jurisconfultes disent en beaucoup de mots fur ces divers fujets.

En vain les hommes jouiroient-ils des droits de propriété, s'ils n'avoient également le privilège de les transférer. Les questions de droit,

gun

428 JOURNAL BRITANNIQUE. qui roulent sur les diverses espèces d'alienations & qui comprenent les successions par testament & par intestat remplissent le VIII. chapitre. L'Auteur examine dans le suivant les contracts & les accords, & comme le signe le plus naturel de nos penfees c'est la parole, il fait sentir dans le X. les obligations à la véracité. Les questions, qui regardent le menfonge officieux, entrent dans cette discussion, & Mr. Hutcheson se déclare pour le parti des exceptions dans les cas rares, où la confiance est violée, & le plus grand bien de la Société intéressé. Mais comme il veut qu'on balance sérieusement les avantages d'une dissimulation passagère & forcée avec les inconvéniens, qui resulteroient non seulement d'une parfaite sincérité mais même des abus qu'on pourroit faire, dans des cas moins pressans, de la permission qu'il accorde, il est clair que peu de personnes seront en etat d'en profiter. Le soin de veiller fur ses discours, d'éviter la calomnie comme un des crimes les plus bas, Mois de Nov. & de Déc. 1755. 429
bas, les plus pernicieux & en général les moins punis (c), de cacher
les fautes ou passagères ou peu préjudiciables du prochain, de fournir
à l'agrément & à l'instruction, de procurer la paix, de s'abstenir ensin des
termes obscènes qui désignent un
cœur

(c) Il n'y a point d'article, fur lequel les loix d'Angleterre offrent moins d'espérance de satisfaction, que celui des libelles diffamatoires. Austi n'v at-il guère d'excès plus communs. prétexte d'assurer la liberté des presses, on tolère ces insectes, qui n'ont qu'un aiguillon venimeux, & qui l'employent parcequ'ils ne craignent point d'être écrasés. La précaution qu'ils prènent d'omettre quelques lettres dans les noms ou dans les défignations de ceux, dont ils blessent sans pudeur le caractère, les dispense de la nécessité de prouver ou de réparer leurs calomnies. Mais que ces écrivains, dont le stile & les écrits décèlent la bassesse & l'impuissante malignité, apprennent, que ceux qu'ils attaquent foutenus par le sentiment de leur innocence les abandonnent à l'exé-. cration publique & à leur conscience:

cœur corrompu, offre ici des sujets, que l'ame noble & la plume élégante de notre Auteur mettent dans le

plus beau jour.

Il en est de même de la doctrine des Sermens & des Væux, qui paroit dans le XI. chapitre. Ces actes solemnels, si respectables dans leur institution & dans leur légitime ufage, perdent leur influence & leur majesté, lorsqu'on les prostitue pour des fins criminelles ou de peu de Ici l'on voit notre Auteur valeur. se déclarer contre les sermens, par 'lesquels on s'efforce inutilement d'asfurer l'attachement futur à des articles de foi. Il semble même desaprouver ceux de fidélité. Obliger quelqu'un de jurer dans sa propre cause, c'est trop souvent l'engager Pour ce qui est des au parjure. Vœux, leur usage ne s'étend point au dela des cas où les contracts sont autorisés, & ne sauroit ni les abolir, ni justifier la folie ou le crime.

Les prix des marchandises & la waleur des monnoyes qui font le sujet du XII. chapitre m'offriroient plu-

lieurs

Mois de Nov. Et de Déc. 1755. 431 fieurs observations curieuses, si je n'étois oblige de serrer mon Analyse & de la borner à ce qu'il y a de plus singulier dans le livre que j'ai sous les yeux. Je me contente par la mêmeraison d'indiquer la matière des contracts, que notre Savant traite dans toute son étendue dans le XIII. chapitre. Ceux qui ont une teinture des loix Romaines trouveront ici comme par- tout ailleurs l'explication des principales distinctions contenues dans ces loix.

Les droits personels, qui naissent non de contracts proprement dits, mais d'actions qui fondent des obligations, nommées à cause de celaobligationes quasi ex contractu orta, passent en revue dans le XIV. chapitre. Leurs deux principales classes se réduisent à la restitution des biens d'autrui qu'on possede, & à l'indemnification des personnes qui nous ont procuré à leurs dépens quelques avantages. A l'occasion de la dernière classe, notre Auteur s'engage dans la discussion d'une des branches du droit, fur lequel on fonde l'esclavage, je veux dire celle le qui regarde les enfans nés dans la fervitude. Comme toute cette matière est curieuse, & à mon gré supérieurement traitée par Mr. Hutcheson, je tacherai de rassembler en peu de mots les diverses parties de

son système sur ce sujet.

Selon lui l'esclavage perpétuel ne peut être fonde ni fur le droit de la guerre à l'égard des captifs, ni fur la vente qu'on en fait. Les injures d'un peuple à un autre n'engagent point à des réparations infinies, & l'on ne fauroit faire valoir aucun droit sur la vie d'un ennemi qui ne resiste plus. Tout ce qu'on peut exiger, c'est autant de services qu'il en faut pour répondre à la part qu'il a eue aux résolutions du peuple avec lequel on est en guerre, & aux dommages qu'on en a reçus. Comme le travail de chaque homme surpasse de beaucoup ce qu'il en coute pour fon entretien, il s'ensuit par les calculs que l'Auteur fait sur la proportion que chaque individu peut avoir aux démarches & aux injustices de sa nation, qu'un certain nombre d'années d'assujettisse. ment

Mois de Nov. & de Déc. 1755. 433 ment doit dans tous les cas de ce genre constituer la valeur de la Si j'achète un prisonnier rançon. de guerre, tout ce que je puis prétendre de lui, c'est qu'il me serve affez long-tems, pour me rembourser des sommes qu'il m'a couté, en y joignant un légitime intérêt, & l'évaluation du risque que je cours fur sa vie. Mais si un débiteur me doit des fommes, qu'à peine les travaux de sa vie pourroient payer, si un membre de la société l'a lésée assez par sa mauvaise conduite pour ne pouvoir réparer ses torts qu'en la servant jusqu'à sa mort, il semble à Mr. Hutcheson, qu'en 'dépit de nos prejugés l'esclavage perpetuel pourroit dans ce cas être introduit préférablement à la prison ou à la peine. Seulement ne faut - il point oublier que vous n'avez droit qu'au travail de votre esclave. Il ne cesse point d'être homme; vous n'êtes ni fon tiran ni fon bourreau, vous ne fauriez sans crime attenter à son honneur ou forcer sa conscience. Ses enfans naissent libres, & si les soins que vous prenez de leur enfance, & les

434 JOURNAL BRITANNIQUE. les risques que vous courez par leur mort de perdre ce qu'ils vous coutent, vous mettent en droit d'exiger qu'ils vous dédommagent, il suffit qu'ils travaillent pour assez longtems pour s'acquiter. Mr. Hutcheson croit, que le terme de cette servitude passagère ne peut guère s'étendre au delà de trente ans. examine & refute les objections de ceux, qui foûtiennent l'opinion opposée, & après avoir condamné sur ce sujet la barbarie Romaine, il ne peut s'empêcher d'étendre du moins en partie ses reproches sur les Chrétiens.

de dire, sur une partie des sujets du XV. Chapitre, je veux dire sur les questions rélatives aux droits nés des injures. Dans l'état de nature l'injustice & la violence autorisent les voyes de fait après qu'on a tente en vain celles de la douceur & des arbitrages. Mais les Duels toujours inefficaces pour réparer les torts sont l'invention des tems d'ignorance, l'ignominie des Sociétés impar-

fai-

Mois de Now. & de Déc. 1755. 439 faites, la marque des siècles cor-

rompus.

Le Chapitre XVI, qui traite des droits généraux de l'humanité . les présente encore divisés en parfaits & en imparfaits. Du premier ordre sont la prévention du suicide, la conservation de la race humaine. celle des choses universellement utiles, le secours dû à ceux qu'on opprime, le droit sur les inventions qui tendent au bien public, celui d'obliger les membres de la communauté à l'industrie, les derniers devoirs rendus aux morts pour maintenir la dignité de l'espèce. Les offices imparfaits, qui composent le fecond ordre, peuvent être compris dans la culture des talens, l'attention à donner de bons exemples, le concours à répandre partout les semences de la vertu & de la piété. une vie active, le choix des professions assorties à la capacité. Mr. Hutcheson entre sur ces divers chets. dans des détails où je ne faurois le fuivre.

Ses considérations sur les droits extraordinaires de la nécessité me parois-

436 JOURNAL BRITANNIQUE. roiffent plus originaux. Il les déduit dans le XVII. Chapitre de cette considération génerale, que les affections inférieures doivent céder aux supérieures. Si donc dans de certains cas singuliers la pitié, l'affection, la reconnoissance se trouvent en une opposition réelle avec le plus grand bien du tout, & que le sacrifice que nous nous voyons appellés de faire de ces devoirs particuliers à l'intérêt commun prévienne des inconvéniens plus grands que ne peuvent l'être ceux de l'exemple que nous donnons, la nature nous autorise à changer la nécessité en loi. La maxime qu'il ne faut point faire de mal pour qu'il en arrive du bien est, selon notre Auteur, trop vague pour être de grand usage en Morale. Ce qui est mauvais dans les cas ordinaires cesse de l'être dans les cas extrèmes. Nos idées des vertus ne sont nées que des obfervations génerales, que nous avons faites sur la tendance de certaines actions au bien public, & des sentimens de nos cœurs que nous y avons trouvés conformes. cela

Mois de Nov. & de Dec. 1755. 437 cela même, loin d'exclurre les exceptions, en prouve la nécessité, de même que la loi qui défend de tuer ou de dérober est limitée par les circonstances. La grande difficulté est sans doute de fixer les limites de ces privilèges de la nécessité. Mr. Hutcheson avoue, qu'il y a des loix si sacrées qu'aucun motif ne peut jamais en dispenser, & que dans de certains cas l'incertitude est inévitable. Mais cette indétermination n'ébranle pas plus les fondemens de la Morale, que l'ignorance de la quadrature du cercle n'infirme ceux de la Géometrie. tâché d'exprimer de mon mieux la pensée & les principales raisons de notre Auteur; mais après tout il faut lire son livre, & ne point précipiter son jugement. Je n'en forme aucun sur des questions si difficiles.

Je n'indique les sujets du XVIII. chapitre, qui roule sur la décision des controverses dans l'état d'égalité, que parce qu'il fournit à notre Auteur sa transition du droit naturel au droit politique. Les arbitra-

438 JOURNAL BRITANNIQUE.

ges ne se font pas assez respecter; la nécessité où se trouvent les particuliers de se faire justice à eux - mêmes & de repousser la force par la force ne peut que troubler & rendre précaire la tranquilité publique. Pour éviter ces inconvéniens, les hommes ont jugé à propos de former des associations, où l'intérêt particulier ne pût prévaloir sur la force réunie de tous. Ainsi se sont formés les divers gouvernemens, ainsi s'est introduite peu - à - peu la police civile. Le troisième livre est destine à nous faire connoitre ces changemens de l'état de liberté parfaite à celui de sujettion partiale. Jettons un coup d'œil fur cette dernière partie du travail de notre savant Professeur, & hâtons - nous de finir.

Si l'Auteur eut assez vécu pour donner la dernière forme à cet ouvrage, je doute que les trois premiers chapitres eussent été laisses à la tête de ce livre. Ils roulent sur la société conjugale, sur l'autorité paternelle & sur les obligations de la servitude. Il est bien vrai que les

Mois de Nov. 6 de Déc. 1755. 439 rélations d'époux & d'épouse, de père & d'enfans, de maitre & de domestiques, sont fondées sur des états accessoires, & que l'homme ne s'y trouve plus en quelque forte isole. Mais des que Mr. Hutcheson avoit fait entrer dans le livre précédent les principales questions fur la propriété, sur les conventions, & fur l'esclavage, il n'eût pas dû en féparer celles qui tiennent à ces unions particulières, dont la nature seule détermine les droits, & qui dans leur essence sont independantes du gouvernement. Notre Philosophe étoit, ce semble, d'autant moins obligé de s'astreindre à l'ordre de ceux, qui regardent les societés domestiques comme premières ébauches des fociétés civiles, qu'il est entièrement éloigné de leurs idées, & fur le fait & sur le droit. Il ne donne aucune supériorité à l'un des deux fexes sur l'autre dans le mariage, il borne l'autorité paternelle à l'âge de discrétion, & ne considère la servitude, même à vie, que comme une efpèce de contract. On lira au reste avec

avec plaisir les détails de notre Auteur sur ces divers sujets, & en particulier sur la Polygamie, & sur le

Divorce:

Après avoir déterminé dans le IV. chapitre les motifs, qui ont porté les hommes à se desister d'une partie de leurs droits par l'institution des fociétés civiles, Mr. Hutcheson recherche dans le V. la manière dont les corps politiques se sont formés. Il n'aggrave ni ne diminue, comme l'ont fait quelques Auteurs, les inconveniens de l'anarchie pour faire waloir ou pour déprécier les avantages de la fociété civile. Il suffit que l'une l'emporte sur l'autre, du moins dans fon but, pour que les hommes n'ayent pû être déterminés à s'y soumettre ou à y rester, que de leur pure volonte, & dans l'espérance d'y trouver, toute compensation faite, la plus grande somme de bonheur.

Le VI. chapitre contient une comparaison des diverses formes de gouwernement, suivant l'ordre d'Aristote & de la multitude innombrable d'Auteurs qui sont venus après lui.

Notre

Mois de Nov. & de Déc. 1755. 441 Notre Savant y fait paroître autant de sagesse que de pénétration, mais c'est pour lui un grand desavantage d'avoit écrit avant & de paroitre après l'inimitable Auteur de l'Esprit des Loix. Ombre illustre d'un Sage, dont les ouvrages & les vertus annoblirent l'humanité, vous que pleure la France ou plutôt l'Europe entière, vous enfin dont le nom fervira desormais à designer avec notre siècle l'époque de la liberté & le commencement du règne de la vertu, recevez ce grain d'encens de la part d'un homme, qui vous lut des qu'il sut lire, à qui des lors vous apprites à aimer ses semblables & à se respecter soi-même, & qui dans cet instant sent toute la douleur de n'avoir point pour vous louer la plume des Maupertuis & des d'Alembert.

On sera charmé de trouver dans le VII. chapitre les droits des magistrats des peuples definis & fixés. La matière de la resistence se trouve ici mise dans un beau jour. Les principes, que Mr. Hutcheson a fait valoir dans les diverTome XVIII. V ses

1442 JOURNAL BRITANNIQUE. ses parties de son ouvrage, sont ramenes dans celle-ci- Quelque defectueux que puisse être un gouvernement, il ne faut songer a en secouer le joug , que lorsque les maux qu'il entraine sont supérieurs à ceux qui accompagnent d'ordinaire une révolution. Dans ce cas le peuple a droit de revendiquer un pouvoir. qui dérive originairement de lui, & qui ne doit jamais devenir à son égard une source de maux plus funeste que l'anarchie.

Il est aise de juger par ceci, que notre Auteur fait peu de cas du droit divin, patriarchal, ou patrimoniel. Moins encore peut il approuver celui de conquête, qui leslong lui pêche par le fondement. Les loix des successions à la supreme autorité sont toujours, s'il faut s'en rapporter à ce qu'il dit dans le VIII. chapitre tetablies par le peuple, pour prévenir des divisions & des desordres, & revocables par confequent lorfqu'elles, font maitre les maux qu'on vouloit prévenir. Un Prince, qui manque essentiellement aux engagemens de fa charge, ou qui Mois de Nov. & de Déc. 1755. 443
qui de père du peuple travaille à en
devenir le tyran, s'attire l'exclufion & peut la transmettre à sa race. Les colonies ont à l'égard du
païs d'où elles sont sorties les rélations qu'ont les peuples à l'égard
des chefs; & leur avantage est également & l'origine & la mesure de
leurs obligations & de leurs droits.

Toutes les questions rélatives à l'institution des loix & à leur exécution trouvent leur place dans le chapitre IX. Le X traite des loix de la guerre, & l'on nous donne sous ce titre les principes généraux sur les droits des Ambassadeurs. dans le dernier on traite de la disso-L'énergique écrilution des Etats. vain finit son livre par des reflexions pathétiques sur le fort des principaux empires, & fur la vanité humaine qui cherche l'immortalité où elle ne peut être & ne se trouvera jamais. ,, Puisque nous voyons," ce sont les derniers mots de ce livre, ,, tous les Etats & toutes les villes de la terre dans un état , d'instabilité, qui les fait chancel-, ler 144 JOURNAL BRITANNIQUE.

1. ler, & qui annonce leur chute,

1. aspirons après la Cité dont les son
1. demens solides & éternels se

1. trouvent dans les cieux, & dont

1. l'architecte & le bâtisseur est Dieu

1. même."

A RATE DOCHL E VIII.

The ELEMENTS of the Civil Law by John Taylor D. D. Rector of Lawford

C'est à dire moss.

Les Elemens du Droit Civil par Mr. Taylor Docteur en Theologie. A Cambridge 1755. In 4. pag. 589. Prix d'une guinée.

C'Est ici un Ouvrage de Mr. Taylor, savant Jurisconsulte & Critique de Cambridge, deja très avan-

217/11

Mois de Nov & de Déc. 1755. 445 avantageusement connu par la belle edition de Demosthene qu'il donne au public, & dont il annonce le fecond volume comme fort avancé & en état d'être publié cet hiver. Chargé de l'éducation de deux petits fils d'un des Seigneurs les plus diftingués de l'Angleterre, il paroit qu'on exigea de lui qu'il leur developât les fources de nos devoirs, les fondemens de la justice & de l'équité, & les principales obligations, qui découlent des diverses circonstances où la Providence nous a placés. On voulut qu'il considerat non feulement les proportions & les contours de la Nature elle-même, mais aussi les ombres & le coloris des Sociétés civiles & de l'Ecole en particulier, qui a sû finir de la manière la plus heureuse... Pour remplir ces vues. après avoir posé des fondemens sur les vérités primitives des Loix Naturelles, Mr. Taylor s'est vu araisement déterminé par le confentement de tous les siècles & de toutes les nations à faire choix ,, de Système de ce peuple, qui 27 fans

446 JOURNAL BRITANNIQUE.

, sans comparation (car il n'a def-, sein d'en faire aucune) a toujours , passe pour le meilleur commen-

, taire qu'il y ait eu fur le grand

, ouvrage de la Nature."

" Les Loix Romaines font avan-,, tageusement distinguées de tout , autre Corps de Loix, au moins " pour le dessein que se proposoit Mr. Taylor. Elles formerent originairement un Système, qui , étoit bon des ses premiers commencemens. Elles furent le refultat de l'attention continuée des plus sages Legistateurs; formées 5, sur les principes les plus equitables & les plus raifonnables de l'humanité, elles dûrent leur per-, fection aux foins continuels, qu'on prit de les comparer avec celles des autres nations; justifiées par , une longue expérience, elles n'ont pu être oubliées que pour un tems, & par une revolution pleine d'e-, quite on les voit actuellement ho-"nordes, commentées & , tees par plufieurs Etats, qui font " venus longtems après l'Empire , Romain lo xiiso

Mois de Nov. & de Déc. 1755. 447 Je transcris ces éloges de Mr. Taylor d'autant plus volontiers que la Jurisprudence Romaine n'étant que peu cultivée en Angleterre, & n'y étant véritablement que de très petit ulage, on ne doit guere s'attendre au delà de la mer à trouver ici des partisans si zeles. Peut - être même reprochera-t-on à Mr. Taylor de s'être un peu trop laissé entrainer au torrent, & d'avoir franchi, graces au panégyrique, la précision de l'exacte vérité. Car je ne vois pas que les Loix Romaines avent été originairement un Système. La Législation des Rois ne s'étendit que fur peu d'objets, & leurs vues différoient certainement beaucoup de celles des premiers Confuls, comme celles de ces Magistrats ne pouvoient être les mêmes que celles des Décemvirs. Si les anciens Jurisconsultes ont regardé les Loix des XII Tables comme la source de tout leur Droit Politique & Civil, il faut en même tems convenir que l'histoire ne nous donne pas des impressions assez avantageuses de ceux qui en furent

448 JOURNAL BRITANNIQUE. les Auteurs pour en faire des Legislateurs si sages & si eclairés. Aussi la Démocratie, qui prévalut ensuite chez les Romains, affoiblit ou fit tomber en désuetude toutes les dispositions des Loix Décemvirales, qui ne s'accordoient pas avec la constitution présente du Gouvernement. C'est le Droit public & potitique de ce période de la République; qui attire principalement & qui fixe notre attention, mais il ne paroit pas que le Droit Civil ait fait alors les mêmes progrès; il fut abandonné avec trop de négligence à la discrétion des Préteurs & à la pratique des Jurisconsultes. trouver donc cette époque vantée par Mr. Taylor où le Droit Romain fut originairement un Système tracé par les plus habiles Législateurs, faudra - t-il descendre jusqu'au tems que Rome après avoir perdu sa liberté devint la prose de cette etrange suite d'Empereurs, qui la plûpart se succederent les uns aux autres si rapidement, qu'à peine avoient-ils le terns de pourvoir a leur propre sureté, loin d'être en etat

Mois de Nov. & de Déc. 1755. 449 étate de travailler avec prévoyance au bien spublic? Il est vrai qu'on trouye parmi eux Trajan, Adrien, les Antonins & Alexandre Severe, mais on ne pourroit pas supposer avec vraisemblance que les Successeurs de ces grands Princes sussent animés du même esprit qu'eux. Les Ordonnances des uns & des autres font pourtant confondues dans le Code, & jouissent d'une égale autorité. Celles - là même qui sont les plus nombreuses sont celles de Justinien l'Anteur de la Compilation, dont un des plus judicieux Ecrivains de notre siècle ne peut expliquer les variations & les inconstances, qu'en admettant la vérité de l'Histoire Anecdote de Procope où le Vainqueur des Vandales & des Gots est représenté commegun Prince méprisable, qui subordonnoit à son avarice l'auguste quas lité de Législateur.

Je ne suis pas moins embarassé à découvrir comment le Droit Romain, par présérence aux Loix de toutes les autres Nations, est sondé sur les principes les plus équitables 63 450 JOURNAL BRITANNIQUE. les plus raisonnables de l'humanité. A bien des égards, il me paroit dériver de moeurs dures qui ne sont point les notres. Les femmes y sont traitées comme les enfans, les enfans comme les esclaves, & les esclaves à peu de chose pres comme les animaux domestiques. Nature, la Raison, l'Equité n'enfeignent rien de pareil. Avec le droit d'exposer ses propres enfans, de les mettre à mort, en un mot avec ce sceptre de fer, on pouvoit bien repandre la terreur dans la famille, mais on ne pouvoit pas y exciter si aisement l'amour. la tendresse & la reconnoissance. admirons dans les tems reculés de telles Institutions, nous en gemirions si elles etoient autorisées par nos usages.

Je voudrois donc qu'on rensermât dans des bornes plus étroites ces élages du Droit Romain, & qu'on se contentât de l'envisager comme un reste précieux de l'Antiquité qui mériteroit d'être étudie avec soin, quand ce ne seroit qu'à cause qu'il tous facilite l'intelligence de ces

Au-

Mois de Nov. & de Déc. 1755. 451

Auteurs que nous regardons avec raison comme des modèles. D'ail-leurs il exerce l'esprit & sert à methodiser sur un plan passable les idées de Justice & d'Equité. Il est de fait ensin qu'il est introduit d'une manière subsidiaire dans la plupart des Etats de l'Europe & qu'il fait par

tie de leurs Loix.

Quoi qu'il en soit, Mr. Taylor après avoir donné plus d'étendue à son plan, consacre au public ce qu'il n'avoit d'abord entrepris que pour un usage particulier. Il y est porté par les mêmes ordres qui l'avoient engagé à traiter ce sujet. Il connoit les imperfections de son ouvrage, qu'il ne veut pas qu'on regarde autrement que comme un cours de leçons, mais qu'il espère qu'on ne lira pas sans fruit. , Ce sera toujours un avantage, ajoute - t-il modestement, si ceux qui viendront après lui mieux préparés pour un Ouvrage de cette nature, peuvent être portes par son , exemple à enrichir leur Système de Droit Civil plus qu'on ne l'a fait jusqu'à présent, de nouvelles TO The

452 JOURNAL BRITANNIQUE.

n recherches sur les Moeurs, les

77 Rites & les Coutumes des Ro-

mains, & s'ils trouvent par con-

, séquent quelque mérite dans le

" dessein de cet ouvrage, quelle

,, qu'en soit l'exécution."

Les Jurisconsultes qui ont travaille sur le Droit Romain s'y sont pris de différente manière. Les uns. dans de simples vues de prâtique, ont tâché de s'assurer jusqu'à quelpoint on en devoit admettre les decifions, & comment on pouvoit les appliquer à des cas semblables & non enoncés expressement dans le texte même des Loix. Les premiers Práticiens, il faut l'avouer, participèrent à l'ignorance des tems où ils vecurent; mais depuis la renaissance des Lettres on a profité de tous les secours, & le Droit Romain mieux entendu a été appliqué plus judicieufement qu'il ne l'étoit dans le sein de la barbarie. d'autres Jurisconsultes, qui regardent le Corps de Droit comme un Auteur Claffique, dont ils s'attachent à déveloper les Antiquités, & auquel ils rapportent tous les passages. des.

des Anciens qui peuvent y répandre du jour ou en recevoir. Il en est d'autres ensin, qui mettant en œuvre les lumières du Droit Naturel & l'Esprit Philosophique de notre siècle, s'en servent pour examiner la justice, l'équité & la convenance des Loix Romaines, & se règlent dans l'estime qu'ils en sont plutôt sur cet examen que sur l'autorité qu'elles ont eues, ou celle dont elles peuvent encore jouir actuellement.

Mr. Taylor n'a pas négligé cette dernière partie, quoiqu'il paroisse avoir fait des Antiquités & de la Critique son objet principal. Il prodigue véritablement une érudition immense, toujours curieuse & originale, même lorsqu'elle l'ecarte de son sujet, ce qui arrive peut-être un peu trop fréquemment dans un Ouvrage didactique tel que celui-ci. C'est un vrai malheur que de nos jours les Sciences deviennent si volumineuses. Ce que Mr. Taylor nous donne ici sous le nom d'Elémens du Droit Civil ne comprend qu'une explication des douze premiers Titres des Instituts de Iustinierr

454 JOURNAL BRITANNIQUE nien & qu'un Chapitre affez long fur l'Origine & la Nature de la Proprieté avec quelques remarques sur les Contrats d'échange & de vente & sur les Successions par Testament & ab intestat. Si les premiers Elemens sont de cette étendue, quelles lectures ne faudra-t-il pas faire, je ne dis pas feulement pour parvenir à entendre les quatre Livres des Justituts mais pour posseder le Code & le Digeste? Quel tems ne faudrat-il pas employer pour digérer ces lectures & embrasser la science du Droit en son entier? La facilité des études exigeroit done que les Savans donnassent un peu plus dans le laconisme, qu'astreints réligieusement à un plan ils proserivissent sans miséricorde toute digression, qu'en un mot ils se contentassent de traiter un sujet, sans vouloir jamais l'illustrer, ou plûtôt le faire perdre de vue à leurs Lecteurs.

Je n'entreprendrai pas un Extrait fuivi de tout l'ouvrage de Mr. Taylor, cela me jetteroit dans des longueurs. Un précis de son Traité fur le Mariage, suffira pour donner quel-

Mois de Nov. & de Déc. 1755. 455 quelque idée de la manière dont il

manie ses sujets.

Mr. Taylor remarque d'abord, que l'établissement du mariage a fait dans tous les tems un des grands objets de l'attention des Sociétés Civiles, parce que le mariage est le Séminaire de la Société, & que le bonheur des particuliers toujours lié avec celui du public, y est infiniment intéressé. Aussi Platon veut-il que son Législateur parte de ce principe, & qu'avant toutes choses il songe à établir le bon ordre dans la famille, asin de mieux l'établir dans la République.

envisagé cette union d'une manière trop bornée & peu judicieuse, comme fi la propagation de l'espèce en étoit le seul but. Mr. Taylor cite les Lacédémoniens, parmi lesquels. Licurgue tout rempli d'attention pour entretenir la bonté de la race de ses Citoyens, introduisit beaucoup de licence & de déréglement. Il blame les Romains d'avoir exclu leurs Esclaves des droits du mariage, & d'avoir toléré le concubina-

ge qui approchoit si fort de la polygamie des autres Nations. Il n'a garde d'approuver les Canonistes, qui ont interdit l'union conjugale à une partie considérable du genre humain, & qui d'ailleurs l'ont rendue mystérieuse en faisant un Sacrement.

Mr. Taylor considère le Droit matrimonial comme formant un Droit Civil mixte, dont les dispositions dérivent en partie du Droit naturel & en partie des Institutions positives. C'est ainsi que la Nature, quoiqu'elle suppose que les parties contractantes soient d'un age propre à procréer des enfans, laisse à la Loi positive de fixer cet âge dans les différens Climats. "C'est ainsi " encore que la propagation de l'Ef-" pèce, qui étoit tout ce que la Na-, ture se proposoit dans l'instinct , reciproque des deux Sexes est , dirigée par les Loix positives à , former l'union intime du mari & ,, de la femme, les conjonctions , vagues & illégitimes sont décou-, ragées, les Successions sont rén glees, & l'education est assurée 29 fur ·ilAi co

Mois de Nov. 6 de Dec. 1755.457 " sur des fondemens certains". Les Anciens ont cru avoir obligation de ces avantages aux fondateurs des Etats & des Empires. On le prouve par Horace, par Lucrèce & par un fragment de Calvus. pour cette raison que Cecrops, qui parmi les Atheniens avoit établi le mariage fut surnomme Aidons comme cela se justifie par des passages de Nonnus, du Scholiaste d'Aristophane, d'Eustachius sur Homère, de Suidas & de Tzetzes tous inferés dans le texte, quoiqu'il faille néantmoins convenir que Plutarque & d'autres Auteurs donnent une différente origine à cet important surnom de Cecrops.

Après cette espèce d'exorde, Mr. Taylor distribue en quatre parties ses réstexions sur le mariage; il considère 1. Ce que c'est que le mariage 2. Sur quoi il est sondé 3. De quelle manière on le contracte, & 4.

· Quelle en est la dissolution.

I. Pour remplir son premier objet, Mr. Taylor, produit & explique les differens noms sous lesquels le mariage étoit connu des An-

458 JOURNAL BRITANNIQUE.

Ansiens, ce qui développe quelques-unes de leurs Antiquités & les idées qu'ils avoient de ce Contrât & des Solemnités qui y appartiennent". Me tromperois-je? mais il me semble que Mr. Taylor me donne le change, il me promet une chose & il m'en présente une toute différente. Je m'y soumets pourtant puisqu'il le faut & je vais le suivre dans les explications qu'il donne des différens termes de Matrimonium, Nuptia, Connubium, Conjugium, Consortium & Contubernium.

Matrimonium est les terme genérique, qui comprend tous les autres suivant les Loix Romaines; c'est-àdire les mariages qui ne sont pas de Droit Naturel aussi bien que ceux auxquels le Droit Romain attribue des essets Civils, les mariages des étrangers & des esclaves aussi bien que ceux des Citoyens Romains. Mr. Taylor introduit l'etymologie de Matrimonium, ainsi nommé a Matre quam demonstrat Natura, au lieu que le Pere est celui quem Nuptiae demonstrant; & sans doute à cau-

Mois de Nov. & de Déc. 1755. 459 cause de la ressemblance de la terminaison, il place ici la definition de Patrimonium. Il passe ensuite à la distinction des enfans en legitimes & illégitimes, & il explique les differentes especes de ces derniers. remarque que chez les anciens Romains les enfans naturels Spurii, Nothi, étoient ceux qui étoient nes de femmes esclaves, & que ce ne fut gueres que vers le tems de Constantin, qu'on nomma enfans naturels ceux qui étoient nés dans le concubinage. Justinien, bien loin de l'abolir; s'attacha à le régler; & dans l'état où il laissa les choses, la concubine a un état fixe; elle est Mulier libera innupta, quam Vir Coelebs domi concubinatus causa habet Le concubinage ne fut aboli en Orient que par l'Empereur Leon, & il a même duré beaucoup plus longtems en Occident.

Nuptiæ c'est le mariage des Citoyens Romains, contracté conformément à la teneur des Loix. Juslum Matrimonium, Consortium omnis vitæ, Divini & Humani Juris
Communicatio. C'est aussi la solemnité

460 JOURNAL BRITANNIQUE. nité elle même, le festin Nuptial, les nôces. Chez les Grecs le terme de rapos se prend dans le même fens. Il faudroit être bien incredule pour en douter, après tous les témoignages que le savant Auteur allegue. Le plus hardi Pyrthonien ne resisteroit pas à des passages d'Homere, d'Euripide, de Plutarque, de Démosthene, de l'Evangile se lon St. Jean, à une loi du Code? à une autre du Digeste, à Tacité, à Juvenal, à Apulée & finalement au Livre de Tobie, tous cités ici pour affurer un fait de si grande confequence.

In Mr. Taylor n'oublie pas l'étymologie de Nuptiæ a nubendo. La nouvelle mariée, lorsqu'on la conduisoit chez son époux, avoit la tête couverte d'un voile de couleur jaune qui se nommoit flammeum. Mais cette étymologie ne le satisfait pas; il en présere une autre tirée d'une racine Hébrarque qui se trouve dans le Prophète Isare au Chap. XXVII. v. 6. & qui signisse fruit, production, naissance, propagation. i., C'est-là le but du mariage, ajoute-t-il im-

Mois de Nov. & de Déc. 1755. 461 , immédiatement après cette precieuse découverte, & la clause que c'étoit liberorum quærendorum , causa faisoit souvent partie du ., contrat. Les Grecs distinguoient , leur mariage légitime par une formule approchante". Là-dessus, Ilidore de Péluse, Aristanete, Lucien & Plutarque viennent au secours de Mr. Taylor, & justifient pleinement ce qu'il avance. vouerai que l'explication des Grecs, malgré tout le respect que je leur dois, ne me paroit pas si delicate que celle des Latins, à cause de l'allusion un peu trop marquée qu'elle fait au labourage. Mais il faut que cela même couvre quelque mystère important, puisque Mr. Taylor y revient dans le Chapitre de la puissance paternelle, & cite même Artémidore qui a traite de l'utile science d'interpreter les fonges. Le morceau est curieux, & l'on ne sera pas fâche de le trouver ici. ,, Il est de , bon augure, dit ce sage Devin, , pour ceux qui cherchent femme , & pour ceux qui n'ont point d'en-, fans, de songer qu'ils labourent, , qu'ils

462 JOURNAL BRITANNIQUE

, qu'ils sément ou qu'ils plantent. Le champ n'est autre chose que

, la femme, les grains & les plan-

, tes sont les enfans, le froment , les garçons & l'orge les silles ".

Mr. Taylor semble regretter de ne pouvoir assez s'étendre sur la ceremonie de conduire la nouvelle mariée chez l'époux, parce que cette formalité étoit reputée une espèce de confommation du mariage, & qu'elle étoit revêtue de plusieurs circonstances remarquables, parle d'éclaireir quelque jour dans un Ouvrage à part, où il souhaiteroit rassembler toutes les lumières, que donnent sur ce sujet les bas retiefs, les médailles, les statues & les autres monumens de l'antiquité. Il ne peut toutefois se résoudre d'abandonner la matière, il la reprend plus bas. Il cite trois passages de Plutarque, qui dévelopent une opinion différente de celle qui est rapportee dans Tite Live fur l'origine du cri nuptial Thalaffius, & s'il ne decide pas entre ces deux Auteurs, du moins il tire de l'allusion une morale respectable sur l'attachement des

Mois de Nov. & de Déc. 1755. 468 des Dames Romaines au travail; , elles ne se distinguoient point par la fureur du jeu, mais par le fufeau & la quenouille". Il découvre bien quelque trace de l'enlèvement des Sabines dans cette partie de la cérémonie où l'on separoit avec une javeline la chevelure de la nouvelle mariée, quoiqu'il ne puisse se persuader que la violence avec Jaquelle on l'arrachoit du sein de la mère ou de la plus proche parente fût autre chose qu'une bienséance pour l'état d'une fille élevée dans la modestie & dans la retraite. Il trouve que chez les Athéniens aussi -bien que parmi nous, c'est à dire en Angleterre, les filles étoient données en mariage, & ne paroissoient presque en rien dans la stipulation. Je crois pieusement cela des Athéniennes, mais je fai que dans ce -païs-ci il n'y a pas plus de deux ans qu'il a fallu un Acte de Parlement pour empecher les filles de se marier à leur fantaisse, souvent à des objets indignes, & lorfqu'elles avoient à peine atteint l'âge de puberté. Elles alloient encore plus loin

doin que l'Angélique du Malade l' maginaire; Les anciens, Monsieur, font les anciens, & nous sommes les gens de maintenant. Les grimaces ne jont point nécessaires dans notre siècle, & quand un mariage nous plait, nous savons fort bien y aller sans

qu'on nous y traine.

Ce seroit trop exiger d'un extrait, que de vouloir qu'après Mr. Taylor je m'étendisse sur les mariages plus ou moins folemnels des anciens Romains. Je me contenterai de remarquer qu'après avoir rangé dans la première classe Usus, Coëmtio, Confarreatio, il paroit ensuite douter que les mariages contractes de la premiere deces trois manières fussent solemnels,&cela sans en alleguer des raisons bien convaincantes. Chez les Romains la prescription Usucapio étoit aussi bien que la vente solemnelle Mancipatio un moyen d'acquérir la propriété; & si en consequence d'une -vente imaginaire la femme passoit fous le pouvoir du mari comme si elle eut été sa fille, il y a lieu de croire que la fiction de la prescription devoit produire le même effet.

Con

Mois de Nov. & de Déc. 1755. 465
Connubium, Conjugium, ce sont
des synonymes de Nuptiæ & de Matrimonium, & je ne vois rien ici
de particulier que la remarque que
fait Mr. Taylor, que dans les bons
Auteurs Latins, au moins chez
ceux qui ont écrit en prose, le terme de Conjux n'est jamais appliqué

qu'à la femme.

Consortium signifie en général, société, communauté; si inter fratres consortium initum fuerit, dit Papinien L. 52. S. 8. D. pro Soc. Cen'est donc point un terme approprié à aucune espèce de mariage, & je suis surpris de le trouver ici parmi d'autres qui le sont. Peut-être Mr. Taylor ne l'a-t-il placé dans cet endroit, qu'à cause que Modestinus définit le mariage, Confortium omnis vitæ, & que cela fournissoit une occasion d'envisager l'espèce Communauté, qui subsistoit entre mari & femme par les Loix Romaines. Cela se réduisoit à participer dans le cours de lá vie aux mêmes avantages & désavantages, & c'est ce que significient suivant notre Auteur, l'eau & le feu qui fai-Tome XVIII. foient

foient une partie si essentielle de la solemnite du mariage. Quant à la communauté de biens, on se contenta de la tolerer, lorsqu'elle avoit été stipulée par Contrât; on permit même à la semme d'avoir des biens en propriété séparément du mari, ce que Mr. Taylor regarde comme un peu contraire au bon ordre de la Société, & suivant sa coutume il cite là-dessus un trait assez malin de Plaute.

Contubernium c'est le mariage des Esclaves; on les obligeoit de n'en pas contracter aux degrés défendus C'est que, par les Loix naturelles. dit Mr. Taylor, en appliquant ici une expression des Instituts, le Législateur peut abroger ce qui est de Droit Civil & non ce qui est Droit Naturel. Par cette raison on auroit dû infliger la peine de l'adultère à un esclave, qui débauchoit la femme d'un autre esclave, puisque l'adultère est une violation de la Loi naturelle. Une Loi du Code citée par Mr. Taylor, ne laisse pas de porter expressement le contraire, ce qui me persuade bien que les Ro-

mains

Mois de Nov. & de Déc. 1755.467 mains comme dit un Auteur célébre, n'ont jamais eu de bonne poplice à cet égard. Ils lachèrent la privèrent même en quelque façon leurs esclaves du droit des mariages. C'étoit la partie de la Nation la plus vile; mais quelque qu'elle eut des Mœurs; & de plus en lui ôtant les mariages, on corrompoit ceux des Citoyens".

II. Mr. Taylor examine la nature & l'essence du mariage, & sur

quels principes il est fondé.

On pourroit dire en peu de mots. que l'Auteur de la Nature, dans le dessein de la propagation de chaque espèce d'animaux, a subordonné les deux fexes l'un à l'autre; qu'il les invite par le sentiment du plaisir à satisfaire l'instinct réciproque qu'il a mis chez eux; qu'il a donné à l'homme non seulement le même instinct mais austi une raison qu'il n'a pas donnée aux autres animaux, & que cette raison dans les enfans exige une longue culture, en un mot l'éducation. C'est ce qui doit X 2 dif-

468 JOURNAL BRITANNIQUE. différencier les conjonctions des deux fexes dans l'espèce humaine de ce qu'elles sont chez les autres animaux. Il faut réunir la propagation & l'éducation; ces deux objets sont également dans les vues de la Providence. Que feroit l'homme fans raison, & la raison sans éducation? La propagation toute seule n'est pas même le but de la Prostitution, & l'éducation ne sauroit être qu'imparfaite dans le Concubinage. Polygamie, avec d'autres inconvéniens, doit plutôt nuire à la propagation que la favoriser, & la trop grande facilité des Divorces privera fréquemment les enfans des tendres foins d'une mère. ge, tel qu'il est établi parmi nous, a donc l'avantage de satisfaire mieux qu'aucune autre union, aux vues que s'est proposé l'Auteur de la Nature.

Telle est la théorie de la plûpart des Auteurs qui ont écrit sur ce sujet, & de Mr. Taylor en particulier; mais comme son plan n'est pas seulement de consulter la Nature, mais aussi de consulter les Auteurs qui l'ont

Mois de Nov. & de Dec. 1755. 469 l'ont recherchée avant lui, son discours paroitroit à des lecteurs François un peu surchargé de citations. Par exemple, pour prouver ou pour illustrer l'instinct des deux sexes, il cite Ciceron, Lactance & Dion Cafsius. Il introduit un passage d'Aristote, où ce Philosophe observe dans le genre Animal & dans le genre Végétable la même tendance à se perpétuer. Il ne peut s'empêcher de citer Euripide, pour justifier que la tendresse paternelle porte ses vues au delà de l'éducation des enfans, & qu'elle travaille à les laisser bien établis dans le monde. Il conclut en difant , qu'on découvrira aisement , que le Mariage est la chaine d'or , qui soutient la succession de la , Nature, & qui lie le passé avec , le présent & l'avenir ". chaine d'or se trouve dans un endroit de Thémistius, qu'il rapporte fidelement en Grec, & qu'il éclaircit ensuite par deux passages l'Hyppolite de Senèque, où le fentiment a du rapport à celui de Thémistius. L'expression de Senèque, Unius ævi turba, lui rappelle Flo-X 3 TUS

470 JOURNAL BRITANNIQUE. rus & Tite-Livre, qui ont dit l'un & l'autre que sans l'enlevement des Sabines les Romains auroient été Unius atatis populus, & comme si cela n'étoit pas suffisant, il ajoute quatre ou cinq vers de Lucrèce & un passage de Dion Cassius, qui fait en Grec la même allusion qu'avoit fait Lucrèce en Latin. Dans le fonds toute cette nuce de témoins ne fert qu'à établir un fait que nous avons devant les yeux re'est que mettant toute métaphore à part, les hommes fe fuccèdent les uns aux autres. Les Anciens exprimoient cela à leur manière, & sans avoir recours à eux nous pouvons l'exprimer à la nôtre.

La nécessité du Mariage en confitue l'obligation naturelle; mais cette obligation n'est pas fort etroite, quoiqu'elle puisse le devenir dans la Société civile suivant l'exigence du cas. Une Nation guerrière a des pertes à reparer; elle aura besoin d'un plus grand nombre de citoyens qu'un peuple paisible & tranquile; il faudra donc chez elle donner des encouragemens à la population, &

In-

Mois de Nov. & de Déc. 1755. 471 infliger des peines au célibat. La Loi Papia Poppaa offroit un vaste champ à Mr. Taylor, mais on ne peut que glaner après l'excellent traité de Mr. Heineccius sur ce sujet. Je trouve même dans ce judicieux Auteur les endroits de Plutarque que rapporte Mr. Taylor touchant les peines auxquelles on soumettoit à Sparte ceux qui ne se marioient pas ou se marioient tard aussi bien que les deux passages d'Aristote & d'Elien qui justifient que les Immunités accordées à Rome au nombre d'enfans pouvoient fort bien être des copies de ce qui s'étoit pratiqué auparavant parmi les Las cédémoniens. Mr. Heineccius a pris encore les devants sur notre Auteur au sujet des secondes noces, & ne lui laiffe guère de citations original les, excepte un passage curieux de Mr. Rigault dans sa préface sur Tertullien, où ce savant Editeur découvre la cause de l'aversion que les premiers Chrétiens témoignèrent contre les secondes noces. & même contre le mariage en général, en l'attribuant avec raison à l'atten-X 4 te. 472 JOURNAL BRITANNIQUE.

te prochaine où ils étoient de la venue de Jesus-Christ, & aux malheurs des tems, qui leur faisoient envisager les fémmes & les enfans comme pouvant ralentir leur cou-

rage à souffrir le Martyre.

, Il n'est rien, dit Mr. Taylor, " par rapport au mariage que les , Jurisconsultes Romains ayent in-" culqué avec autant de force, que , la vérité de la maxime, qu'il a on fondement & son essence dans , le consentement seul; Nuptias non concubitus sed consensus fa-" cit". L'Auteur nous annonçoit au commencement de son second chef qu'il alloit développer la nature & l'effence du mariage, & j'ai cru qu'il entendoit par-là la necessité de cette union dans les vues de A présent l'essence ella prudence. le même du mariage, c'est le consentement des parties!

Je respecte infiniment Pérudition de Mr. Taylor; elle est d'une étendue peu commune; mais je ne faurois faire le même eloge de sa Métaphylique, qui bronche un peutrop fouvent. Ce que j'entens par MetaMois de Nov. & de Dec. 1755. 473
physique, c'est le talent que La Bruyere reconnoissoit à tous les grands
Auteurs, de bien définir & de bien
diviser. Chez eux les mots ne se
prennent jamais dans un sens vague & indéterminé, chaque chose
prend sa place, & ce qui précède
sert toujours à répandre de la lu-

mière sur ce qui suit.

Qu'il me soit permis d'attribuer en partie l'embarras de Mr. Taylor sur cette matière au défaut d'une distinction, dont il auroit pu aisément s'appercevoir, c'est que le terme de Mariage se prend pour un contrat & pour une société. Il est contrat dans la maxime de Droit, Nuptias non concubitus sed consensus faeit. Il fe prend pour une société dans la définition de Modestinus, Consortium omnis vita. L'essence du mariage, lorsqu'on l'envisage comme un Contrat, c'est le Consentement; l'esfence ou la nature du mariage, lorfqu'on le regarde comme une Société, ce sont les vues qu'a eu l'Auteur de la Nature en l'instituant.

Je ne suivrai pas Mr. Taylor dans les détails qu'il donne sur le consentement des parties & sur celui des

X 5

474 JOURNAL BRITANNIQUE. parens. Ils se trouvent dans une in + finité de Livres de Droit, & sont fouvent mieux rendus là où l'on a cherché à les resserrer, que lors+ qu'on a prétendu les renfler & les: étendre. On veut à ceux qui viennent après tous les autres, un choix qui leur seroit aise vu l'abondance. de la matière, si la sourcilleuse délicatesse de notre siècle n'y mettoit bien des difficultés. Nous été gâtés par le bon & par l'excellent; nous formmes affez injustes pour rejetter le commun ou le mediocre. Après l'Esprit des Loix je ne me ferois jamais attendu à voir un savant Jurisconsulte comme Mr. Taylor dévouer une page entière à confidérer un cas impossible dans nos mœurs, l'erreur de la personne en fait de mariage. On n'épouse pas les femmes voilées comme du tems du Patriarche Jacob; ces fortes de questions font donc pour nous des infiniment petits; qu'elles se renferment dans les écoles des Universités, il ne se peut rien de moins intéressant.

Qu'on compare le Chapitre 14. du XXVI. Livre de l'Esprit des Loix Mois de Nov. & de Déc. 1755. 475. Loix avec le long discours de Mr. Taylor sur les mariages défendus entre parens, & en particulier avec le morceau que je vais traduire.

Il s'agit de remonter à la cause de la prohibition des mariages entre Ascendans & Descendans. Jurisconsultes & les Philosophes en ont rapporté différentes raisons. L'inégalité d'age, qui doit , nécessairement accompagner de telles unions, est ce qui frappoit le plus Socrate; mais cette con-, sideration est trop legere pour sou-, tenir un poids tel que celui d'une prohibition de la Loi Naturelle. La néceffité de la dispersion des familles ne peut past s'alleguer avec plus de fondement, & est étrangère à la raison des loix sondementales de la Nature. furement une violation de pudor , naturalis, c'est-à-dire de cette , pudeur naturelle, que Dieu a plantée dans nos cœurs. La violence qu'on feroit à la Nature en la faifant ainfi reculer fur ellemême, elle dont l'effort & la disposition est de travailler succes-99 fives-X. 6

470 JOURNAL BRITANNIQUE.

" fivement à la propagation, en y employant les générations l'une après l'autre, & non ceux qui ont engendré conjointement avec ceux qui ont été engendres, c'est de là que découle l'horreur natu-, relle qu'on a pour ce mêlange abominable. Il y a d'ailleurs un nouveau fujet d'aversion naturelle à voir les principes d'honneur, de , respect, de Religion & de devoir n se mêler avec des idées charnel-, les & voluptueuses. Enfin , respect dû à la mémoire d'un Père, s'il s'agissoit de l'union d'un fils avec sa mère, doit être ,, de quelque confidération, & quoique cela tout seul ne soit peut-" être pas suffisant, cependant peut fervir à groffir le compte."

Un Philosophe Perfan, à qui on auroit propose cette solution de la difficulté auroit eu quelque droit de se recrier. Sans doute qu'il se se-roit plaint que c'étoit-la expliquer nos coutumes par nos préjugés, & nos préjugés par nos coutumes; peut-être même se seroit-il servi

Mois de Nov. & de Dec. 1755. 475 de quelques termes Persans un peudurs pour donner à entendre que dans la Logique de son païs cela se nommoit Cercle vicieux & pétition de principe; mais sa mauvaise humeur auroit cesse avec Mr. de Montesquieu, dès qu'il se seroit apperçu qu'on alloit au fait, & qu'on ne cherchoit point à lui en imposer par des mots.

Mr. Taylor passe ensuite à la question de la Polygamie, qu'il ne fait qu'effleurer, pour se jetter à corps perdu dans l'Antiquité Grecque & , C'est une chose infi-Komaine. nie, dit-il, que d'entrer dans , toutes les disputes sur ce sujet; " d'examiner ce que la Raison na-, turelle peut alleguer pour & contre; de rechercher quels changemens peut apporter la différence des climats, & quelle influence peut avoir la proportion du nombre des garçons à celui des filles, proportion qu'on dit varier dans , différens païs, & finalement pourquoi la Polygamie est condamnée " dans l'Evangile pendant qu'elle " est permise dans le Vieux Testament X 7

478 JOURNAL BRITANNIQUE.

ment jusqu'au point que le Législateur en suppose l'existence dans plusieurs de ses règlemens.

, Voyez Deut. XXI. vf. 15-17." Qu'il est heureux pour le public que l'Auteur de l'Esprit des Loix n'ait pas été décourage par cette prétendue infinité de la matière, & qu'il ne se soit pas borné à nous donner de simples recueils que d'autres avoient indubitablement faits avant lui! Ecrivain lumineux, qui pense toujours avec netteté & s'exprime avec précisson! Il se contente de parler sa langue sans en faire une Mosaïque de Grec & de Latin; il est bien au-dessus de chercher les fleurs, mais elles naissent naturellement sous ses pas. Quelle délicatesse par exemple dans ce trait decisif sur la préserence que méritent nos usages comparés à ceux de l'Orient. Il est beureux de vivre dans ces climats, qui permettent qu'on se communique, où le sexe qui a le plus d'agrémens semble parer la societé, 6 où les femmes en se reservant au plaisir d'un seul servent encore à l'amusement de tous. IV. Mr.

Mois de Nov. & de Dec. 1755. 479 . IV. Mr. Taylor vient enfin à la dissolution du mariage. Il établit fort bien que Repudium & Divortium étoient approchant synonymes. avec cette difference seulement; c'est qu'on se servoit du premier de ces. termes dans une fignification plus étendue qu'on l'employoit également pour exprimer la dissolution du mariage & celle des fiançailles. C'est en effet constamment le langage des Jurisconsultes Romains qui ne me paroissent point du tout avoir fait la même distinction que Mr. de Montesquieu, que le Divorce se fait par un consentement mutuel. à l'occasion d'une incompatibilité mutuelle, au lieu que la Repudiation se fait par la volonté & pour l'avantage d'une des deux parties independamment de la volonté & de l'avantage de l'autre. Notre Auteur s'en tient aussi avec raison à la datte, que donne Denys d'Halicarnasse à l'affaire de Carvilius Ruga, qui suivant: la plûpart des Auteurs fut le premier des Romains qui répudia sa femme, & cela pour cause de stérilité & par ordre des Cenfeurs. Il

480 JOURNAL BRITANNIQUE.

y a une méprise dans l'Esprit des Loix; les Censeurs ne furent institues que l'an de Rome 312: Carvilius Ruga ne pouvoit donc pas se foumettre à leur autorité soixante & onze ans avant la Loi des douze Tables, qui est de l'an 303. Le fait ne laisse pas d'être toujours un phenomène des plus embarrassans. Mr. Taylor à senti toute la difficulté fans en donner de folution; celle de Mr. de Montesquieu est ingénieuse, peut - être même n'est - il guére possible d'en donner de plus satisfaifante sur un fait isolé, vu l'éloignement des tems & l'incertitude de l'histoire.

Notre Auteur développe les fondemens de la Doctrine des Juriscontes Protestans sur le Divorce pour cause d'adultère & de désertion malicieuse. Le cas d'impuissance qu'il rapporte au Divorce a toujours été regardé comme cause de Nullité, & l'est même dans les Etats Catholiques, qui n'admettent point de divorce proprement dit. Il compare les Loix des Athéniens avec celles des Romains, & montre sort bien Mois de Nov. & de Déc. 1755. 481 bien que la licence qui s'introduisit à Rome sut reprimée à Athènes en soumettant les causes de divorce à un jugement solemnel. Il convient qu'Auguste tâcha de restreindre la trop grande facilité des divorces, mais il n'entre dans aucun détail. Ici encore il avoit été précedé par Mr. Heineccius qui a épuisé la matière. Voyez son Traité Ad Leg.

Pap. Pop. L. II. 19.

Je ne saurois finir cet extrait. fans ajouter une ou deux réflexions. L'Anglois est surement une belle langue, riche, expressive & facile à Le caractère de force & manier. d'énergie lui est naturel; il faudroit le tempérer par la douceur, la légèreté & la délicatesse; au lieu de cela en poussant à l'excès ce qui étoit une perfection, on en fait un véritable défaut. Quand je lis de l'Anglois il me semble souvent que c'est de l'Hébreu ou du Chinois, tant les métaphores sont fréquentes, dures & outrées. A quoi ressemble cette expression de Mr. Taylor p. 369. que plusieurs vertus qui brillent Es étincèlent dans la liste des de-WOITS . 482 JOURNAL BRITANNIQUE.

voirs, ont reçu leur première lueur de la chaleur de l'instinct; es qu'en particulier ce principe de tendresse suitale étoit comme une rocaille de la Nature jusqu'à ce que l'humanité es le sentiment de reconnoissance lui eusfent donné le poli es le sustre d'un de-

woir raisonnable.

Mr. Taylor me fournit encore une autre reflexion; c'est qu'il seroit à soulfaiter que les Savans Anglois, supérieurs peut - être à ceux des autres païs, se prêtassent davantage à imiter leur politesse & leur décence. Je trouve que dans une digrefsion assez inutile pour un livre de Droit, & très - peu intéressante en elle-même, notre Auteur fait encore un pas hors de son chemin, pour amener un diction de son païs, que les François sont mauvais Maitres mais bons Valets. Il n'est point d'Avecat au Parlement de Paris, qui ne rougit toute sa vie s'il eût été capable de sacrifier la dignité de son sujet à l'envie de perpétuer un Adage si bas & si meprisable.

ARTICLE IX.

Lettres de deux Membres du Collège des Médecins de Londres à l'Auteur de ce Journal, fur l'Inoculation.

dernière résolution, que notre Collège vient de prendre.
Si vous voulez bien l'insérer dans votre Journal, ce sera un moyen de la répandre dans les diverses parties de l'Europe, & il est de l'intérêt de l'humanité que cette déclaration soit généralement connue. Voici les termes dont vous pourrez vous servir.

, On imprime à Londres un Dif-, cours prononcé derni rement de-, vant le Collège des Médecins, , par Mr. Robert Taylor Membre , de ce Collège & célèbre Pràticien , de cette ville. A la fin de cette , pièce, il contredit dans quelques , no-

484 JOURNAL BRITANNIQUE. notes divers faits prétendus avances par le Dr. Cantwell dans sa Disfertation sur l'Inoculation. , y ajoute le jugement suivant, que ,, le Collège des Médecins vient de former unaniment sur ce sujet. , Le Collège des Médecins de 20 Londres ayant été informé, que , le succès de la pratique d'inoculer , la petite vérole, & la reputation , de cette méthode ont depuis peu , été représentées sous de fausses , couleurs parmi les étrangers a ré-,, solu de déclarer; que suivant leur , avis les objections faites dans les , commencemens contre l'inoculation

ont été réfutées par l'expérience; que cette prâtique est actuellement plus généralement estimée of pratiquée en Angleterre qu'elle ne l'avoit encore été; of qu'ils

, regardent cette méthode comme , de la dernière importance pour l'a-

vantage du genre bumain.

"Je suis, Monsieur, "Votre très-humble Serviteur G. HEBERDEN. Londres le 26. Décembre 1755.

» La

Mois de Nov. & de Déc. 1755. 485

" J'ai le plaisir, Monsieur, de vous donner avis suivant ma promesse, que j'ai inoculé cette année dans l'hôpital 217 personnes, sans en avoir perdu une seule. Ce nombre joint à celui de 507, que j'avois inoculées auparavant, dont trois étoient mortes, fait monter à 724 le nombre total de ceux, qui ont subi cette opération dans notre Hôpital.

" Je suis, Monsieur,

, Votre très-humble Serviteur, E. ARCHER.

Londres le 6 Jauvier 1756.

ARTICLE X.

NOUVELLES LITTERAIRES.

D'A BERDEE N.

Les presses de cette ville, d'ordinaire peu employées, viennent

486 JOURNAL BRITANNIQUE. nent de nous donner le livre suivant; The bistory of Peter the Great Emperor of Ruffia; to which is prefixed a short general bistory of the Country from the rise of that Monarchy; and an account of the Author's life, in two Volumes. By Alexander Gordon of Auchintol Efgr. several years a Major General in the Czar's service. Aberdeen, printed by Douglass and Murray. 1755. In 8. Pr. 10. sb. C'est - à -. dire Histoire de Pierre le Grand Empereur de Russie, par Mr. Gordon Major General au service du Czar, précédée d'une relation abrégée des révolutions de cet Empire depuis son origine, & de la vie de l'Auteur. On ne doit chercher dans ce livre que ce qui avoit rapport à la qualité d'un militaire, qui, témoin oculaire des expéditions du Czar, les raconte dans cet ouvrage, d'une manière simple & modeste. Plusieurs faits mal rapportés par les autres Historiens se trouvent ici dans un nouveau jour. La bataille de Narva, par exemple, qui dans la narration de Mr. de Voltaire, nous pre-

Mois de Nov. & de Déc. 155. 487 présente des exploits supérieurs à ceux qu'on trouve dans toutes les histoires & peut - être dans tous les romans, je veux dire l'attaque & la défaite de cent-mille hommes retranches par huit mille, qui venoient auparavant de mettre en fuite deux corps de troupes, se trouve réduite à une action moins téméraire & moins miraculeuse. Charles XII. à la téte de 9000 soldats aguerris s'étant, sans opposition, avancé jusqu'aux lignes, derrière lesquelles se trouvoit son ennemi avec 34,000 hommes nouvellement leves, les y força fans beaucoup de peine. Gordon y fut fait prisonnier. lâché en 1708 il fut present à la bataille de Pultawa, à l'affaire du Pruth, & à diverses autres actions du Czar, dont il quitta le service en 1711. A la fin du second volume se trouve une épitaphe latine à Phonneur de Pierre le Grand, qui me paroît mériter d'être conservée.

Alii felicissime exercitus duxerunt, bic creavit;

488 JOURNAL BRITANNIQUE.

Erubefce ars!
Hic vir maximus tibi nibil debuit;
Exulta Natura!
Hoc stupendum tuum est.

L'antithèse manque cependant de justesse, & n'auroit point été approuvée par l'homme véritablement singulier qu'on y loue. Si jamais personne ne dût plus à la Nature que lui, personne ne connut & n'estima plus le prix de l'Art.

D'EDIMBOURG.

Anderson) à qui l'on doit le livre suivant, c'est à l'imitation de l'Auteur de l'Iliade qu'Herodote composa son histoire. L'évènement qu'il choisit, savoir la désaite de Xerxes valoit bien la guerre de Troye, & pour mieux faire valoir son sonds, il l'enrichit d'épisodes, que lui sournirent ses voyages en divers pays du monde & l'amour du merveilleux de son siècle. C'est à ce mêlange qu'on doit ce qu'il dit du Prince infortune, dont la nouvelle vie tirée prin-

Mois de Nov. & de Dec. 1755. 489 principalement de l'Historien Grec porte pour titre, The History of Croefus King of Lydia, in IV parts; containing observations, 1. on the ancient notions of destiny; 2. on dreams; 3. on the origin and credit of oracles; 4. and the principles upon which their responses were defended against any attack. Edinburgh; printed by Hamilton, Balfour, & Neill. 1755. In 8. pr. 2. fb. à dire Histoire de Croesus Roi de Lydie, en IV. parties, où l'on trouve des observations 1. sur les notions anciennes de la destinée; 2. sur les son-ges; 3. sur l'origine & le crédit des oracles; & 4. sur les principes, dont on se servoit pour les défendre contre toutes les attaques.

tete de l'ouvrage suivant, & les questions intéressantes qui s'y trouvent agitées, ne pourront que le faire rechercher. Physiological Essays, containing I. an Enquiry into the causes which promote the circulation of the very small vessels of Animals: II. Observations on the sensibility and irritability of the parts of men and Tome XVIII. Y other

490 JOURNAL BRITANNIQUE. other animals; occasioned by Dr. Haller's late Treatises on these subjects. By Robert Wbytt M. D. F. R. S. Fellow of the Royal College of Physicians and Professor of Medicine in the University of Edinburgh. Printed by Hamilton, Balfour and Neill 1755. In 8. pr. 2 sb. Deux Esfais physiologiques de Mr. Wbytt, dont le premier contient des recherches sur la cause du mouvement des fluides dans les petits vaisseaux, & le second renferme des observations sur la sensibilité & sur l'irritabilité des parties animales, à l'occasion de la Dissertation de Mr. Haller sur les mêmes sujets. L'ingénieux Auteur prouve dans le premier Essai, qui fut lu en 1745 & en 1746 dans la Société Philosophique d'Edimbourg, qu'il doit y avoir dans les petites branches artérielles un mouvement vibratoire qui y remplit les fonctions du cœur; & il s'efforce dans le second de retablir la sensibilité des membranes & des tendons, que Mr. de Haller a revoquée en doute, & de rendre à l'influence de l'ame l'irritabilité, dont ce savant Professeur Mois de Nov. & de Déc. 1755. 491 a cru devoir faire une propriété essentielle aux fibres animales.

On promet dans peu un second volume des Mémoires de la Société

Philosophique de cette ville.

DE LONDRES.

L'histoire de la Société Royale, que l'Evêque Spratt sit imprimer en 1667 n'a pas tout-à-fait soutenu les éloges, qu'on lui donna lorsqu'elle L'imagination de l'Auteur & l'élégance de son stile en faisoient le principal mérite. Depuis longtems on souhaitoit un ouvrage plus complet sur le Corps illustre, qui renouvella la vraie Philosophie dans cette Isle. Les archives de la Société fournissoient diverses pièces importantes, qu'on ne trouve ni dans les Transactions Philosophiques ni dans l'ouvrage du premier Historien. C'est donc un vrai present qu'un. homme connu par une multitude d'excellens ouvrages, & qui possede mieux que qui ce soit l'histoire litteraire de sa patrie va faire au public, en lui donnant l'ouvrage sui-Y 2 vant

402 JOURNAL BRITANNIQUE. vant, The History of the Royal Society of London for improving of Natural knowledge from its first rife; in which the most considerable of those papers communicated to the Society, which bave bitberto not been published, are inserted in their proper order, as a the Philosophical Supplement to Transactions, by Thomas Birch D. D. Secretary to the Royal Society. 2 vol. in 4 C'est-à-dire Histoire de la Societé Royale de Londres &cc. depuis fa premiere origine; où se trouveront dans leur place, par voye de supplément aux Transactions Philosophiques, les Mémoires qui n'avoient point paru jufqu'ici. Quelle abondante moisson notre savant Secretaire ne préparet-il point à ceux qui aiment à observer la marche de l'esprit philosophique, & à fixer la date des découvertes! Combien n'est-il point à souhaiter que ses affaires & sa fanté lui permettent de continuer un ouvrage aussi utile! Des deux volumes qui font prêts à paroitre, le premier s'etendra jusqu'en 1664, & le fecond jusqu'en 1671. La Differtation de Mr. Huxham

fix

Mois de Nov. Es de Déc. 1755. 493 fur l'antimoine, qui a remporté le prix de cette année, vient d'etre réimprimée avec quelques additions en un volume in 8.

Je ne me trompois pas, quand j'augurois le peu d'effet qu'auroit fur Mr. Kennedy une prétendue inscription à l'honneur de l'Empereur Caraulius & de son Epouse Oriune. Notre Antiquaire soutient son premier systeme fur l'explication de la medaille, où se trouve ce nom; dans une seconde differtation intitua lee Further observations on Carausius of Britain and Oriuna supposed by some to be a real person, with an wer to these trifling objections man de to the former discourse, together with some new thoughts concerning bis successor Allectus Emperor of Britain and particularly on that Gold Coin of Allectus Sent to France from the same hand, illustrated with twelwe extraordinary coins of Caraufius not bitherto published. London, printed for W. Owen 1796 in 4. pr. 2. 16 6. d. C'est-à dire Nouvelles observations sur Carausius & sur Orius ne que quelques personnes ont pnise DOUT

494 JOURNAL BRITANNIQUE.

pour une personne réelle, accompagnées de réponses aux frivoles objections proposées contre le premier Discours, & quelques conjectures sur Allectus successeur de Carausius, Es sur la médaille d'or de ce Prince envoyée en France par la même main; avec Douze médailles singulières de Carausius, qui jusqu'ici n'avoient point été publiées. Selon Mr. Kennedy, Oriune fut le nom d'une Divinité & non d'une Impératrice, Caraulius ne fut jamais époux ni père, & le titre de Princeps Juventutis, qui paroit avec la figure d'un jeune homme, sur une de ses medailles appartint probablement à Allectus adopté par Caraulius & désigné son successeur. Cette idée est nouvelle, & l'on en cherchera volontiers les preuves dans la Differtation de notre favant Auteur.

Les Mémoires de Sully viennent de paroitre en Anglois en 2 volumes in 4. La traduction a pour Auteur une Dame, dont ce Journal 2 plus d'une fois fait connoitre le mérite

& le nom.

L'Atlas de Mr. Palairet Agent des

Mois de Nov. & de Déc. 1755. 495 des Etats-Généraux à la Cour Britannique vient de paroitre. Il confiste en 53 Cartes, & en trois volumes qui contiennent un abrégé complet de geographie. Le prix est de trois guinées & ne fauroit paroitre trop fort, si l'on songe à la peine que cet ouvrage doit avoir donnée à l'Auteur. Les Cartes nous ont paru très bien exécutées, & la gradation qu'elles présentent aux enfans des mêmes païs successivement plus remplis d'objets, doit extrèmement contribuer à leur faciliter une étude naturellement compliquée & fatigante par la mémoire.

Deux évenemens, dont l'Angleterre ne peut jamais perdre le souvenir, je veux dire la Conspiration des poudres, & l'arrivée de Guillaume III., ont donné lieu à un Sermon intitulé; The double deliverance; a Sermon preached at the Cathedral of St. Paul's, hefore the Right Honble the Lord Mayor and Court of Aldermen on wednesday November 5. 1755, being the anniversary of the Gun-powder treason; by J. J. Majendie one of the Preachers of the

496 JOURNAL BRITANNIQUE Savoy, and Prebendary of Sarum. London printed by J. Haberkorn &c. 1755. In 8. pr. I. fb. C'est-adire La double delivrance, Sermon prononce devant le Lord Maire & les Magistrats de Londres dans la Cathédrale de S. Paul, le 5. Novembre 1755, jour de l'anniversaire de la conspiration des poudres par Mr. Majendie Ministre de la Savoye & Chanoine de Salisbury. Ce Sermon, qui a été imprime à la requête des Magistrats de Londres & qui est dedie à Monseigneur le Prince de Galles, contient avec un récit fidèle de ces deux grands évenemens, des reflexions aussi judicieuses que simples.

Le coup affreux, qui vient de plonger un Royaume florissant dans le deuil, & l'Europe entière dans la crainte, a fait naître la pièce suivante; Discours pathétique au sujet des calamités arrivées en Portugal, addressé à mes compatriates en particulier à S. M. très-fidèle Joseph I. Roi de Portugal, par le Chev. d'Oliveyra; A Londres chez P. Vaillant & M. du Noyer 1756. In 4. pr.

L.

Mois de Nov. & de Déc. 1755. 497 1. /b. Un Portugais né dans une famille aussi riche que noble, honore par le feu Roi de Portugal de l'Ordre de Christ en 1729, employé par ce Prince dans diverses negociations importantes, destine par sa naissance & par son mérite aux postes les plus brillans, connu enfin & estimé de sa patrie par des ouvrages. d'érudition & de gout, est auteur, de celui-ci. Il s'est privé de tous ces, avantages en quittant la religion de ses pères, & en se condamnant à l'indigence & à l'obscurité parmi une fecte de gens, qui ne payent point les prosélites. Les malheurs de son païs l'ont réveille, & du fein de adresse à son Roi un fon afile il discours, pour tâcher de lui inspirer ses idées sur un culte qu'il croit superstitieux, & sur un tribunal qui fait honte à l'humanité. Ecoutons le lui-même; il nous instruira de fes motifs, & peut-être son langage émouvra-t-il les cœurs les moins fensibles. ', Mes chers parens & , amis, détrompez-vous & daignez m'écouter. En changeant de Re-, ligion, j'ai abandonné les délices. 408 JOURNAL BRITANNIQUE. " & les aisances de ma Patrie; aisances & délices que je n'ai depuis rencontrées nulle part. Je me fuis séparé pour toujours d'une digne & respectable mère, de plusieurs frères, & de vous tous. , Ni l'avancement de ma fortune. ni les avantages réels, ni les efpérances flateuses qui me rioient du coté de la Fortune, n'ont pu me faire changer de résolution. Affermi par la grace de Dieu dans un parti pris avec une entière connoissance de cause. & réduit à ne manger d'autre pain que celui que les fidèles me fournissent, je me suis retiré campagne, & j'y vis dans ces lieux, que vous appellez en Portugais, & comme par mépris, un coin du monde. J'y donne mon tems à la culture d'un petit jardin.... Les calamités qui vien-" nent d'arriver à Lisbone ... pouvoient seules m'arracher à la tranquillité de ma retraite. A l'instant abandonnant toute autre oc-, cupation, ma sensibilité & mon 22 devoir m'ont transporté en idée

Mois de Nov. & de Déc. 1755. 499 au milieu de ma chère & infortunée Patrie, & m'ont pousse à vous adresser ma trifte & foible voix.... J'entreprens cette pé-", nible tàche, dans un tems où ma tête blanchie, ma main tremblante, & mon corps use par les soufrances vous font de sûrs garans, que sur les bords du sépulcre, il ne peut entrer dans cette démarche aucune vue d'intérêt de ma part". Les raisons & les faits, que notre Auteur tâche de faire parvenir aux piés du trône, sont bien propres à fraper. son Ecrit sera-t-il lu de ceux à qui il est destiné; leur portera-t-il la lumière? Voici ce que dit l'illustre Montesquieu à la tête de sa trèsbumble Remontrance aux Inquisiteurs d'Espagne Es de Portugal (a). Quand il s'agit de prouver des , choses si claires, on est sûr de ne pas convaincre"! Poems; I. the Prophecy of Neptune; 2. on the death of the Prince of Wa-

⁽a) Esprit des Loix, L. XXV. C. 13.

500 JOURNAL BRITANNEQUE.

Wales; 3. Ode presented to the Duke of Newcastle at Cambridge; 4. Ode to the Honble J. T. by John Duncombe M. A. Fellow of Corpus Christi College , Cambridge. London 1:56. In 4 pr. 1. Sb. C'est-à-dire Quatre poèmes de Mr. Duncombe, savoir 1. Prophècie de Neptune; 2. sur la mort du Prince de Galles; 3. Ode au Duc de Newcafile; & 4. Ode à Mr. J. Ces quatre petites pièces, dont la première & la dernière sont des imitations d'odes d'Horace, me paroissent écrites avec autant de délicatesse que de feu. L'Auteur s'est deja fait connoitre par un poeme compose à l'honneur de plusieurs Dames Angloises aussi distinguées par leurs talens que par leurs graces, & intitulé La Feminiade.

Je finis ces Nouvelles & ce Journal par l'annonce d'un Nouveau Teframent Grec, qui ne pourra qu'interesser ceux qui souhaitent d'avoir le texte sacré aussi épure de fautes qu'il peut l'être. Je me servirai, pour faire connoitre cette entreprise, des termes mêmes du savant éditeur dans une lettre qu'il m'a écri-

Mois de Nov. & de Dec. 1755. 501 te, & j'ajouterai seulement que ses talens dans la philologie & surtout dans la critique sacrée sont universellement reconnus, & que l'echantillon que j'ai vu de cette nouvelle édition me fait souhaiter de le voir bientôt achevee. "Liceat te, amicissime virorum, obnixe rogare, velis novam T. Græci editionem in Ephemeridibus tuis annunciare. Titulus est, Novum Testamentum Græcum, Codicibus e Manuscriptis, à Joanne Jacobo Wetstenio collatis, emendatum. o curante Elia Palairet, ad ædem D. Joannis Pastore. In 12. cum Indicibus necessariis. Observes porro Lectiones textus in omnibus receptas in margine poni: præterea varias figuras in textu nostræ editionis varia indicare. Nempe stellula * indicat lectiones quæ substituuntur lectionibus receptis. Crux autem + voces, quæ ejiciuntur; denique duplex crux ‡ voces indicat, quæ revocantur & adduntur. Injuper observare non inutile erit, duos addidisse Indices, quorum prior in genere nomina Codicum m. Ma-

502 JOURNAL BRITANNIQUE.

" Manuscriptorum continet, quique

,, vel per majusculas litteras, vel

" per numeros designantur. Alter

, vero amplectitur auctoritates,

, quibus tres variæ emendationes,

,, tribus variis figuris indicatæ, fun-

, dantur & vindicantur, Vale".

CONCLUSION.

La paix sit naître ce Journal; c'est avec la paix qu'il expire. La famille humaine se divise, & l'auteur qui ne travailla que pour elle ne peut plus soutenir sa plume. A l'approche du nouvel incendie qui menace l'Europe, il cesse d'être tranquille & ne s'attend à aucun lecteur qui le soit. L'obscurité lui convient, il y rentre, & y retrouve le silence & le repos. Ne pouvant plus contribuer à l'utilité ou a l'amusement des hommes, il va faire des vœux pour eux & s'étudier soimmes.

On s'appercevra de l'état violent où se trouve cet Auteur au retardement & peut-être au desordre de cette partie. Il n'y en a point qui Mois de Nov. & de Dec. 1755. 503 lui ait donné tant de peine à finir, & dont il soit moins satisfait. Mais c'est la dernière; ses lecteurs étoient ses amis, la séparation lui coutoit, & il prolongeoit ses adieux.

Ter limen tetigi, ter sum revocatus, ipse ipse Indulgens animo, pes mibi tardus erat.

Il jette cependant encore quelques coups d'œil en arrière. Les remercimens qu'il doit aux personnes qui lui ont fourni des avis ou des fecours l'arrêtent un instant. Sans elles il n'auroit pû soutenir si longtems un fardeau disproportionné à ses forces, & sous lequel il a souvent craint de succomber. L'honneur, que deux Sociétés illustres ont daigné lui faire en l'admettant dans leurs Corps, & la liaison qu'il a eu le bonheur de former avec un petit nombre de Savans en divers. lieux de l'Europe, entretinrent son émulation & peut-être sa confiance. Il se souviendra toujours avec une

504 JOURNAL BRITANNIQUE. une secrète satisfaction des six années qu'il a consacrées à un travail peu connu & peu lucratif, au milieu des chagrins & des contretems. des occupations & des maladies de la nécessité de se prêter à divers gouts & de la difficulté de se plaire à soi - même. Malgré les fautes de précipitation & d'ignorance, qu'un homme plus habile auroit mieux évitées, il fe flatte que l'amour de la vérité, de la vertu & de la paix. dont son cœur est anime, & qu'il ne perdit aucune occasion de repandre, lui attirera l'indulgence de ceux qui liront son ouvrage, & quelques regrets de la part de ceux qui l'ont iû.

FAUTES À CORRIGER.

Mois de Juillet & d'Août 1755.

Page 226 lign. 1. Millar lif. Miller. pag. 228 l. 17. horreur lif. horrour. p. 230 l. 6 posterieurs lif. antérieurs. p. 280 l. 16 Cathaginois lif. Carthaginois. p. 287 l. 24 Hiscan lif.

Mois de Nov. & de Déc. 1755. 505 lif. Hircan. p. 308. l. 9 du lif. de Ibid. après & ajoutez à. p. 310 l. 24 de lis. du. p. 311 l. 8 les lis. des p. 3.2 l. 25 fes lif. ces. p. 313 l. 15 Hontun lif. Hontan p. 331. L. 9. Le lif. La. p. 334 l. 25 Sauthern lif. Southern. p. 347 l. 10 à lis. au. p. 354 l. 10 après corps ajoutez publics. Ibid l. 13 après negligent ajoutez les loix. p. 357 & 11 font lif. est. p. 370 l. 18 trompé lif. trompa. p. 371 l. 22 ceux sont lis. sont ceux. p. 372 l. 15 & 16 effacez dans l'autre. p. 402 l. 25 essais lif. sujets. p. 425 l. 19 Fenison. lis. Tenison Ibid. 1. 25 Hales lif. Gally.

Mois de Septembre & d Octobre.

Pag. 18. l. 22 & 23. quantité lis. quantité à p. 45. l. 14. a été lis. a été celui p. 121 l. 15. fit lis. fut p. 146. l. 3. après 2859 ajoutez ans. Ibid. l. 24. après ans ajoutez de. p. 156. l. 5. quatre lis. quatrième. p. 157. l. 23. distinée lis. destine. p. 183. l. 27. lorsque à lis. lorsqu'à p. 195. l. 2. de la note. morale lis. moral.

T A-

D E S

MATIERES

Contenues dans les Journaux de Septembre, Octobre, Novembre, de Décembre 1755.

Λ.

CADIE OU Nouvelle Ecosse. velle édilion des Mémoires Anglois er François sur les limites de cette Province & sur le droit à l'iste de St. Lucie, annoncée, 214. Extrait, AIGUILLE aimantée, Essai sur les avantages qui resulteront d'une détermination Periodique des variations de l') &c. AME, Sur les mouvemens (de l') & les maux qui en resultent. Voy. BAKER. De son immortalité, Anderson (Mr.) Idée de son Histoire de Cræsus &c. Anglois (les). Du génie de leur langue, & de leur façon de s'exprimer, ANNE

TABLE DES MATIERES.

Anne (la Reine). Reflexion sur son regne, 114 suiv.
Antimoine, Observations sur (l') 343

Of suiv.
Archer (Mr.) Sa Lettre sur l'Inoculation, 485

B.

ARER (Mr.). Extrait de sa Differtation sur les mouvemens de l'ame &c. 173 BALAAM, interpretation de l'histoire (de) BIFFET (Mr.) Son Traité sur le Scorbut annoncé, Biggs (Mr.) Son Essai sur les maladie Veneriennes &c. annoncé, Birch (Mr.) Son Histoire de la Societé Royale de Londres annoncée, MIV. BOLINGBROKE (Myl.) Sa manière de 191. Ses articles de philosopher, foi réduits sous sept chefs, PORLASE (Mr.) Quatrième & dernier Extrait de ses Observations sur les Antiquités de Cornouailles, 133 Boussole (la). Voy. Alguille aimantee. BUTLER (Mr.) Son secret pour dessaler

ler l'eau de mer, & pour conserver l'eau de rivière, 221

C.

AMPBELL (Mr.) Sa Bretagne illuf-

trée &c. sera publice par soi	licrip-
tion,	216
CASTRATION (sur la) des poissons	. 353
Casan (Jules). Observation s	ur fes
Meurtriers,	IIQ
CHARITT'. Les Loix (de la) no	us en-
gagent à donner plûtôt un te	our fa-
vorable aux actions de notre	pro-
chain &co.	3:0
CHARLES II. (le Roi de la Gr. Bret	.) Re-
flexion fur fon rétablissement	, &c:
	113
CHAUX (la) Sursa vertu de prév	enir la
corruption du poissen & de la v	iande,
341 0	7 /WIV.
CHEVAL, Pierre trouvée dans l'ef	tomac
(d'un)	352
CHEYNE (Mr.) Particularité conc	ernant
fon Estai fur la methode inves	ye des
fluxions, 14	1 Juiv.
CHRISTIANISME, Objections que	e font
les Déiftes contre (le) 322 6	o fuiv.
CHRONOLOGIE (la) de Newton	préfc-
rable à toutes les autres, & pou	rquoi,
The second secon	102
	Co-

Colere (la) Les troubles qu'excite cette passion, 175 suiv.

Concubinage (sur le) 459

Cornoua lles, Observations sur les Antiquités (de). Voyez Borlase.

Crainte (la). Des alterations qu'elle produit dans le corps, 177 suiv.

D.

D'AMES de la Gr. Bretagne (sur la vie de plusieurs) Voyez MemoiRES.

David (le Roi). Reslexion sur l'expression de l'Ecriture qui l'appelle l'homme selon le cœur de Dieu, 108

DEISTES. Voyez Leland.

DEMOSTHENE. Nouvelle édition de ses
Philippiques, 211

DIEU, Sur l'existence (de) 295 et suiv.

Dieu, Sur l'existence (de) 295 et suiv. Divorce (sur le) 479 Dodson (Mr.) sur l'aiguille aimantée.

Voyez AIGUILLE.

Douglas (Mr.) Idée de son Abrégé historique & politique sur les établissemens Anglois dans l'Amérique Angloise,

Douglas (Mr.) Son Traité sur l'hydrocèle annoncé, 220

DROIT Civil, Elemens (du). Voyez. TAYLOR.

DROITS,

DROITS, Sur l'origine (des) 419 Consideration des Droits parfaits & imparfaits, 421. des droits des hommes sur les productions de la terre, & sur les Etres animés, 422 er suiv. Sur les droits personels; 431. Des droits généraux de l'humanité, 435. Sur les droits extraordinaires de la nécessité, ibid. de ceux des Magistrats & des peuples, 44I Duers, Reflexion fur (les) 434 DUNCOMBE (Mr.) Ses Poemes annoncés, 499 DURAND (Mr.). Son Sermon, intitulé les Devoirs du mourant, annoncé, 219

E.

EAU de Mer (l') Moyen de la dessaler. Voy. Butler.

Eau de rivière (l'). Moyen de la conserver.

Eclipses du Soleil, Machine pour observer les Phénomènes (des) 157

Ecriture Sainte, Objections contre l'inspiration divine (de l') 318 cosuiv.

Elisabeth (la Reine) Reslexion sur son regne, 112

En-

Enfans naturels, Qui étoient (les) chez les anciens Romains, 459
Equinoxes, Sur la précession (des)

149 suiv.

Esclavage, Sur le droit (de l') 431

Evenemens contingens, Sur le problème concernant le nombre des observations (sur des)

Eustache. Voyez Martine.

Expansions (Table des) de diverses substances, 161

F.

Portifications (les) modernes nous mettent peut-être moins en état d'arrêter les progrès d'un ennemi puissant, que celles de nos pères,

G.

CLOIRE, Sur la nature & les bornes de l'amour (de la) qu'il est
permis de rechercher, 380
GORDON (Mr.) Idée de son Histoire de
Pierre le Grand, 486
GOUVERNEMENT, Sur les diverses sormes (de) 440 suiv.
GRACE, Sur la doctrine (de la) 376

H.

TTALLER (Mr. de). Sa Differtation
HALLER (Mr. de). Sa Dissertation
duite en Anglois, 220
HAYE, Idee du Plan en Perspective (de
la) composé par Mr. de St. Hilaire,
223
HEBERDEN (Mr.) Sa Lettre fur l'Inocu-
lation, 483
HERCULANEUM, Nouvelles découvertes
faites (à) 363
6 1 6 1 7 1 7 1 7 1 7 1 7 1 7 1 7 1 7 1
HISTOIRE Universelle, (Introduction à l')
Voyez Holberg.
Holsens (le Baron de) Extrait de son
Introduction à l'Histoire universelle tra-
duite en Anglois par Mr. Sharpe,
96. Ses autres écrits, 103
Homere, Sur le siècle (d') 355
Houx. Sur le sexe de cette plante,
마음과 이 마음에 하는 것이 하는 것이 하는데 가장이 되었다. 그 사람들이 그리고 있는 것이 되었다면 하는데 그렇게 되었다.
HUME (Mr.) Ses principes par lesquels
il prétend corriger la Philosophie
180 or fuiv. Ses objections contre
le dogme de la Providence, 285
suiv. & celles contre la Vie future,
287 fair. & contre les Miracles,
289
Hur-
. A101-

HUTCHESON (Mr.) Analyse de son Système de Philosophie Morale, 184. Suite de cette Analyse, 417
HUXHAM (Mr.) Sa dissertation sur l'antimoine vient d'être réimprimée avec des additions, 492
HYPOCHONDRE (l'). Source de cette maladie &c. 180

I.

Njures, Sur les droits nés (des) INOCULATION (Sur l') Voyez ARCHER & HEBERDEN. Inscriptions, Explication (des) de 364 Palmyre, INSECTES, Sur un nouveau genre (d'). Voyez Schlosser Join (la). De ses effets dans le corps, JORTIN (Mr.) Suite de ses Remarques Philologiques sur Senèque, 51. Les titres de ses six Dissertations sur dissérens sujets, 218. Extrait de cet Ouvrage, Julien (l'Empereur). Reflexion fur sa politique, JURISPRUDENCE Romaine. Voyez TAY-LOR & LOIX Romaines. Tome XVIII. KEM-

K.

ENNEDY (Mr.) Precis de ses Nouvelles Observations sur Carausius, &c. 493 suiv.

L.

ANDEN (Mr.) Ses Meditations de Mathematique annoncées, LAYARD (Mr.) Ses Deux Observations d'Anatomie & de Chirurgie communiquées à l'Anteur de ve Journal. LELAND (Mr.) Extrait du Tome II. de son Analyse des principaux Eerivains Deiftes, 270 LETTRES de deux Membres du Collège des Médecins de Londres à l'Auteur de ce Journal, sur l'Inoculation, LIBELIES diffamatoires très - communs en Angleterre; & d'où vient cela, 429 LIBERTE', Sur la doctrine (de la) Lor Naturelle, (Sur la) 309 Juiv. Lorx, Sur la division (des) en naturelles & positives, 419 Loix Mosaiques, Objection contre l'inspiration (des) 320 LOIX

Loix Romaines, Eloges (des) 446. Reflexions sur ces éloges, 447 suiv.

M.

AJENDIE (Mr.) Son Sermon, in-1 titulé La double Delivrance, annonce, MARIAGE, Précis du Traité de Mr. Taylor (fur le) 454 fuiv. MARTINE (Mr.) Idée de ses Commentaires sur l'Eustache, Masque de fer (l'homme au) n'est pas encore découvert, MEMOIRES sur la vie de plusieurs Dames de la Grande Bretagne. Extrait de ce livre, Mensonge (Sur le) officieux, MICROMETRE, (Sur le nouveau) de Mr. Dollond, MIRACLES, Objections contre (les). Voyez Hums. Moeurs (les). Les sources de leur varieté. 190 Moivre (Mr. de) Mémoire sur la vie & sur les écrits (de) Morts (les). Sur leur état felon Homère, 384 & Suiv. Selon Virgile, 390 0 /ATV.

MOUNTAINE (Mr.) Sur l'aiguille aimantée. Voyez Aiguille.

Munden (Mr.) va donner un Recueil de pièces relatives aux affaires d'Etat sous Elisabeth & Jacques 1. 217

N.

NOUVELLE Ecoffe. Voyez Aca-

0

OEIL extirpé, Observation (sur l')
412
OLIVEYRA (Mr. d') Idée de son Discours pathétique au sujet des calamités
arrivées en Portugal, &c. 496

P.

PALAIRET (Mr.) Son Atlas annoncé;

PALAIRET (Mr.) Son edition du Nouveau Testament Grec annoncée, 503

PALMYRE. Voyez Inscriptions.

PARALLAXE (sur la) des Planètes, 162

PEAU, Maladie singulière (de la) 351

PEINES, Comparasson (des diverses)

205

PHI-

PHILOSOPHIE CHESON.	Morale.	Voyez	H v T-
PIERRE trou	vée dans	l'estoma	
cheval, PIERRE le G Voyez Go		pereur de	Russie.
PLAISIRS (les		ur variété	, 201
			Suiv.
PLANE TES (1	es). Sur	leur paral	laxe ou
distance,		L x -1 .	162
PLATINE (la) Analys	e de ce de	mi me-
_ tal,			335
PLATON, Cer	nfure !de) '	324
Poisson, Si	(le) est p	lus suscep	tible de
corruption	que la vi	ande, 34	
thode pour	le chatr	er,	353
POLICE civile	, Origine	(dela)	. , 438
POLYGAMIE (fur la)		477
PROBABILITE	s, Sur I	applicatio	n de la
science (de	s) aux u	slages de	la vie,
			A luive
PROVIDENCE	(la) ref	treinte, p	ar Mr.
PROVIDENCE Hume, 28	7 Suiv. 1	par Myld.	Boling-
broke,		30	O MIV.
PYROMETRE,	Propriet	és (du no	uveau)
de Mr. Sme			159

R.

EFRANGISILITE, (Sur la) de la lumière ou dans les couleurs, 155 Religieux, Plaifanterie fur le nombre respectif (des) & Religieuses, 124 BIU. RENTES à vie, Pour calculer la valeur . (des) 152 /110. REPUDIATION (fur la) REVELATION, Objections contre (12) 315 c fuiv. ROBERTSON (Mf.) Notice de fon Sermon sur l'état du monde dans le tems de la venue de J. C. vc. ROBINSON (Mr.) Son Effai fur la gouste, annonce,

3

SAINT-HLLAIRE (Mr. de) De son Plande la Haye. Voyez Hayè.

Sanson (l'histoire de) ne doit pas être traitée de fabuleuse à cause de ses forces prodigieuses, 106

Schlosser (Mr.) Exerait de sa Lettre à l'auteur de ce Journal sur un nouveau Genre d'insectes, 368

Seneque, Remarques Philologiques (sur)

Voyez Jortin.

SERMENS, (fur les). 430 SHARPE (Mr.) vient de traduire l'Introduction à l'Histoire Universelle du Baron de Holberg, avec des notes. Voyez Holberg. Socie Te's civiles, Sur l'institution (des) Socinianisme (le) défendu par un anonyme, 127 Spina bisida. Observation sur cette maladie. 411 Successions, Sur les loix (des) à la suprème autorité, 442 Sully, Les Mémoires (de) viennent de paroître en Anglois, SURVIVANCES, Pour calculer la valeur (des) 154 SWIFT (le Doctr.) Son portrait, 182

T.

TAYLOR (Mr.) Extrait de ses Elemens du Droit Civil, 444

ITE-LIVE, Nouvelle édition (de) annoncée, par souscription, 211
RANSACTIONS Philosophiques pour l'année 1754. Tome XLVIII. 2 Partie. Second Extrait. 147 Troisième & dernier Extrait, 332
RISTESSE (la). Ses effets dans le corps,
179
VAIS-

TABLE DES MATIERES

V.

Viertus, Ce qui detourne plusieurs de la pratique constante (de grandes Viertus, Objections contra (la) 28

Vientus, Objections contra (la

W.

WHYTT (Mr.) Idée de ses Essay
Physiologiques, 49

Z,

Zinc (le) très-propre aux pendule composées & aux thermomètre metalliques,

F I N.

